

Lagardère Media et Virgin Megastore veulent s'allier pour contrer la FNAC

LES GROUPES Virgin et Lagardère mènent des discussions en vue d'une alliance. Selon les informations obtenues par *Le Monde*, cette négociation pourrait rapidement déboucher sur la cession à Hachette Distribution Services (HDS) des dix-huit magasins français de Virgin, dont le célèbre « mégastore » des Champs-Élysées à Paris. Une alliance défensive face à la FNAC, filiale du groupe Pinault Printemps Redoute, hégémonique sur le marché des livres et des biens culturels. HDS contrôle déjà les chaînes de librairies Extrapole et Le Furet du Nord, et a passé une alliance avec alapage.com, librairie en ligne de WanaDoo. Avec Virgin, le groupe Lagardère se doterait d'une marque à forte notoriété, bâtie un peu au hasard de ses inspirations par le fantasque Richard Branson.

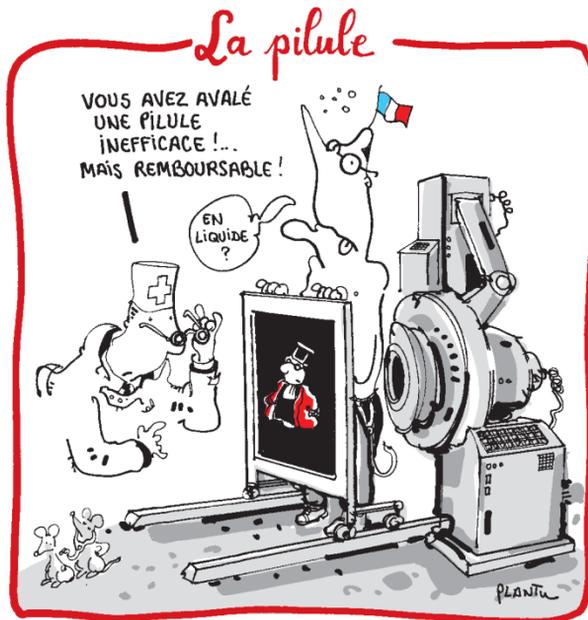
Lire page 12

Pourquoi rembourser les médicaments inutiles ?

● Le gouvernement a publié une liste de 835 produits dont l'efficacité médicale est jugée insuffisante ● Mais la Sécurité sociale continuera à les rembourser ● Cette décision provoque interrogations et perplexité dans les milieux médicaux et parmi les patients ● Notre enquête

LA DÉCISION du gouvernement de publier une liste de 835 médicaments qui rendent un service médical « insuffisant », mais de maintenir leur remboursement par la Sécurité sociale suscite de nombreuses interrogations parmi les consommateurs, les pharmaciens et les médecins. Ces médicaments rendent-ils quelques services ou sont-ils totalement inutiles ? S'ils ne servent à rien, pourquoi les rembourser ?

La publication, le 7 juin, de la liste établie par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé - 835 médicaments, soit 18,6 % des produits remboursés - avait provoqué de vives protestations des laboratoires, des praticiens et des pharmaciens. La direction générale de la santé avait proposé au gouvernement de supprimer le remboursement pour 200 d'entre eux. « Le déremboursement de ces spécialités ne pose ni problème de santé publique ni problème politique », expliquait-elle. Le gouvernement ne l'a pas suivie. La Sécurité sociale continuera à rem-



boursier les anti-rhume, anti-déprime, anti-fièvre et autres anti-douleur. Mais elle remboursera moins : à 35 % pour l'ensemble de ces médicaments, alors que certains d'entre eux l'étaient, jusqu'alors, à 65 %.

Parmi les 835 médicaments, 259 concernent les traitements ORL et la pneumologie, 177 la cardiologie, 120 l'hépatogastro-entérologie, 76 la dermatologie. Cinq d'entre eux représentent à eux seuls 1,3 milliard de dépenses par an. Les « insuffisants » correspondent à 20 % des ventes annuelles de médicaments et à 8,3 milliards de francs chaque année, soit 9 % des remboursements.

D'autre part, le gouvernement a annoncé son intention de baisser le prix de 50 à 100 médicaments « efficaces, coûteux et parmi les plus prescrits ». Il s'agit surtout d'antidépresseurs, antiulcéreux, anticholestérol, antibiotiques. Leur taux de remboursement restera inchangé.

Lire page 7 et notre éditorial page 11



ISRAËL-PALESTINE Meurtres à Hébron

Des civils israéliens ont tiré, jeudi 19 juillet à Hébron, sur une voiture qui transportait une famille palestinienne. Trois personnes ont été tuées, dont un bébé. Ariel Sharon a condamné « toutes les formes de terreur et de violence, quel que soit leur auteur ». L'Autorité palestinienne a mis en cause une milice de colons « qui commet ses crimes sous la protection de l'armée israélienne ».

www.lemonde.fr/palestiniens

Recettes fiscales en baisse en 2001

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT au budget, Florence Parly, a annoncé, jeudi 19 juillet, qu'il y aurait 25 milliards de francs de recettes fiscales en moins en 2001, du fait du ralentissement de la croissance. Le déficit de l'Etat devrait donc être supérieur aux 186 milliards de francs prévus. Cette mauvaise nouvelle n'a pas empêché Lionel Jospin, jeudi, d'inciter son gouvernement à être combatif contre le chef de l'Etat. Pour sa part, Jean-Pierre Chevènement, fondateur du Mouvement des citoyens, déplore, dans un entretien au *Monde*, « l'absence de grand dessein offert à notre pays ». « Tout sera fait pour que la campagne [présidentielle] se réduise à un combat de chiens », dénonce-t-il.

Lire pages 5 et 6

Les embarras de Paris : « C'est Delanoë qui a fait ça ? Il est fou ! »

EN DÉBUT d'après-midi, jeudi 19 juillet, le temps est venteux et maussade sur Paris. Un cycliste, un patineur à roulettes et un couple d'amoureux ont, pour eux, toute la voie rapide de la rive droite de la Seine, fermée pour un mois aux voitures depuis le 15 juillet, de la Concorde jusqu'à hauteur de la gare de Lyon. Sur les quais qui la surplombent, le trafic automobile est déjà très dense. Un chauffeur de taxi y dépose des touristes. Il commence par tenir des propos indicibles sur le maire de Paris, mais finit par se calmer et répète les arguments contenus dans le communiqué publié, dans la matinée, par la Chambre syndicale des artisans du taxi (CSAT) : « Cette fermeture désorganise le service au public que doivent rendre quotidiennement les 15 825 chauffeurs de taxi parisiens. »

Un serveur d'une brasserie sur les quais n'est pas moins nerveux : « Pour l'instant, ça peut aller, mais tout à l'heure ce sera la panique ; ça va klaxonner et s'engueuler. » Quelques mètres plus loin, Gisèle tient un magasin de souvenirs : « Ce bruit toute la journée, c'est infernal. C'est Delanoë qui a fait ça ? Il

est fou ! » Pour Marie, ce n'est pas seulement le bruit et la poussière qui rendent « inadmissible » la décision de l'Hôtel de Ville. La santé de son restaurant est en jeu : « On ne peut plus servir de repas en terrasse, alors que je paye 17 000 F par an pour en bénéficier. Elle est classée en « catégorie luxe » et j'ai une autoroute qui passe devant. »

En face, les bouquinistes ont le moral au plus bas. Jacqueline montre du doigt la voie Georges-Pompidou : « Regardez, c'est vide. Cette mesure ne sert à rien, alors que juillet et août, c'est royal d'habitude pour nous. Avec tout ce bruit, on ne peut plus discuter avec nos clients, alors que le plaisir de ce métier, c'est quand même de parler de nos bouquins avant de les vendre. » Nathalie abandonne son étal, situé une dizaine de mètres plus loin, pour ajouter : « Les touristes ne viennent pas à vélo. La fermeture, le week-end, c'est compréhensible, mais, en semaine, c'est n'importe quoi. » Et de conclure : « Entre la circulation et le mauvais temps, pour nous c'est la totale. » Pascal, qui tient le kiosque à journaux au coin de La Samaritaine, prend le parti d'en rire :

« C'est le bonheur ! » C'est sans doute l'attitude la plus raisonnable à adopter, si l'on en croit les déclarations de la nouvelle municipalité de Paris. Jeudi, le Vert Denis Baupin, adjoint chargé de la circulation, a répété à l'envi qu'il n'était pas question de modifier en quoi que ce soit une décision destinée à faire le bonheur de la population. De son côté, l'opposition au Conseil de Paris tire à boulets rouges. Le groupe UDF dénonce la décision de Bertrand Delanoë, qui a pris « la responsabilité de créer des embouteillages dans Paris à la seule période de l'année où il n'y en avait pas ».

A 18 heures, les bouchons sont bien là. On klaxonne, s'énervent et s'invectivent, avec, en prime, la sirène stridente d'une voiture de police qui tente de se frayer un passage. Les voitures ne respectent plus du tout les couloirs réservés aux bus et aux taxis. Un camion fait de même. Le soleil a daigné montrer le bout de son nez. Mais les promeneurs ne sont guère plus nombreux sur la voie Pompidou.

Marcel Scotto

L'autre inventeur de la photographie



WILLIAM HENRY FOX TALBOT

MADRID rend hommage à William Talbot, qui, en 1840, inventa un procédé permettant d'obtenir une image d'après un négatif. Avec Niépce et Daguerre, Talbot fut l'autre inventeur de la photographie.

Lire page 22

www.lemonde.fr/festivals

CHATEAU DE VERSAILLES
SAISON 2001
LES FÊTES DE NUIT
LES 7, 21 ET 29 JUILLET
LE 25 AOÛT
LES 1^{er}, 8 ET 15 SEPTEMBRE
AU BASSIN DE NEPTUNE
L'ARTISTE ROI
UN SPECTACLE DE JEAN-ERIC OUBIER
RÉSERVATION FNAC
0 892 701 892
INFORMATION
01 30 83 78 88
S.A. LES PRODUCTIONS DU ROI SOLEIL
GRANDE ÉCURIE DU ROI - 78000 VERSAILLES

Pays émergents, pays immergés

C'EST l'une des surprises de notre sondage sur la mondialisation (*Le Monde* du 19 juillet) : l'accroissement des inégalités entre pays du nord et pays du sud figure au premier rang des inquiétudes des Français. L'idée que les trajectoires des riches et des pauvres peuvent converger à un horizon plus ou moins lointain fait partie d'une conception très ancrée du progrès de l'humanité. Or les évolutions récentes ont mis à mal cette croyance.

Au milieu du XX^e siècle, l'économie mondiale s'était divisée en trois zones : les pays capitalistes, la zone communiste, et le tiers-monde. Celui-ci regroupait les Etats qui, colonialisme et pauvreté aidant, n'avaient pas vraiment enclenché leur processus de développement économique, mais chez qui, pour sûr, cela allait venir vite. Bien des péripéties plus tard, en ce début de nouveau siècle, l'économie mondiale est de nouveau divisée en trois : le monde capitaliste reste vaillant, l'espace soviétique a disparu, et quant au tiers-monde, force est de constater qu'il forme maintenant deux blocs : celui qui regroupe depuis plusieurs années déjà, les « pays émergents », et puis le « vieux » tiers-monde, dont les membres

sont toujours appelés PVD (pays en voie de développement), mais pourraient tout aussi bien être baptisés PLC (pays laissés pour compte). Ou plus simplement immergés.

Avec ce tiers-monde reconfiguré, les relations entre les trois zones ont bien changé, et l'explication graphique est sans doute la plus parlante. Après guerre, l'économie mondiale pouvait être dessinée comme un cercle, divisé en trois parts. Le pôle capitaliste constitué autour des Etats-Unis et le pôle communiste dirigé par l'Union soviétique se livraient une concurrence très vive pour gagner des alliés dans le pôle en développement. Si des pays comme la Chine, Cuba ou l'Angola s'appuyaient sur l'Union soviétique, d'autres comme le Brésil, la Thaïlande ou le Nigéria sur les Etats-Unis, le non-alignement s'offrait comme une alternative, au moins théorique, adoptée par exemple par l'Inde. Aujourd'hui, l'économie mondiale serait mieux décrite sous la forme d'une pyramide à trois niveaux distincts.

Françoise Lazare

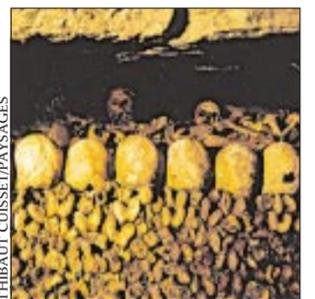
Lire la suite page 11 et nos informations sur le sommet du G 8 page 2



CHANTAL THOMASS À MARSEILLE Dessous dessus

Le Musée de la mode de Marseille célèbre la carrière de Chantal Thomass, qui, en trente ans de création, a fait sortir la lingerie de son côté fonctionnel pour la traiter comme un vêtement ou un accessoire. Avec ses bustiers lacés de rubans noirs, ses corsages à jabot, ses gilets d'homme portés sur des jupons, Chantal Thomass a brouillé les frontières de l'intime.

p. 20



MONUMENTS Mystères de Paris

6. Frissons dans les catacombes

Les catacombes de Paris ne servent d'ossuaire que depuis deux siècles. On n'y trouve que rarement réunis les restes d'une même personne. Michel Braudeau est descendu dans ces « cavités d'en bas », où dorment en pièces détachées, les os et crânes de six millions de morts. Visite insolite.

p. 10

International.....	2	Carnet.....	17
France.....	5	Abonnements.....	17
Société.....	7	Aujourd'hui.....	18
Régions.....	9	Météorologie.....	21
Horizons.....	10	Jeux.....	21
Entreprises.....	12	Culture.....	22
Communication.....	14	Guide culturel.....	24
Tableau de bord.....	14	Radio-Télévision.....	25



GÈNES La réunion annuelle des chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus développés du monde, auxquels se joindra le président russe Vladimir Poutine, a com-

mencé vendredi 20 juillet à Gênes, tandis que se préparaient les rassemblements massifs annoncés par les groupes antimondialisation. ● **UNE PREMIÈRE** manifestation, jeudi,

pour le respect des droits des immigrants, s'est déroulée sans incident. ● **LES SEPT** devaient se pencher sur l'état de santé de l'économie après les avertissements formulés par le

président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, sur les incertitudes « *considérables* » qui prévalent. ● **LE G 8** est l'occasion du lancement du Fonds global pour la

santé, en présence du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, visant à favoriser l'accès des pays les plus pauvres aux soins contre les pandémies, en particulier le sida.

Les militants antimondialisation à l'assaut des murailles du G 8

La réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays les plus développés s'est ouverte, vendredi, dans le climat d'une confrontation annoncée par des manifestants bien décidés à franchir les limites de la « zone rouge ». Le « club des riches » est accusé d'indifférence envers les déshérités

GÈNES

de notre envoyée spéciale

Les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus riches du monde et le président de la Commission européenne, Romano Prodi, commencent, vendredi 20 juillet à la mi-journée, leur sommet annuel par une réunion consacrée à réaffirmer que des politiques budgétaires strictes, la réduction des déficits, les réformes structurelles, le libre-échange – et donc le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales (qui a échoué à Seattle il y a deux ans) – favorisent la croissance et profitent à tous. Simultanément, plusieurs dizaines de milliers de manifestants devaient marcher sur le Palais ducal, où se réunit le sommet, pour dénoncer la montée des inégalités.

Les premiers sont convaincus que leurs réunions permettent justement de définir des règles sans lesquelles le monde serait livré aux seules forces des marchés financiers. Les seconds les taxent de « pompiers pyromanes », qui ont favorisé l'ouverture des marchés de capitaux avant de faire marche arrière après la crise asiatique de 1997, et qui plaident aujourd'hui pour celle

des marchés commerciaux malgré les conséquences que cela pourrait avoir pour les pays en développement. Entre les représentants élus et ceux de la société civile, le dialogue de sourds est quasi total.

CRISES FINANCIÈRES

L'attention des Sept se porte surtout sur la situation de l'économie mondiale. Alors qu'il y a à peine une semaine, leurs ministres des finances affichaient un « optimisme modéré », la déclaration, mercredi 18 juillet, d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed) américaine, qui a revu les prévisions de croissance des Etats-Unis à la baisse pour 2001 (entre 1,25 % et 2 % contre 2 % à 2,5 % auparavant), a jeté un froid. De même que son avertissement sur les risques de « fléchissement de la demande dans le reste du monde », mise en garde qui vaut pour l'Union européenne, le Japon mais surtout pour l'Argentine et la Turquie, qui traversent de graves crises financières.

Lors du sommet de Denver en 1997, les Etats-Unis, qui présidaient le G 8, s'étaient montrés réticents à engager une discussion de fond sur la situation fragile de certains pays

asiatiques ; un mois plus tard, la Thaïlande s'effondrait, provoquant une lame de fond dans l'ensemble de l'Asie, en Russie et au Brésil. Le message de M. Greenspan vient rappeler aux Sept qu'il est urgent que le monde développé prenne des mesures pour relancer ses économies alors que des foyers d'instabilité économique et financière resurgissent dans les pays émergents. Dans leur communiqué à l'issue de la réunion, les Sept devraient pourtant s'attacher à ne pas affoler les marchés et affirmer que, « *alors que le ralentisse-*

ment de l'économie mondiale a été plus prononcé que prévu au cours de l'année écoulée, les fondamentaux économiques demeurent sains et devraient fournir une base solide pour une expansion renouvelée ».

C'est à l'issue de cette réunion à caractère économique que, en fin de journée, le Russe Vladimir Poutine se joindra à ses collègues pour lancer, en présence du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, un Fonds global pour la santé pour lutter contre les trois principales maladies transmissibles qui

ravagent les pays du Sud. Le paludisme fait 2 millions de morts par an, la tuberculose, 3 millions, le sida 1 million. L'objectif était de parvenir à recueillir 1 milliard de dollars dans les pays du G 8 et de susciter la mobilisation d'autres donateurs. Cet objectif est d'ores et déjà atteint avec les contributions annoncées : la France a promis 150 millions d'euros, soit 130 millions de dollars, comme l'Allemagne ; les Etats-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne 200 millions de dollars chacun, et le Canada 100 millions de dollars.

LUTTE CONTRE LES PANDÉMIES

Ce Fonds doit être opérationnel à la fin de l'année. Mais les sommes recueillies sont loin d'être suffisantes : selon la revue *Nature*, il faudrait 8 à 10 milliards de dollars par an pour lutter contre le seul sida. Quelque 70 % des malades atteints du virus vivent en Afrique subsaharienne (*lire ci-dessous*). Plus de 95 % des médicaments consommés dans le monde le sont dans des pays où se trouvent 10 % des malades.

La lutte contre les pandémies fait partie de la stratégie globale que les membres du G 8 cherchent à mettre en œuvre pour lutter contre la

pauvreté. Comme la pratique en a été amorcée lors du sommet d'Okinawa, en 2000, ils ont convié vendredi plusieurs chefs d'Etat des pays du Sud à revenu « *intermédiaire* » à se joindre à eux : le Nigérien Olusegun Obasanjo, l'Algérien Abdelaziz Bouteflika, le Sud-Africain Thabo Mbeki, reçu pour promouvoir son « plan pour la renaissance de l'Afrique » qui a fusionné avec le plan Omega du président sénégalais Abdoulaye Wade, invité par la présidence italienne. Trois représentants des pays les moins avancés (PMA) assisteront à cet échange : le président du Mali, Alpha Oumar Konaré, celui du Salvador, Francisco Flores et la première ministre du Bangladesh, Hasina Wajed.

L'idée est d'aller au-delà de la réduction partielle de la dette des pays pauvres, dont 34 pays bénéficient déjà. Mais sur ce terrain comme sur beaucoup d'autres, les chefs d'Etat du G 8 ne satisferont pas les demandes des ONG et de la société civile. Pendant qu'ils seront réunis, les manifestants, dehors, réclameront une annulation pure et simple de la dette du tiers-monde.

Babette Stern

Andrei Babitski invite la Tchétchénie au sommet

LE SCÉNARIO est bouclé, la mise en scène du sommet de Gênes répétitive : pluie de bonnes paroles, nappes de gaz lacrymogènes, invectives, vitrines brisées. L'imprévu, c'est un journaliste russe.

Présent en Tchétchénie pendant toute la première guerre et le début de la seconde, avant d'y être enlevé par le FSB (ex-KGB) puis sauvé de justesse, Andreï Babitski a pu retourner fin juin sur le terrain. « *Je découvre que la bacchanale arbitraire des militaires russes y atteint aujourd'hui un degré inégalé* », écrit-il dans un appel intitulé : « *G 8, le sommet du silence ?* ».

Evoquant la terreur totale, les atrocités contre femmes et adolescents, les camps de torture, il affirme que « *tout cela a pris des dimensions et un caractère que nous ne connaissons que par les descriptions de l'univers concentrationnaire stalinien et nazi* ».

Depuis plus d'un mois, des réfugiés tchétchènes en Ingouchie sont en grève de la faim illimitée, malgré les menaces ouvertes des services spéciaux, « *pour que leurs exigences de cessez-le-feu et de paix négociée soient entendues* », rappelle Andreï Babitski, porte-parole de leur « *dernier appel pour sortir de l'invisible* ».

Son texte a reçu l'appui, en moins de 48 heures, de plus d'une centaine de signataires européens – maires, députés, intellectuels, artistes ou écrivains – de tendances politiques diverses. Avec le journaliste, ils demandent au G 8 de « *condamner publiquement la guerre de M. Poutine* » pour nous « *épargner remords et repentances dans cinq, dix, vingt ans* ».

L'appel d'Andreï Babitski a fait l'effet d'un pavé dans la mare. En témoigne la façon dont des respon-

sables politiques italiens s'en sont emparés, soucieux apparemment d'échapper à l'alternative mortifère des « *mondialistes* » et des « *antimondialistes* » qui s'affrontent chez eux.

C'est le cas de Francesco Rutelli, qui a déclaré, jeudi 19 juillet, que le G 8 « *doit prendre cet appel avec le plus grand sérieux* ». « *L'Europe en particulier, a-t-il dit, doit connaître les faits ; ses citoyens doivent juger, sur la base de ces faits, de la politique à suivre avec le gouvernement russe : nous attendons de Gênes une réponse précise* ».

Attente exprimée aussi par les opposants russes à la guerre en Tchétchénie, ceux dont les chancelleries affirment guetter avec espoir la douloureuse émergence, mais dont l'ambassade de France à Moscou a refusé, jeudi, de rencontrer les représentants, venus remettre un appel au président Chirac à ne pas les oublier lors du sommet de Gênes.

« *Si l'horreur indiffère, qu'on soit revêtu d'habits de gala ou de tuniques blanches, on est spirituellement mort* », résume le philosophe André Glucksmann, un des signataires de l'appel d'Andreï Babitski, avec le prix Nobel Elie Wiesel, le maire de Rome Walter Veltroni, Jean-François Revel, Daniel Bensaïd, Jane Birkin, Ismaïl Kadaré, Elena Bonner, Ariane Mnouchkine, David Cornwell (John Le Carré), Michel Piccoli, Alain Lipietz, Emma Bonino, Alain Finkielkraut, Charlotte Gainsbourg, Alain Touraine, Nikolai Tolstoi, Pascal Bruckner, Jean-Luc Godard, Leonid Plioutch, Véronique Nahoum-Grappe, Pierre Hassner, etc. (au hasard des premières signatures).

Sophie Shihab

Les Tute bianche, un don certain pour la mise en scène

« *GÈNES doit être un saut de parade, un point de non-retour* ». A la veille des rassemblements anti-G 8, « *Ludo* », ancien étudiant français installé en Italie depuis une dizaine d'années, ne compte plus ses heures. A trente-cinq ans, il est devenu l'une des figures des Tute bianche (Combinaisons blanches), mouvement contestataire issu des « *centres sociaux* », ces lieux occupés qui ont fleuri dans la plupart des villes italiennes à la fin des années 1980.

Sur samizdat.net, un site d'information « *antagoniste* », comme on dit en Italie, il prend le pouls des mobilisations, fait état des arrestations préventives, alerte sur le refus opposé à un journaliste de *Liberazione*, quotidien communiste italien, d'être accrédité au G 8. Attac reprend ses dépêches, *L'Humanité* a pris contact avec lui. Tout cela l'amuse. « *Nous avons fait le choix de la médiatisation* », explique-t-il.

Et médiatisation il y a. Pas un jour ne passe sans que la presse italienne ne publie la photo de Luca Casarini, le porte-parole des Tute bianche, issu des « *centres sociaux* » du Nord-Est. Pas un jour sans que de petites délégations de journalistes ne soient conviées à assister aux

séances d'entraînement des Tute bianche, au cours desquelles on se prépare à bloquer le sommet et à pénétrer dans la « *zone rouge* », ce large périmètre d'accès interdit aux manifestants.

CHAMBRES À AIR ET BOUCLIERS

C'est que les Tute bianche ont un vrai don pour la mise en scène. Goût pour la formule, esthétisme certain dans la protestation, cette mouvance s'est fait remarquer depuis quelques années par ses actions « *coup de poing* » et son sens de l'innovation.

A Prague, ses militants ont défilé derrière des « *gomonî* », de vieilles chambres à air de camions reliées entre elles par des cordages qui formaient un gigantesque matelas pneumatique de protection. Fin juin, ils n'ont pas hésité à organiser un défilé anti-G 8 avec des stars du porno italien.

Boucliers en plexiglas et casques sortent dans les grandes occasions. « *La première fois qu'on a mis les casques et qu'on a sorti les boucliers, c'était en 1997, à Trieste, devant un centre de rétention pour immigrés clandestins. On avait dit : là, on rentre, car c'est notre droit de citoyens*

d'aller vérifier certaines choses. Comme on n'est pas chrétiens, on ne tend pas l'autre joue. Contre la violence policière, on se protège », raconte Ludo.

Pour autant, les Combinaisons blanches ne font pas l'unanimité dans la mouvance « *antagoniste* » italienne. Les « *centres sociaux* » les plus radicaux – ceux de Turin, de Naples, de Rome et de la Toscane – critiquent leur « *opportunisme* » (ils dénoncent notamment leur participation aux élections municipales à Venise, où ils ont présenté deux candidats, l'un sous l'étiquette Verts, l'autre sous l'étiquette Rifondazione comunista) et leur « *hégémonisme* ».

A l'occasion des préparatifs de Gênes, ont ressurgi les débats qui avaient vu se scinder en deux cette mouvance. Alors que les « *centres sociaux* » étaient devenus le fer de lance de la protestation contre la spéculation immobilière dans les villes italiennes, la bataille contre la fermeture du plus célèbre d'entre eux, celui de Leoncavallo à Milan, s'était achevée en 1988 à la fois sur une victoire et sur une scission.

« *Casser la cage, sortir du ghetto* » : derrière ce mot d'ordre, une partie des « *centres* » – à Padoue, à Venise, en Lombardie, à Gênes – signataires de la Charte de Milan ont constaté « *la défaite historique du mouvement révolutionnaire italien des années 1970* » et ont décidé de tourner la page.

DEUX COMPOSANTES

Cette composante, dont sont issus les Tute bianche, a pris ses distances avec une logique de contre-société et s'est efforcée d'obtenir une reconnaissance politique et la légalisation des « *centres* » squatés, quitte à négocier avec les autorités. A l'inverse, d'autres « *centres* », réunis sous la bannière d'Autonomie radicale, rejettent cette évolution.

Malgré leurs divergences, ces deux composantes, capables de rassembler plusieurs dizaines de milliers de personnes, sont présentes à Gênes. Et pas question de parler d'antimondialisation : « *Nous n'aimons pas ce terme. Nous, nous sommes pour la globalisation des droits et le partage des richesses* », souligne Ludo. Leur objectif est commun : empêcher que le G 8 se tienne. « *Ces gens-là nous disent qu'ils ont une légitimité démocratique, mais ils n'ont pas été élus pour gouverner le monde* », indique-t-il, en ajoutant : « *Nous avons dit que nous franchirions la zone rouge. Nous la franchirons.* »

Paul Benkimoun

Caroline Monnot

Les réponses discordantes de l'Afrique du Sud et du Botswana face au sida

L'OR ET LE DIAMANT. C'est en exploitant respectivement l'un et l'autre que l'Afrique du Sud et le Botswana ont bâti leur prospérité économique. C'est parmi la population travaillant dans les mines que l'Afrique du Sud connaît les taux les plus importants d'infection par le virus du sida. Dans une Afrique du Sud où environ 20 % de la population âgée de moins de 50 ans est porteuse du VIH et où vivent 4,6 millions de séropositifs, la firme AngloGold, filiale du géant Anglo American, estime qu'un tiers de ses 44 000 mineurs sont infectés.

Chez son voisin, le dépistage volontaire auquel ont participé, en mai 1999, 75 % des employés de la Debswana Diamond Company, firme paraétatique qui a le monopole de l'extraction du diamant au Botswana, montrait un taux de contamination de 28,8 %, ce qui correspondait à l'époque au chiffre de la population générale. Depuis, les estimations ont été revues à la hausse, et le Botswana (1,6 million d'habitants) compte à présent le taux de personnes âgées de 15 à 49 ans infectées par le VIH le plus élevé du monde : 35,8 %.

Parachevant le système de travail migrant, apparu à la fin du XIX^e siècle, où les mineurs vivaient en

foyers, séparés pendant des mois par plusieurs centaines de kilomètres de leurs familles et recourant à des prostituées, l'apartheid a aussi laissé cet héritage à l'Afrique du Sud démocratique. Un travailleur migrant y a 2,5 fois plus de risques d'être séropositif pour le VIH qu'un travailleur non migrant, selon une étude récente du docteur Mark Lurie, du Conseil de la recherche médicale d'Afrique du Sud. La solitude, la consommation d'alcool et le manque d'information sur les modes de transmission du sida concourent à des rapports sexuels non protégés et à des contaminations massives.

Au Botswana, les mineurs connaissent d'autres conditions de vie, mais le diamant est si décisif que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée provoquée par le sida fragilise ce secteur. En 1999, 59,1 % des décès et 75 % des départs à la retraite pour raisons de santé parmi les employés de Debswana étaient liés au sida.

L'impact économique et social de l'infection par le VIH est majeur en Afrique australe, la région du monde la plus touchée par la pandémie de sida. Les projections pour l'Afrique du Sud, présentées en décembre 2000 par le Programme

commun des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida), prévoient que l'épidémie entraînera « *d'ici à 2010 une baisse de 17 % du produit intérieur brut (PIB) par rapport à ce qu'il aurait été sans le sida* ».

Au Botswana, pays ayant le PIB par habitant le plus élevé d'Afrique, Onusida prévoit que le budget gouvernemental sera « *amputé de 20 % à cause du sida au cours des dix pro-*

Selon l'ONU, le budget du Botswana sera « amputé de 20 % à cause du sida dans les dix prochaines années »

chaines années, les progrès du développement détruits peu à peu, et une réduction d'environ 13 % dans les revenus des ménages ».

Dans ces deux pays, les réponses gouvernementales apparaissent presque aux antipodes l'une de l'autre. Le président sud-africain Thabo Mbeki avait soulevé une controverse aux résonances internationales au cours de l'année 2000 en

émittant des doutes sur la cause du sida. Il avait repris à son compte des théories, largement battues en brèche par les scientifiques du monde entier, selon lesquelles le VIH ne serait pas à l'origine de la maladie. Des prises de position que beaucoup ont interprétées comme des tentatives de justifier – sans le dire – le fait que le gouvernement sud-africain ne faisait rien pour tenter de fournir aux malades les médicaments antirétroviraux. Festus Mogae, président du Botswana, s'est, au contraire, personnellement impliqué dans la lutte contre le sida, et s'est engagé à fournir ces médicaments anti-VIH aux personnes qui en ont besoin d'ici à la fin de l'année 2001.

En revanche, de part et d'autre de la frontière, le pragmatisme est la marque commune des grandes entreprises minières, AngloGold et Debswana. Robert Godsell, président-directeur général d'AngloGold, a annoncé que sa firme allait lancer un essai clinique avec des antirétroviraux pour plusieurs centaines de mineurs ainsi que leurs épouses. Pour autant, il se refuse à reconnaître le facteur de risque professionnel que constitue le travail migrant, car la loi sud-africaine oblige l'employeur à indemniser le

Louis Michel, ministre belge des affaires étrangères « Écoutons la société civile et laissons le politique décider »

Le ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, qui préside le conseil des ministres européens jusqu'au 31 décembre, estime, dans un entretien au Monde, que

« L'Europe n'est pas la seule à souffrir de cette crise du politique qui touche, individuellement, tous les gouvernements européens ».



LOUIS MICHEL

« Comment analysez-vous le phénomène du "déficit démocratique" ?

— J'observe que les citoyens européens choisissent spontanément des porte-parole de mouvements qui, institutionnellement, ne représentent qu'eux-mêmes, mais qui ont en commun de porter en bandoulière la solidarité, la générosité et l'humain, parce que le "politique" n'est plus porteur de telles valeurs. L'Europe n'est d'ailleurs pas la seule à souffrir de cette crise du politique, qui touche, individuellement, tous les gouvernements européens. Je crois qu'il faut recréer un espace de débat authentique. Les citoyens ont le sentiment que le consensus, c'est-à-dire l'arrangement en catimini, vient avant le débat contradictoire, et que, dès lors, on les a privés de ce qui est le propre de la démocratie et de la liberté : la possibilité de prendre parti.

— C'est ce qui s'est passé pour l'élargissement ?

— Oui, on aurait dû débattre publiquement du principe de l'élargissement. On aurait ainsi appris aux gens que l'élargissement, c'est notamment consacrer les choix politiques de la solidarité, de la paix, de la stabilité politique, de la démocratie et des droits de l'homme, et que c'est aussi créer un marché tellement grand que l'organisation de ce marché est un véritable levier qui peut contraindre les autres marchés à domestiquer, avec nous, la mondialisation. Etant donné que nous n'avons pas fait preuve de pédagogie, l'élargissement est apparu comme une décision arbitraire. De plus, une partie de l'opinion a compris que certains gouvernements étaient favorables à l'élargissement pour mieux freiner l'approfondissement de l'intégration européenne. Or aujourd'hui, à ce défaut d'écoute de la société, on ajoute ce que j'appellerai des "signes extérieurs de mépris" ou d'élitisme. En clair : la technocratie européenne qui étale ses privilèges, comme ces fonctionnaires européens qui ne paient pas d'impôts... Mais la presse a aussi sa responsabilité, parce qu'elle a toujours tendance à mettre l'accent sur ce qui ne va pas...

— Vieux débat...

— Oui, mais elle a aussi un devoir d'impertinence et d'équité. Un exemple : aujourd'hui, les médias se gardent de critiquer les organisations non gouvernementales : or c'est un phénomène totalement irresponsable, qui manque complètement de transparence et de représentativité, c'est un "corpus" qui ne représente souvent que lui-même, qui a la prétention d'avoir le monopole de la bonne conscience, qui ne doit de comptes à personne, bref, des gens intouchables. Je respecte les ONG, mais je n'entends jamais un journaliste poser de questions à leur sujet : comment contrôle-t-on leurs finances ? A quoi sert l'argent ? Pourquoi, quand vous êtes à Pristina (Kosovo), vous trébuchez littérale-

ment sur les Toyota 4 x 4, qui coûtent très cher, avec au volant des espèces de boy-scouts attardés qui jouent à l'homme sérieux mais n'aident pas vraiment ? Pourquoi cette loi du silence ? Parce que c'est la "société civile", réputée parfaite, qui a le monopole de la bonne conscience, qui ne profite pas, qui n'est pas malhonnête ? Or il est évident qu'elle fait tout cela. Au nom d'une sorte de terrorisme moral, on a en fait pris le "politique" en otage. On a laissé croire à l'opinion que tout ce que ces gens-là font, c'est bien, alors que ce que font les hommes politiques est mal.

« Je respecte les ONG (...), mais elles n'ont pas le monopole de la bonne conscience et manquent complètement de transparence et de représentativité »

— Vous accordez cependant une forte légitimité à la société civile dans le débat sur l'Europe...

— Consulter, écouter, se concerter, ce n'est pas décider. La décision, c'est de l'ordre du "politique", qui est investi, représentatif et élu. Je ne reconnais pas à la société civile le droit de prendre des décisions. Seulement celui de participer à l'information avant la décision. Celle-ci doit dire ce qu'elle souhaite, exprimer ses rêves, mais pas décider. Sinon vous remettez tout en cause. Ce débat européen doit être comme un système de "percolation" : vous avez une grande enceinte où toutes les idées, les avis, les critiques, les propositions sont les bienvenus. Le résultat de ce forum aboutira à une "convention" qui peut élaborer des options. La convention est elle-même constituée du Parlement européen, des Parlements nationaux, de la Commission européenne et du Conseil des ministres.

— La forte tradition européenne de la Belgique est à vocation fédérale. Comptez-vous pousser vos partenaires dans cette direction ?

— Je refuse de me laisser entraî-

ner dans la liturgie sémantique. La construction européenne a un nom : c'est l'Union européenne. Je ne suis pas sûr qu'il faille chercher des terminologies neuves. Ce qui m'importe, ce sont les objectifs. De quels objectifs a-t-on besoin pour rendre les citoyens européens plus sûrs de leur avenir, pour leur donner plus de prospérité, plus de droits, plus de bonheur ? Savoir s'il s'agit d'une "fédération d'Etats-nations", d'une "fédération" ou d'une "confédération", c'est se perdre en débats inutiles et futiles. Si nous continuons dans cette voie, les gens vont finir par croire que nous sommes devenus fous. Parce que l'opinion publique n'est pas concernée par ce débat : elle s'en "tamponne" de savoir quel nom cela prendra ! Personnellement, je suis fédéraliste européen, mais je ne vois pas pourquoi il faudrait parler de "fédération d'Etats-nations", une formule d'ailleurs parfaitement contradictoire, et intellectuellement cynique.

— A Göteborg, lors du dernier sommet européen qui se tenait en Suède après le "non" des Irlandais au traité de Nice, tout ce que les quinze ont trouvé à dire, c'est de prononcer une sorte de diktat sur le mode : "l'élargissement est irréversible"...

— C'est vrai. On n'a pas rappelé aux Irlandais ce que leur avait valu, en espèces sonnantes et trébuchantes et en bien-être, l'apport de l'Europe. Peut-être aurait-il fallu leur dire que voter contre la ratification, c'était peut-être un acte d'ingratitude ! Un peuple, c'est comme un être humain : il faut parfois lui rappeler certaines vérités. Ensuite, il y a quand même dans cette affaire un problème démocratique : est-ce qu'un pays qui ne ratifie pas a le droit de bloquer l'avance de tous les autres ? Il faut réfléchir pour se protéger contre cela.

— Faute d'avoir une véritable politique étrangère, l'Europe a des "actions communes". Avez-vous une méthode pour dépasser ce blocage ?

— Je ne suis que partiellement d'accord. Outre que nous avons largement le potentiel nécessaire pour avoir une politique extérieure commune, celle-ci commence à s'affirmer : on le voit avec la place de plus en plus grande que prend Javier Solana [M. PESC, haut-représentant de l'Union pour la politique étrangère et de sécurité commune] — et que, j'espère, on lui laissera accroître — qui projette l'affirmation d'une politique extérieure de l'Europe, même si c'est encore parfois de façon virtuelle. Il y a deux ans, je n'aurais pas parié un kopeck sur la capacité de l'Union européenne (UE) à parler d'une seule voix au Proche-Orient, dans les Balkans, et peut-être demain en Afrique, en Amérique latine et en Asie. »

Propos recueillis par
Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/ue

Le gouvernement belge, l'Évangile et la fête nationale

BRUXELLES

de notre correspondant

La fête nationale, son défilé militaire, son feu d'artifice et son *Te Deum* : la tradition du 21 juillet ne sera pas modifiée cette année, en Belgique, au grand désappointement de ceux qui comptaient sur le gouvernement arc-en-ciel pour déléster le pays d'une pesante tradition, mélange de royalisme, de patriotisme désuet et d'un catholicisme qui n'est plus triomphant. Membre d'une coalition qui, pour la première fois depuis quarante ans, n'inclut pas les partis chrétiens, Antoine Duquesne, ministre de l'intérieur, comptait bien moderniser l'événement, tout comme la fête de la dynastie, qui se déroule le 15 novembre. Le ministre n'était pas le seul à trouver étrange que, dans un pays où, en théorie, l'Église catholique est séparée de l'État, l'intérieur soit notamment chargé des invitations officielles aux prières de reconnaissance à Dieu. D'autant que les règles de préséance retenues pour les manifestations officielles placent toujours en tête des invités le cardinal Danneels, primat de l'Église.

C'est bien sûr sur cette question, très sensible en Belgique, qu'a buté le gouvernement de M. Verhofstadt. Où reléguer Mgr Danneels et, partant, les représentants des autres cultes, voire de la laïcité ? Après un an, la coalition n'a pas trouvé la solution qui permettrait pourtant à la Belgique fédérale de donner

d'elle-même et des citoyens qui la composent une image un peu plus conforme à la réalité. Le 21 juillet 2001, jour de la Maison royale et des armées, ressemblera donc à tous les autres. La fête de la dynastie, qui célébrera, en novembre, le 170^e anniversaire de la monarchie, ne devrait pas, elle non plus, être bouleversée. La liste actuelle des préséances s'inspire encore d'un décret napoléonien qui considérait le chef de l'Église comme un « prince » de celle-ci, au titre de sa présence au sein du Sacré Collège et de sa qualité de « papabile ».

Coincé entre les partisans de la laïcité et ceux qui l'invitent à ne pas négliger la sainte tradition, le gouvernement ne trouvera pas rapidement la solution à son casse-tête. Pour preuve, c'est désormais le chef de cabinet de M. Verhofstadt lui-même qui s'intéresse à l'affaire. Peut-être suivra-t-il la recommandation d'Herman De Croo, président de la Chambre, qui propose d'organiser les célébrations civiles au Parlement, les manifestations religieuses étant, pour ne heurter personne, maintenues mais rendues plus discrètes ? Et les préséances, alors ? M. De Croo, fin renard, s'en tire par une jolie pirouette : « Cela ne m'intéresse pas. Selon l'Évangile, les premiers seront les derniers, et les derniers les premiers », lance le président...

Jean-Pierre Stroobants

Les Albanais de Macédoine suspendent les négociations avec le gouvernement

« On s'achemine vers la guerre », estime le porte-parole de la guérilla, alors que les autorités de Skopje dénoncent le soutien qu'apporteraient, selon elles, les pays occidentaux aux rebelles

« NOUS ne reviendrons pas aux discussions tant que la partie macédonienne n'aura pas fait un pas. C'est à elle de jouer maintenant », a déclaré, jeudi 19 juillet, Denush Bajrani, un député du Parti démocratique albanais (DPA), annonçant ainsi la suspension des négociations entamées avec le gouvernement de Skopje sur le règlement de la crise.

Les dirigeants du DPA et du Parti pour la démocratie et la prospérité (PDP), tous deux membres de la coalition gouvernementale, n'ont pas participé, jeudi, à une nouvelle réunion des chefs des principaux mouvements politiques représentés au Parlement, organisée par le président macédonien, Boris Trajkovski.

Les émissaires américain et de l'Union européenne à Skopje, James Pardew et François Léotard, étaient en revanche présents à cette réunion qui s'est terminée en fin d'après-midi. Ils en sont sortis « la mine grave », selon des témoins.

TROIS EXPLOSIONS

L'impasse dans laquelle se trouvaient, déjà mercredi soir, les discussions entre partis macédoniens et albanais a incité le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, et le haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure, Javier Solana, à reporter une visite qu'ils devaient effectuer jeudi et vendredi à Skopje.

Les deux diplomates étaient supposés donner une « impulsion décisive » aux pourparlers entamés le 9 juillet. « J'espère qu'ils (les dirigeants albanais) vont poursuivre le dialogue, ils ont des responsabilités en tant que politiciens et envers leurs électeurs. Ils ont des obligations envers la communauté internationale », a pour sa part déclaré le président Trajkovski.

Les autorités macédoniennes avaient vivement critiqué, mercredi soir, les dernières propositions d'un règlement politique de la crise, formulées par MM. Pardew et Léotard, et tenu des propos extrêmement durs à l'encontre des Occidentaux. Le premier ministre macédonien, Ljubco Georgievski, a en particulier accusé les émissai-

res occidentaux à Skopje de soutenir les rebelles albanais. « Il est question d'un scénario pour fracturer la Macédoine », a-t-il tempêté. « Il est évident que les organisations terroristes (albanaises) sont soutenues logistiquement par des pays occidentaux », a insisté le premier ministre, se référant à l'Armée de libération nationale (UCK), la guérilla albanaise qui affronte depuis février les forces gouvernementales. MM. Pardew et Léotard ont été ouvertement accusés par la partie macédonienne d'avoir pris à leur compte les revendications maximalistes des Albanais de Macédoine.

Dans ce contexte de blocage politique, la capitale macédonienne a été le théâtre, mercredi soir et jeudi matin, de trois explosions criminelles, au cours desquelles une femme a été blessée.

Ces actions n'avaient pas été revendiquées en fin de journée et n'avaient pas été attribuées à qui que ce soit par les autorités. De son côté, le ministère de la Défense a fait état, jeudi, de regroupements et de nouveaux mouvements de rebelles albanais dans le nord et l'ouest de la Macédoine, notamment dans le secteur de Rasce, à une dizaine de kilomètres seulement du centre de Skopje.

Jacques Chirac « encourage » Boris Trajkovski

Le président français Jacques Chirac a « encouragé » son homologue macédonien Boris Trajkovski « à tout faire pour assurer l'unité et l'intégrité territoriale de la Macédoine qui sont les véritables enjeux pour son pays », au cours d'un entretien téléphonique jeudi 19 juillet, a annoncé le porte-parole de l'Élysée, Catherine Colonna. Cet entretien de près d'une demi-heure a eu lieu à l'initiative du président macédonien. Ce dernier souhaitait faire le point avec le président Chirac, avant le sommet du G 8 à Gênes, de la situation dans son pays et des négociations menées en Macédoine sur la base des propositions des émissaires européen et américain, François Léotard et James Pardew, a indiqué le porte-parole.

Le président français a renouvelé son soutien à François Léotard, représentant de l'Union européenne, en ajoutant que la Macédoine avait « une vocation européenne si elle savait surmonter ses difficultés ». — (AFP.)

Ces critiques ont suscité une vive réaction de la part de MM. Solana et Robertson. Dans un communiqué conjoint diffusé jeudi, les deux dirigeants ont qualifié d'« indignes » les propos du chef du gouvernement. « La déclaration hier de M. Georgievski en réaction aux propositions des envoyés de l'UE et des États-Unis à Skopje est une réponse indigne aux efforts internationaux pour aider à la recherche d'une solution pacifique », déclare le communiqué.

Skopje, une fois encore, a catégoriquement rejeté les deux principales revendications des Albanais, qui constituent entre un quart et un tiers des deux millions d'habitants de la Macédoine, à savoir l'introduction de l'albanais comme seconde langue officielle et la création d'une police locale indépendante du ministère de l'intérieur.

La situation sur le terrain reste ponctuée de fréquents incidents armés entre forces gouvernementales et rebelles albanais, malgré un cessez-le-feu en vigueur depuis le 5 juillet. Mercredi soir, trois Macédoniens ont été enlevés par la guérilla albanaise près de Tetovo (ouest).

Le porte-parole de la guérilla albanaise de Macédoine, l'UCK, a estimé, jeudi soir, qu'en l'absence d'un accord politique entre partis politiques macédoniens et albanais, la perspective d'un nouveau conflit entre l'UCK et l'armée macédonienne se rapprochait. « On s'achemine vers l'option de la guerre (...) Nous n'accepterons pas que les droits des Albanais ne soient pas reconnus », a déclaré le capitaine Shpati, joint par téléphone. — (AFP.)

► www.lemonde.fr/macedoine

Grande-Bretagne : la chute du flamboyant Lord Archer, ex-numéro deux des tories, qui avait menti à la justice

LONDRES

de notre correspondant

Le pouvoir, l'argent, les femmes. A soixante et un ans, Jeffrey Archer a tout eu, tout reçu, tout conquis. Et finalement tout mis en péril pour satisfaire une sexualité mal contrôlée et n'avoir pas su surmonter les faiblesses d'une probité douteuse. Jeudi soir 19 juillet, au terme d'un spectaculaire procès qui ébranle l'establishment britannique depuis six longues semaines, l'ancien numéro deux du Parti conservateur, le romancier multimilliardaire, le phare flamboyant de la jet-set londonienne qui séduisait les puissants, fréquentait les têtes couronnées et partageait l'intimité des stars a été conduit en prison.

Son crime ? Jeffrey Archer s'est moqué de la justice. Il le paiera de quatre ans de prison ferme, dont deux au minimum à purger en cellule. Non seulement il s'est parjuré devant les magistrats, mais il a aussi soudoyé des « amis » pour leur mentir. Puis ces « amis », discrètement encouragés par les gros chéqués des tabloïds, se sont déjugués.

Le sort de ce surdoué du rebond passionne le royaume. Il y a du Bernard Tapie dans ce fabuleux destin anglais. Un homme part de rien ou presque et, par la seule force d'une ambition dévorante, servie par un incroyable bagout et une inépuisable énergie, il parvient à se hisser jusqu'à l'épicentre du pouvoir. Jeffrey Archer n'a jamais été ministre, et les conservateurs — bien embarrasés du débâcle qui accompagne l'effondrement de leur ex-enfant chéri et généreux donateur — cherchent à oublier leur quasi-

unanimité d'il y a tout juste deux ans, lorsqu'ils avaient choisi le « mythomane magnifique » pour porter leurs couleurs dans la course à la mairie de Londres.

Adoubé par Margaret Thatcher, qui adorait son côté gouailleux, bombardé baron et pair à vie du royaume par son successeur John Major en 1992, « Lord Archer of Weston-super-Mare of Mark in the County of Somerset » — titre qu'il conserve en prison — n'avait pas son pareil pour rameuter les militants et gagner les faveurs du peuple. « Cet homme vit plus intensément que nous tous », commente l'un de ses proches. « Nous ne sommes que des humains, et Jeffrey est sans doute plus humain que beaucoup d'entre nous », disait naguère son épouse, la fidèle, la loyale, la belle et tolérante Lady Mary Archer.

PROCÈS RETENTISSANT

La chute de la maison Archer commence en 1986 lorsqu'un tabloïd local, *The Daily Star*, annonce que le vice-président des « tories » s'est offert les services d'une prostituée pour 50 livres. « Mensonge ! », s'écrie l'intéressé, qui traîne la feuille en justice et remporte un retentissant procès qui lui rapporte quelque 5 millions de francs de dommages et intérêts.

Au procès, Mary, la tendre épouse de vingt années, a séduit le juge, évoqué une vie de couple presque parfaite. Un ami a témoigné que ce soir-là Jeffrey dinait avec lui. Le secrétaire du député a fourni l'agenda personnel du « patron » : tout concorde. Mais, quatorze ans après, la justice découvre qu'elle s'est fait

berner. L'ami a été payé pour mentir, la secrétaire avoue avoir fait un faux. *The Daily Star* réclame son dû : 5 millions, plus les intérêts et des dommages, soit environ 23 millions de francs. Pas de panique : « l'homme caoutchouc » prépare déjà son rebond. Jeffrey Archer « est en train d'écrire son prochain roman », a annoncé son éditeur.

Patrice Claude

Mieux que des soldes ou des remises
LES MEILLEURS PRIX
MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF
DETAILLANT - GROSSISTE
VENTE AUX PARTICULIERS
TOUTES LES GRANDES MARQUES

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC...
Cuir - Tissus - Alcantara
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/7

Le meurtre de trois Palestiniens près d'Hébron creuse le fossé entre Israël et l'Autorité

Le sommet du G 8 doit se prononcer sur un « mécanisme de surveillance »

Des tireurs israéliens ont tué, jeudi soir 19 juillet, trois Palestiniens, dont un nourrisson de trois mois, qui circulaient en voiture sur une route

menant à Hébron, en Cisjordanie, perpétrant le cycle infernal de l'escalade militaire. Sur le plan diplomatique, les ministres des affaires étrangè-

res des pays du G 8 jugent utile de créer un mécanisme de surveillance tiers une fois instaurée une accalmie entre Israël et les Palestiniens.

L'AUTORITÉ palestinienne a tenu le gouvernement israélien pour « entièrement responsable » de « l'escalade dangereuse » qui s'est traduite, jeudi soir 19 juillet, par « l'assassinat de Palestiniens près d'Hébron par des colons extrémistes ». Il s'agit de sept membres d'une famille palestinienne qui revenaient d'un mariage et dont trois – y compris un nourrisson – ont été tués, les quatre autres étant blessés. Le chef de la police israélienne en Cisjordanie, Shahar Ayalon, a déclaré que des tireurs dans une voiture blanche stationnée sur le bas-côté d'une route proche d'Hébron ont ouvert le feu sur le véhicule à bord duquel se trouvaient les Palestiniens, avant de faire demi-tour. A la question de savoir si les tireurs étaient juifs, Shahar Ayalon a répondu : « C'est ce que nous pensons. » D'après Radio Israël, une organisation se faisant appeler « le Comité pour la sécurité sur les routes » a revendiqué les tirs. Les forces de sécurité israéliennes soupçonnent un groupe de militants juifs d'être responsable de deux attaques contre des Palestiniens en Cisjordanie en juin.

Le bureau du premier ministre israélien, Ariel Sharon, a publié un

communiqué dans lequel il dit regretter la perte de vies innocentes et condamne « toutes les formes de terreur et de violence, quel que soit leur auteur ». Pour le président israélien, Moshe Katzav, « personne ne devrait faire justice soi-même ».

Le Conseil des colonies de Cisjordanie et de Gaza a « condamné fermement cet acte criminel (...) s'il s'avère que c'est bien un Israélien » qui l'a commis. Hannah Fitoussi, membre du conseil municipal de la colonie de Kyriat Arba, dans des déclarations à notre correspondante Catherine Dupeyron, a estimé que c'était « une grande catastrophe, une grande erreur. Nous sommes opposés aux représailles effectuées par des civils. C'est un groupe qui a pris une initiative qui va à l'encontre de la loi », a-t-elle ajouté.

L'Autorité palestinienne a mis en cause « la milice armée des colons membres du mouvement raciste Kach, qui commet ses crimes sous la protection de l'armée israélienne ». Elle a demandé au sommet des huit pays les plus industrialisés (le G 8), dont les travaux s'ouvraient vendredi à Gênes, de « prendre la décision urgente et cruciale d'envoyer des observateurs internationaux dans les territoires palestiniens

pour protéger » la population. Quelques heures plus tôt, les ministres des affaires étrangères des pays membres du G 8 avaient adopté, pour la première fois, une position unitaire sur la présence d'observateurs sur le terrain.

« ÉVITER UNE DÉGRADATION »

« A la lumière des développements alarmants au Proche-Orient, nous réaffirmons que le rapport Mitchell [recommandant un certain nombre de mesures pour rétablir le calme] dans son intégralité est la seule façon de sortir de l'impasse, d'arrêter l'escalade et de reprendre le processus politique », ont-ils estimé dans un document qui doit être soumis au sommet. « Nous croyons que dans ces circonstances un mécanisme de surveillance par une tierce partie, acceptée par les deux parties, servira leurs intérêts pour une mise en œuvre du plan Mitchell », ont précisé les ministres.

M. Sharon a aussitôt répété qu'il refusait l'envoi d'observateurs. « Il s'agit d'une recommandation, et il est important qu'aucune décision n'ait été prise pour contraindre l'Etat d'Israël à accepter une initiative qu'il rejette », a déclaré M. Sharon. « Le déploiement d'observateurs internationaux (...)

donnerait aux Palestiniens le sentiment qu'ils disposent d'un bouclier derrière lequel ils pourraient continuer à se livrer à la violence et au terrorisme », a renchéri le ministre de la défense, Benjamin Ben Eliezer. En revanche, le chef du parti d'opposition de gauche Meretz, Yossi Sarid, a estimé que le déploiement d'observateurs « est le seul moyen d'éviter une dégradation qui risque d'aboutir à une confrontation générale ». Yossi Beilin, « colombe » du Parti travailliste et ancien ministre de la justice, a estimé que c'est « le meilleur moyen de parvenir à une relance des négociations ».

L'Autorité palestinienne a accueilli favorablement la recommandation des ministres du G 8. « Envoyer une force d'observation dans les territoires palestiniens est le meilleur moyen pour sauver le processus de paix », a déclaré un conseiller du président Yasser Arafat, Nabil Abou Roudeina. « C'est une démarche extrêmement positive, mais il ne faut pas la lier à une accalmie ou à l'approbation d'Israël, car cela empêchera son application », a déclaré le délégué permanent palestinien auprès de la Ligue arabe, Mohammed Sobeih. – (AFP, Reuters.)

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, jeudi, en Kabylie

ALGER. Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, jeudi 19 juillet, à Bouira, en Petite Kabylie, pour réclamer l'application de réformes politiques et sociales en Algérie ainsi que la reconnaissance des droits de la communauté kabyle. Bouira ressemblait à une ville morte, les commerçants ayant tous tiré les rideaux métalliques par peur de débordements, mais la marche, encadrée par un solide service d'ordre, s'est déroulée sans incidents.

Par ailleurs, sept personnes ont été assassinées dans la nuit de mercredi à jeudi à Boumedfaa, dans la région d'Ain Defla (160 kilomètres au sud-ouest d'Alger), selon les services algériens de sécurité. Dans cette région opèrent des éléments du Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zouabri, opposé à la politique de réconciliation nationale du président Abdelaziz Bouteflika. Le regain de violence de ces derniers jours a fait plus de soixante-dix morts en Algérie depuis le début de juillet. – (AFP, Reuters.)

Affaire Ben Barka : le témoin-surprise a fait faux bond au juge parisien

PARIS. Un ancien agent secret marocain qui devait témoigner, jeudi 19 juillet, auprès d'un juge de Paris dans l'affaire de la disparition de Mehdi Ben Barka le 29 octobre 1965 ne s'est pas rendu à la convocation, a-t-on appris de source judiciaire. Ahmed Boukhari n'a fourni aucune explication au magistrat, Jean-Baptiste Parlos. Selon le fils d'Ahmed Boukhari, les autorités de Rabat ne lui auraient pas délivré de passeport. En juin, le témoin avait livré à la presse marocaine et française un récit à sensations de la disparition de Ben Barka. Celui-ci aurait été, selon lui, torturé à mort par des responsables des services marocains, après avoir été enlevé à Paris par des truands français. La justice française n'a jamais véritablement éclairci le dossier de la disparition de celui qui était alors le principal opposant au roi Hassan II. — (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE** : le président indonésien Abdurrahman Wahid a renoncé, vendredi 20 juillet, à instaurer l'état d'urgence, qui devait lui éviter la destitution par le Parlement, et se contentera d'un avertissement, a indiqué dans la matinée le ministre de la sécurité, Agum Gumelar. L'Assemblée consultative du peuple, la plus haute instance législative, doit se réunir normalement à partir du 1^{er} août pour examiner le bilan du président Wahid et prononcer, selon toute probabilité, la destitution du chef de l'Etat, accusé d'incompétence et d'implication dans deux affaires de corruption. — (AFP.)

■ **RUSSIE** : la Chine et la Russie ont signé, à une date non révélée par la presse russe qui publie l'information, un contrat par lequel Moscou s'est engagé à livrer trente-huit avions de combat Sukhoï SU-30 MK pour un montant de 2 milliards de dollars (près de 2,35 milliards d'euros). En 1999, la Chine avait déjà commandé quarante SU-30 (la version MK est plus moderne), dont, à ce jour, une dizaine lui ont été fournis par Moscou. – (AFP.)

■ **Neuf soldats russes ont été tués et cinq autres blessés**, jeudi 19 juillet, en Tchétchénie, dans la chute d'un hélicoptère militaire, a rapporté, vendredi, l'agence russe Interfax. La cause de l'accident n'a pas encore été déterminée, mais l'entourage du président indépendantiste Aslan Maskhadov soutient que ce sont les combattants tchétchènes qui ont abattu l'appareil. – (AFP.)

■ **CHINE/ÉTATS-UNIS** : Pékin a déclaré, vendredi 20 juillet, qu'il « s'opposait résolument » au vote de la Chambre des représentants américaine qui avait rejeté, mercredi, sa demande de dédommagement après l'atterrissage d'urgence sur son sol d'un avion-espion américain EP-3 en avril. Pour la Chine, il s'agit d'une tentative « destinée à gêner l'amélioration des relations sino-américaines ». – (AFP.)

■ **CHINE** : le bilan de l'explosion d'un entrepôt clandestin d'explosifs qui a dévasté, dimanche 15 juillet, une partie du village de Mafang dans la province du Shaanxi, au nord du pays, s'est alourdi à soixante-neuf morts et quatre-vingt-cinq blessés, a annoncé, jeudi, l'agence officielle Chine nouvelle, qui faisait jusqu'alors état de quarante-sept morts. – (AFP.)

■ **NICARAGUA/HONDURAS** : plus de 600 000 personnes installées dans des régions agricoles des deux pays sont victimes de la sécheresse qui touche ces régions d'Amérique centrale depuis mai, selon un rapport du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. – (AFP.)

■ **TUNISIE** : l'Association des magistrats tunisiens a publié, jeudi 19 juillet, un communiqué de soutien au juge Mokhtar Yahyaoui, qui a dénoncé les pressions politiques sur le pouvoir judiciaire en Tunisie. Le juge « rebelle » a été violemment pris à partie, mardi, par le secrétaire général du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, parti au pouvoir), Ali Chaouch, au cours d'une émission télévisée.

Deux morts dans une manifestation au Sri Lanka

NEW DELHI. Deux personnes ont été tuées et plus de soixante-dix blessés lors d'une violente manifestation antigouvernementale à Colombo, jeudi 19 juillet. La police, qui tentait d'empêcher des milliers de manifestants venus à l'appel de l'opposition de manifester contre la suspension du Parlement décrétée par la présidente M^{me} Chandrika Kumaratunga, a tiré des gaz lacrymogènes avant d'ouvrir le feu. Selon le leader de l'opposition, cette manifestation marque le début de la campagne de son Parti national unifié (UNP) pour renverser la présidente.

Pour éviter une motion de censure au Parlement le mois prochain, M^{me} Kumaratunga a suspendu celui-ci jusqu'au 7 septembre et appelé à un référendum le 21 août sur la nécessité ou non d'une nouvelle Constitution. – (Corresp.)

Confronté à la guérilla maoïste, le premier ministre du Népal démissionne

NEW DELHI
de notre correspondante
en Asie du Sud

Accusé de corruption, d'incompétence face à la guérilla maoïste et de faiblesse dans la gestion de l'après-massacre de la famille royale, le premier ministre du Népal, Girija Prasad Koirala, a démissionné, jeudi 19 juillet, après dix-sept mois de mandat. Contesté depuis longtemps au sein même de son propre parti, le Congrès, M. Koirala a jeté l'éponge après qu'environ la moitié des parlementaires de son parti lui ait donné un jour pour partir ou faire face à un vote de défiance. Agé de soixante-seize ans, M. Koirala a été chef du gouvernement à quatre reprises depuis le retour de la démocratie parlementaire au Népal en 1990.

Sa démission a été acceptée par le nouveau roi Gyanendra, qui pourrait nommer son successeur lundi.

Le massacre de la famille royale, le 1^{er} juin, par l'ex-prince héritier Dipendra, et l'accentuation des actions de la guérilla maoïste avaient considérablement fragilisé la position de M. Koirala, devenu le bouc émissaire idéal. Le chef de la guérilla maoïste, Baburam Bhattarai, avait même posé son départ comme l'une des conditions à l'ouverture éventuelle de négociations. Après l'enlèvement, le 12 juillet, de soixante et onze policiers, le premier ministre avait, pour la première fois, ordonné le déploiement de l'armée face à la guérilla maoïste. Le vice-premier ministre également ministre de l'intérieur, Ram Chandra Poudel, avait démis-

sionné le lendemain pour marquer sa désapprobation. M. Koirala n'en pas pas moins affirmé dans son allocution de départ qu'« il était confiant que l'armée royale serait capable de venir à bout des éléments pratiquant la terreur et la violence ».

POLICIERS ASSASSINÉS

Pour l'instant, celle-ci encerclait toujours le village dans lequel les policiers sont retenus et des négociations menées par une organisation népalaise des droits de l'homme ont commencé. Ouverts à la demande des maoïstes, ces pourparlers visent à prévenir une opération de l'armée contre la guérilla et à sauver la vie des policiers. Il y a deux semaines quarante et un d'entre eux enlevés par les maoïstes avaient été assassinés.

Depuis 1996, la guérilla maoïste a causé la mort de mille sept cents personnes. Cette organisation demande l'abolition de la monarchie et l'instauration d'une république. Pour leur chef, Baburam Bhattarai, cette république est déjà née. Dans un article du 29 juin, il avait écrit en se référant au massacre de la famille royale : « Non seulement cet incident a détruit l'entière dynastie de Birendra Bir Bikram Shah Dev (le roi assassiné), il a aussi donné naissance à une république dans ce pays ». Baburam Bhattarai appelait également à une large alliance des forces politiques pour former un gouvernement. Il n'est donc pas sûr que la démission de M. Koirala, qui va être remplacé par un des leaders du Congrès, change fondamentalement l'équation politique.

A moins de réformes structurelles à la fois politiques et sociales, rien ne sera vraiment possible dans un pays où la corruption endémique côtoie la misère absolue du plus grand nombre. Cette misère, ajoutée à la violence de la répression policière, explique, pour une large part, le succès des maoïstes. Incapables de se mettre d'accord sur le moindre projet, les partis politiques népalais se succèdent au rythme d'un nouveau gouvernement chaque année. Ce qui donne depuis onze ans une piètre image de la démocratie. Certains craignent que devant le désordre grandissant dans lequel s'enfoncent le pays, le roi Gyanendra soit tenté de donner au trône un plus grand contrôle sur les affaires.

Françoise Chipaux

La drôle de vie des habitants d'Al Mawassi, cernés de colonies juives à Gaza

AL MAWASSI (bande de Gaza)
de notre envoyé spécial

C'est l'histoire d'une enclave cernée d'une autre enclave, elle-même située au cœur d'un territoire

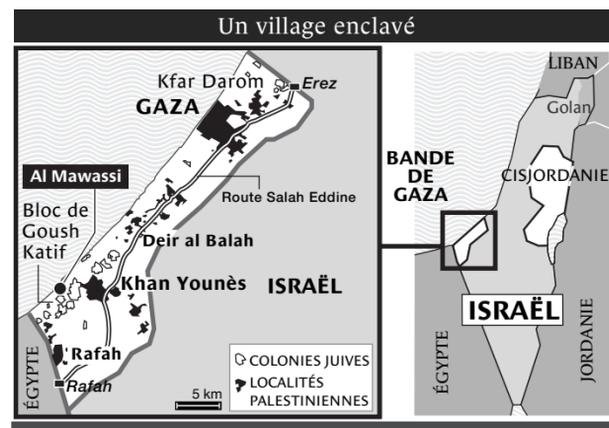
REPORTAGE

« Parfois, on ne peut pas sortir durant des jours. On grignote du pain rassis, on boit du thé »

re encerclé par Israël. Explication : Al Mawassi, un village palestinien de 4 000 âmes situé le long de la mer, à l'extrême sud de Gaza, est ceinturé par l'immense « bloc » de colonies juives de Gush Katif. Mais Gush Katif, protégée par d'impressionnantes forces armées, est elle-même un îlot juif dans la bande palestinienne de Gaza. Qui, à son tour, est bouclée par Israël depuis le début de l'intifada.

Pour se rendre à Al Mawassi, il faut d'abord, venant de Gaza-ville, traverser une partie de la moitié sud de la « bande » jusqu'à Khan Younès, gros bourg abritant un grand camp de réfugiés qui bute sur Gush Katif, la colonie juive. Il y a, dans la bande de Gaza, 17 implantations israéliennes, peuplées de 7 000 colons occupant 20 % de la terre et contrôlant de 50 % à 60 % des ressources en eau. Plus d'un million de Palestiniens se partagent le reste. A l'extrémité de Khan Younès, on arrive dans un secteur bombardé : des blocs d'immeubles dressent leurs carcasses noircies par les tirs d'obus de chars depuis que Tshahal s'emploie à déloger les snipers palestiniens qui prennent pour cibles, en contrebas, soldats de l'Etat hébreu et ouvriers de la zone industrielle située aux limites de la colonie.

En temps de « paix », un groupe de Palestiniens attend généralement là le bon vouloir des soldats du barrage israélien, distant d'une centaine de mètres : un mirador percé de meurtrières, des barrières, le tout contrôlé par une poignée d'hommes qui, dans la plus parfaite tradition coloniale, s'amu-



sent à jouer avec les nerfs des « indigènes » : « Avance ! Non, recule ! Avance à nouveau ! » Dans un haut-parleur, l'un des bidasses se moque d'un homme qui se rend de Khan Younès à Al Mawassi. Le Palestinien ne sait plus quoi faire. Les soldats s'esclaffent. Certains d'entre eux parlent arabe : ce sont des Druzes du Golan.

LES « ROUTES DE L'APARTHEID »

Au-delà du poste militaire, on laisse sur sa gauche l'une des entrées de Gush Katif, défendue par une solide grille d'acier. La route d'Al Mawassi file vers la mer, croisant à quelques centaines de mètres de là celle, beaucoup plus large, des colons. Plus loin, les deux routes sont parallèles. Certains les ont surnommées les « routes de l'apartheid » : une pour les Juifs – camions, voitures particulières, jeeps de l'armée – ; une autre pour les Arabes – « taxis jaunes brinquebalants, charrettes à ânes ». Ici, pas question de se mêler. Les

Israéliens interdisent aux Palestiniens d'emprunter leur route et ne se hasarderaient pas sur la leur...

Les habitants d'Al Mawassi mènent une drôle de vie. Ce sont généralement des agriculteurs qui vont travailler dans les serres des colons – mais c'est de plus en plus rare –, ou cultivent leurs propres tomates, fraises, concombres. Mais le bouclage à répétition du barrage de Khan Younès les oblige souvent à laisser pourrir leur production dans les serres, faute de pouvoir l'écouler de l'autre côté de la « frontière », en zone palestinienne.

« Quand l'une de nos femmes est sur le point d'accoucher, c'est tout un problème pour l'emmener à l'hôpital de Khan Younès », explique le docteur Radan Kanan, qui ne dispose que d'un petit dispensaire de fortune, le long de la plage. « Parfois, nous sommes bloqués, avec impossibilité de sortir, durant des jours. On grignote du pain rassis, on boit du thé. Les colons se méfient de

nous, alors on ne peut même plus se rendre chez eux pour y travailler. En janvier, un groupe d'entre eux a fait irruption dans le village. Ils ont cassé des vitres. Ils étaient armés, on ne pouvait rien faire. Ils nous ont jeté des tracts où l'on pouvait lire des slogans du genre : « Partez ! Retournez en ville ! A mort les Arabes ! ». Ce n'est pas une vie ! », soupire le docteur.

L'ONG française Enfants réfugiés du monde (ERM) – qui a mis sur pied dix-huit programmes d'éducation et culturels pour les enfants de la bande de Gaza – possède ici une modeste structure. L'administratrice d'ERM pour Gaza, Harlem Friga, montre quelques dessins réalisés par les enfants lors de séances de « soutien éducatif » : chars stylisés, mitrailleuses, explosions, snipers tirant sur des soldats israéliens, corps sans vie...

Il y a aussi une grande et belle école, construite il y a peu avec l'aide étrangère. Son directeur, Souman Abdallah Moustapha, affirme disposer de « 28 professeurs pour mille enfants, 522 garçons et 487 filles », tout en admettant que l'école « reste parfois fermée des jours entiers ». « Nous avons des ordinateurs, du matériel sophistiqué, mais pas d'électricité suffisante pour les faire marcher. Souvent, nos professeurs, qui tous habitent Khan Younès, ne peuvent pas franchir le barrage de l'armée à cause des combats. Alors on assure la continuité des cours en se faisant aider par les bacheliers d'Al Mawassi. Et quand ils ne savent pas quelque chose, les professeurs leur fournissent des explications par téléphone portable. »

Bruno Philip

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'AVOCAT
SUP'ENM

- Session d'été intensive sur place
- Cours par correspondance : annuel et été

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

GAUCHE Lionel Jospin a réuni, jeudi 19 juillet, les membres de son gouvernement. Après le réquisitoire dressé par le président de la République, le 14 juillet, contre l'action et le

bilan du gouvernement, le premier ministre s'est voulu combatif. Sans le nommer, il a disséqué cette intervention « politiquement bien faite » et appelé ses ministres à la vigilance.

● **LAURENT FABIUS** a répliqué aux affirmations de M. Chirac sur l'évolution du pouvoir d'achat. Celui-ci a progressé de 15 % entre 1997 et 2001, soit la « meilleure performan-

ce sur cinq ans, depuis plus de vingt ans », selon le ministre de l'économie et des finances. ● **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT** (MDC) déplore, dans un entretien au Monde que le « tohu-

bohu » sur les affaires « dissimule l'absence de grand dessein offert à notre pays ». « Tout sera fait pour que la campagne se réduise à un combat de chiens », dénonce-t-il.

Lionel Jospin invite ses ministres à rester combatifs face à Jacques Chirac

Le premier ministre a réuni, jeudi 19 juillet, les membres de son gouvernement. Sans jamais le nommer, il a analysé l'intervention « politiquement bien faite » du chef de l'Etat le 14 juillet. Il a jugé « malsains » certains arguments du président et a incité chacun à continuer à le contester fermement

VITE, le déjeuner ! Pour cette dernière réunion de ministres bimensuelle avant les vacances, jeudi 19 juillet, trois sujets sont inscrits à l'ordre du jour : la consulta-

RÉCIT

On s'est attardé sur les critiques présidentielles « injustes »

tion des Français sur la mise en place de l'euro et l'avenir de l'Europe, la réduction du temps de travail dans la fonction publique et l'avant-projet de loi sur le droit des malades. Mais, cinq jours après l'intervention de Jacques Chirac et les vives critiques émises contre le gouvernement par le président de la République, la réunion d'état-major, la vraie, va se tenir couteaux et des fourchettes à la main.

Pierre Moscovici et Michel Sapin ont bouclé leurs topos. Le premier ministre a l'œil gourmand et impatient. « Alors, vous voulez qu'on examine le troisième ou le quatrième point ? », lance Lionel Jospin. Le

ministre de la santé, Bernard Kouchner, se doutait bien qu'il devrait attendre. Et tous les ministres présents comprennent que « le quatrième point » se nomme Jacques Chirac.

Se nomme ? Lionel Jospin, justement, ne prononce jamais son nom. Il veut revenir devant ses ministres sur le « monsieur qui a parlé l'autre jour », et sur ce qu'il appelle désormais – comme pour confirmer que les deux têtes de l'exécutif sont entrées dans une nouvelle étape de la cohabitation –, « l'après 14-Juillet ». « Même si vous parlez de lui, je ne veux pas vous entendre le nommer », prévient M. Jospin. Du coup, tous les ministres vont tourner avec lui autour de Jacques Chirac et respecter cette précaution oratoire qui fonde le Ba-ba de l'art militaire. Ils commentent, après lui, « ce qui a été dit » par « ce personnage », ou « un personnage », ou encore « une personnalité haut placée ».

Ensemble, ils dissèquent en trois points les propos du « monsieur ». M. Jospin convient que cette intervention était « politiquement bien

faite », et évoquent le risque de « la séduction malsaine de certains thèmes ». La sécurité, notamment. « Cela va prendre de la place » dans la campagne présidentielle, assure le premier ministre. « Ce que nous avons fait pour le chômage, nous le ferons pour la sécurité », rassure Laurent Fabius. Jean Glavany renchérit d'autant plus qu'il avait utilisé exactement la même formule lors du séminaire de l'Observatoire, le 31 mars, souligne-t-il. « On a fait une grande partie du chemin en sortant de notre angélisme mais on n'a pas à se lancer dans une course

à l'échelle sécuritaire avec la droite », lance le ministre de l'agriculture. Lionel Jospin en profite pour redire qu'il veut éviter toute cacophonie – toute « dysharmonie », préfère-t-il au mot de la droite – au sein de son gouvernement, notamment sur les « arrêtés municipaux » qui interdisent aux mineurs de moins de treize ans de sortir seuls la nuit. « C'est une expression de journalistes, ce n'est pas la nôtre », dit M. Jospin. « Il y a eu des sujets sur lesquels il y a eu des positions contradictoires », observe-t-il, en rappelant l'exemple des raves.

« Lorsqu'il y a un sujet sensible, prenez contact avec mon cabinet pour qu'il n'y ait pas des positions différentes entre les ministres ».

TIR GROUPE

On a vite glissé sur les affaires, pour s'attarder sur les critiques présidentielles, « injustes » et « pas acceptables ». « Je suis plut tôt content de cet épisode car, face à une étape difficile, le gouvernement a bien réagi collectivement ». En bon chef d'état-major après une bataille, Lionel Jospin veut remercier ses ministres. « Nous avons permis de limiter l'impact » de ces propos. « Pour l'avenir, n'hésitez pas à sortir de vos champs de compétence pour répondre », ajoute-t-il.

Au sortir de Matignon, chacun reprend ses occupations. Sans oublier les consignes. Un joli tir groupé suit les recommandations du « patron ». Un peu avant 16 heures, afin de « rectifier des informations inexactes », Bercy publie un communiqué sur la progression du pouvoir d'achat entre 1997 et 2001 (lire ci-dessous). A 20 heures, sur le plateau de France 2, Daniel Vaillant assure que

« la police fait son travail », que le budget 2002 de la police nationale comprend « un milliard de francs supplémentaires de mesures nouvelles », et, toujours sans nommer personne, qu'il n'a « pas découvert l'insécurité la semaine dernière ».

Juste avant 22 heures, enfin, c'est au tour de la garde des sceaux de publier son communiqué. Le président de la République vient de réitérer, devant le Conseil supérieur de la magistrature, son souhait d'une loi de programmation sur la justice. Un tel propos « étonne » Marylise Lebranchu, puisque, explique-t-elle, la « loi-programme que M. Chirac a fait voter en 1995 n'était pas appliquée ».

La ministre de la justice avait été personnellement mise en cause, le 14-Juillet, par le président de la République. Elle nomme, elle, le « monsieur ». Et ajoute : « Faute de volonté politique ». Le mot exact que Jacques Chirac avait employé le jour de la Fête nationale pour fustiger le gouvernement.

Ariane Chemin, Michel Noblecourt et Pascale Robert-Diard

Du bon usage des livres politiques pour contrer le président

DANS l'avion qui l'emmenait à Moscou pour plancher devant le Comité international olympique, vendredi 13 juillet, le premier ministre en a relu les épreuves. Il doit préfacier le livre. Daniel Vaillant, son fidèle lieutenant, raconte son siècle en Jospin. Depuis 1997, il a tenu deux ministères, celui des relations avec le Parlement et l'intérieur. Avant, il a aussi, comme responsable des élections du PS, négocié circonscription par circonscription des accords avec les partenaires des socialistes, qui fondent alors la gauche plurielle et permettent à Lionel Jospin de réagir dès la dissolution de l'Assemblée nationale. Le livre est désormais entre les mains d'Olivier Orban, le patron de Plon, et paraîtra à la rentrée. Comme celui de Jean Glavany ou de Pierre Moscovici.

Quand une campagne présidentielle approche, on écrit. De sa place, quel que soit désormais son destin. Le candidat évincé à la candidature des Verts, Noël Mamère, adresse une Lettre à ceux qui ne veulent surtout rien changer, chez Albin Michel. Claude Allègre a choisi Laffont pour le mois de novembre. Joli support pour les dédicaces, le livre est aussi l'occasion de rappeler son rôle, son dévouement, ses intuitions politiques. On dresse les bilans. L'air de rien, parfois, on se place. Comme penseur visionnaire, comme incontournable soutien durant la campagne qui s'annonce, ou comme impitoyable va-t-en-guerre contre Jacques Chirac, cette nouvelle race de ministres dont le candidat socialiste aura besoin.

Jean Glavany publiera ainsi opportunément, en

octobre chez Grasset, *Folle Politique*. « Au départ, ce livre voulait raconter l'histoire de l'équipe Jospin : (...) les coups que l'on s'y donne, les joies qu'on y ressent, les espérances qui s'y opposent », dit l'argumentaire de la maison d'édition de la rue des Saints-Pères. Mais voilà que, « en chemin, Jean Glavany s'est trouvé en prise » avec les OGM, la vache folle, le péril alimentaire, José Bové et le « principe de précaution », l'épidémie de fièvre aphteuse. Du coup, le ministre de l'agriculture a changé d'angle. Il dresse le portrait « des grands acteurs qu'il côtoie – de Jospin à Chirac », et raconte l'histoire d'un prion devenu « enjeu politique » et démagogique. A côté « des portraits très pittoresques » de Martine Aubry, d'Elisabeth Guigou, de Laurent Fabius et de quelques compères du gouvernement, il promet les « péripéties croustillantes d'une cohabitation belliqueuse » et les « coulisses » de la déclaration du président de la République pour interdire les farines animales.

Pierre Moscovici préfère se projeter dans *L'Europe après l'euro* (Seuil). Comme son rival franco-crotois et candidat putatif Jean-Pierre Chevènement, qui prépare son traditionnel livre de candidat, mais avec des conclusions différentes. Il y a ajouté, dans la petite collection à 10 francs des Mille et Une Nuits... la réédition de son discours sur la Corse devant l'Assemblée nationale, avec, en annexe, le fameux « plan B » qu'il avait proposé pour l'île, et que Lionel Jospin avait « retoqué ». Pour les very very happy few.

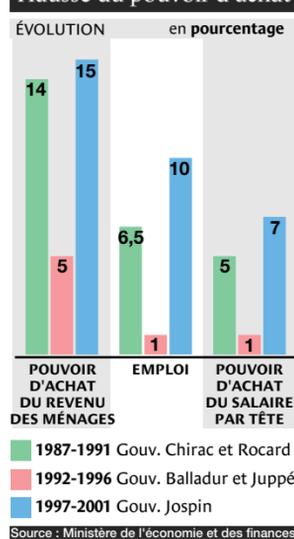
Ariane Chemin

Laurent Fabius réplique sur le pouvoir d'achat

RÉPONDRE, argumenter, réfuter... Laurent Fabius sait faire. Six jours après les attaques de Jacques Chirac contre la politique économique et sociale du gouvernement, notamment sur le pouvoir d'achat, le ministre des finances n'a pas épuisé toutes ses ressources. « Nous sommes l'un des rares pays à ne pas avoir eu de hausse substantielle du pouvoir d'achat », avait déclaré le chef de l'Etat au cours de son entretien télévisé. « Des informations inexactes ayant été récemment présentées sur ce point, le présent résumé rétablit la réalité à partir de données incontestables » : ainsi commence le communiqué – qui ne cite pas le président de la République – diffusé jeudi 19 juillet par M. Fabius, peu après le déjeuner de ministres organisé par Lionel Jospin (lire ci-dessus).

Pas de Chirac, mais des chiffres ! Bercy note que le pouvoir d'achat du revenu des ménages (salaires bruts, prestations sociales, revenus des entrepreneurs individuels, de la propriété) a progressé de 15 % entre 1997 et 2001. Cette progression « accélère en fin

Hausse du pouvoir d'achat



de période avec le dynamisme de l'emploi et les baisses d'impôts », ajoute-t-il : 2,7 % en 1999, 3,4 % en 2000, plus de 3,5 % prévu en 2001. Le ministère assure que c'est « la meilleure performance sur cinq

ans depuis plus de vingt ans », rappelant que les gains de pouvoir d'achat n'avaient été que de 5 % sur la période 1992-1996 correspondant, pour l'essentiel, aux gouvernements Balladur et Juppé, et de 14 % sous Michel Rocard (1988-1991), période de forte croissance économique.

Cela signifie que le partage de la valeur ajoutée, très favorable aux entreprises depuis le début des années 1980, s'est un peu modifié au profit des salariés. « Les ménages ont eu toute leur part de la croissance retrouvée », assure Bercy. Avant même l'intervention du chef de l'Etat, M. Fabius avait pris soin de diffuser à la presse des fiches expliquant, à ses yeux, les succès du gouvernement (croissance, revenus). En revenant à la charge, il n'entend pas laisser M. Chirac se réapproprier une partie de son discours de 1995 sur la « fracture sociale » et « la feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi ». Un discours qui lui avait bien réussi, même s'il n'avait pas été suivi d'effets.

Jean-Michel Bezat

Jean-Pierre Chevènement, député (MDC) de Belfort

« Tout sera fait pour que la campagne se réduise à un combat de chiens »

« Que pensez-vous des vives critiques adressées par Jacques Chirac à Lionel Jospin, le 14 juillet ?

– Qui est dupe ? La meilleure manière de se défendre, c'est d'attaquer.

– Le gouvernement vient de rendre publique la « répartition réelle » des fonds spéciaux. C'est une bonne initiative ?

– Trêve d'hypocrisie ! Assez de vertuisme ! A quoi servent ces fonds ? Une part va aux services secrets, l'autre doit assurer aux conseillers ministériels quelques émoluments supplémentaires parfaitement justifiés par leur charge de travail : il faut bien un peu d'huile pour faire tourner la machine de l'Etat. L'utilisation faite de ces fonds mérite naturellement un strict contrôle afin qu'ils soient utilisés conformément à l'intérêt public. Tout le reste n'est pas sérieux.

– Et lorsque le président de la République utilise ces fonds après son départ de Matignon pour payer ses billets d'avion ?

– Je trouve cela curieux. Cela mérite au moins une explication de la part de son conseiller, Maurice Ulrich.

– Et de M. Chirac ?

– Je ne veux pas me laisser entraî-



JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

ner dans ces combats fangeux. On ne peut que porter un jugement sévère sur l'extraordinaire dégradation des mœurs. Tout ce tohu-bohu dissimule l'absence de grand dessein offert à notre pays, vu surtout les convergences sur l'essentiel entre les deux têtes de l'exécutif : laisser-faire devant la mondialisation libérale, politique européenne velleitaire, retour dans l'OTAN et fin de la défense nationale, commune incapacité à penser justice et police pour assurer la sécurité des Français, surenchères électorales en matière de décentralisation, etc.

– Charles Pasqua pense que Lionel Jospin, « s'il avait deux sous de dignité », devrait quitter Matignon, et que Jacques Chirac serait bien avisé de dissoudre

l'Assemblée nationale. Partagez-vous cet avis ?

– Un premier ministre ne démissionne pas parce qu'il est critiqué, et il est trop tard pour le président pour dissoudre à nouveau.

– La tension actuelle entre les deux têtes de l'exécutif permet-elle à Lionel Jospin de gouverner sereinement ?

– L'autorité de l'Etat ne peut pas résister à une cohabitation de cinq ans, et qui a solidarisé ses acteurs sur l'essentiel. Regardez comme Lionel Jospin s'est incliné, dès le départ, devant le traité d'Amsterdam et le pacte de stabilité qu'il qualifiait de « super-Maastricht » durant la campagne ! Au point où il en est aujourd'hui, le gouvernement peut aller à son terme.

– Vous n'êtes pas davantage convaincu que Jacques Chirac par la politique gouvernementale en matière de sécurité ?

– Le défaut de volonté allégué par le président de la République est partagé par la droite et par la gauche : voyez l'affaire des rave parties, très significative. La droite, en matière de sécurité, a une pensée essentiellement démagogique. Jacques Chirac proposait, hier, la municipalisation de la police nationale. Maintenant, il veut déléguer une partie

du pouvoir judiciaire à une commission de réparation présidée par un maire. Tout cela n'est pas sérieux.

Quant au gouvernement, il reste prisonnier d'une tradition d'angélisme encore très présente dans la majorité. Le premier ministre en prend prétexte pour ne pas prendre les moyens d'une politique de sécurité que par ailleurs il conçoit fort bien.

– Restez-vous favorable à la tutelle du gouvernement sur le parquet ?

– Je n'appelle pas tutelle la responsabilité du garde des sceaux, qui doit veiller à la définition et à l'application d'une politique pénale qui soit la même pour tous. Ne mélangeons pas tout : les instructions publiques, écrites, qui sont nécessaires, et les interventions subreptices dans la marche des dossiers qui sont inacceptables. Regardez ce désordre ! Il y a aujourd'hui autant de politiques pénales que de procureurs ! C'est une autre démission de l'Etat.

– Vous rejoignez encore Jacques Chirac ?

– Non ! Chacun se souvient que c'est lui qui a mis en place la commission Truche, celle-là même qui a préconisé l'indépendance des parquets ! Là encore, Lionel Jospin n'a fait que reprendre une orientation tracée préalablement par le prési-

dent de la République, même si l'opposition ultérieurement n'a pas suivi !

– Le chef de l'Etat n'est pas un justiciable comme les autres ?

– Il est normal que le chef de l'Etat bénéficie d'une protection juridictionnelle, mais cela ne le

« Je ne veux pas me laisser entraîner dans ces combats fangeux.

On ne peut que porter un jugement sévère sur l'extraordinaire dégradation des mœurs »

met pas au-dessus des lois.

– Vous ne demandez pas, comme Arnaud Montebourg, sa traduction devant la Haute Cour de la République ?

– Je doute que les faits allégués puissent être qualifiés de haute trahison. En outre, à quelques mois

de l'élection présidentielle, cette initiative n'a guère de sens. Laissons les citoyens juger en dernier ressort. Que les Français votent, en 2002, pour un homme qui soit réellement un garant des institutions, des principes républicains, de l'intégrité territoriale du pays...

– Le premier ministre ne correspond pas à votre portrait-robot ?

– En Corse, Lionel Jospin a pactisé avec ceux qui veulent le démantèlement de la République.

– Vous reste-t-il un espace dans un affrontement si frontal entre la droite et la gauche ?

– Tout sera fait pour que la campagne se réduise à un combat de chiens sans place pour les débats de fond. Mais il y a une exigence républicaine dans le pays qui ne demande qu'à se manifester, au-delà des clivages politiques.

– Vous songez toujours à annoncer votre candidature, le 9 septembre ?

– La tâche est rude, mais elle est nécessaire. Ce n'est pas le chemin qui est difficile. C'est la difficulté qui est aujourd'hui le chemin. »

Propos recueillis par Ariane Chemin et Gérard Courtois

La Cour de cassation statuera en octobre sur la responsabilité pénale du président

La haute juridiction doit se prononcer, en assemblée plénière, sur la possibilité de convoquer le chef de l'Etat. Elle pourrait, à cette occasion, apprécier la portée de la jurisprudence du Conseil constitutionnel sur le cas de M. Chirac

LA CONTROVERSE portant sur le statut pénal du président de la République pourrait être tranchée dans trois mois. La Cour de cassation a annoncé, jeudi 19 juillet, qu'elle examinerait la question le 5 octobre, au cours d'une assemblée plénière consacrée à l'examen du dossier de la Sempap - société d'économie mixte de la Ville de Paris au préjudice de laquelle semblent avoir été commis d'importants détournements. Selon nos informations, la haute juridiction

seiller des six chambres qui la composent - statuera sur le pourvoi formé contre un arrêt de la cour d'appel de Paris, qui avait rejeté, le 29 juin, la demande d'une partie civile réclamant l'audition de Jacques Chirac dans l'enquête sur la Sempap. La juridiction d'appel avait affirmé, à cette occasion, que « la mise en mouvement, par l'autorité judiciaire de droit commun, de l'action publique à l'encontre d'un président de la République [...] pendant la durée du mandat prési-

évidence la nécessité d'une jurisprudence incontestable. Dans leur « ordonnance d'incompétence », rendue le 17 juillet, les juges d'instruction Armand Riberoles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke ont invoqué « l'impossibilité constitutionnelle » de convoquer le chef de l'Etat, soulignant néanmoins « les silences de la Constitution et de la jurisprudence » sur cette question (Le Monde du 19 juillet).

Des sources proches de la Cour de cassation indiquaient, jeudi, que l'assemblée plénière saisirait l'opportunité offerte par l'affaire de la Sempap pour fixer, dans un « arrêt de principe », la portée de la décision du Conseil constitutionnel du 22 janvier 1999, qui avait, dans son dispositif, affirmé le principe d'un « privilège de juridiction » dévolu au chef de l'Etat, justiciable de la seule Haute cour de justice durant l'exercice de ses fonctions.

Rendue sous la présidence de Roland Dumas, alors lui-même confronté à la justice, cette décision avait suscité de nombreuses critiques, portant aussi bien sur sa validité que sur son opportunité. La plus haute instance de l'ordre judiciaire devrait être conduite à dire si la position du Conseil constitutionnel doit ou non être assimilée à une « décision » et, dès lors, s'imposer à l'ensemble des juridictions françaises. Si l'arrêt à venir devait en réduire la portée, voire émettre une analyse divergente, le débat sur la responsabilité pénale du président déboucherait sur une crise institutionnelle inédite, qui laisserait dans l'incertitude les juges chargés des dossiers visant M. Chirac.

Hervé Gattegno

► www.lemonde.fr/chiracaffaires

L'ex-compagnon de Claude Chirac interrogé

Ex-compagnon de Claude Chirac et père de son fils Martin, l'ancien judoka Thierry Rey a été interrogé par la brigade financière dans l'enquête sur les voyages de M. Chirac et de ses proches, a indiqué l'AFP, jeudi 19 juillet. Il a confirmé avoir effectué un voyage à Quiberon, en 1995, avec Claude Chirac, mais démenti avoir pris part à un safari au Kenya, en 1993, inscrit dans les archives de l'agence de voyages au nom de « M. Rey ». « Je pense qu'il s'agit du gendre de M. Chirac », avait indiqué par erreur à la police l'agent de voyages du président, Maurice Foulatière. Aucun document relatif à ce séjour - payé 124 110 francs - n'avait pu être retrouvé. Dans leur « ordonnance d'incompétence » du 17 juillet, les juges écrivent que « cette rectification ramène à 2 205 394 francs le chiffre [...] du montant des voyages effectués par les proches de M. Chirac et lui-même » qui furent réglés en espèces. Incluant les dépenses attribuées au sénateur Maurice Ulrich et à la journaliste Elisabeth Friederich, amie de longue date de M. Chirac, le total des sommes visées se monte désormais à 2 715 079 francs.

devrait rendre son arrêt une semaine plus tard, le 13 octobre. Son premier président, Guy Canivet, semble avoir voulu accélérer le calendrier afin d'apporter au plus vite une réponse susceptible de clore un débat institutionnel et judiciaire à propos duquel le chef de l'Etat a parlé, le 14 juillet, de « confusion ». Le doyen de la chambre criminelle, Pierre Roman, a été désigné comme rapporteur.

L'assemblée plénière - qui rassemble, autour du premier président, les présidents, les doyens et un con-

dentiel » était « exclue », soulignant l'incompétence des juges d'instruction « en ce qui concerne des actes d'instruction visant le président de la République en exercice » (Le Monde du 12 juillet).

UN « ARRÊT DE PRINCIPE »

Le désaccord public intervenu depuis lors, sur la même question, entre le procureur et le procureur général de Paris, à propos cette fois de l'enquête sur les voyages de M. Chirac et de ses proches, a mis en

Laurent Fabius s'attend à 25 milliards de recettes fiscales de moins en 2001

Le déficit du budget de l'Etat sera supérieur aux 186 milliards de francs prévus

La secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, a annoncé, jeudi 19 juillet, une moins-value fiscale, cette année, de 25 milliards de francs. Le déficit budgétaire

dépassera donc 186 milliards de francs. L'essoufflement de la croissance et la baisse des encaissements de la TIPP expliquent en grande partie le manque à gagner fiscal.

Les déficits publics en voie de réduction

	en milliards de francs			
	1997	1998	1999	2000
Déficit public au sens de Maastricht (en points de PIB)	-3,0	-2,7	-1,6	-1,3
Besoins de financement	-249,2	-228,9	-142,5	-125,6
• ÉTAT	-293,1	-255,5	-219,6	-221,0
• Organismes divers d'administration centrale	60,6	10,1	20,8	15,9
• Administrations publiques locales	19,0	26,0	31,5	24,9
• Administrations de sécurité sociale	-35,7	-9,5	24,7	54,6
Dépenses publiques (en points de PIB)	55,0	53,9	53,5	52,8
Taux de prélèvements obligatoires (en points de PIB)	44,9	44,8	45,6	45,2

Source : Comptes de la Nation, 2000

créé une TIPP flottante, qui baisse quand le prix à la pompe augmente. Or les prix sont restés élevés depuis le début de l'année, obligeant l'Etat à réduire cet impôt, quand les prix toujours soutenus des carburants poussaient les ménages à réduire leur consommation, explique-t-on.

PESSIMISME D'ALAN GREENSPAN

Enfin, si la TVA rentre à un rythme un peu supérieur aux prévisions grâce à une consommation toujours bien orientée, ses remboursements aux entreprises par

gouvernement. Son niveau dépendra en effet de l'activité au second semestre. Qu'elle rebondisse à l'automne, et les caisses de l'Etat se rempliront plus vite.

Les conjoncturistes ne se risquent pourtant pas à dater ce rebond, surtout après les dernières déclarations pessimistes d'Alan Greenspan. En raison d'« incertitudes économiques considérables », le président de la Réserve fédérale ne pronostique pas de reprise outre-Atlantique avant le début de 2002. M. Fabius attend donc moins des fruits de la croissance que des recettes non fiscales sur lesquelles s'appuie tout ministre des finances pour assurer les fins de mois de l'Etat : comptes de la Caisse des dépôts et consignations, dividendes des entreprises publiques, comptes spéciaux du Trésor.

Le montant du déficit des comptes de l'Etat ne sera définitivement arrêté que dans le collectif budgétaire (loi de finances rectificative) voté au Parlement à la fin de l'année. Reste le déficit des administrations publiques (Etat, organismes sociaux, collectivités locales), le seul qui compte au regard des critères édictés par le traité de Maastricht. Malgré les excédents de la Sécu et des collectivités, Bercy reconnaît qu'il ne pourra pas tenir l'engagement pris vis-à-vis de Bruxelles de ramener ce déficit à 1 % du PIB (soit moins de 100 milliards) à la fin de l'année. Mais la mauvaise passe actuelle ne remet « pas en cause les objectifs de consolidation budgétaire à moyen terme », a prévenu M^{me} Parly : en 2004, la France devra avoir des finances publiques équilibrées. Pour l'heure, la seule promesse que M. Jospin et M. Fabius se disent en mesure de tenir est de respecter la norme d'évolution des dépenses publiques, qu'ils ont fixée à 0,3 % cette année (hors inflation). Toujours sous l'œil de Bruxelles.

Jean-Michel Bezat

Le PCF et le MDC critiquent les orientations du budget

Les orientations budgétaires du gouvernement pour 2002, rendues publiques mardi 17 juillet pour leur volet dépenses (Le Monde du 19 juillet), ont été accueillies avec beaucoup de réserves de la part de deux partenaires de la majorité plurielle. Le Parti communiste, qui s'est exprimé par la voix de Nicole Borvo, présidente du groupe PCF au Sénat, a dénoncé, jeudi 19 juillet, l'absence « d'ambition nouvelle [de ce budget], eu égard aux problèmes posés aujourd'hui par le ralentissement de la croissance ». « Ce budget ne semble pas prendre en compte les attentes très fortes manifestées par les Français dans les derniers scrutins », a-t-elle ajouté.

De son côté, Jean-Pierre Chevènement, fondateur du MDC, a déclaré à La Tribune (daté 20 juillet) que « le gouvernement s'est privé du levier que constituent les finances publiques pour impulser une vigoureuse politique d'investissements publics, notamment dans le domaine des infrastructures ».

2,5 % » pour le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius ; 2,3 % pour l'Insee. Cette décélération de l'activité a entraîné un manque à gagner de l'ordre de 10 milliards de francs au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) payé par les entreprises bénéficiaires, qui préfèrent provisionner plutôt que de payer l'IS.

Par ailleurs, les encaissements plus faibles que prévu de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) expliquent 10 milliards supplémentaires de moins-values. A l'automne, pour protéger les consommateurs contre la hausse des prix du pétrole, M. Fabius avait

l'Etat ont été « particulièrement dynamiques », accélérés par la modernisation des services fiscaux (informatisation, etc). Fin juin, ces remises dépassaient de 10 milliards les prévisions établies en début d'année par Bercy. D'où les incertitudes pesant sur cet impôt, qui représente à lui seul près de 40 % des recettes de l'Etat. Seule consolation pour les pouvoirs publics : d'autres prélèvements devraient rapporter 5 milliards de plus que prévu, ce qui ramènera le « trou » à 25 milliards en fin d'année.

Le déficit du budget de l'Etat ne passera pas mécaniquement de 186 à 211 milliards de francs, assure le

La CGT aborde prudemment le chantier de la rénovation sociale

LE SECRÉTAIRE général de la CGT, Bernard Thibault, a commenté avec beaucoup de prudence son entretien, mercredi 18 juillet, avec le ministre de l'emploi et de la solidarité. On est « dans un état d'esprit qui semble confirmer qu'il y aura des suites aux engagements » annoncés, a-t-il déclaré à l'AFP. Toutefois, il a ajouté qu'il restait « prudent dans la mesure où ouvrir des discussions sur un certain nombre de thèmes ne veut pas dire pour autant conclure et encore moins conclure positivement ».

Le secrétaire général de la CGT a précisé qu'il avait « insisté » sur la nécessité - à ses yeux, comme pour « pour tous ceux qui étaient attachés à donner plus de poids à la négociation collective dans notre pays » - « de mettre un coup de pied dans la fourmière de la représentativité syndicale », en rappelant que la CGT était partisane de « l'accord majoritaire ».

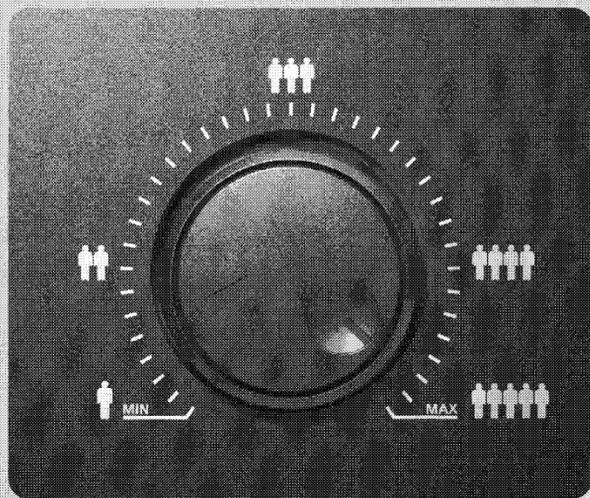
M^{me} Guigou serait prête à reconsidérer sa position sur les trente-cinq heures

JACKY DINTINGER, secrétaire général de la CFTC, a indiqué, jeudi 19 juillet, à l'issue d'un entretien avec Elisabeth Guigou, que la ministre de l'emploi et de la solidarité est « prête à lancer un signal » en direction du patronat sur la question des trente-cinq heures. « Cela tournera autour du financement des trente-cinq heures », a ajouté M. Dintinger, qui rencontrait M^{me} Guigou dans le cadre des entretiens entre le gouvernement et les partenaires sociaux sur le chantier de la « rénovation sociale » ouvert par le premier ministre. « La ministre ne nous a pas promis qu'elle allait abandonner ses idées mais elle va reconsidérer la chose », a-t-il précisé.

DÉPÊCHES

■ NOUVELLE-CALÉDONIE : le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, Thierry Lataste, a souligné, vendredi 20 juillet, « la très forte approbation » de l'accord de Nouméa au sein des pays mélanésiens, au terme d'un entretien avec leurs dirigeants, présents pour la première fois à Nouméa dans le cadre du 14^e sommet du groupe du Fer de lance mélanésien. Ce groupe, dont est membre le FLNKS depuis 1990, a été créé en 1986 pour soutenir la lutte pour l'indépendance du peuple kanak.

■ DOM : le RPR dénonce « les risques de dérive » vers « une rupture avec la France » que fait courir, selon lui, la politique de coopération régionale menée par le gouvernement pour les départements d'outre-mer. Le secrétaire national du RPR à l'outre-mer, Didier Quentin, estime dans un communiqué, jeudi 19 juillet, qu'« une représentation de chaque région au sein d'une instance internationale » pourrait « être interprétée (...) comme une négation de l'appartenance des DOM à notre ensemble national et à l'Europe ». Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, a récemment critiqué le refus opposé par Jacques Chirac à l'adhésion des départements français d'Amérique à l'Association des Etats de la Caraïbe en qualité de membres associés (Le Monde du 19 juillet).



NRJ GROUP
NOUVEAU RECORD
12 900 000*

auditeurs quotidiens de 15 ans et + !

+ **448 000*** auditeurs quotidiens en 1 an



2 551 000*
auditeurs quotidiens



5 849 000*
auditeurs quotidiens



4 336 000*
auditeurs quotidiens



1 722 000*
auditeurs quotidiens



La consommation d'aujourd'hui.

www.nrjregies.fr

SANTÉ La décision du gouvernement de maintenir le remboursement – bien qu'en baissant le taux – des 835 médicaments décrits comme à « service médical rendu insuffisant »

par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) a jeté le trouble parmi les consommateurs et les professionnels de santé. ● UNE NOTE de la direction générale

de la santé (DGS) préconisait pourtant le déremboursement total et « à court terme » d'au moins 200 de ces spécialités. ● UNE DÉCISION de déremboursement pouvait perturber le marché

mais aussi entraîner un effet de report des prescriptions important », reconnaît-on dans l'entourage d'Elisabeth Guigou. ● DANS LES PHARMACIES et cabinets médicaux, l'efferves-

cence qui avait accueilli la publication de la liste est retombée depuis que l'on a appris que ces médicaments continueraient d'être remboursés. (Lire aussi notre éditorial page 11.)

A quoi servent les 835 médicaments jugés « insuffisants » mais remboursés ?

Le gouvernement n'a pas suivi la recommandation de la direction générale de la santé (DGS) favorable au déremboursement de certains médicaments répertoriés comme rendant un « service médical insuffisant ». Ce choix suscite la perplexité de certains professionnels de santé

EFFERALGAN vitamine C, Daflon, Magne-B6, Fonzyline, Ginkor fort, Lysopaine, Locabiotol, Pivalone, Mucomyst, Muciclar, Diantalvic..., ces médicaments très connus, dont des millions de boîtes sont vendues chaque année, servent-ils à quelque chose ? La question paraît brutale, mais elle est posée depuis que ces produits ont été pointés, le 7 juin, sur la liste des 835 médicaments à « service médical rendu » (SMR) « insuffisant » établie par la commission de la transparence de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps).

Cette liste sans précédent a été dressée par un groupe d'experts après deux années d'études scientifiques portant sur 4 490 médicaments. On y trouve tous les veinotoniques, des sirops ou des comprimés pour les troubles de la sécrétion bronchique prescrits depuis des années par les généralistes et les pédiatres, des antidouleurs qui trônent dans la plupart des armoires à pharmacie, des antistress, des vasodilatateurs... Tous jugés « insuffisants ».

« Insuffisants » signifie-t-il « inutiles » ? Pourquoi, alors qu'ils ont obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM), qu'ils sont remboursés par la Sécurité sociale (à 65 % pour 230 d'entre eux et à

Pour certains, le choix de ne pas dérembourser ces médicaments s'apparente à « une non-décision politique »

35 % pour les autres) et que certains ont même déjà leur générique, sont-ils désormais pointés du doigt ? S'ils sont « inefficaces », alors pourquoi ne pas les retirer de la vente ? Dans les cabinets médicaux et les pharmacies, cette liste de médicaments « insuffisants » est devenue un sujet de discussions entre les patients et les professionnels de santé (lire ci-dessous). D'autant que la décision du gouvernement de ne pas suivre finalement la préconisation de déremboursement de ces 835 médicaments a semé le trouble dans l'esprit du public et risque fort de ne pas changer grand-chose aux contenus des ordonnances... Des raisons

Les Français consomment pour plus de 2 500 francs de médicaments par an

- **Consommation.** Chaque Français a consommé 2 660 francs de médicaments en 1999 (contre 2 216 en 1996 et 1 694 en 1990), financés à 65,5 % par la sécurité sociale (contre 7 % par les assureurs, 13 % par les mutuelles et 14,5 % par les ménages).
- **Remboursement.** En 2000, les médicaments ont représenté 15,5 % des remboursements de l'assurance maladie contre 53,4 % pour l'hospitalisation. Le taux de remboursement moyen a été de 73,5 %.
- **Production.** L'industrie pharmaceutique française est le premier producteur européen de médicaments depuis 1995. Elle compte 302 entreprises et 92 200 salariés.
- **Chiffre d'affaires.** En 2000 le chiffre d'affaires des spécialités pharmaceutiques a représenté 176 milliards (dont un tiers à l'exportation).



politiques, économiques et de santé publique auraient-elles prévalu pour ne pas engager une privation massive de remboursement ? L'approche des élections présidentielle et législatives, les « conséquences en termes d'emploi » brandies par l'industrie pharmaceutique et le risque d'un transfert de prescription vers des médicaments remboursés mais plus « lourds » ont probablement constitué un ensemble de freins. « Une décision de déremboursement pouvait perturber le marché, mais aussi entraîner un effet important de report des prescriptions », reconnaît-on dans l'entourage d'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Pourtant, dès avril, une note de la direction générale de la santé (DGS) (lire ci-dessous), jugeait « possible » le déremboursement « à court terme » de quelque 200 spécialités parmi la liste des médicaments qu'elle classait comme « insuffisants ».

Pour le docteur Frédéric Fleurette, directeur des études médico-économiques et de l'information scientifique à l'Afsaps, qui a donc, à ce titre, piloté le travail d'évaluation des produits, le gouvernement avait demandé aux experts de dresser la liste de « ce qui [pouvait] ne plus être remboursé sans impact sur le niveau de santé des Français ».

La notion de « SMR insuffisant » correspond à quatre critères : il s'agit d'un médicament destiné à une pathologie ou un symptôme mineur sans caractère de gravité ; cette spécialité n'a pas démontré une efficacité très importante ; il y a souvent des alternatives à ce produit ; ou bien le médicament n'offre pas d'intérêt majeur en terme de santé publique. « Dérembourser

ces médicaments n'entraînerait pas d'injustice sociale, car il n'y a pas de perte de chance à ne pas les consommer », assure le docteur Fleurette.

« Ils ne sont pas inefficaces, mais inutiles pour la collectivité », explique Jean-Pierre Lancry, directeur du département « médicaments et dispositifs médicaux » à la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam). Pour la Sécurité sociale, il est vrai, la liste des « insuffisants » représente 20 % des ventes annuelles de médicaments et 8,3 milliards de francs par an, soit 9 % des remboursements. Parmi les plus consommés, on trouve l'Efferalgan vitamine C (20 millions de boîtes par an), le Daflon (13,5 millions) le MagneB6 (12 millions). « C'est une question d'arbitrage, de choix. Il s'agit de savoir si on préfère mettre l'argent ailleurs que sur ces médica-

ments ou pas. » Si la décision de déremboursement avait été prise, il serait resté aux patients deux solutions : soit cesser de consommer ces produits, soit les payer eux-mêmes. En France, l'autoprescription ne représente que 10 % de la consommation pharmaceutique, un pourcentage bien inférieur à la moyenne européenne.

« Je ne suis pas choqué par l'existence de cette liste, mais par la façon dont elle a été présentée », résume Jean-Luc Audhoui, trésorier du conseil national de l'ordre des pharmaciens d'officine. « Les politiques n'ont pas eu le courage de dire : "Ces médicaments sont efficaces, mais on ne peut plus, pour des raisons financières, les rembourser." Il aurait fallu retirer du marché ceux qui sont vraiment inefficaces et expliquer que la toux, les jambes lourdes, les hémorroïdes, la diarrhée, etc., ne sont plus pris en charge parce que ne faisant pas partie des priorités. » Selon lui, le choix de ne pas dérembourser ces médicaments s'apparente à « une non-décision politique ».

Dans une tribune publiée en juin dans la revue ordinaire *Les Nouvelles pharmaceutiques*, Jean Parrot, président du conseil national de l'ordre des pharmaciens, s'interrogeait sur la présence, dans la liste des médicaments insuffisants, « de spécialités éprouvées depuis longtemps et prescrites en nombre. Comment expliquer cette différence d'appréciation entre les experts de l'Agence et les praticiens de terrain ? ». L'expérience professionnelle n'aurait pas été prise en compte parce que la grande majorité des experts « n'ont jamais eu en face d'eux les personnes qui consomment ces produits », note un proche du dossier. André

Chassot, secrétaire général adjoint du conseil national de l'ordre des médecins, ne dit pas autre chose lorsqu'il regrette que « l'on n'ait pas pris en considération la partie subjective, relationnelle, entre le patient et le médicament ». Pour ce médecin généraliste, « on est obligé de reconnaître la valeur scientifique des études menées, mais, au regard de ce qu'en disent les patients, on ne peut pas déclarer ces médicaments inefficaces ».

Toutes les classes thérapeutiques concernées

Les 4 490 spécialités examinées par la Commission de la transparence ont été regroupées dans quatre niveaux de service médical rendu (SMR) : « majeur ou important », « modéré », « faible mais justifiant néanmoins une prise en charge », « insuffisant ».

Parmi les 835 médicaments dont le SMR a été jugé insuffisant (930 avec leurs génériques), 259 concernent le traitement de la sphère ORL et la pneumologie (soit 56,4 % des spécialités soignant ces pathologies), 177 la cardiologie (26,3 %), 120 l'hépatogastro-entérologie (29,7 %), 76 la dermatologie (28,7 %), 44 l'ophtalmologie, 38 la psychiatrie, 31 la rhumatologie, 25 le métabolisme et la nutrition, 18 l'infectiologie, 13 les antalgiques et corticoïdes, 13 l'urologie et la néphrologie. Sur les 835 médicaments concernés, cinq (Tanakan, Fonzyline, Daflon, Médiator, Ginkor fort) représentent à eux seuls 1,3 milliard de dépenses par an.

Curieusement, aucune campagne d'information n'a été menée en direction des professionnels de santé. Pourtant, cette liste devrait logiquement amener les praticiens à informer leurs patients et à modifier leurs prescriptions. Elle aurait pu être l'occasion de définir de nouvelles stratégies thérapeutiques pour, par exemple, soigner la toux. Encore aurait-il fallu que la motivation du classement « insuffisant » ait figuré en regard de chacune des spécialités dont la liste a été dressée. Pour le public aussi, apprendre que, si l'Efferalgan vitamine C,

été ouvertes avec l'industrie pharmaceutique pour en baisser le prix.

La publication d'une telle liste (disponible sur le site Internet www.agmed.sante.gouv.fr) serait-elle irrémédiablement vouée à l'échec dans un pays qui est le champion de la consommation de médicaments ? « Bienvenue aux demi-médicaments "insuffisants, toujours remboursés, et en plus moins chers" », s'insurgeait Jean-François Bergmann, ancien vice-président de la commission de la transparence dans un récent point de vue (*Le Monde* du 13 juin). Du côté de l'Afsaps et du ministère de la santé, certains ne cachent pas leur amertume face à ce qu'ils appellent « un rendez-vous manqué ».

Ce toilettage de la pharmacopée française devait permettre de dégager des moyens pour la recherche et les médicaments innovants, mais aussi de faire de la pédagogie à l'attention du grand public. « Nous sommes convaincus qu'il faut accroître l'information sur le médicament », concède-t-on dans l'entourage d'Elisabeth Guigou. « La question majeure est : jusqu'où la collectivité doit payer ? », insiste le docteur Fleurette, de l'Afsaps. « Culturellement, les Français ne sont pas prêts, estime-t-il, [mais] nous avons choisi de publier la liste au nom de la transparence, pour que tout cela chemine dans l'esprit du public. »

S. BL.

Sandrine Blanchard

Une note de la DGS prônait le déremboursement « à court terme » de 200 spécialités

LE GOUVERNEMENT a joué la prudence pour éviter l'incompréhension et l'impopularité. Après la publication de la liste des 835 médicaments à « service médical rendu insuffisant », il a finalement décidé de ne pas dérembourser ces spécialités. Pourtant, une note de la direction générale de la santé (DGS), en date du 24 avril, estimait qu'environ deux cents médicaments insuffisamment efficaces pouvaient être déremboursés « à court terme ». « Le déremboursement de ces spécialités ne pose ni problème de santé publique ni problème politique », indiquait la note, en motivant, pour chaque spécialité, sa décision (alternative thérapeutique possible ; pas de place dans la stratégie de traitement d'une maladie ; association injustifiée de deux produits, etc.). La DGS prônait une stratégie à trois étapes : retirer du marché ceux de ces médicaments qui posent un problème de tolérance ; dérembourser immédiatement – en laissant libre l'autoprescription – ceux qui

sont sans risque ; enfin programmer sur trois ans – afin de prendre le temps d'informer – le déremboursement de celles des spécialités à bénéfice insuffisant qui sont largement utilisées par le public.

CHOIX DE LA BAISSÉ DU TAUX

En ce qui concerne les spécialités posant un problème de tolérance, la commission d'autorisation de mise sur le marché (AMM) a été saisie par la DGS, et le sort de ces médicaments devrait être scellé prochainement par un retrait du marché. Quant aux produits « insuffisants », qu'ils soient largement prescrits ou non, il a été finalement décidé d'en baisser le taux de remboursement et les prix, mais pas d'en programmer le déremboursement. La note de la DGS est donc restée, en partie, lettre morte.

« Depuis qu'on sait que ces produits resteront remboursés, on s'est mis à moins en parler »

« LES CLIENTS ne comprennent pas. Ils consomment un médicament qui leur fait du bien et découvrent dans le journal qu'il est inefficace. » La publication, en juin, de la liste des

REPORTAGE

Un pharmacien : « Cette liste me choque, ces produits ne sont pas des placebos »

médicaments à service médical rendu (SMR) insuffisant a suscité beaucoup de réactions dans les officines et les cabinets médicaux. Mais dès que la position du gouvernement a été connue – le porte-monnaie des consommateurs ne sera pas touché –, les discussions se sont taries.

« Lorsqu'ils ont appris que ces spécialités seraient finalement toujours remboursées, les gens en ont beaucoup moins parlé », constatent plusieurs pharmaciens parisiens. Bon nombre d'entre eux ont été informés de l'existence de cette liste par leurs clients et n'ont même pas pris la peine de la consulter. « Je ne l'ai jamais eue en mains, concède une pharmacienne, mais j'ai l'impression que c'est un

recul et que l'on s'achemine vers un minimal de santé », analyse-t-elle. L'une de ses consœurs reste philosophe : « D'ici les élections, on est tranquille, il n'y aura pas de déremboursement. »

« Les clients ont pesté sur les cotisations sociales qui augmentent et la volonté des pouvoirs publics de dérembourser de plus en plus de médicaments. Mais ils continuent à les consommer, ça n'a rien changé », constate un responsable d'officine. « Il y a ceux qui ne modifient pas leurs habitudes et ceux qui demandent un autre médicament "plus efficace" », observe un autre. « Cette liste me choque, ces produits ne sont pas des placebos », ajoute-t-il. « Ils ont tous eu une autorisation de mise sur le marché, alors, qu'est-ce que tout cela veut dire ? », regrette une pharmacienne installée dans le 9^e arrondissement de la capitale. Selon elle, il existe une grande carence en matière « d'éducation à la santé » et « taper » sur les médicaments, « c'est facile ».

« D'autres gisements d'économies seraient possibles. Les gens peuvent consulter trois médecins différents dans la même journée ; ça, c'est un abus », estime-t-elle. Le contenu de la liste fait sursauter

plus d'un professionnel de santé. « Les veinotoniques, beaucoup de femmes me disent que ça les soulage. On peut faire valoir que les bas de contention sont plus efficaces mais ils coûtent plus cher et les femmes ne les utilisent pas », lâche une pharmacienne du 5^e arrondissement de Paris. « Quant au Daflon, franchement, en prendre six dans la journée, cela calme vraiment une crise d'hémorroïdes », estime-t-elle.

Jean-Luc Audhoui, pharmacien à Versailles et membre du Conseil de l'ordre, n'en revient pas de voir le

Mycolog inscrit sur cette liste qu'il estime « très disparate et sans logique ». « Le Mycolog est un corticoïde inscrit en liste 1, c'est-à-dire prescrit obligatoirement par le médecin et non renouvelable par le pharmacien », pointe-t-il.

« UN EFFET PERVERS »

Selon lui, « cette liste a un effet pervers : elle met le doute dans l'esprit du malade et risque d'entraîner un transfert sur d'autres molécules sans doute plus chères. Pour les anxiolytiques par exemple, mieux vaut prendre un médi-

camment à base de plantes que du Lexomil ».

Serge Gilbert, généraliste et professeur à la faculté Necker, regrette que les experts aient « davantage raisonné sur le très grave que sur le quotidien à résoudre. Où met-on le curseur de ce qui relève du "confort" dans le SMR ? Il aurait fallu mesurer le niveau de soulagement ». Etonné par la présence de plusieurs mucolytiques dans la liste, il s' imagine difficilement dire à un patient qui toussé : « "Je ne vous donne rien". Les patients réclament toujours que l'on trouve une solution, ajoute-t-il, et de préférence avec un médicament remboursé. » Néanmoins, il reconnaît que le travail des experts « a aidé les médecins à moins prescrire des médicaments tels que les vasodilatateurs, pour lesquels on percevait qu'ils avaient peu d'effets ».

Françoise Cravenne, pédiatre, assure que les fluidifiants des sécrétions bronchiques « rendent un service dans la pratique quotidienne ». En toute franchise, Jacques Benoit, généraliste à Brest, résume sa position : « Si un jour ces spécialités ne sont plus remboursées, je ne les prescrirai plus. »

S. BL.

Le maire de Rouen prend un arrêté anti-mendicité jugé légal par la préfecture

Des associations réclament l'abrogation de la décision

UN BON MENDIANT doit être sobre, paisible et « faire la manche » debout. Voilà le portrait-robot idéal qui se dessine en filigrane dans l'arrêté pris, le 10 juillet, par Pierre Albertini, le nouveau maire (UDF) de Rouen. Celui-ci a décidé de sévir contre les « groupes d'individus dont le comportement trouble manifestement la tranquillité publique » dans le centre-ville.

« Depuis deux ou trois ans, la situation se dégradait, explique-t-il. A côté d'une mendicité hélas "classique" s'en est développée une autre, plus agressive », qui est surtout le fait de « punks, de skin-heads et de marginaux ». Les intéressés – des jeunes, la plupart du temps – ont pris « la mauvaise habitude de se rassembler sur quelques lieux », beaucoup s'adonnent « à une forte consommation d'alcool ou de drogue », certains d'entre eux ont été « à l'origine d'agressions » et leurs chiens ont parfois mordu des passants. Ces troubles, insiste M. Albertini, qui ont éclaté dans un « lieu hautement touristique », ont « exaspéré les commerçants et, plus largement, les habitants ». Il était donc normal de prendre des mesures de police pour assurer la tranquillité des riverains et des visiteurs.

« QUE VA-T-ON FAIRE D'EUX ? »

Entré en vigueur le 15 juillet, l'arrêté s'appliquera jusqu'au 30 septembre dans plusieurs rues, places, squares et jardins du centre-ville. Il interdit « la mendicité assise ou allongée sur la voie publique » quand elle risque d'« entraver le passage des piétons ou des véhicules » ; les quêtes d'argent « faites de façon agressive aux terrasses de café, dans les parcs et jardins publics ainsi qu'aux feux tricolores » sont également proscrites ; enfin, la consommation d'alcool sur la voie publique est sanctionnée si elle cause « du bruit, des rixes, du tumulte et autres disputes accompagnées d'ameutement ».

Les contrevenants seront d'abord rappelés à l'ordre ; si, d'aventure, ils persisteraient, des amendes pourraient leur être infligées. Comment les paieront-ils ? En demandant l'aumône ? « C'est une vision caricaturale des choses », assure M. Albertini, qui mise sur la dissuasion pour rappeler à ces jeunes que « la vie en collectivité implique de respecter son voisin ». La municipalité ne veut nullement interdire la mendicité, ajoute-t-on dans l'entourage du maire. Il n'y a ni « intention belliqueuse ni esprit d'exclusion » et la ville agira aussi pour aider les publics défavorisés.

Une centaine de personnes se sont rassemblées dans le centre de Rouen, jeudi 19 juillet, pour dénoncer la décision de M. Albertini. Cette manifestation fait suite à un appel lancé par un collectif qui réclame « l'abrogation immédiate

de l'arrêté anti-jeunes, anti-pauvres, anti-mendicité du maire » ; il réunit la CGT, Droit au logement, des libertaires, la LCR, la Ligue des droits de l'homme, le PCF, le PS, Ras l'front, les Verts... Quelques jours auparavant, le groupe socialiste du conseil municipal avait demandé au préfet de Seine-Maritime de saisir le tribunal administratif. « Ce texte est à tout à fait légal, affirme-t-on à la préfecture. Il rentre dans le champ de compétences d'un maire et ne vise pas la mendicité en général. De plus, son application est limitée dans le temps et il ne concerne que le centre historique de Rouen. »

Pour leur part, les associations d'aide aux plus démunis réagissent diversement à la décision de M. Albertini. La responsable d'un centre d'accueil de jour, qui préfère conserver l'anonymat, se demande si c'est la « réponse idéale » aux problèmes de ces jeunes qui « zonent » dans le cœur de Rouen. Il vaudrait peut-être mieux se demander pourquoi ils mendient, les aider et les écouter, estime-t-elle. « Les moins de vingt-cinq ans n'ont pas de ressources, souligne-t-elle. Il leur reste la débrouillardise, le "business" et la mendicité. »

Thierry Heurtevent, directeur du Centre d'action et de promotion sociale, reste prudent. L'arrêté a un côté un peu « épidermique » mais il soulève aussi une question « complexe » : celle de l'errance des jeunes. Comment peut-on la combattre ? Quelles sont les aspirations de ce public ? La décision de la ville de Rouen « renvoie à cette réflexion », juge M. Heurtevent. « J'espère qu'elle s'engagera sans faire grimper au rideau », poursuit-il.

De son côté, Olivier Ordrenon, directeur du Carrefour des solidarités, rappelle que l'arrêté municipal ne concerne qu'une petite partie de la population en situation de précarité à Rouen : ce sont quelques dizaines de jeunes qui « impressionnent » la population car ils déambulent en bandes, avec des chiens. « Les services de police les connaissent et n'ont pas de difficultés particulières avec eux », dit M. Ordrenon. Il n'y a pas, ou peu, de voies de fait de leur part. « L'arrêté, poursuit-il, « ne va rien résoudre ». Un avis que partage Eric Boufflet, de l'Armée du salut : « Ce n'est pas en répondant par un interdit que l'on va aider ces gens-là, affirme-t-il. Ils risquent d'être encore plus précarisés. Et puis que va-t-on faire d'eux ? Les mettre en garde à vue quelques heures pour les relâcher ensuite ? » Eric Boufflet déplore cette décision, qui le « choque », « va à l'encontre de notre démarche » et qui a été prise « sans concertation avec les travailleurs sociaux ».

Bertrand Bissuel (avec Etienne Banzet à Rouen)

Ira Einhorn a été extradé vers les Etats-Unis où il devrait être rejugé

Ses avocats craignent que la promesse d'un nouveau procès en Pennsylvanie ne soit pas tenue

Ira Einhorn, ancien leader du mouvement hippie américain et condamné à la prison à vie aux Etats-Unis en 1993 pour l'assassinat de son

ancienne petite amie, a été extradé, jeudi 19 juillet, de France où il avait trouvé refuge depuis neuf ans. La Cour européenne des droits

de l'homme, qui avait demandé au gouvernement de surseoir à cette extradition, avait laissé quelques heures auparavant cette réserve.

une malle de l'appartement d'Ira Einhorn. La cour d'appel de Bordeaux avait refusé une première fois son extradition, parce que la loi de Pennsylvanie n'autorisait pas un condamné par contumace à être rejugé. Le parlement de Pennsylvanie avait alors adopté, en jan-

garde. Trois juristes américains ont indiqué que la loi qui permettait de rejuger les contumax était inconstitutionnelle : en vertu du rigoureux principe de séparation des pouvoirs, le législatif ne peut remettre en cause une décision judiciaire définitive. Il suffirait

2000 sur la chaîne ABC. Alors aujourd'hui, le parquet peut toujours lui promettre un nouveau procès, mais il n'a pas compétence pour le lui accorder ». Lynne Abraham est d'ailleurs aux Etats-Unis plus circonspecte. « J'ai garanti personnellement aux tribunaux français d'essayer que nos tribunaux accordent à Einhorn un nouveau procès », écrit la magistrate le 1^{er} décembre 1999 à la secrétaire d'Etat Madeleine Albright.

La Cour européenne elle-même a un doute. « Dans l'hypothèse où la loi de l'Etat de Pennsylvanie du 27 janvier 1998 est déclarée inconstitutionnelle, a demandé jeudi la Cour à la France, et qu'en conséquence, le requérant ne peut être "rejugé" en Pennsylvanie, le requérant sera-t-il réexpédié en France par les autorités américaines ? » Naïve question : la Philadelphia Daily News organisait en juin 2000 un lancé de tomates sur la photo d'Ira Einhorn, l'animateur du principal talk show radio le traitait trois mois plus tard de « fils de pute détraqué », et Lynne Abraham, écrivait que si Ira Einhorn n'était pas renvoyé à Philadelphie, « l'honneur des Etats-Unis serait souillé ». Le district attorney, aux Etats-Unis, est élu ; le mandat de M^{me} Abraham se termine en novembre. Elle est à nouveau candidate.

F. J.

Pour l'opinion américaine, un manipulateur sans scrupules

Ira Einhorn est arrivé à Philadelphie aux premières heures, vendredi 20 juillet, à bord d'un avion affrété par les autorités américaines et a été transféré à la prison de Graterford, en Pennsylvanie. « Je suis plus que prudemment optimiste, mais j'essaie de m'empêcher de sauter de joie, a déclaré Buffy Hall, le frère de la victime. Nous étions prêts au pire. »

Le Philadelphia Inquirer a de nouveau consacré sa « une » à l'affaire Einhorn. Il avait publié il y a quelques jours un article qui en dit long sur l'émotion que cette affaire a soulevée, accusant violemment Ira Einhorn d'être un manipulateur sans scrupules qui avait fait semblant de se suicider : « Nous savons ce que certains d'entre vous peuvent penser. Pourquoi donc le couteau n'a pas glissé un peu plus profond ? Mais cette pensée est dépourvue de tout bon sens. Qui plus est, une issue rapide et relativement indolore n'est pas ce qu'il mérite (...). Bienvenue Ira, ça fait longtemps qu'on t'attendait ! »

vier 1998, une loi sur mesures pour rejuger les fugitifs, et Lynne Abraham, district attorney (procureur) de Philadelphie a donné à la France « sa pleine assurance » qu'Ira Einhorn aurait droit à un nouveau procès, où la peine de mort ne serait pas réclamée.

Le gouvernement français s'en est satisfait, en dépit des mises en

selon eux qu'un contribuable de Philadelphie soulève la question pour que la loi soit déclarée non conforme et qu'Ira Einhorn ne soit pas rejugé. L'ancien district attorney de Philadelphie, Emmet Fitzpatrick, ne dit pas autre chose. « Son procès a déjà eu lieu et sa condamnation a déjà été prononcée, a indiqué le magistrat le 24 septembre

Ira Einhorn, ancien leader hippie condamné à la perpétuité en 1993

« Lionel Jospin a un passé beaucoup plus radical que moi »

IRA EINHORN a été interrogé par Le Monde au moulin de Guîtres (Charente), quelques heures avant son extradition.

« Qu'allez-vous faire, ce soir ? – Me préparer à passer le reste de ma vie en prison. Ce n'est pas une perspective très agréable [sourire]. Il est impossible pour moi d'avoir un procès équitable aux Etats-Unis : là-bas, c'est l'hystérie, je suis un démon, un fantôme, un serpent à sonnette. Les Américains me haïssent parce qu'ils n'aiment pas perdre, je les ai tenus en échec pendant seize ans, maintenant ils se vengent. Et puis je suis resté malgré moi un symbole des années 1960, de la remise en question de la consommation à tout prix, de la puissance du pays. Les Américains ont été très choqués à l'époque ; c'est loin, mais c'est resté. Je veux être jugé, mais par un tribunal international, c'est le seul moyen d'avoir un procès équitable.

– Comment pouvez-vous rester si calme ?

– Si je dois rentrer aux Etats-Unis, il est nécessaire de rester très calme. Il y a des moments, avec ma femme, où on se laisse aller, on crie, on pleure ; celui qui ne se laisse jamais aller ne peut pas être fort. Maintenant qu'il va falloir se

battre, il faut être calme. C'est possible parce que j'ai une extraordinaire relation avec ma femme. Et nous avons ce moulin. Je jardine une heure par jour, j'arrose les fleurs, je regarde la rivière. C'est ma vie ici. Quand les Américains viennent en Charente, ils entendent la rivière, ils disent qu'il y a du bruit. C'est eux, le bruit. Moi j'écris, je lis un livre par jour, j'écoute de la musique, je parle avec les voisins, on boit du vin. Grâce à ma femme, parce que je n'ai pas un sou.

– Vous avez cependant tenté de vous suicider, le 12 juillet, lorsque le Conseil d'Etat a rejeté votre requête ?

– Je n'ai pas voulu me suicider, j'ai voulu donner mon sang, être plein de sang pour dire à la télé : « C'est Jospin qui a fait ça. » J'ai pris un couteau de cuisine, j'ai fait un essai sur le poignet gauche, et je me suis entaillé le cou, trente-cinq fois, je crois. Je me suis regardé dans un miroir, il m'a dit que je ne voulais pas mourir. J'ai juste été un peu choqué, je me suis allongé, le docteur est arrivé.

– Vous avez dit, après l'assassinat de votre amie Holly Maddux, en 1977, que c'était un « complot de la CIA ».

– C'est un complot, mais je ne pense pas que ce soit la CIA. J'ai eu depuis de nombreux contacts avec les services spéciaux, beaucoup de gens à l'époque autour de moi étaient des agents. Je travaillais à ce moment-là avec un petit groupe, dans vingt-six pays, qui avait des informations cruciales sur les techniques de contrôle mental. Dès qu'on parlait de ça aux Etats-Unis, tout le monde tremblait.

– Qui a tué Holly ?

– Je ne sais pas. Mais je sais pourquoi : pour m'atteindre. Je ne l'ai pas tuée, même s'il est impossible aujourd'hui de retrouver les coupables.

– Pourquoi, à votre avis, Lionel Jospin a-t-il signé votre décret d'extradition ?

– C'est inimaginable pour moi. Il a pourtant un passé radical, beaucoup plus radical que moi. Aux Etats-Unis, la gauche politique n'existe pas, les seuls communistes ont toujours été des gens du FBI, il y avait encore moins de trotskistes. Lionel Jospin a attendu quinze mois pour signer le décret, c'est un coup de téléphone de Clinton qui l'a décidé. »

Propos recueillis par Franck Johannès



Les plus belles pages de l'été

Le Monde

A PARTIR DU SAMEDI 21 DATÉ 22/23 JUILLET 2001

L'ATELIER DU PEINTRE

par Frédéric Gausson

Le thème de l'atelier est un classique de la peinture occidentale. Le tableau de l'atelier est un miroir où le peintre se contemple et se projette, il prend à témoin le spectateur, livre son intimité et l'initie à ses secrets... Toute cette semaine *Le Monde* vous ouvre les portes des ateliers des plus grands peintres : Fragonard, David, Courbet, Renoir, Giacometti et Picasso.

RÉGIONS

LA FRANCE DES ESTUAIRES 5

La baie de Somme, perdue au milieu des terres

Depuis longtemps, l'homme a voulu réduire la part de la mer, et le paysage en a été transformé au profit des prés salés, des chemins et des routes. Aujourd'hui, on tente de réparer les erreurs d'hier

ABBEVILLE

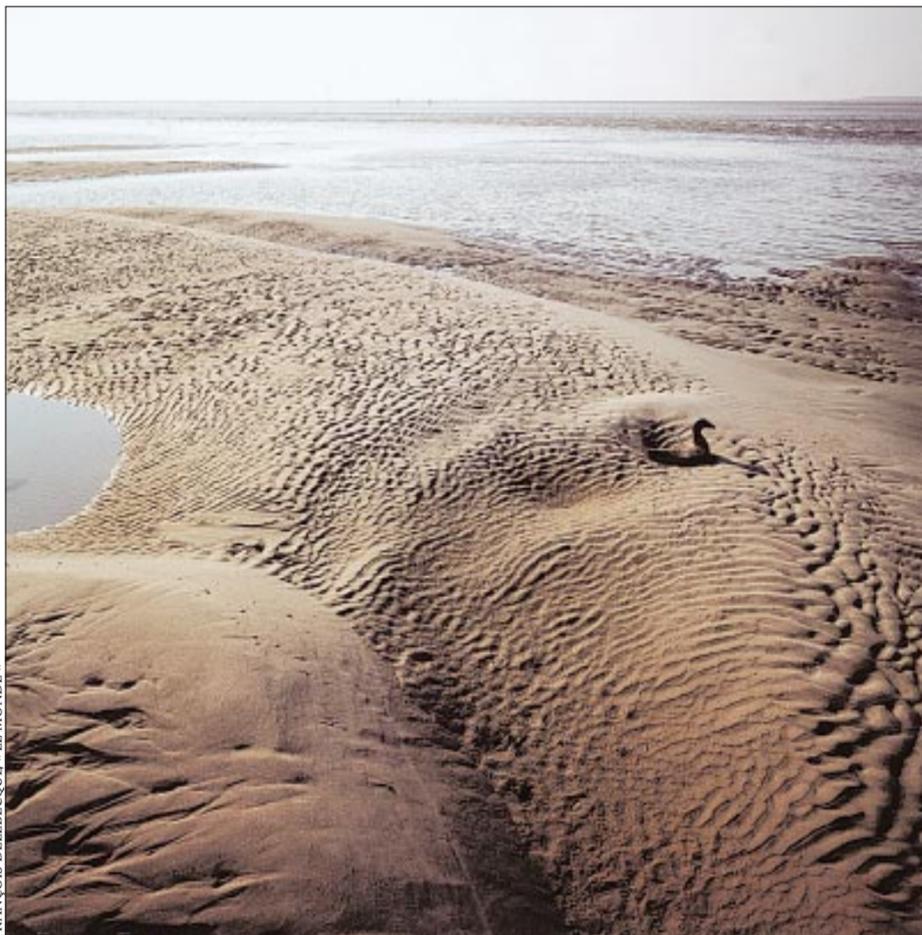
de notre envoyé spécial

Elle s'annonce bien avant que de paraître par les noms de certains villages : Petit-Port, Port-le-Grand ou Noyelles-sur-Mer. Mais le cavalier doit poursuivre son chemin pour la voir. Et elle surgit, juste derrière un coteau. La baie de la Somme s'ouvre enfin sur une large perspective, terres recouvertes de prairies vertes et de sable gris et lointaines taches bleues de la mer. Dans la baie, nulle trace des inondations du printemps, qui marquèrent si douloureusement et marquent encore les gens de la vallée. Ici, chacun sait que la baie est inondée deux fois par jour... lors des marées.

A Saint-Valery-sur-Somme, près des ruines d'une tour qui, dit l'histoire, vit passer en 1430 Jeanne d'Arc partant pour Rouen, le regard surplombe la baie. En face, à plus de 3 kilomètres à vol d'oiseau, la ville du Crotoy, seule cité balnéaire du Nord à posséder une plage plein sud. Plus au nord, une masse sombre de pins signale le site naturel du Marquenterre. Vers le fond de la baie, le cavalier perçoit, plus qu'il ne distingue, Noyelles-sur-Mer.

Du cap Hornu, juste derrière Saint-Valery, en direction du large, le petit port du Hourdel semble perdu au milieu des terres. A marée haute, les eaux aux couleurs sableuses de la baie ne laissent apparaître que la végétation des mollières, ces champs de prés salés où paissent quelque trois mille moutons. Lors des grandes marées d'équinoxe, seules les huttes de chasse émergent au cœur de la baie. Lorsque la mer se retire à plus de 14 kilomètres de la côte, le décor change. La Somme poursuit paresseusement son cours vers le large et le bassin de chasse du Crotoy libère puissamment ses eaux.

Ici, la terre et la mer se livrent un combat naturel et toujours recommencé depuis sept mille ans, lorsque s'est enclenché le mécanisme de colmatage de la baie par le mouvement des marées. Dans sa lutte



FRANÇOIS DELEBECQUE/« LE MONDE »

contre la mer, l'homme ne cesse d'accélérer ce mouvement. Dès le XII^e siècle, renclôtures – nom local qui désigne les polders – et canaux de dérivation transforment le paysage. Abbeville, avant la mise en service du canal de la Somme en 1835, accueillait dans son port de lourds voiliers. Aujourd'hui, seules des péniches l'empruntent. L'édification de la digue de la ligne de chemin de fer en 1911, la construction, en 1960, de la route panoramique qui encercle le fond de baie et la dernière renclôture de

1976 scellent définitivement l'ensablement de la baie.

De 400 km² il y a moins de quatre siècles, sa superficie n'est plus aujourd'hui que de 70 km². Chaque année, 15 hectares sont retirés du domaine maritime et augmentent l'étendue des mollières. « Aujourd'hui, notre travail est de redonner

sa vraie place à la nature », reconstruit Jean-Christian Cornette, directeur général du Syndicat mixte pour l'aménagement de la côte picarde (Smacopi). La « renaturalisation » devient le maître mot des aménageurs. L'objectif n'est pas de reconquérir des espaces sur la mer mais de ralentir l'ensablement. Le conseil

général de la Somme entreprend des travaux pour maintenir l'accessibilité de la mer au Crotoy, au Hourdel et à Saint-Valery. A titre expérimental, le Smacopi envisage de libérer à la mer près de 200 hectares de terres, en brisant des renclôtures dans une zone comprise entre Le Hourdel et le cap Hornu.

Cette baie, où la mer n'a cessé de perdre de son emprise, voit son paysage se métamorphoser. Partout l'activité maritime est en recul. C'est en 1990 que Saint-Valery a vu les derniers navires marchands, et il n'y a plus que Le Hourdel pour la pêche embarquée. Si l'on compte encore une centaine de marins-pêcheurs sur la baie, leur port d'attache est désormais Le Tréport. Il y a aussi un signe qui ne trompe pas : on ramasse toujours des coques et des moules de bouchot, mais la salicorne attire de plus en plus d'adeptes.

300 TONNES DE SALICORNE

Avec cette plante comestible crue ou cuite – forme de haricot vert et goût de cornichon –, cueillie sur les mouillères, « on passe du monde marin au monde terrestre », souligne Michel Desprey, docteur en biologie marine, du Groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux (Gemel). Avec plus de 300 tonnes par an, la salicorne de la baie, qui concentre près de 90 % de la production nationale, transforme celle-ci en une « Salicorne Valley », selon l'expression de M. Desprey.

Autre signe de la modification de cet espace : la première émission de « Thalassa », en 1976, portait sur une particularité, les phoques, rappelle Jean-Michel Doliger, président de l'association Promenade en baie. Aujourd'hui, la colonie, forte de 72 individus – veaux marins et phoques gris –, sans compter la dizaine de naissances de la fin juin, doit sa survie à l'action des protec-

teurs de la nature. Et, depuis 1997, la destruction sous-marine des bombes de la dernière guerre mondiale est arrêtée.

Malgré les déclarations d'intentions, la main de l'homme continue à modifier ce paysage. La mairie du Crotoy projette une extension de son port de plaisance, et elle participe à la création d'une base nautique d'une superficie de 300 hectares réalisée sur d'anciennes carrières à quelques bords de la côte. Au milieu du parc naturel du Marquenterre, trônent des pins noirs d'Autriche et des laricis de Corse, plantés au lendemain de la seconde guerre mondiale... Un parc ornithologique existe depuis 1973 et une partie de la baie a été classée réserve naturelle en 1994.

Dans ces parcelles bocagères, le cavalier est heureux de galoper sur son henson. Drôle de cheval que ce cheval-là : petit – 1,55 m au garrot –, la robe baie, du sable au marron, les membres courts et puissants, l'échine marquée d'une longue raie noire comme la crinière. Il est né de la persévérance de Lionel Berquin. « Dans notre région, la tradition équestre s'appuyait avant tout sur le cheval d'obstacles, et il était difficile de trouver un cheval pour la randonnée », explique-t-il. Nous avons décidé d'en créer un, par le croisement d'un poney norvégien, le fjord, et d'un cheval de selle. » Queenie et Qwindy, les premiers hensions, voient le jour en 1982. Aujourd'hui, cette race, en voie de reconnaissance officielle, compte 1 500 individus, dont 250 hument l'air vif de la Manche. Cet animal, dont la caractéristique principale est l'endurance, est parfait pour des balades sur les dunes et les plages de la baie de Somme.

Dominique Buffier

FIN

L'Aa, droit comme un « I », au milieu du plat pays

SAINT-OMER

de notre correspondant régional

Raide comme un « I », l'Aa chemine tout droit vers la mer. De chaque côté, les petites maisons flamandes au toit de tuiles rouges et aux murs de briques blanchies à la chaux se nichent, dos aux champs, un mètre en contrebas. Entre elles et l'eau, sur le chemin de halage – plutôt la petite route –, des tracteurs tirent de lourdes remorques chargées de choux-fleurs. En face, deux philosophes taquinent le goujon, indifférents au clapotis soulevé par une péniche qui s'éloigne.

Depuis Bourthes, en Artois, où il prend sa source, l'Aa a cheminé 50 km. Mais à Arques, aux portes de Saint-Omer, il dégringole d'un coup presque au niveau de la mer. Au point que, pour permettre aux péniches de passer, on construisit à cet endroit en 1887 – sur le canal de Neuffossé qui relie, depuis le XVII^e siècle, le bassin de la Lys à celui de l'Aa – un improbable ascenseur à bateaux qui leur faisait franchir d'une seule traite 13 mètres de dénivellation ! Tiré au cordeau, corseté de palanques métalliques, le fleuve domestiqué rejoint ensuite les remparts de Gravelines avant de se perdre dans la mer du Nord. Ou plus exactement, de buter sur les portes d'une écluse que les hommes n'ouvrent qu'à marée basse.

De chaque côté de ce trait d'argent, le « plat pays ». A l'est, la Flandre maritime française ; à l'ouest, le platier d'Oye et le marais de Guines, l'arrière-pays calaisien. Un exemple étonnant d'asservissement de la nature par l'homme. Abandonné à lui-même, l'estuaire de l'Aa ressemblerait, au mieux, à une sorte de Camargue septentrionale. La mer n'a commencé à découvrir ces basses terres – à marée basse seulement – qu'à partir du VII^e siècle. Après plusieurs tentatives infructueuses des moines bénédictins, la mise en culture ne débuta vraiment qu'au XII^e siècle. On la doit à Philippe d'Alsace qui, en 1169, accorda à la région une administration indépendante et y créa, par ordonnance, les sections de « wateringues » (cercles d'eau). Un formidable dispositif d'assèchement des marais, qui couvre 100 000 ha et comprend aujourd'hui 1 500 km de larges fossés de drainage – les watergangs – 150 km de canaux domaniaux et plus de cent stations de pompage (Le Monde du 13 juin).

S'il reste le royaume du chou-fleur, le plat pays de l'Aa a bien changé au cours des siècles. Les pompes ne sont plus mues par les moulins à vent, mais par l'électricité de la centrale nucléaire nichée à son embouchure. Les tracteurs remplacent souvent les bacoves, ces grandes barques

plates capables d'emporter le long des canaux un cheval, sa charrette et plusieurs tonnes de légumes. Mais le ciel y est toujours aussi vaste et lumineux, même quand les cumulus y roulent en troupeaux. Les routes y sont toujours aussi étroites et sinueuses non pas – comme le prétendent des mauvaises langues locales – parce qu'elles furent tracées « un lendemain de Pentecôte », mais parce qu'elles suivent les watergangs.

C'est sans doute la raison pour laquelle les touristes ne s'y aventurent guère. Car, pour quitter les chemins balisés, le fleuve ou les canaux accessibles aux bateaux de plaisance, l'escute effilée, plus petite et plus maniable que la bacove, est indispensable. Les amoureux des grands espaces et de la pêche au coup en trouveront à louer chez l'habitant qui se fera un plaisir de leur montrer comment les mener aussi bien que Didier, le facteur qui s'en sert pour distribuer le courrier aux broucaillers (marailleurs) de Salperwick. Moyennant un peu de diplomatie, ils pourront même apprendre à tirer à l'arc à la perche verticale comme un empereur (champion de l'année) de Watten ou d'Eperlecques. Pour les combats de coqs, en revanche, il est déjà un peu tard...

Jean-Paul Dufour

En 400 ans, la baie a perdu les trois-quarts de sa superficie



Une déchetterie en arrière-plan du château de Vaux-le-Vicomte

Le propriétaire du site classé a engagé une bataille judiciaire contre cette construction

LES AMATEURS qui photographient le château de Vaux-le-Vicomte devront-ils bientôt choisir leur cadrage pour ne pas avoir à l'arrière-plan l'anachronisme présence d'une déchetterie moderne ? Les perspectives du jardin dessiné par Le Nôtre se prolongeront-elles vers le vert beaucoup moins tendre des hauts murs d'un centre de tri et d'incinération ? Patrice de Vogüé, propriétaire du domaine, redoute cet affront esthétique à l'un des fleurons du XVII^e siècle.

Il peste contre le Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères (Smitom), qui regroupe 64 communes de l'agglomération de Melun (Seine-et-Marne). « L'implantation est prévue sur le tertre de Cherys, le point le plus haut du plateau melunais », s'insurge-t-il. S'appuyant sur des simulations, il assure qu'on ne verra que cette verrue industrielle à des kilomètres à la ronde. Elle rem-

placera sur le même site une usine datant des années 1970, aux dimensions plus modestes. Cette fois l'imposant bloc rectangulaire, haut de 40 m, deviendrait une disgrâce pour l'ancienne résidence du surintendant Fouquet, bien que situé à 1 300 m de celle-ci. Et c'est là l'embaras : la loi n'interdit ce genre de construction que dans un rayon de 500 m autour d'un site classé au titre des monuments historiques.

EXPLOITATION AUTORISÉE

Avec la mairie de Maincy, commune dont dépend son château, M. de Vogüé a engagé une joute judiciaire depuis un an, une dizaine de procédures, selon leur avocate, M^{me} Corinne Lepage. Deux permis de construire, accordés par la mairie de Vaux-le-Pénil, ont été annulés par le tribunal administratif. Un troisième a été aussitôt attribué : le recours des opposants est en instance. Les travaux de

construction ont débuté au mois d'avril et l'exploitation a été autorisée par le préfet.

Pascal Coffinet, maire de Maincy, s'inquiète des risques de pollution. Cent vingt mille tonnes d'ordures, puis 180 000, seront traitées annuellement. « La dioxine, le furane et les métaux lourds qui seront évacués, entre autres, par les fumées risquent de contaminer la population », estime l'élu, qui s'appuie sur l'avis défavorable rendu par la direction régionale de l'environnement. Les autorités répliquent que « les émissions seront très inférieures à celles de l'usine actuelle ».

M. de Vogüé affirme que le choix de bâtir le nouvel établissement à la place de l'ancien répond au souci de ne pas avoir à dépolluer le site. Christian Didion, maire de Cesson et président du Smitom, rejette l'argument. « L'actuelle usine sera démolie sélectivement et le site nettoyé, assu-

re-t-il. Le coût de la dépollution s'élèvera entre 850 000 et 4 millions de francs. » Il juge « comiques » les simulations des amis de Vaux-le-Vicomte : « L'usine sera construite au pied du tertre et dissimulée par un volet paysager. » « Tout juste pourra-t-on la voir du dôme du château », assure Patrick Scheurer, directeur général du Smitom, qui condamne « l'évidente mauvaise foi » des adversaires du projet. Le syndicat mixte avance la nécessité de traiter les ordures des 280 000 habitants de l'agglomération, alors que s'annonce, au début de l'année 2002, l'interdiction de leur mise en décharge. M. de Vogüé a lancé une pétition. La Fontaine, Molière ou M^{me} de Sévigné, qui séjournèrent naguère en ces lieux, auraient sans doute été inspirés par cette fable du château et de la déchetterie.

Benoît Hopquin

DÉPÊCHES

■ LITTORAL : Louis Le Pensec, sénateur (PS) du Finistère, propose, dans un rapport remis vendredi 20 juillet à Lionel Jospin, de « permettre au Conservatoire du littoral d'intervenir sur tout le littoral (...) afin d'en assurer la préservation durable ». L'établissement public, qui possède 10 % des côtes françaises, n'intervient à ce jour que sur la partie terrestre du littoral, les parties maritimes sont sous la tutelle du ministère des transports. Ce transfert permettrait notamment de soumettre les plages et les estuaires à la surveillance du Conservatoire. M. Le Pensec propose le doublement des moyens humains et financiers du Conservatoire créé en 1975 et cogeré par l'Etat et les élus.

■ ALPES-MARITIMES : après cinq jours de grève, les salariés de la société Sud-Est Assainissement, une filiale de Vivendi qui emploie environ 340 personnes et assure le ramassage des ordures dans 80 % des communes des Alpes-Maritimes, devaient reprendre le travail vendredi. Ils ont obtenu une augmentation salariale de 2 %.

Aujourd'hui
BRADERIE

mettez

Paris

PRINTEMPS - ÉTÉ 2001

- 50 %

jusqu'au samedi 4 août

12, Bld Malesherbes
PARIS 8^e

Tél. : 01.42.65.33.76

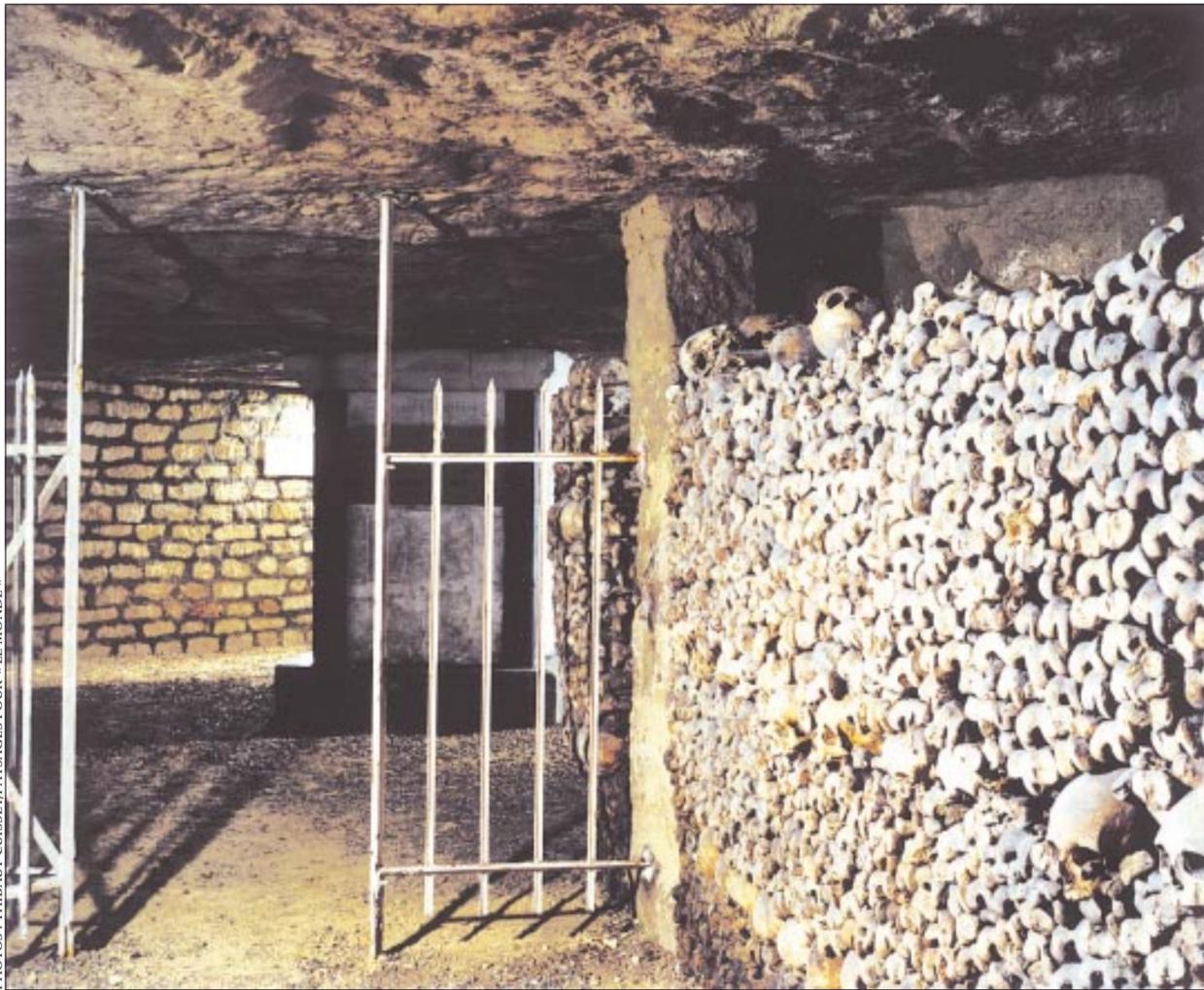
Le rêve enfoui des catacombes

ON marche dessus à longueur de journée, sans le savoir ; on piétine ce monument, le plus vaste de la capitale, en oubliant qu'il existe. De temps à autre, une carte postale, une gravure représentant une coupe verticale de Paris nous rappellent que sous la ville s'étend un monde creux et très étendu, comme si quelque urbaniste tout-puissant et farceur avait voulu reproduire pour de vrai une vision répandue de l'enfer dans l'imaginaire occidental, une caverne profonde où règnent les morts. A noter que dans l'enfer des chrétiens on est sans relâche piqué et tournebroché par la fourche de Lucifer au milieu d'un feu éternel, tandis que dans les catacombes de Paris on jouit d'une température de 14° plutôt agréable, et qu'en matière de feu il n'y en a guère. Mieux vaut amener, sinon comme autrefois sa bougie, du moins sa torche électrique. Les catacombes, fermées pendant plusieurs mois pour réfection du circuit électrique, donc entre autres, de l'éclairage, ont été rouvertes au public le 17 juillet.

L'électricité remplit d'autres tâches, elle relie quelques bornes d'appel pour les égarés à un poste de secours, elle alimente des souffleries de ventilation, parce que plus on bouche des galeries pour empêcher les rôdeurs de rôder, plus l'air stagne et plus la moisissure commence à pousser sur certains crânes vénérables, leur fournissant tardivement un début d'implants capillaires prometteur. Mais enfin, la grande mission du passage du circuit de 24 volts au 220 volts est l'éclairage. Et là, on peut être sceptique quant au résultat. A première vue les appliques choisies sont noir et blanc, avec des volets ronds inclinés, comme des piles d'assiettes, dans un style café branché qui n'est pas déplaisant, même s'il n'est pas dans le ton du lieu. Mais ces appliques à la mode éclairent peu, et surtout elles sont reliées entre elles par une gaine en plastique gris, très large, comme une plinthe sinistre, qui, elle, n'a rien de « design », et relève d'une esthétique fonctionnaliste et quasi-militaire des lieux. Elle est étanche, c'est déjà ça, puisqu'il pleut par endroits. Etanche et laide.

Selon l'étymologie, « catacombe » signifie cavité d'en bas. Un autre jeu de l'étymologie veut que le mot « enfer » vienne de la même racine latine qu'« inférieur », ce qui est en bas, en dessous, aussi bien le domaine de Satan, où sont punis les bas instincts des hommes pécheurs, que le niveau de la rue basse qui passait entre Paris et Montrouge et qui a donné son nom au passage d'Enfer, à la barrière d'Enfer, dont ne subsistent que les deux octrois construits par Claude-Nicolas Ledoux et dont le nom s'est fondu dans celui du défenseur de Belfort, le colonel Denfert-Rochereau. C'est justement par un des pavillons de Ledoux, place Denfert-Rochereau, que l'on accède aux catacombes ou plus exactement aux carrières de Paris, dont les catacombes – au sens de cimetière – n'occupent qu'une petite partie.

Les carrières sont l'espace matriciel de Paris, le lieu d'où l'on a tiré les pierres des maisons qui s'élevaient en surface. Elles sont comme une cicatrice intérieure, cachée de la présence de l'homme au dehors. On dit pour aller vite qu'elles occupaient les trois monts, Montmartre, Montparnasse et Montrouge. De la butte Montmartre, on a exploité pendant longtemps le plâtre de Paris. A Montparnasse et sur la rive gauche en général, on a extrait des pierres calcaires. L'existence de ces forages, parfois à ciel ouvert, souvent en tunnels souterrains, est connue depuis l'époque gallo-romaine. Le travail y était dur et dangereux, en raison des éboulements toujours possibles dans un sol relativement tendre. C'est d'ailleurs à l'occasion d'un de ces effondrements, le 17 décembre 1774, rue d'Enfer, à la hauteur du boulevard Saint-Michel, qui entraîna plusieurs immeubles, que les autorités prirent conscience du danger que représentaient les carrières.



PHOTOS : THIBAUT CUISSE/TPAVAGES POUR « LE MONDE »

Que d'os, que d'os ! Les galeries souterraines des catacombes abritent les restes de quelque six millions de morts, démontés comme dans un magasin de pièces détachées. Cette caverne profonde est un lieu de visite et d'initiation pour les « cataphiles » munis de plans et candidats au grand frisson

On peut lire une description de ces carrières dans le roman en huit volumes que publia Elie Berthet en 1854, *Les Catacombes de Paris*, où une intrigue amoureuse et tragique se noue entre Médard, le fils d'un carrier injustement condamné, et Thérèse, la fille du fermier général à l'origine de cette injustice, Médard faisant sauter à l'explosif le château de Ville-neuve et se vengeant des ennemis de son père en provoquant l'écroulement de leurs maisons, dans le plus pur style Monte-Cristo, roman inégal, sans doute, évoquant bien l'ancienne atmosphère de magie qui était née de divers éboulements des carrières et qui avait fait envoyer

quelques malheureux au supplice de la roue pour sorcellerie.

En 1777, le Conseil du roi crée l'inspection des carrières et diligente des architectes pour étudier les travaux de consolidation. Vaste mission, qui se poursuit de nos jours. L'inspection commencera par établir un relevé des lieux, par faire une carte des galeries, avant de décider des endroits à renforcer, selon les degrés d'urgence constatés. On recensera quelque 250 km de couloirs (mais sans compter nombre de galeries latérales, plus ou moins praticables) et, pour l'ensemble des carrières, une surface de 860 hectares.

A ce stade, le lien entre les souter-

rains et la mort est encore symbolique, mais il est établi dès le X^e siècle. Le roi Robert II, fils d'Hugues Capet, pour aimer sa cousine Berthe, fait construire le château de Vauvert sur un terrain situé à peu près à l'emplacement actuel des jardins du Luxembourg. A sa mort, le château abandonné et les carrières qui ont servi à le construire sont occupés par des bandits qui se font passer pour des démons et allument des feux. Les chartreux reçoivent le terrain en donation, des mains de Saint Louis, à condition d'en chasser les diables (d'où l'expression « envoyer quelqu'un au diable Vauvert »). Les brigands démenagent pour les carrières de Montsouris, le fantôme de Vauvert demeure. Ce n'est que peu de temps avant la Révolution que se réalise de façon spectaculaire le glissement, la superposition de l'image du cimetière, des morts, sur celle des carrières souterraines, une opération métaphorique à laquelle les esprits sont depuis longtemps préparés.

PENDANT des siècles, on a enterré les morts, à Paris, sans grandes précautions. Le cimetière des Innocents, église fondée par Louis VII, au XII^e siècle, accueille des quantités impressionnantes de défunts. On dit que sa terre « mange son cadavre en neuf jours ». Peut-être. Mais avec les 500 morts par jour de la peste de 1348, les 50 000 morts en cinq semaines de celle de 1418, suivis d'autant en 1466, sans compter l'ordinaire, le cimetière, devenu charnier, s'est trouvé rassasié, saturé, ainsi que les alentours. La chaussée de la rue de la Lingerie était surélevée par le nombre des inhumations. De plus, le cimetière était un lieu de rencontres et de trafics divers, un endroit de débauche en même temps qu'un nid de peste.

Des pétitions circulent à partir de 1780 auprès des lieutenants de police et aboutissent à partir de 1786 au long transfert, par charrois nocturnes, à la lueur des torches, pendant plus de quinze mois, des ossements de 2 millions de morts du cimetière des Innocents aux carrières de Montrouge, aménagées pour les recevoir. Après les Innocents, d'autres cimetières furent ainsi vidés, Saint-Eustache, Saint-Landry, etc. On continua de remplir les galeries jusque dans les années 1860 et on estime que l'ossuaire regroupe les restes de 6 millions de morts, dans le désordre.

A la différence des vraies catacombes, comme celles de Rome, de Naples ou de Syracuse, pour ne citer que les plus célèbres, qui furent d'abord des lieux de rendez-vous secrets pour les chrétiens du temps où ceux-ci n'étaient qu'une secte subversive, et de sépulture dès l'Antiquité, les catacombes de Paris ne servent d'ossuaire que depuis deux siècles et n'ont jamais été conçues comme un cimetière. On n'y trouve que très rarement réunis les restes d'une

Ici, la méthode a été des plus expéditives.

Les tibias avec les tibias, les humérus avec les humérus, les crânes avec les crânes.

Il est impossible de savoir qui est qui dans ce que de plaisantes inscriptions désignent comme la démocratie finale

même personne, sinon dans le cas de l'infortuné Philibert Aspair, portier du Val-de-Grâce, qui descendit, pour une raison qu'on ignore, dans les carrières le 3 novembre 1793 et s'y perdit, mourut de faim et ne fut retrouvé que par hasard, onze ans plus tard. Sa tombe est un lieu de pèlerinage des promeneurs clandestins. Mais, pour l'immense majorité des corps qu'on a rangés ici, la méthode a été des plus expéditives. Les tibias avec les tibias, les humérus avec les humérus, les crânes avec les crânes, on se disperse. Il est donc impossible de savoir qui est qui dans ce que de plaisantes inscriptions désignent comme la démocratie finale. Du plus humble au plus illustre des cadavres, chacun est démantelé, démonté comme pour un magasin de pièces détachées, une quincaillerie d'éléments sans destination, sinon celle de nous rappeler le peu que nous sommes.

Sous Napoléon, qui, s'occupant de tout, veilla aussi aux catacombes, l'inspecteur général des carrières Héricart de Thury, futur directeur des travaux de Paris, personnage considérable, organisa la disposition des os dans les galeries, les apophyses des gros os formant une mosaïque murale (derrière laquelle les autres os sont en vrac), ornée de crânes dessinant des croix ou des guirlandes, avec de nombreuses plaques portant des sentences édifiantes, diverses sculptures ou chambres sépulcrales en l'honneur de tels ou

On recense 250 kilomètres de couloirs sur une surface de 860 hectares.

tels groupes de morts. Les ossements ne correspondent pas, si l'on peut dire, aux défunts désignés ici ou là, et l'on serait bien en peine de savoir qui au juste se trouve dans cette foule disloquée, Villon, Rabelais, la mère de Mozart...

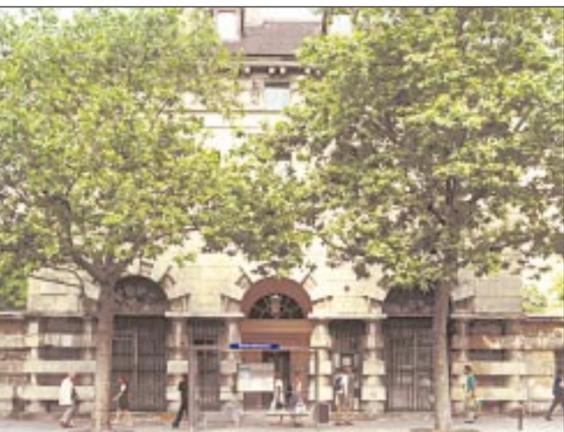
LES carrières de Paris seront aussi le théâtre d'autres scènes moins reposées. De sanglants épisodes de la Commune ont eu pour cadre les carrières de Montmartre, et on ne sait pas encore où sont les 800 fédérés abattus par les Versaillais dans les carrières sous la place du Danube. Pendant la seconde guerre mondiale, les Allemands occupèrent de nombreux abris, sous les gares notamment, et la Résistance, avec le colonel Rol-Tanguy, s'installa dans l'abri anti-aérien de la place Denfert-Rochereau. Les carrières de Passy et du Trocadéro furent aussi utilisées à la même époque, les mêmes qui avaient servi lors de l'Exposition universelle de 1900 pour y montrer un temple chinois, un mastaba égyptien, un tombeau étrusque ou une mine d'or du Transvaal. Il est peu probable que de telles expositions se renouvellent à l'avenir et il n'est pas impossible, voire souhaitable, qu'on ne soit conduit à réduire la fréquence des visites dans les catacombes. Ni les carrières de Paris ni les catacombes n'ont vraiment besoin de l'argent des visiteurs. Faut-il tout visiter ? Depuis quand le droit de visite touristique est-il en vigueur, comme l'obligation du plaisir ? La curiosité a toujours existé, certes, mais elle est devenue pénible, organisée en masse.

Depuis longtemps, les étudiants des grandes écoles ont pris l'habitude de célébrer la fin de leurs études par des fêtes clandestines dans des salles des carrières. Les sportifs y viennent aussi, et les passionnés de jeux de rôles. Il existe des centaines d'accès aux souterrains dans Paris et encore plus de « cataphiles » plus ou moins avertis, équipés en campeurs-spéléologues, munis de plans exacts ou non, prêts à courir tous les risques pour se procurer le frisson

d'entrer dans ce monde interdit. Au-delà du rituel initiatique adolescent que cela peut représenter, une promenade dans les carrières n'est pas sans intérêt – une simple visite autorisée de l'ossuaire est déjà une expérience à la fois mélancolique et oppressante (déconseillée aux phobiques) –, mais pas sans danger non plus. Les éboulements ne sont pas rares, ni les chutes. Certains visiteurs sont morts ou restés paralysés ainsi, d'autres se sont perdus pendant des heures. L'inspection des carrières a fermé de nombreux accès, obturé des couloirs, bouché des circuits. Les « cataphiles » ont trouvé le moyen de contourner les obstacles, parfois de les faire sauter. Une équipe de recherche et d'intervention des carrières (ERIC) tente de faire régner l'ordre dans les sous-sols et verbalise les imprudents, les vandales ou les inconscients, avec des succès relatifs. Les carrières sont fragiles et l'équilibre des habitations ne doit pas être à la merci d'un amateur artificier, mais, pour le reste, doit-on enlever au risque sa saveur la plus forte ? Après tout, les catacombes sont un bel endroit pour finir ses jours, même si l'on peut trouver plus plaisant d'y penser en marchant à l'air libre, comme on se promène au-dessus d'un rêve enfoui.

Michel Braudeau

FIN



L'entrée des visiteurs est située place Denfert-Rochereau.

La France, les Etats-Unis et la violence

par Laurent Mucchielli

EN l'espace d'une quinzaine d'années, la sécurité est devenue un thème médiatique et politique de tout premier plan. A observer ce que l'on appelle l'« actualité » depuis le début de l'année, et à entrevoir les manœuvres des uns et des autres en vue des prochaines échéances électorales, on en vient même parfois à se demander si la sécurité ne constitue pas désormais le principal thème politique en France. Nous assistons en effet à une surenchère continue en ce domaine, de la part d'hommes politiques, de médias, de syndicats de policiers et plus largement de tous ceux qui ont intérêt à faire croire que le pays est au bord de l'explosion sociale. Il devient alors possible d'entendre raconter à peu près n'importe quoi, surtout si les propos tenus se présentent agrémentés de statistiques qui semblent immédiatement « faire sérieuse » et donner crédit à celui qui les diffuse.

Un sommet a été atteint le 18 juin avec l'« information » selon laquelle la France serait devenue plus criminelle, donc plus dangereuse que les Etats-Unis. Lancée par des personnes se présentant comme des experts indépendants alors qu'ils sont en réalité directement impliqués dans la gestion financière de l'insécurité (Alain Bauer dirige une société privée de conseil en sécurité), publiée à la « une » d'un quotidien qui est toujours prompt à attiser la peur de l'insécurité (*Le Figaro*), faisant immédiatement l'objet d'une dépêche de l'AFP (qui a fait du thème des violences urbaines une de ses catégories phares depuis 1997), passant en continu sur une radio (France-Info) qui s'est spécialisée dans la diffusion de nouvelles très brèves, le plus récentes possible, et qui diffuse des informations pas toujours suffisamment vérifiées, cette « nouvelle » était enfin présentée au journal de 20 heures de TF1.

Au bout du compte, le citoyen s'entend ainsi annoncer comme une vérité objective le fait que son pays serait devenu plus dangereux que les Etats-Unis, pays qui fait figure d'épouvantail dans les représentations courantes en France. L'effet est réussi. Il n'y a plus qu'à ajouter que la réussite américaine est due à une politique d'extrême fermeté – la fameuse « tolérance zéro » – et le tour (idéologique) est joué pour les « experts » et pour le journal qui a fait état de ces « informations ».

Cela permet de passer sous silence aussi bien la conjoncture économique favorable aux Etats-Unis que la façon dont ce pays gère ses problèmes sociaux par le recours massif à l'emprisonnement (le taux d'incarcération est sept fois plus élevé qu'en France), au déclin des politiques de prévention sociale. Ces mécanismes événementiels appellent trois commentaires de portée générale.

On peut d'abord mettre en cause la valeur scientifique de l'argumentation proposée en indiquant que la comparaison chiffrée entre la France et les Etats-Unis n'est pas rigoureuse. Ainsi que l'a indiqué la direction générale de la police nationale, les catégories statistiques des polices françaises et américaines ne peuvent pas être directement comparées. En effet, les définitions d'infractions ne sont pas identiques (homicide volontaire, viol, agression sexuelle, harcèlement, etc.).

On ne peut pas faire l'économie d'une interrogation, d'une part, sur le travail des médias et, d'autre part, sur l'hypocrisie classique mais persistante consistant à croire qu'ils ne font que témoigner de la réalité et enregistrer objectivement les faits

De même, les modes d'enregistrement policiers ne sont pas similaires et ne sont même pas uniformes sur l'ensemble du territoire américain (rappelons qu'il s'agit d'un Etat fédéral), ce qui est particulièrement embarrassant pour ce qui concerne les vols, les cambriolages et les violences personnelles les moins graves. Or, selon les « experts » critiqués, ce sont ces faits qui seraient plus fréquents en France, tandis que les violences les plus graves resteraient plus rares qu'aux Etats-Unis. On voit ainsi se dégonfler largement la scoop aussi inattendu qu'inquiétant.

On peut ensuite s'interroger sur le message de fond qui nous est proposé : regardez comme la France est un pays de plus en plus submergé par la violence, la situation est même désormais plus grave qu'aux Etats-Unis, qui passent pourtant déjà pour un coupe-gor-

ge... La réalité est beaucoup moins simple. Certains constats sont même étonnants. Il faut en effet savoir que les violences les plus graves n'ont pas augmenté en France au cours des vingt dernières années. Le taux des homicides et tentatives d'homicide a même baissé ces dernières années : il est de 3,6 faits pour 100 000 habitants en 2000 contre 4,5 en 1990. Quant aux vols, ils sont certes en nette augmentation depuis les années 1980. Toutefois, s'agissant d'une agression classiquement peu déclarée par les victimes (qui ont honte, peur des représailles, etc.), il est actuellement impossible de savoir si cela correspond à une augmentation des faits ou bien à une augmentation du taux de plaintes des victimes.

Le même raisonnement vaut du reste pour les violences familiales : est-ce que les faits sont nouveaux, ou bien est-ce qu'on en parle davantage qu'il y a vingt

ans, où les choses étaient cachées dans les secrets de famille ? De même encore pour la pédophilie : les affaires qui ont défrayé la chronique la semaine dernière indiquent bien que ce qui est nouveau, ce n'est pas l'existence de ces malades sexuels mais le fait qu'ils sont aujourd'hui dénoncés, alors que, jadis, les institutions elles-mêmes (l'école, l'Eglise) gardaient le silence. Dès lors, face à l'augmentation des chiffres, il faut rester prudent car c'est aussi notre société qui tolère de moins en moins la violence. En réalité, ce qui augmente dans la société française, ce sont des agressions intermédiaires (des coups qui sont rarement très graves puisqu'ils n'entraînent un arrêt de travail ou une hospitalisation que dans un cas sur vingt), qui se concentrent dans et autour des quartiers pauvres des grandes agglomérations, les auteurs comme les victimes étant le plus souvent de

jeunes hommes qui se battent entre eux. Enfin, rappelons que les délinquances qui empoisonnent le plus souvent la vie quotidienne des Français ne sont pas des violences interpersonnelles mais des vols et des cambriolages. Ces atteintes à la propriété représentent les deux tiers de la totalité des crimes et délits enregistrés par la police chaque année, et l'on sait combien l'accroissement des inégalités sociales leur sert de creuset.

En dernier lieu, il est difficile de ne pas s'interroger sur la très grande facilité avec laquelle les propos les plus catastrophistes parviennent à s'imposer dans les médias. Il serait en effet trop facile de rejeter sur les seuls hommes politiques la responsabilité du vent de panique qui souffle sur la France. Certes, ceux-ci usent et abusent du sentiment d'insécurité à des fins électoralistes. La prochaine campagne électorale le montrera sans doute jusqu'à l'écoeurement. Mais on ne peut pas faire l'économie d'une interrogation, d'une part, sur le travail des médias et, d'autre part, sur l'hypocrisie classique mais persistante consistant à croire qu'ils ne font que témoigner de la réalité et enregistrer objectivement les faits. Pas plus que les chiffres, les images ne parlent d'elles-mêmes, surtout lorsqu'on les filme après des événements auxquels on n'a pas assisté et dont on prétend retrouver la vérité en quelques heures d'enquête.

Même quand le sensationnalisme est évité, il y a généralement beaucoup à dire sur la façon dont les reportages sont construits, sur les interlocuteurs qui sont choisis (généralement des institutionnels, souvent des policiers), sur les lieux, les heures et les scènes qui sont filmés ou racontés, etc. Quant au recours à des « experts », interrogés le plus souvent par téléphone en quelques minutes, il n'est pas non plus satisfaisant, surtout lorsque le journaliste qui interviewe n'est pas réellement spécialisé sur le sujet et n'a aucun recul face à son interlocuteur. Si l'on voulait vraiment faire progresser le niveau du débat public sur la question de la sécurité, c'est aussi à l'ensemble de cette mise en scène et de cette mise en mots de la violence qu'il faudrait prendre le temps de réfléchir collectivement.

Laurent Mucchielli est chercheur au CNRS.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Médicaments insuffisants

L'IDÉE était des plus saines : toiletter la pharmacopée française de manière à ne plus gaspiller des ressources. Sachant que les remboursements de médicaments représentent chaque année 95 milliards de francs, sachant que les Français consomment beaucoup plus de médicaments que leurs voisins sans pour autant mieux se porter, il n'y a rien de choquant dans la démarche lancée il y a deux ans par Martine Aubry, qui consistait à passer en revue quelque 4 500 médicaments pour savoir s'ils étaient bien tous utiles. Le travail a été fait par une commission d'experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), qui a publié en juin une liste de 835 médicaments (soit 18,6 % des produits remboursés) offrant un « service médical insuffisant ».

Depuis, la confusion est générale. La suite logique de l'avis des experts aurait dû être de retirer ces médicaments des prescriptions remboursées par la Sécurité sociale. Or, après le concert de protestations des laboratoires, des praticiens, des pharmaciens et des patients, le gouvernement a décidé de n'en rien faire. On continuera donc à rembourser ces anti-rhume, ces anti-déprime, ces anti-fièvre, ces anti-douleur, ces anti-jambes lourdes, ces anti-diarrhée qui remplissent nos armoires à pharmacie. Simplement, on les remboursera moins : 35 % pour tous ces produits, alors que certains l'étaient à 65 %. Mais alors, se dit tout un chacun, ces médicaments sont-ils utiles, oui ou

non ? S'ils ne le sont pas, qu'ils ne soient pas remboursés et, surtout, pas prescrits. S'ils le sont, c'est que la « Sécu » cherche à faire des économies indues sur le dos des cotisants.

L'incompréhension du grand public tient beaucoup à l'expression absconse des experts. Si ces médicaments rendent un « service médical insuffisant », c'est, croit-on, qu'ils sont inefficaces, inutiles. Or les critères d'insuffisance sont autres. Sur quatre critères, un seul parle d'efficacité thérapeutique démontrée. Un autre critère est de savoir s'il y a des alternatives au produit en question. Si oui : insuffisant. Un troisième porte sur la nature de l'affection traitée. Si c'est une pathologie sans gravité : insuffisant. Enfin, le médicament offre-t-il un intérêt majeur en termes de santé publique ? Si non : insuffisant.

Il est clair que l'efficacité dont il est question n'est pas une efficacité thérapeutique, mais une efficacité sociale. La commission d'experts, avec sa liste, ne dit pas que tel paracétamol ne soulage pas votre mal de tête, elle dit que la collectivité n'est pas concernée par votre mal de tête. Le gouvernement, avec sa demi-mesure de demi-remboursement, dit pour sa part que la collectivité n'est qu'à moitié concernée. Beaucoup de crèches n'acceptent pas les bébés enrhumés et un peu fiévreux : pour partir tout de même au travail, les parents emploient alors des médicaments légers, typiquement ceux de la liste des 835. A eux d'assumer, pour 65 % du prix.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fournier

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette ; adjoint : François Lollchon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ;
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

Pays émergents, pays immergés

Suite de la première page

Le socle regrouperait les pays dits PMA (l'ONU nomme ainsi depuis 1971 les pays les moins avancés), actuellement au nombre de 49, presque tous africains. Au milieu seraient les « émergents », géographiquement variés, intégrés aux flux de capitaux mondiaux ou détenant des richesses particulières, comme le pétrole. Et les riches seraient bien sûr en haut ; c'est la trentaine de pays industriels membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

Grâce à l'extension des marchés financiers et au gonflement des échanges commerciaux, la coopération entre industriels et émergents est réelle. Mais une telle pyramide à trois niveaux limite en revanche largement les contacts entre bas et haut de l'édifice. Les investissements directs du monde riche dans le pauvre représentent à peine plus de 1 % du total. Et la pyramide inclut mal plusieurs « géants » de l'économie mondiale, surtout la Chine (20 % de la population mondiale), qui cumule certains attributs de chacun des trois blocs. Témoin de l'instabilité du nouvel édifice, la difficulté de faire fonctionner de nouveaux accords multilatéraux, tel celui de Kyoto sur les effets de serre, ou d'en bâtir de nouveaux (le lancement d'un *round* de négociations commerciales internationales a été gelé après la rencontre houleuse de Seattle, en décembre 1999). En témoigne aussi la multiplication des nouveaux acteurs, depuis les centaines d'ONG (organisations non gouvernementales)

les) jusqu'aux groupes contestataires antimondialisation présents, par exemple, au G 8 de Gênes.

Pendant des années, les pays riches ont continué de croire que le processus vertueux du développement économique allait partout s'enclencher. Qu'une large aide publique, avec en prime des contributions du secteur privé, y contribuerait. Toutes sortes de raisons étaient invoquées pour expliquer les retards pris : séquelles du colonialisme sur l'exploitation agricole, mauvais contrôle des naissances, éloignement des réseaux de commerce international, conflits politiques persistants, récurrence des famines et des épidémies. « En fait, le tiers-monde n'existe plus depuis longtemps, souligne l'économiste Philippe Chalmain. Une vision optimiste s'est imposée, car quelques pays s'en sont sortis, mais, en général, l'aide au développement a échoué, il n'a servi à rien de donner beaucoup d'argent. »

« PLAIES MODERNES »

Aux images du tiers-monde affamé s'ajoutent désormais des plaies « modernes », comme la dégradation de l'environnement et la dislocation des sociétés – dont les enfants drogués puis embrigadés dans des conflits locaux sont le symptôme extrême.

L'argent prêt dans les années 1970 pour des investissements à l'utilité parfois douteuse a contribué à la crise de la dette. En vingt ans, depuis le défaut sur la dette mexicaine, le monde en développement a remboursé plus de 3 000 milliards de dollars et sa dette représente encore aujourd'hui 2 500 milliards de dollars, contre environ 600 en 1980. La décrépidité du tiers-monde figure chaque année sur l'agenda du G 8, mais, depuis l'annulation très partielle de la dette

extérieure des plus pauvres décidée à Cologne (juin 1999), aucune initiative notable n'a été adoptée.

En ce début de siècle, le monde riche paraît avant tout préoccupé par la santé de sa propre économie, accessoirement par celle des pays émergents. Ces derniers avaient en 1997 ébranlé l'univers de la finance internationale avec « l'effet tequila » (propagation de crises financières d'un Etat émergent à l'autre) et restent très fragiles. L'Argentine, qui trébuche à nouveau après avoir appliqué fidèlement, depuis quinze ans, les mesures préconisées par les instances financières internationales, montre qu'aucune réelle mobilité n'est possible entre le niveau des émergents et celui des riches, au sommet de la pyramide.

« GRIEFS MONDIAUX »

Lorsque Romano Prodi, le président italien de la Commission européenne, écrit (pour la réunion sur les PMA tenue en mai 2001 à Bruxelles) que « la commission s'efforce depuis longtemps déjà de promouvoir une politique intégrée de développement », ajoutant que « nous sommes tous vivement préoccupés par la marginalisation de nombreux pays », il s'expose à être doublement contredit.

D'abord, parce que justement le consensus économique des pays développés, y compris en Europe, n'a jamais mis en œuvre de « politique intégrée de développement ». Ensuite, parce que la « marginalisation de nombreux pays » a sans doute bénéficié aux pays riches plus qu'elle ne leur a nuï. En sont témoins la poursuite des ventes d'armes et l'exploitation toujours juteuse des ressources du tiers-monde. Pour aider les plus pauvres à atteindre enfin le bien-être, faudra-t-il injecter une bonne fois des fonds

considérables, comme le suggère l'économiste américain Jeffrey Sachs ? Remettre l'outil commercial au service du développement, comme le martèle le commissaire européen Pascal Lamy ? Elargir le champ d'action de la Banque mondiale pour en faire aussi un champ de « questions sociales et d'environnement », comme le souhaite son patron, James Wolfensohn ?

Les hommes et les femmes qui viennent toujours plus nombreux protester dans les sommets internationaux expriment, selon le mot d'Amartya Sen, « des griefs mondiaux ». Le creusement des inégalités sur notre planète est le plus grave de ces griefs.

Françoise Lazare

RECTIFICATIF

ZONES FRANCHES URBAINES

Dans l'article consacré au bilan des zones franches urbaines (*Le Monde* du 4 juillet), il a été écrit par erreur que le coût d'un emploi est de 12 760 francs, au lieu de 127 600 francs.

PRÉCISION

FONDS SECRETS

Marc Vincent, président de Schroder Salomon Smith Barney France, nous demande de préciser que le point de vue de Yann Coatanlem sur les fonds secrets publié dans *Le Monde* du 18 juillet « a été rédigé sous la seule responsabilité de son auteur, qui s'exprime en son nom personnel », et que « Schroder Salomon Smith Barney n'entend être associé à aucune des idées exprimées dans cet article ».

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le Kronprinz est mort

LE KRONPRINZ est mort cette nuit dans sa petite villa de Hechingen, près du château de Lindig, berceau de la famille des Hohenzollern. Malade depuis de longues années, il vivait dans un isolement presque total. Cependant de temps à autre sa retraite s'ouvrait à quelques visiteurs étrangers.

C'était pour Frédéric-Guillaume, descendant direct de la reine Victoria et fils aîné de Guillaume II, né en 1882 près de Potsdam, l'occasion de reprendre inlassablement son sujet de conversation favori : il exposait ses vues sur le bien que le maintien de la monarchie aurait pu faire à l'Allemagne après la première guerre. Guillaume II, dans un mélange d'idéalisme pangermaniste et d'esprit pratique, de mysticisme et d'active volonté, s'était efforcé d'inculquer à celui qu'il considérait comme son futur successeur les principes

de gouvernement qui lui tenaient à cœur.

Frédéric-Guillaume ne vivait que pour la gloire des armes. Puis ce fut la guerre. Moments d'exaltation inoubliables qui devaient lui valoir la fâcheuse réputation de « boucher de Verdun ». La déroute. L'abdication. Entré à quatorze ans dans une école militaire pour devenir à trente et un ans membre du grand état-major général, il voyait s'éteindre en pleine jeunesse la double carrière militaire et impériale. Il suivit le Kaiser en exil et se réfugia en Hollande. En 1923, il obtint l'autorisation de rentrer en Allemagne et se tint à l'écart de la scène politique. Il rédigea cependant, en avril 1932, une déclaration favorable à l'élection du Führer.

C. J.

(21 juillet 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DISTRIBUTION La société Virgin Stores France pourrait annoncer, vendredi 20 juillet au cours d'un comité d'entreprise, la cession des dix-huit magasins que possède le

groupe britannique en France, dont le Virgin Megastore des Champs-Élysées. ● L'ACQUÉREUR serait Lagardère Media, la société dirigée par Arnaud Lagardère. Celle-ci détient

déjà les enseignes Relay et Extrapole. ● LE GROUPE Lagardère entend peser davantage face à son principal rival : la Fnac. La vente des magasins Virgin illustre l'échec de ce groupe

britannique en France. ● ARNAUD LAGARDÈRE, fils de Jean-Luc Lagardère, n'a jamais caché que la communication était sa priorité. Après avoir investi dans l'audiovisuel, il se lance

donc dans la diffusion de biens culturels. ● LA STRATÉGIE DE RICHARD BRANSON, le très médiatique patron de Virgin, suscite de multiples interrogations.

Hachette et Virgin veulent s'allier pour défier la Fnac

Lagardère Media et le groupe de Richard Branson négocieraient un accord par lequel Hachette Distribution Services, la filiale de distribution du groupe français, reprendrait les dix-huit magasins Virgin en France et les droits d'exploitation de la marque pour les produits culturels

UNE RÉUNION du comité d'entreprise de la société Virgin Stores France devait être convoquée vendredi 20 juillet au siège de la société à Clichy. A l'ordre du jour : un projet de cession de la société (qui emploie mille personnes) et de ses dix-huit magasins, dont le célèbre Virgin Megastore des Champs-Élysées à Paris. Selon nos informations, l'acquéreur de l'ensemble serait Lagardère Media, la société dirigée par Arnaud Lagardère, et plus précisément sa filiale Hachette Distribution Services (HDS), qui s'occupe de diffusion de presse et de produits culturels, avec ses deux enseignes principales : Relay et Extrapole. Les discussions en cours porteraient aussi sur la cession à Lagardère de droits d'exploitation de la marque Virgin pour certains produits culturels en France. Elles pourraient déboucher sur d'autres partenariats entre les deux groupes, qui se connaissent bien depuis que Virgin Atlantic fut l'une des premières compagnies à passer commande de l'Airbus A 380, construit par EADS, la filiale aéronautique de Lagardère Groupe.

Pour Virgin, la cession de ses magasins français sonnerait comme un constat d'échec. Le groupe britannique tire les leçons de son impuissance, en quinze ans de présence en France, à entamer réellement l'hégémonie de la Fnac sur le

marché des biens culturels. Le « premier libraire de France » paraît aujourd'hui davantage menacé par les rayons livres et multimédia des hypermarchés que par les enseignes concurrentes spécialisées. En 1988, c'est Virgin, alors dirigé par Patrick Zelnik, qui a lancé la bataille de l'ouverture du dimanche, qu'il pratiquait pour le megastore des Champs-Élysées. Après avoir longtemps résisté, la Fnac a fini par y venir, à l'occasion de l'ouverture de son propre magasin sur la célèbre avenue parisienne. Le successeur de M. Zelnik à la tête de Virgin Stores, Jean-Noël Reinhardt a ensuite tenté de copier le modèle de développement de la Fnac, en ouvrant des magasins plus petits dans les centres commerciaux.

ACCÉLÉRER SON DÉVELOPPEMENT

En s'adossant à Hachette, l'enseigne trouverait les moyens d'accélérer son plan de développement. Pour Lagardère, ce serait une belle prise, qui viendrait renforcer son pôle de distribution HDS. Première filiale de Lagardère Media, avec 21,4 milliards de francs de chiffre d'affaires (3,26 milliards d'euros) en 2000, HDS, dirigée par Jean-Louis Nachury, un ancien de la Fnac, contrôle depuis 1998, la chaîne Extrapole, fondée en 1993 par un autre ex-dirigeant de la Fnac,

Philippe Mondan. Les deux hommes ont racheté la chaîne lilloise de librairies Le Furet du Nord en août 1999. Puis Extrapole s'est allié à alapage.com, la librairie en ligne de Wanadoo, en mars. Alapage.com a mis au point un dispositif de fédération de librairies indépendantes : la start up sous-traite pour leur compte la création de sites Internet et la logistique de vente à distance. Elle regroupe 170 librairies dans toute la France au sein de son système « lalibrairie.com ». L'ensemble ainsi constitué au sein de HDS commence à ressembler à une toile, destinée à offrir une alternative à la Fnac et aux hypermarchés. Manquait une marque fédératrice. Hachette n'a jamais vraiment donné à Extrapole les moyens de se battre avec la Fnac. « Nous souhaitons ouvrir cinq magasins Extrapole par an en Europe dans les cinq prochaines années », affirmait M. Nachury en 1998. On est loin du compte. Extrapole n'a ouvert, en trois ans, que cinq magasins : quatre en France et un en Pologne, son premier à l'étranger, en août 2000. Avec Le Furet du Nord, le pôle librairies de HDS totalise moins de vingt points de vente. De plus, Extrapole souffre toujours d'une notoriété confidentielle, surtout face à la Fnac.

A cet égard, Virgin apparaît bien mieux armée. Sa notoriété n'est

plus à démontrer, sans cesse renforcée par les multiples diversifications explorées par son fondateur Richard Branson et ses coups d'éclat médiatiques (lire ci-dessous). Le groupe Virgin Megastore est beaucoup plus puissant que la filiale de Pinault-Printemps-Redou-

d'un seul coup, pour atteindre 37 magasins en France. C'est encore bien moins que la Fnac (58 magasins), mais c'est déjà mieux. La logique voudrait que l'ensemble des Extrapole passent sous l'enseigne britannique à terme. Ce n'est pas encore à l'ordre du jour. Arnaud

On n'en est pas là. Pour l'heure, M. Lagardère, après avoir bien observé les actifs dont il a hérité, au sein de « son » groupe Lagardère Media, a manifestement décidé de miser sur la distribution. C'est, après tout, la première activité du groupe (21,6 milliards de francs de chiffre d'affaires) et l'une de ses plus rentables. Dans les produits culturels comme ailleurs, le poids de la grande distribution est devenu exorbitant. C'est elle qui capte les marges et qui a le contact avec le client. Les producteurs, en amont, avaient cru un moment pouvoir court-circuiter les distributeurs en passant par Internet. Mais le dégonflement de la bulle boursière et l'échec relatif du commerce en ligne, jusqu'ici, les ont brutalement ramenés à la réalité : la vente passera longtemps encore par des magasins physiques, dont les sites Web ne seront qu'un complément.

La fermeture récente de Bol.fr, le libraire en ligne de Bertelsmann qui n'a pas réussi sa percée face à fnac.com, illustre cette évolution. Avec l'alliance Virgin-Hachette, la Fnac va avoir affaire à forte partie. Et à une situation inédite : Hachette Livre, autre filiale de Lagardère Media, est l'un de ses premiers fournisseurs de livres...

Pascal Galinier

Les principaux acteurs du secteur

● **Lagardère Media.** Présidée par Arnault Lagardère, c'est la branche du groupe Lagardère spécialisée dans l'information, la communication et la culture. Elle a réalisé 47,2 milliards de francs (7,2 milliards d'euros) de chiffre d'affaires en 2000, et comprend quatre filiales : Hachette Distribution Services (HDS), qui s'occupe de distribution de presse et de produits culturels, Hachette Livre (édition), Lagardère Active (audiovisuel, Internet...), et Hachette Filipacchi Médias (HFM), numéro un mondial de la presse magazine.

● **Hachette Distribution Services (HDS).** L'entreprise a réalisé 21,6 milliards de francs de chiffre d'affaires (72 % hors de France) en 2000, exploite un réseau de 3 200 points de vente en France et dans 16 pays, sous l'enseigne Relay (ex-Relais H)

pour la presse, Extrapole et Furet du Nord pour les livres et les biens culturels.

● **La Fnac.** Filiale de Pinault-Printemps-Redoute, le groupe comprend 58 magasins dans l'Hexagone (hors Fnac Junior, qui compte 18 points de vente en France) et une vingtaine de points de vente en Europe (6 en Belgique, 7 en Espagne, 5 au Portugal, 2 en Italie, 2 en Suisse). L'enseigne fondée en 1954 est présente aussi à Taïwan (un magasin) et au Brésil (trois unités).

● **Virgin Megastore.** La filiale de distribution du groupe Virgin exploite 8 magasins à Paris et en région parisienne, 10 en province. Il en compte 38 en Grande-Bretagne, 34 en Europe continentale (et Irlande), 13 au Japon, 10 aux Etats-Unis et 4 en Australie.

DÈS MARS, Arnaud Lagardère avait prévenu. « Nous sommes à l'affût. Il y a beaucoup de bonnes affaires à réaliser. 2001 sera une année d'acquisitions. » L'éventuel achat des magasins Virgin serait le deuxième « gros coup » du président de Lagardère Media. Ce serait aussi sa première grande incursion hors de l'audiovisuel, regroupé au sein de la filiale Lagardère Active. Peut-être le premier signe, que tôt ou tard, il s'imposera à tous les barons du groupe.

Depuis son retour des Etats-Unis, en septembre 1998, Arnaud Lagardère a affiché ses ambitions. Il veut réussir. Pour lui mais aussi « pour que son père soit fier de lui », commente un collaborateur. Il le reconnaît : « Ce que mon père a fait, je l'aurais fait. A ma génération, ce que j'ai fait, mon père l'aurait fait ». A peine rentré en France, fraîchement nommé cogérant du groupe familial, il fait mouvement vers l'audiovisuel. Sept ans après la retentissante faillite de La Cinq, le groupe met à nouveau un pied dans la télévision. Un retour par la petite porte, car, dit-il « chat échaudé craint l'eau froide ». En juillet 1999, il rachète une poignée de chaînes

thématiques (MCM, Canal J, La Chaîne Météo et Muzzik). Le vrai retour a lieu quelques mois plus tard. En octobre, quand naissent les premières rumeurs d'une prochaine entrée de Lagardère au capital de CanalSatellite, bouquet numérique de Canal+. L'affaire sera conclue en quatre mois. Une éternité en pleine folie Internet. In fine, ces atterrissements coûteront cher à Arnaud Lagardère. Il devra déboursier près de 7 milliards de francs (1,06 milliard d'euros) pour prendre 34 % de CanalSatellite et 27,42 % de Multithématiques, éditeur européen de chaînes thématiques. Trop cher, diront certains.

FRANCE 2 DANS SA LIGNE DE MIRE

En janvier 2000, Arnaud Lagardère triomphe. Il est devenu le « partenaire privilégié » d'un Canal+ de plus en plus étroitement contrôlé par Vivendi. Mais cette proximité ne durera pas. Sans vraiment l'avertir, Vivendi annonce en mai sa fusion avec Universal. Lagardère se retrouve satellisé aux marches de ce nouvel empire mondial de la communication. Arnaud Lagardère aura retenu la leçon donnée par Jean-

Marie Messier, PDG de Vivendi Universal. Petit joueur de l'audiovisuel, Lagardère Media table sur le numérique hertzien pour prendre sa place aux côtés des grands, TF 1 et M 6. En 2000, le groupe en faisait une de ses « priorités ». Cette année, le discours a un peu évolué. Mis en garde par les désastres financiers et commerciaux du numérique hertzien en Suède, en Grande-Bretagne et en Espagne, M. Lagardère a opéré un glissement sémantique. La priorité est devenue « une opportunité ».

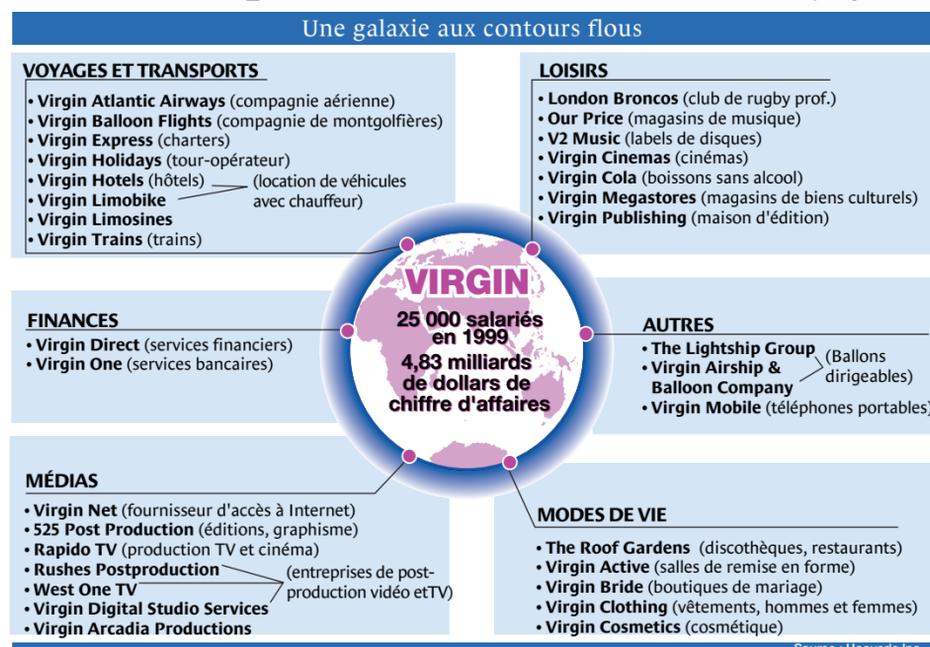
La grande ambition d'Arnaud Lagardère n'est plus un secret. Depuis longtemps, France 2 est dans sa ligne de mire. « Nous regarderons le dossier », signalait-il en mars, si la chaîne publique devait être privatisée après la présidentielle de 2002. France 2 deviendrait le navire amiral de sa flottille de chaînes thématiques et des pôles radios et de production audiovisuelle. Elle pourrait permettre aussi à Lagardère fils d'abandonner EADS, son activité d'aéronautique et de défense, pour s'imposer comme un géant de la communication.

Guy Dutheil

L'empire Branson se déleste de ses bijoux un à un

TOUT créateur d'entreprise a tendance à constituer un groupe à son image. Richard Branson ne fait pas exception. Ce Britannique anobli par la reine, touche-à-tout génial et flamboyant pour les uns, mégalomane et boulimique pour les autres, a créé en trois décennies une nébuleuse qui doit donner des cheveux blancs aux experts-comptables qui consolident annuellement ses comptes. Distribution, hôtels, services financiers, compagnies aériennes, location de limousines, agence de mannequins ou société de transport en mongolfières, le groupe Virgin regroupait plus d'une centaine d'activités. Un conglomerat constitué d'une myriade de trusts familiaux enregistrés dans les îles anglo-normandes pour des raisons fiscales et qui contrôlent entre 50 % et 100 % du capital.

La multinationale aux contours flous est menée par un homme pétri de paradoxes. Cet as de l'autopromotion, qui a tenté à trois reprises de faire le tour du monde en mongolfière, n'hésite pas à poser dans le plus simple appareil pour promouvoir son livre *Losing my Virginity*. Il n'en demeure pas moins étonnamment discret sur des aspects pourtant élémentaires de son entreprise : le groupe, qui emploie environ 25 000 salariés, est dépourvu d'organigramme et ne publie pas ses



résultats financiers. Une opacité qui n'empêche cependant pas le créateur de distiller à petites doses les informations qui consolident le grandeur de son empire. Le 11 juin, Virgin annonçait ainsi choisir l'opérateur américain Sprint pour se lancer à l'assaut du mar-

ché nord-américain du téléphone portable. Le 27 juin, c'était la publication d'un partenariat avec le groupe Chinavest pour constituer un réseau de stations de radio à Singapour, Hongkong, Taïwan, en Chine, en Thaïlande et en Inde. Mi-juillet, sa compagnie de char-

ters Virgin Blue prévenait qu'elle allait desservir la ligne aérienne australienne la plus fréquentée, Sydney-Melbourne...

Mais si l'imagination de M. Branson paraît sans limites, il n'est pas de même de ses ressources. Au cours de son histoire mouvementé,

l'entrepreneur a dû se délester régulièrement de ses actifs les plus précieux, après avoir dû retirer son groupe de la Bourse, en 1988, deux ans après son introduction. En 1992, il cédait Virgin Music Group, sa grande réussite, à Thorn-EMI pour sauver sa compagnie aérienne, gravement touchée par les retombées de la guerre du Golfe. En 2000, il abandonnait 49 % de sa compagnie Virgin Atlantic à Singapore Airlines pour 600 millions de livres (960 millions d'euros). Une compagnie que *The Economist* identifiait en 1998 comme le seul pôle vraiment rentable du conglomerat (*Le Monde* du 28 décembre 1999). A l'époque, il avait déclaré que cette opération allait lui permettre de se lancer dans la téléphonie mobile et Internet. Aujourd'hui, il cède son activité de mégastores en France.

UNE STRATÉGIE FLUCTUANTE

Des cessions régulières qui n'aident pas à crédibiliser la stratégie fluctuante du milliardaire, qui demeure, selon le magazine *Forbes*, une des douze premières fortunes d'Angleterre. Dernière grande nouvelle révélée par la presse anglo-saxonne : Richard Branson a négocié en mai une hypothèque de près de 75 millions de livres Sterling auprès de Lloyds TSB sur la valeur de ses parts dans Virgin Airlines. « C'est comme hypo-

théquer une maison. Je l'ai déjà fait et je pourrais le refaire », a-t-il simplement répondu. Une opération qui a soulevé de nombreuses interrogations, alors que certaines activités du groupe montrent des signes de faiblesse : Virgin Mobile, son entreprise de téléphonie, fait face à une concurrence féroce de Vodafone et d'Orange ; Virgin Rail a été lourdement affecté par la crise ferroviaire britannique de l'hiver 2000. Parmi les dernières rumeurs relayées par la presse économique, le fournisseur d'accès Internet Virgin.net serait à vendre. *The Financial Times* annonçait aussi, le 16 juin, que la Royal Bank of Scotland serait sur le point de racheter les parts de M. Branson dans Virgin One, leur société commune de services financiers.

Celui qui a su se frayer un chemin hors des voies tracées par l'establishment intrigue par ses dernières déclarations. « Je pourrais tout abandonner et disparaître, mais j'ai la responsabilité de milliers de personnes qui travaillent. (...) Virgin est reconnue comme une marque mondiale », déclarait-il en mai. En juin, dans un réflexe empreint de népotisme, il annonçait que « la seule personne de la famille qui puisse reprendre les affaires serait mon fils Sam ». Où va réellement Richard Branson ?

Laure Belot

Alstom se sépare de l'ex-Cegelec en la vendant à ses salariés

Ce rachat est la plus grosse opération de ce type jamais réalisée en Europe

Alstom devait annoncer, vendredi 20 juillet, la cession de sa branche « Contracting », spécialisée dans les installations électriques et techni-

ques. Celle-ci retrouvera le nom qui était le sien avant 1998 : Cegelec. Elle est reprise par les salariés et deux banques dans le cadre du plus grand

LMBO (leverage management buy out) jamais réalisé en Europe. Les repreneurs doivent investir 756 millions d'euros.

AU NOM de sa stratégie de « recentrage sur le cœur de métier », Alstom devait se séparer, vendredi 20 juillet, de sa branche « Contracting », spécialisée dans les installations électriques et techniques. Acquisée en 1998 à Alcatel, cette activité qui emploie près de 24 000 personnes dans 24 pays va donc devoir voler de ses propres ailes. Elle reprendra à cette occasion le nom qui était le sien chez Alcatel : Cegelec. Alstom entend ainsi se recentrer sur ses trois principaux métiers : la production, la transmission et la distribution d'énergie. Néanmoins deux autres secteurs étrangers à cet environnement continuent d'être présents chez Alstom : le transport ferroviaire (Alstom est le premier fournisseur mondial de l'industrie ferroviaire) et les chantiers navals de l'Atlantique.

En cédant la branche Contracting, Alstom ampute son chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros sur un total de 16,2 milliards. Mais ce sont surtout les modalités de l'opération qui retiennent l'attention. Au lieu de vendre cette activité à un concurrent ou de la mettre en Bourse, Alstom a décidé de la vendre aux salariés, dans le cadre d'un LMBO (leverage management buy out).

Il s'agit, selon la direction, de la plus importante opération de ce type jamais réalisée en Europe. Pour couper les liens qui les unissent à Alstom, les dirigeants de Cegelec devront déboursier la somme de 756 millions d'euros : 253 millions d'euros qui constitueront le capital de la nouvelle société et 503 millions d'euros qui repré-

sentent la reprise de la dette actuelle de l'entreprise.

Le personnel – dont une cinquantaine de dirigeants qui bénéficieront d'un statut particulier – possèdera 12 % du capital. Les 88 % restants seront détenus à parts égales par deux banques : CDC Ixis (filiale de la Caisse des dépôts) et Charterhouse (ancienne filiale britannique du groupe HSBC). Un consortium bancaire mené par BNP Paribas et Royal Bank of Scotland prêterait l'argent nécessaire au remboursement de la dette.

Le personnel possèdera 12 % du capital. Les 88 % restants seront détenus à parts égales par les deux banques, CDC Ixis et Charterhouse

Alors que le crédit porte sur neuf ans, Cegelec espère le rembourser dans « cinq à six ans », selon Claude Darmon, actuel directeur général d'Alstom, qui quitte ses fonctions pour devenir président du directoire de Cegelec. Selon lui « Cegelec est une entreprise idéale pour réaliser un LMBO. Elle a un fort potentiel de développement, sa marge peut passer de 4 % actuellement à 5 % et elle n'a pas besoin de

capital pour se développer. Ses profits peuvent donc être en grande partie utilisés pour le remboursement de la dette ». En 2000, la branche Contracting a réalisé environ 100 millions d'euros de résultats opérationnels. Le remboursement de la dette de 500 millions d'euros sur cinq ou six ans nécessitera donc d'y consacrer une très large part des profits à venir. Selon M. Darmon, le chiffre d'affaires devrait croître d'environ 6 % par an. Actuellement, les ventes à Alstom représentent 5 % du chiffre d'affaires de la branche Contracting et celle-ci réalise environ 3 % de ses achats chez Alstom.

Alors que Cegelec réalise environ 55 % de son chiffre d'affaires en France et que ses deux principaux dirigeants – Claude Darmon et Jacques Gounon, actuellement à la tête du secteur Contracting – sont français, la nouvelle société aura son siège à Bruxelles « pour montrer que le groupe est véritablement international », selon M. Darmon.

Frédéric Lemaître

Thales perd un important contrat militaire en Grande-Bretagne

GEOFF HOON, ministre britannique de la défense, a annoncé, jeudi 19 juillet, le choix de Computing Device of Canada, filiale du groupe américain General Dynamics, pour la réalisation du contrat « Bowman » de renouvellement des systèmes de communication de l'armée de terre, évalué à 2,74 milliards d'euros. Le groupe français Thales (ex-Thomson CSF) avait formulé une offre incluant la création de 3 000 emplois en Grande-Bretagne. Tout en avouant leur « déception » et leurs « incompréhensions » sur les raisons de cette décision, les dirigeants du groupe d'électronique de défense considèrent que cet échec « n'aura pas d'impact direct sur les perspectives financières » de l'entreprise.

En revanche, des réductions d'emplois, de l'ordre de 450 à 500 postes, sont d'ores et déjà envisagées en Grande-Bretagne, où Thales est présent, via la société d'électronique Racal (14 000 salariés), en grande partie rachetée, en avril 2000, dans la perspective de ce contrat militaire. « Les structures industrielles devront être adaptées à la charge de travail actuelle et aux opportunités futures », indique le communiqué publié après l'annonce du gouvernement par Thales, qui se définit comme « numéro deux sur le marché britannique de la défense ».

La présidente d'IBM France part chez LVMH

CATHY KOPP, cinquante-deux ans, présidente d'IBM France depuis mars, après avoir été directrice générale durant un an, a décidé de quitter l'entreprise où elle était entrée en 1973 pour devenir directrice des ressources humaines du groupe LVMH. Elle remplace Concetta Lanciaux, qui devient conseillère du président Bernard Arnault et « directrice des synergies » du groupe. M^{me} Kopp avait été directrice des ressources humaines d'IBM France au milieu des années 1990. Elle avait succédé à Bernard Dufau, atteint par la limite d'âge. Elle est remplacée à la tête d'IBM par une autre femme : Françoise Giri, quarante-trois ans, diplômée de l'ENSI-Grenoble. Entrée chez IBM France en 1981 en tant qu'ingénieur commercial, M^{me} Giri avait intégré IBM Europe en 1996. Elle était dernièrement directrice des opérations commerciales d'IBM pour les zones Europe, Moyen-Orient et Afrique, après avoir été directrice du développement des logiciels.

Un nouveau sursis d'une semaine pour AOM-Air Liberté

APRÈS avoir auditionné les quinze prétendants à la reprise partielle ou globale de l'ensemble AOM-Air Liberté, le tribunal de commerce de Créteil (Val-de-Marne) a décidé, jeudi 19 juillet, d'accorder un sursis d'une semaine au deuxième pôle aérien français, pour que les repreneurs améliorent leur offre. Ces propositions de reprises améliorées pourront être déposées jusqu'au mardi 24 juillet à midi et la justice consulaire devrait se prononcer jeudi 26 juillet à 14 heures sur la continuation, la cession ou la liquidation de l'entreprise.

La liquidation de l'entreprise a même été évoquée, jeudi, par les deux administrateurs judiciaires, M^{rs} Beaudouin Libert et Gilles Baronnie, tout en suggérant au tribunal d'accorder une dernière chance à AOM-Air Liberté. « Compte tenu de l'impact social d'une telle décision et par ailleurs de l'existence de projets qui, sous réserve des améliorations et éclaircissements, pourraient constituer des plans de redressement par voie de cession, il appartient à votre tribunal d'apprécier l'opportunité de fixer un éventuel nouveau délai (fort court compte tenu des pertes d'exploitation) pour la présentation de nouvelles offres ou l'amélioration des offres préalablement déposées », estiment les administrateurs dans leurs conclusions. Les pertes d'exploitation sont, en effet, importantes. Selon les administrateurs, entre le 19 juin, date de la mise en redressement judiciaire, et le 31 juillet l'exploitation des compagnies concernées aura généré un passif estimé à 321 millions de francs (48,9 millions d'euros).

Selon Gilles Nicoli, secrétaire du comité d'entreprise qui assistait aux débats au huis clos, le président du tribunal aurait été sensible aux projets présentés par la société fondrière Fidei et le projet Holco, mené par Jean-Charles Corbet, pilote d'Air France, deux solutions globales bien que n'étant pas encore suffisamment solides financièrement. En revanche, le projet mené par Marc Rochet, déposé hors délai (*Le Monde* du 20 juillet), n'a pas été soumis au tribunal. La justice consulaire s'est simplement interrogée sur le bien fondé de l'acceptation

du dossier. Gilles Nicoli poursuit : « L'initiative de Marc Rochet, très impopulaire auprès du personnel, a exaspéré les syndicats. Il a véritablement agi "à la hussarde" ». « Nous avons rencontré Marc Rochet, lundi 16 juillet, poursuit Gilles Nicoli, il ne nous a rien dit sur ses intentions. Mardi nous avons eu un comité d'entreprise, il n'a encore rien dit, tout juste a-t-il critiqué les projets Holco et Fidei. Mercredi, il y a eu un conseil supérieur de l'aviation marchande, il n'a encore rien dit. Deux heures plus tard, il dépose un projet. Comment lui faire confiance ? »

GRÈVE À AIR LITTORAL

Le comité d'entreprise a apporté son soutien au projet Holco, qui prévoit de garder de 3 400 salariés sur un total de quelque 5 000 personnes, filiales comprises. Le projet Rochet permettrait de garder plus de 3 000 emplois. Salariés et direction deviendraient les principaux actionnaires. Le projet Fidei, longtemps parrainé par Marc Rochet, conserverait par sa part 2 800 salariés.

Les salariés n'ont pour l'heure qu'une seule assurance : Swissair actionnaire à 49,5 % du pôle aérien français, s'est déclaré prêt, selon Olivier Poesch, avocat du groupe suisse, à apporter 1,3 milliard de francs au repreneur qui proposera un « projet global et pérenne ». En revanche, précise M. Nicoli, les avocats représentants la holding d'Ernest-Antoine Sellière, Marine-Wendel, ont déclaré qu'ils « ne donneraient rien, n'étant pas responsables de la déconfiture » du groupe. M. Nicoli espère que M. Sellière qui « devrait se sentir au moins moralement responsable aura un geste pour que les salariés partants puissent quitter dignement l'entreprise ».

Par ailleurs, l'autre filiale française de Swissair, Air Littoral traverse une nouvelle période de turbulences : le Syndicat national des pilotes de ligne a déposé un préavis de grève pour trois jours à compter de vendredi 20 juillet, pour contester la prochaine arrivée à la tête de la société de Marc Dufour, choisi le 30 juin comme repreneur.

François Bostnavaron

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE AMICALE DE GENUITY SUR INTEGRA



1972
Genuity introduit l'@ dans l'e-mail



Genuity envoie le premier e-mail



2000
Genuity crée BLACK ROCKET™ la première plate-forme réseau e-business

Actionnaires d'Integra, rejoignez vite un groupe qui a toujours fait du futur son histoire.

Du 10 juillet au 13 août 2001 inclus, échangez 4 actions Integra pour 3 actions Genuity.

En se rapprochant de Genuity, Integra rejoint un pionnier d'Internet.

Grâce à son appui financier, ce nouvel ensemble promet de devenir un leader mondial de l'infrastructure Internet. Le regroupement des activités européennes de pointe d'Integra avec celles de Genuity dégagera de fortes synergies et offrira de nouvelles opportunités de développement.

Avec un réseau Tier 1 de 28 500 km et BLACK ROCKET™, le produit-phare de Genuity, le nouveau groupe bénéficiera d'une présence dans 9 pays européens et pourra ainsi utiliser pleinement ses atouts majeurs sur des marchés porteurs : e-commerce, e-crm, e-supply chains... Découvrez vite avec Genuity le savoir-faire de 30 ans d'expérience Internet.

Pour plus d'informations : **N° Vert 0 800 900 927**



www.genuity.com
www.integra-europe.com

GENUITY™

CHIFFRES CLÉS pour Genuity au 10 juillet 2001

2,7 Mds \$ de capitalisation boursière

1,1 Md \$ de chiffre d'affaires en 2000

4,75 Mds \$ en financement

4 500 employés

6 000 grands comptes et prestataires de services.

INFORMATION : une note d'information visée par la COB avec avertissements (visa n°01 935 en date du 6 juillet 2001) est tenue à la disposition du public. Pour vous la procurer, contactez Malika Kemiche, Deutsche Bank AG/succursale de Paris : 3, avenue de Friedland - 75008 Paris, ou Daniela Moute, Integra, 9, rue Maurice Mallet - 92445 Issy-les-Moulineaux.

Cette annonce ne constitue pas une offre de vente de titres Genuity ou Integra. Les actions ordinaires Genuity de Catégorie A ou J seront émises conformément au code de "offre publique d'échange portant sur les titres d'Integra" (qui n'est pas enregistré aux États-Unis d'Amérique dans le cadre de la loi de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée [le "Securities Act"]). L'offre n'est donc pas faite aux États-Unis d'Amérique ni à des personnes américaines ("US persons") telles que définies dans le Securities Act. Pendant la période d'un an suivant la date à laquelle elle aurait été émise, les actions ordinaires Genuity de Catégorie A ne pourront être revendues, nommées, transférées ou utilisées comme instrument de couverture, aux États-Unis d'Amérique ou au profit de personnes américaines ("US persons"). Ce communiqué de presse contient des affirmations de nature prospective. Pour chacune de ces affirmations, Genuity Inc. se place sous la protection prévue par le Private Securities Litigation Reform Act de 1995 en matière d'affirmations prospectives. Si les événements à venir et les performances réelles varient à l'avenir sensiblement des hypothèses prises en compte par Genuity, les résultats effectifs pourraient être sensiblement différents des performances prévues dans ces affirmations prospectives. Pour avoir des informations plus détaillées sur les risques et incertitudes liés à l'activité de Genuity, veuillez consulter le rapport trimestriel de Genuity (formule 10-Q) déposé le 14 mai 2001 auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ("SEC") aux États-Unis. Copyright © 2001 Genuity Inc. Tous droits réservés. GENUITY, Genuity and Design, BLACK ROCKET, et The Rocket Design sont des marques déposées de Genuity Inc. Toutes autres marques déposées appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

France Télévision est confrontée à un « krach » publicitaire

Victimes du succès de « Loft Story », les chaînes publiques ont subi, selon Secodip, une chute de 28 % de leurs recettes en juin. L'audience, elle, se redresse. La directrice de France 2, Michèle Cotta, prépare une grille rajeunie pour la rentrée

COMMENT remonter la pente ? En juin, les investissements publicitaires sur les deux chaînes publiques ont plongé. France 2 et France 3 ont perdu 28 % de leurs recettes brutes (c'est-à-dire hors remises), selon Secodip. Une terrible contre-performance que la seule réduction légale de 20 % du temps d'antenne consacré à la « réclame » en 2001, fixé à huit minutes, ne peut totalement expliquer. Alors que la baisse moyenne mensuelle des investissements publicitaires atteint 7 %, TF1 n'affiche, en juin, qu'un recul de 6 %, tandis que M6 progresse de 15 %. Selon Christine Pouquet, directrice commerciale d'Initiative Media, « France 2 et France 3 ont subi un départ de leurs annonceurs vers M6 à cause de « Loft Story » ». Mince consolation : Canal+ a fait pire, avec un repli de 29 %.

France Télévision Publicité (FTP), régie publicitaire de France Télévision, réécuse ces chiffres. « Ils sont faux, car Secodip ne prend en compte que la publicité classique, sans tenir compte de la vente aux enchères d'espaces, qui a rapporté 90 millions de francs nets au premier semestre, ou d'autres produits représentant 600 millions de francs bruts sur la même période », se défend son PDG, Philippe Santini. A l'en croire, France 2 accuse un repli de 12,6 %, et non de 28 %, et les objectifs de France 3 et de La Cinquième sont atteints. Christopher Baldelli, directeur général délégué de France 2, prévoit de « remplir ses objectifs de recettes publicitaires en 2001 ».

Cette dépression publicitaire est qualifiée de « krach » par certains. A quelques jours du départ du Tour de France, un des moments forts des grilles de France 2 et France 3,

la régie n'avait toujours pas trouvé preneur pour certains des coparrainages (association de deux sponsors) de l'épreuve. Dans l'urgence, elle n'a pas hésité à faire appel à de toutes petites centrales d'achats. « La régie nous a demandé de trouver des coparrains », confirme le patron d'une de ces officines. Selon lui, « c'est la première fois que FTP fait appel à une si petite agence pour une opération si importante ».

RABAIS DE 40 % À 50 %

Il existe trois types de coparrainages. Les deux premiers, calés sur l'avant-soirée et le début de soirée, sont facturés 2,9 millions de francs brut chacun. Le « pack étape », qui associe le nom du parrain tout au long de l'étape, vaut 5,2 millions. Mais, pressée par le temps, FTP était prête à consentir des rabais de 40 % à 50 %. Aujourd'hui, M. San-

tini admet que « tous les parrainages n'ont pas été vendus ».

France Télévision peut pourtant se réjouir des audiences du Tour. L'Audimat enregistre un léger gain par rapport à 2000. Auprès des hommes de moins de 50 ans, France 2 a réalisé 39,8 % de parts d'audience (PDA) en 2001, contre 39,2 % l'an passé. Outre le Tour, les audiences de France 2 et de France 3 bénéficient d'un net regain. A la mi-juillet, faute de « Loft Story », M6 est retombée sur ses scores habituels. Et France 2 est brusquement remontée à plus de 23 % de PDA, contre 21 % auparavant, et France 3 à 16,9 %, contre 15,9 %.

Face à la concurrence acharnée que se livrent TF1 et M6, Michèle Cotta, directrice générale de France 2, fait de « l'information et de la fiction sa priorité ». Avec d'Olivier Mazerolles aux commandes de la

rédaction, elle prône « une ligne éditoriale qui s'adresse au plus grand nombre » et souhaite des journaux « plus populaires ». M^{me} Cotta veut en finir avec « le grand dogmatisme » d'une partie de la rédaction, pour laquelle « tous les sujets ne sont pas égaux » et qui préfère l'international aux faits divers. Elle souhaite « sortir de cette logique et accéder à l'information étrangère la place qu'elle mérite sans faire des cours ou la morale aux téléspectateurs ».

« NOUS NE POUVONS PAS SUIVRE »

M^{me} Cotta reconnaît les faiblesses de sa chaîne : le cinéma et les achats de programmes. France 2, dit-elle, ne peut se payer « les films grand public comme ceux que diffuse TF1 ». Selon elle, « la bagarre entre TF1 et M6 a fait monter, de façon gigantesque, les prix des programmes » étrangers. Le ratage de la série *CIA* en est l'illustration. Quand, fin juin, lors des Screenings de Los Angeles, France 2 a proposé 600 000 francs pour acheter cette série américaine, « les producteurs nous ont ri aux nez », raconte-t-elle. Hilarité encore quand France 2 a porté son offre à 900 000 francs. In fine, TF1 l'a emporté en proposant 1,7 million. « Nous ne pouvons pas suivre », déplore M^{me} Cotta.

A la rentrée, instruite du succès de « Loft Story » auprès des moins de 50 ans, France 2 va s'employer à rajeunir sa grille. Mais la chaîne « ne veut surtout pas commettre l'erreur de RTL avec l'éviction de Philippe Bouvard ». Grâce, notamment, à la venue de l'humoriste Laurent Ruquier en avant-soirée, elle souhaite, « par glissements » successifs, attirer « un public représentatif de la démocratie française ».

José Barroso

Guy Duthell

Le groupe Hersant fait son entrée sur le marché suisse

FRANCE-ANTILLES, l'un des deux grands pôles du groupe Hersant, a pris le contrôle de *La Côte*, un petit journal régional suisse tirant à 15 000 exemplaires et édité à Nyon, a annoncé mercredi 18 juillet la presse locale. Selon un accord signé la veille, France-Antilles a acquis la majorité du capital de Filanosa, société éditrice de *La Côte* ainsi que de la revue de voile *Nautisme romand* et le magazine transfrontalier *Le guide du Léman*. Patron de France-Antilles, Philippe Hersant s'était lui-même rendu à Nyon pour communiquer la nouvelle au personnel. L'actuel directeur de cette entreprise familiale plus que centenaire, Jean-Jacques Manz, reste actionnaire. Il cherchait un partenaire « pour assurer la pérennité de l'entreprise » et le puissant groupe Edipresse de Lausanne se trouvait également sur les rangs. Ce dernier est déjà présent dans la région de Nyon, avec *24 Heures*, *Le Matin* et *La Tribune de Genève*.

Par ailleurs, France Régions Participation (FRP), filiale de France-Antilles, a pris lundi 16 juillet le contrôle de *Marne Hebdo* (à 53,1 %), un hebdomadaire local d'informations générales, qui diffuse à 7 500 exemplaires. — (Corresp.)

DÉPÊCHE

■ PRESSE : les prix Alexandre-Varenne seront décernés cet automne. Ils récompensent des journalistes de la presse quotidienne régionale et départementale et de la presse hebdomadaire régionale, et sont respectivement dotés de 70 000 et 50 000 francs. Les candidatures sont à adresser, avant le 22 septembre 2001, à la Fondation Varenne (100, rue Fongivère, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : 04-73-17-18-30).

Jours de calme estival dans une rédaction en quête d'identité

EN CETTE PÉRIODE estivale, la rédaction de France 2, dans son vaste vaisseau arrimé sur les bords de Seine du 15^e arrondissement parisien, connaît un calme inaccoutumé. L'agitation provoquée par la nomination d'Olivier Mazerolles est déjà loin. Les premières décisions du nouveau directeur de l'information – mise à l'écart de Claude Sérillon, attribution du « 20 heures » à David Pujadas, débâché de LCI, et du « 13 heures » à Daniel Bilalain – avaient soulevé des réactions, à l'image de ce tract syndical vitupérant le nouveau monarque venu « couper des têtes publiques pour redresser l'audience ».

Aujourd'hui, l'heure est à la lente digestion de ces bouleversements. On se résout au départ de Claude Sérillon, en se disant qu'une page se tourne. « Tous les deux ans, nous avons un nouveau directeur de l'information, observe un journaliste. Nous sommes rodés : quand ils arrivent, ils touchent symboliquement à la vitrine. » Et finale-

ment ça tombe bien, certains avaient besoin de changement. Après l'époque d'Albert du Roy (1997-98), directeur d'une rédaction divisée en deux clans, Pierre-Henri Arnstam, avait mis en sommeil les objets de discorde. « Mais à force de pacifier on est tombés dans la léthargie, commente Agnès Vahramian, vice-présidente de la Société des journalistes, qui attend un sursaut. Pierre-Henri Arnstam était un gestionnaire, il n'animait pas la rédaction. »

« IL N'Y A PLUS RIEN À PERDRE »

Journaliste patenté et fin connaisseur de la politique, Olivier Mazerolles est respecté par une rédaction qui s'enorgueillit d'être la seule à proposer « une information exhaustive ». Même les déclarations du nouveau venu en faveur d'une « information accessible au grand public » ne choquent plus : plus d'un avoue son dépit devant la chute sans fin des chiffres d'audience.

« On fait une information exhaustive, personne ne le sait », dit amèrement Agnès Vahramian.

Restent les interrogations sur le choix des présentateurs des journaux télévisés. Certains crient à la reprise en main politique : « Le choix de Daniel Bilalain, catalogué à droite, c'est de la prévention, à un an de la présidentielle. » La plupart n'y croient pas trop, rappelant que Bruno Masure, sollicité, a décliné l'offre, et se disent qu'au point où en est le « 13 heures » « il n'y a plus rien à perdre ». Quant à David Pujadas, « respecté mais inconnu du grand public », son arrivée demeure un mystère pour tous. La rentrée s'annonce décisive pour Olivier Mazerolles. Il sait qu'il est attendu au tournant sur sa politique éditoriale, pour le moment résumée en une vague « réactivité » face à l'actualité à améliorer, par une rédaction en quête d'identité.

José Barroso

Guy Duthell

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

France : des recettes fiscales inférieures aux prévisions

LE GOUVERNEMENT s'attend à des recettes fiscales en 2001 inférieures de 25 milliards de francs (3,81 milliards d'euros) à ses prévisions. Le déficit budgétaire, cette année, sera donc supérieur aux 186 milliards de francs prévus. Les 25 milliards ont été évalués après « examen des recettes fiscales perçues au cours du premier semestre », et sont liés à une « atténuation de la croissance », a annoncé, jeudi 19 juillet, la secrétaire d'Etat au budget Florence Parly. Le budget 2001 avait été bâti sur une hypothèse de croissance de 3,3 %, or la dégringolade de l'économie mondiale a fait chuter la croissance française à 2,3 % selon l'Insee (lire page 6).

■ ÉTATS-UNIS : le déficit de la balance commerciale des biens et services s'est réduit de 11,4 % en mai pour retomber à 28,3 milliards de dollars, comparé à avril, soit le niveau le plus bas depuis janvier 2000, a annoncé jeudi le département du commerce. Les analystes tablaient sur un déficit de 32 milliards de dollars pour cette période.

■ PÉTROLE : une réunion extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pourrait se tenir à Vienne à « une date rapprochée », et ce « en raison de la faiblesse de la demande due aux stocks très élevés », a indiqué jeudi une « source autorisée » à la présidence algérienne de l'OPEP.

■ ARGENTINE : le gouverneur de la province de Buenos Aires, Carlos Ruckauf, a prêté jeudi une cessation de paiements dans sa province d'ici fin juillet, en raison de la décision de la justice d'invalider le décret d'application du plan d'ajustement économique du gouvernement et des réticences des parlementaires à le ratifier.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● MOULINEX BRANDT : le comité central d'entreprise, réuni jeudi 19 juillet à la Défense (Hauts-de-Seine), afin de débattre du plan de restructuration du groupe, doit reprendre le 23 août.

● MONTEDISON : la holding italienne devrait déposer samedi un recours devant le tribunal administratif du Latium afin qu'il suspende en urgence l'offre publique d'achat (OPA) déposée par Italenergia (Fiat/EDF) et qui doit débiter le 26 juillet.

● BECK : la bière allemande la plus connue dans le monde, la Beck's, va passer dans le giron d'un brasseur étranger, sa mise en vente ayant été confirmée par le groupe.

SERVICES

● EURO DISNEY : la société d'exploitation du parc Disneyland Paris et le groupe suisse Nestlé ont annoncé vendredi le renouvellement de leur accord de partenariat.

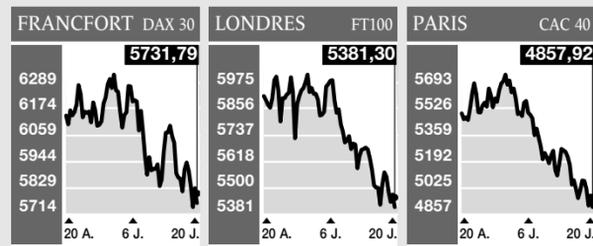
FINANCES

● JUVENTUS : le club de foot de Turin, contrôlé par l'Iffi, holding de la famille Agnelli, a annoncé jeudi son intention de se coter à Milan. Deux clubs italiens sont déjà cotés : la Roma et la Lazio.

RÉSULTATS

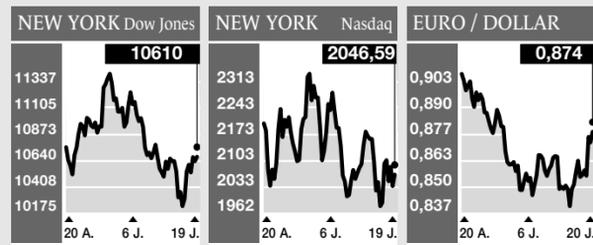
● ERICSSON : l'équipementier de télécommunications a annoncé vendredi avoir accusé au deuxième trimestre une perte avant impôts et exceptionnels de 571,5 millions d'euros contre un bénéfice de 726 millions d'euros sur la même période de 2000. Après éléments exceptionnels, la perte avant impôts atteint 2,1 milliards d'euros, un chiffre incluant des charges de restructuration de 1,6 milliard d'euros.

EUROPE



Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 20/07	Var. % 19/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3935,27	- 1,40	- 17,54
EUROPE	STOXX 50	3797,14	- 1,36	- 16,68
EUROPE	EURO STOXX 324	329,05	- 1,20	- 16,02
EUROPE	STOXX 653	309,91	- 1,12	- 13,86
PARIS	CAC 40	4857,92	- 1,47	- 18,03
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3330,70	- 1,36	- 17,20
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	536,56	- 1,07	- 15,85
BRUXELLES	BEL 20	2951,46	- 0,48	- 2,41
FRANCFORT	DAX 30	5731,79	- 1,68	- 10,91
LONDRES	FTSE 100	5381,30	- 1,03	- 13,52
MADRID	STOCK EXCHANGE	8269,10	- 1,02	- 9,23
MILAN	MIBTEL 30	35385,00	- 1,48	- 19,06
ZURICH	SPI	6945,30	- 0,67	- 14,63

AMÉRIQUES

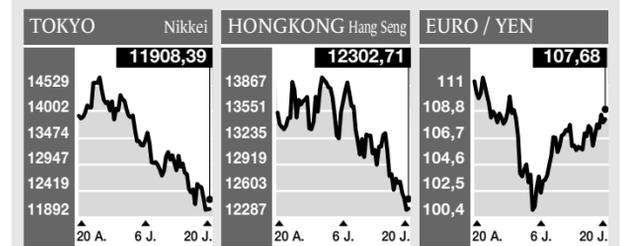


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 19/07	Var. % 18/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10610	0,38	- 1,64
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1215,02	0,61	- 7,97
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2046,59	1,51	- 17,16
TORONTO	TSE INDEX	7642,35	0,29	- 14,45
SAO PAULO	BOVESPA	13761,51	- 9,82
MEXICO	BOLSA	362,36	0,70	14,67
BUENOS AIRES	MERVAL	319,79	- 1,67	- 23,27
SANTIAGO	IPSA GENERAL	105,55	- 0,24	9,95
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7586,53	1,14	11,15

Cours de change croisés

20/07 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,81202	0,87450	0,13332	1,42970	0,58069
YEN	123,15000	107,68000	16,41500	176	71,47500
EURO	1,14351	0,92868	0,15245	1,63485	0,66335
FRANC	7,50050	6,09275	6,55957	10,72205	4,35115
LIVRE	0,69945	0,56825	0,61170	0,09325	0,40580
FRANC SUISSE	1,72210	1,40030	1,50740	0,22960	2,46365

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 20/07	Var. % 19/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	11908,39	0,13	- 13,62
HONGKONG	HANG SENG	12302,71	0,19	- 18,50
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1638,97	0,75	- 14,94
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	66,31	- 1,53	4,67
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3328,10	- 0,33	5,50
BANGKOK	SET	20,76	- 0,34	11,43
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3359,46	- 0,34	- 15,42
WELLINGTON	NZSE-40	2047,38	0,41	7,66

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	19/07
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4463
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0110
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,2565
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6931
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR CANADIEN	1,3432
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR HONGKONG	6,8038
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1062
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	FORINT HONGROIS	249,2500
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	LEU ROUMAIN	256,90
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,6833
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503		

Taux d'intérêt (%)

Taux 19/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,51	4,37	5,12	5,64
ALLEMAGNE	4,46	4,46	5	5,54
GDE-BRETAG.	4,63	5,11	5,13	4,84
ITALIE	4,46	4,44	5,40	5,94
JAPON	0,03	0,03	1,38	2,52
ÉTATS-UNIS	3,78	3,55	5,12	5,67
SUISSE	3	3,13	3,39	4,04
PAYS-BAS	4,42	4,44	5,15	5,59

Matif

Cours 9 h 57	Volume 20/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	4746	88,93	88,95
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

ALORS QUE la Bourse de Tokyo était fermée vendredi 20 juillet pour la fête de la mer, à Paris l'indice CAC 40 perdait 1,01 %, à 4 880,58 points, à l'ouverture. Il avait fini en hausse de 1,29 %, à 4 930,39 points, jeudi. Le DAX de Francfort reculait de 0,16 %, à 5 820,29 points, contre une hausse de 1,77 %, à 5 829,69 points, la veille. L'indice Footsie de Londres cédait 0,52 %, à 5 409,1 points après un gain de 0,61 %, jeudi, à 5 437,4 points. Aux Etats-Unis, jeudi, l'indice Nasdaq gagnait 1,51 %, à 2 046,59 points ; le Dow Jones progressait de 0,38 %, à 10 610 points.

CHANGES-TAUX

LE YEN se situait à ses plus hauts niveaux depuis un mois face au billet vert vendredi 20 juillet dans les premiers échanges, tandis que l'euro se maintenait toujours au-dessus de 0,87 dollar, avant la rencontre à Gènes des dirigeants du G 8. L'euro s'échangeait à 0,8720 dollar et le dollar se négociait à 122,96 yens. Les marchés obligataires poursuivaient leur progression en début de matinée, vendredi. Evaluant mécaniquement à l'inverse du cours, le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans en France se repliait à 5,10 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du **London Stock Exchange (LSE)**, la Bourse de Londres, a débuté, vendredi 20 juillet, sa cotation à 385 pence (0,628 euros). La première Bourse européenne, vieille de 200 ans, n'a pas fait d'étincelles pour ses débuts. A l'ouverture, le titre était en baisse de 3,1% à 373 pence. Jeudi sur le marché gris, il avait terminé à 397,5 pence. Le LSE rejoint ainsi un nombre croissant de Bourses internationales qui ont décidé de s'introduire sur le marché.

● L'action **Nokia** a progressé de 14 % à 23 euros, jeudi, à la Bourse de Helsinki, à la suite de la publication de bénéfices trimestriels se situant dans le haut de la four-

chette prévue par les analystes. Le leader mondial du téléphone portable a annoncé une baisse de 20 % de son bénéfice avant impôt au deuxième trimestre par rapport à la même période de 2000. Il a prévu une baisse de son résultat au troisième trimestre et a refusé de s'engager sur le quatrième.

● L'opérateur de téléphonie mobile **Vodafone** a perdu 3,04 % à 143,5 pence (0,233 euros) à l'ouverture de la Bourse de Londres, vendredi, tandis que l'équipementier pour les télécommunications Marconi reculait de 4,10 % à 93,9 pence après l'annonce de mauvaises perspectives, la veille aux Etats-Unis, pour Microsoft et Intel.



SODEXHO ALLIANC	FR*	57,75	-0,94
TELE PIZZA	ES*	1,72	-1,71
THE SWATCH GRP	CH	1104,84	-0,42
THE SWATCH GRP	CH	232,25	-0,57
THOMSON MULTIME	PA	35,17	-2,58
J D WETHERSPOON	GB	5,51	+1,50
WILSON BOWDEN	GB	12
WM-DATA -B-	SE	2,53	-4,88
WOLFORD AG	AT*	18
WWWUK UNITS	IR*	1,08
► DJ E STOXX CYC GO P		130,73	-1,18

PHARMACIE

ACTELION N	CH	31,35	+0,53
ALTANA AG	DE*	42	+0,48
ASTRAZENECA	GB	55,85	-1,07
AVENTIS	FR*	84,70	-1,51
BB BIOTECH	CH	78,30	-1,67
CELLTECH GROUP	FR*	17,24	+1,34
ELAN CORP	IR*	42,93
ESSILOR INTL	FR*	335,70	-1,84
FRESENIUS MED C	DE*	80,80	-0,37
GALEN HOLDINGS	GB	12,96
GAMBRO -A-	SE	7,13
GLAXOSMITHKLINE	GB	32,63	-1,13
H. LUNDBECK	DK	27,35
NOVARTIS N	CH	40,74	-0,16
NOVO-NORDISK -B-	DK	216,21
NOVOZYMES -B-	DK	24,71	+1,10
ORION B	FI*	8,91	-0,36
AMERSHAM	GB	20,40	+0,99
OXFORD GLYCOSCI	GB	17,07	+3,14
PHONAK HLDC N	CH	3292,63	-0,76
QIAGEN NV	NL*	21,18	-3,29
ROCHE HLDC	CH	102,19	-0,16
ROCHE HOLDING C	CH	8493,70
SANOFI SYNTHELA	FR*	69,35	-0,93
SCHERING AG	DE*	58,30	-1,85
SERONO -B-	CH	1079,63	-1,99
SHIRE PHARMA GR	GB	20,72	+0,79
SMITH & NEPHEW	GB	5,85	-0,55
SSL INTL	GB	8,57	+0,38
SULZER AG 100N	CH	210,35	+0,32
SYNTHES-STRATEC	CH	686,13	-0,10
UCB	BE*	44,25	-0,23
WILLIAM DEMANT	DK	34,92	-1,89
WS ATKINS	GB	12,65	+0,39
ZELTIA	ES*	7,86	-4,84
► DJ E STOXX HEAL		556,12	-1,28

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	84,94
ADECCO N	CH	708,69
AEROPORT DI RO	IT*	9,14
AGGREGO	GB	7,82
ALSTOM	FR*	33,23
ALTRAN TECHNO	FR*	56,90	-2,90
ALUSUISSE GRP N	CH	836,10
ASSA ABLOY-B-	SE	15,66	-3,33
ASSOC BR PORTS	GB	6,44
ATLAS COPCO -A-	SE	22,79	-1,40
ATLAS COPCO -B-	SE	21,77	-1,95
ATTICA ENTR SA	GB	7,16	+0,85
BAA	GB	10,81
BBA GROUP PLC	GB	4,31	+4,74
BTG	GB	20,49
CIR	IT*	1,41
CAPITA GRP	GB	7,24	+1,14
CDB WEB TECH IN	IT*	3,69	-0,27
CGIP	FR*	34,34	+0,12
COOKSON GROUP P	GB	2,11
DAMPKIBS -A-	DK	8205,42
DAMPKIBS -B-	DK	9266,35
DAMPKIBS SVEND	DK	12489,42
E.ON AG	DE*	63,60	-0,55
EADS SICO	FR*	21,40	-0,93
ELECTROCOMPONEN	GB	8,07	-1
EPCOS	DE*	53,50	-0,93

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,55	-0,71
BP	GB	8,89	-1,26
CEPSA	ES*	12,33	+1,90

(Publicité)

À NOS ABONNÉS
 Pour vos changements d'adresse
 ou suspensions d'abonnement
 durant vos vacances
 un seul numéro
0825 022 021
 (0,99 F TTC/mn)
 ou par Internet :
www.lemonde.fr
 (rubrique « Services aux lecteurs »)

COFLEXIP	FR*	167	+0,12
DORDTSCHE PETRO	NL*	2,65	-3,64
ENI	IT*	7,76
ENTERPRISE OIL	GB	9,22	-1,39
HELLENIC PETROL	GR	6,32	-1,86
LASMO	GB	2,93
LATTICE GROUP	GB	2,60	-1,84
OMV AG	AT*	105	+0,77
PTROLEUM GEO-S	NO	10,86
REPSOL YPF	ES*	17,54	-0,74
ROYAL DUTCH CO	NL*	62,97	-0,47
SAIPEM	IT*	5,60	-1,23
SHELL TRANSP	GB	9,04	-0,71
TOTAL FINA ELF	FR*	153,40	-0,71
IHC CALAND	NL*	52,65	-0,66
► DJ E STOXX ENCY P		335,69	-0,72

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	15,28	-0,21
ALMANIJ	BE*	44,95	+1,35
ALPHA FINANCE	GB	44,90
AMVSCAP	GB	17,43	-2,55
BHW HOLDING AG	DE*	32,30
BRIT R	PT*	2,76
BRITISH LAND CO	GB	7,84	+0,63
CANARY WHARF GR	GB	8,52	-0,95
CITLDES ORES	GB	5,07
CLOSE BROS GRP	BE*	11,98	+0,14
COBEPA	BE*	63,50
CONSORT DISC-BR	DE*	14,41	-3,29
CORP FIN ALBA	ES*	25,10	+0,12
CS GROUP N	CH	194,43	-0,85
DEPPA-BANK	DE*	79,30	-0,25
DAB BANK AG	DE*	13,50	-0,74
DROT -B-	SE	12,10	+1,82
EURAZEO	FR*	65,75	-3,31
FINAXA	FR*	110,90
FORTIS (B)	NL*	29,60	-1,33
FORTIS (NL)	BE*	29,49	-0,87
GECINA	FR*	94,65	-0,37
GIMV	BE*	36,90
GREAT PORTLAND	GB	4,59
HAMMERSON	GB	7,79
ING GROEP	NL*	77,20
LAND SECURITIES	GB	14,44	+0,11
LIBERTY INTL	GB	7,84	-1,03
MAN GROUP	GB	15,50
MARSHOLLEK LAU	DE*	109	-0,86
MEDIOLANUM	IT*	12,75	-1,32
METROVACESA	ES*	16,80	-2,33
MONTEDEISON	IT*	3,09	-0,32
PROVIDENT FIN	GB	12,20
REALDANMARK	DK	71,18
RODAMCO EUROPE	NL*	42,50	-0,70
RODAMCO NORTH A	NL*	44,95	+0,11
SCHROEDERS	GB	13,98	+1,65
SIMCO N	FR*	77,85	-0,51
SLOUGH ESTATES	GB	5,87	+0,28
UNIBAIL	FR*	63,90	-0,08
VALLHERMOSO	ES*	7,35	-1,08
WCM BETELIGUNG	DE*	11,55	+0,43
► DJ E STOXX FIN P		275,56	-0,88

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECO	GB	6,86	+0,24
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,40
BBAG OE BRAU-BE	AT*	45,40
BRAU-UNION	AT*	44,60	-1,55
CADURRY SCHWEPP	GB	7,27	+1,06
CARLSBERG -B-	DK	51,03	+0,53

CARLSBERG AS -A	DK	46,33
COCA COLA HBC	GR	15,36	+0,92
DANISCO	DK	42,71
DANONE	FR*	149,70	-0,86
DELTA HOLDINGS	GR	6,88	-0,29
DIAGEO	GB	12,03	-0,13
ELAIS OLEAGINOUS	GR	17,58
ERID.BEGH.SAY	FR*	97
HEINEKEN HOLD.N	NL*	43,30
HELLENIC SUGAR	GR	6,86	+0,88
KAMPS	DE*	5,80	+0,87
KERRY GRP-A-	GB	23,41	+1,41
KONINKLIJKE NUM	NL*	42,10	-0,66
MONTEDEISON	IT*	3,09	-0,32
NESTLE N	CH	2495,02
PARMALAT	IT*	1,82
PERNOD RICARD	FR*	83	-0,90
RAISIO GRP -V-	FI*	1,32	+1,54
SCOTT & NEWCAST	GB	8,54	-0,94
SOUTH AFRICAN B	GB	8,29	-0,39
TATE & LYLE	GB	4,26	-0,38
TOMKINS	GB	3,19	+0,51
UNILEVER	NL*	68,90
UNILEVER	GB	9,72	-0,33
UNIQ	GB	3,33
WHITBREAD	GB	10,20
► DJ E STOXX F & BV P		250,53	-0,44

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,71	+1,94
AEGON NV	NL*	30,52	-1,52
AGF	FR*	63,90	-1,01
ALLIANZ ASS	IT*	12,20	-1,45
ALLIANZ N	DE*	316,20	-0,09
ASR VERZEKERING	NL*	81,10
AXA	FR*	32,60	-1,48
BALOISE HLDC N	CH	1114,80
BRITANNIC	GB	14,93	+0,88
CGNU	GB	15,84	-1,02
CNP ASSURANCES	FR*	36,99	+0,38
CORP MAPFRE R	ES*	23,13	+2,80
ERGO VERSICHERU	DE*	167,80	-0,42
ETHNIKI GEN INS	GR	10,30	+4,04
EULER	FR*	55,10	+0,18
CODAN	DK	92,66
FORTIS (B)	BE*	29,60	-1,33
F-SECURE	IT*	35,30	-0,42
GENERALI ASS	AT*	164,25
GENERALI HLD VI	GB	0,10
INDEPENDENT INS	GB	20,02
INTERAM HELLEN	GR	20,02
IRISH LIFE & PE	GB	13,67
FONDIARIA ASS	IT*	5,88	-1,34
LEGAL & GENERAL	GB	2,67
MEDIOLANUM	IT*	11,13	-1,77
MUENCH RUECKVER	DE*	318	-0,78
SCHW NATL VERS	CH	640,35
POHJOLA GRP-B	FI*	23,20
PRUDENTIAL	GB	13,20	-0,37
RAS	IT*	13,29	-1,12
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,95	+0,20
SAI	IT*	16,10	+0,12
SAMPO-LEONIA -A	FI*	10,10	-0,98
SWISS RE N	CH	2375,58	-0,28
SCOR	FR*	51,10	-1,45
SKANDIA INSURAN	SE	9,99	-2,12
ST JAMES'S PLAC	GB	7,04
STOREBRAND	NO	9,11
SWISS LIFE REG	CH	719,97	-0,37
TOPDANMARK	DK	32,50	-1,22
ZURICH FINL SVC	CH	368,28	+0,36
► DJ E STOXX INSU P		383,26	-1,08

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	84,94
ADECCO N	CH	708,69
AEROPORT DI RO	IT*	9,14
AGGREGO	GB	7,82
ALSTOM	FR*	33,23
ALTRAN TECHNO	FR*	56,90	-2,90
ALUSUISSE GRP N	CH	836,10
ASSA ABLOY-B-	SE	15,66	-3,33
ASSOC BR PORTS	GB	6,44
ATLAS COPCO -A-	SE	22,79	-1,40
ATLAS COPCO -B-	SE	21,77	-1,95
ATTICA ENTR SA	GB	7,16	+0,85
BAA	GB	10,81
BBA GROUP PLC	GB	4,31	+4,74
BTG	GB	20,49
CIR	IT*	1,41
CAPITA GRP	GB	7,24	+1,14
CDB WEB TECH IN	IT*	3,69	-0,27
CGIP	FR*	34,34	+0,12
COOKSON GROUP P	GB	2,11
DAMPKIBS -A-	DK	8205,42
DAMPKIBS -B-	DK	9266,35
DAMPKIBS SVEND	DK	12489,42
E.ON AG	DE*	63,60	-0,55
EADS SICO	FR*	21,40	-0,93
ELECTROCOMPONEN	GB	8,07	-1
EPCOS	DE*	53,50	-0,93

VEDIOR NV	NL*	10,70	-1,83
VESTAS WIND SYS	DK	50,63	-0,53
VINCI	FR*	7,4
VIVENDI ENVIRON	FR*	49,80	-0,80
VOLVO -A-	SE	16,64	-1,60
VOLVO -B-	SE	17,23	-2,15
► DJ E STOXX IND GO P		386,54	-1,23

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE*	25,93	-6,69
ALCATEL-A-	FR*	19,11	-2,95
ALTEC SA REG.	GR	3,56	+1,14
ARM HOLDINGS	GB	3,30	-3,33
ARC INTERNATIONAL	GB	0,81	+4,17
ASML HOLDING	NL*	22,28	-3,59
BAAN COMPANY	NL*	2,70
BALTIMORE TECH	GB	0,49	-3,23
BAE SYSTEMS	GB	5,89	-1,63
BROKAT	DE*	3,05	-1,93
BULL	FR*	2,08	+0,48
BUSINESS OBJECT	FR*	27,90	+3,95
CAP GEMINI	FR*	73,35	-2,25
COMPTTEL	FR*	8,24	+1,10
DASSAULT SYST.	FR*	39,37	-2,79
ERICSSON -B-	SE	5,56	+0,98
F-SECURE	IT*	0,96	+1,05
FILTRONIC	GB	1,87	-3,36
FINMATICA	IT*	13,50	-4,26
GETRONICS	NL*	3,30	-2,65
GN GREAT NORDIC	DK	8,73	-2,26
INFINEON TECHNO	DE*	26,45	-0,15
INFRAGRAM ENTE	FR*	17,30
INTRACOM R	GR	14,26	+1,14
MUENCH SYSTEMS	GB	1,43	+0,15
LEICA GEOSYSTEM	CH	311,88
LOGICA	GB	9,72	-1,81
LOGITECH INTL N	CH	348,37	-1,50
MARCONI	GB		

TOUR DE FRANCE 2001

Après une journée de repos, le peloton a repris sa route, vendredi 20 juillet, pour s'attaquer aux Pyrénées à la faveur de la 12^e étape, Per-

pignan - Ax-les-Thermes (166 km). ● FRANÇOIS SIMON (Bonjour) devait vivre ses dernières heures en jaune, tandis que l'Américain Lance Armstrong (US Postal), troisième, et



le Kazakh Andreï Kivilev (Cofidis), deuxième, préparaient une offensive. ● DES CONTRÔLES ANTIDOPAGE INOPINÉS ont été effectués, jeudi, auprès de trois coureurs des équipes

Crédit agricole, Fassa Bortolo et Kelme. ● LA PRÉSENCE de nombreux médecins sur la course suscite l'étonnement de la caravane, qui doute de la pertinence d'un tel déploiement.

Embouteillage médical sur la route de la 88^e Grande Boucle

La présence de nombreux praticiens dans les rangs des équipes engagées, auprès de l'organisation du Tour et de l'Union cycliste internationale (UCI) est censée assurer la salubrité de l'épreuve. Mais, dans le peloton, d'aucuns s'interrogent sur la réelle utilité de ce déploiement de forces

PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales) de notre envoyé spécial

« J'ai joué la carte de la santé. » Le 14 juillet à Colmar, la 7^e étape du Tour de France venait de s'achever. Pour le Français Christophe Rinero, c'était aussi la Grande Boucle qui s'arrêtait. Victime d'une tendinite au genou, le coureur de la formation Cofidis avait pris la décision de quitter la course. Il s'était résolu à ne pas procéder à une infiltration de corticoïdes, qui lui aurait permis d'aller plus loin. « On avait soigné avec des anti-inflammatoires puis par mésothérapie, j'avais toujours mal, dit-il. L'infiltration de corticoïdes, j'étais partant. Le médecin de l'équipe, Jean-Jacques Menuet, me l'a déconseillé, me disant que cela m'aurait calmé, mais que le mal aurait toujours été là. Peut-être que, plus tard, je serai content de ne pas l'avoir fait. »

Le recours à un tel traitement n'aurait posé aucun problème au regard du règlement antidopage. Les corticoïdes figurent dans la liste des produits interdits mais leur utilisation en infiltration est autori-

sée moyennant justification thérapeutique. Tout juste aurait-il suffi que le médecin de Cofidis aille en référer auprès de l'un des trois médecins mobilisés à tour de rôle par l'Union cycliste internationale (UCI) durant les trois semaines de course du Tour de France.

POUR LES « PETITS BOBOS »

Le recours à la mésothérapie, qui implique l'usage de produits interdits, avait d'ailleurs conduit Jean-Jacques Menuet à rencontrer Mario Zorzoli, l'un de ces trois médecins dont la présence sur une course cycliste constitue une première mais suscite aussi l'interrogation sur ce qui peut apparaître comme de la surmédicalisation dans un milieu où l'omnipotence du médical a plus qu'à son tour été montrée du doigt ces dernières années avec les affaires de dopage. Car la présence des experts délégués par l'UCI, qui vient s'ajouter à celle des médecins d'équipe, mais aussi à celle du service médical de l'organisation du Tour de France pose la question de l'opportunité d'un tel nom-

bre d'intervenants et de leur efficacité. « Nous soignons surtout les petits bobos en course, explique Gérard Porte, le médecin-chef du Tour de France, et parfois nous partageons les diagnostics avec les médecins d'équipe. »

« Nous sommes là pour répondre à tout moment aux médecins d'équipe qui ont besoin de savoir si tel médicament peut être prescrit au regard de la liste des produits interdits », souligne Mario Zorzoli. Indiquant avoir été sollicité « une ou deux fois par jour, essentiellement

pour des problèmes dermatologiques et traumatologiques nécessitant l'usage d'anesthésiques et de corticoïdes locaux », le médecin de l'UCI ajoute que l'essentiel de sa mission concerne l'enregistrement de la notification par les médecins d'équipe de l'administration d'un traitement soumis à restriction et son inscription dans les livrets de santé des coureurs.

Cette tâche n'est pas anodine : ce type de traitement a plusieurs fois défrayé la chronique. En 2000, le Conseil de prévention et de lutte

contre le dopage (CPLD) a pointé du doigt leur nombre, qu'il a jugé élevé durant la Grande Boucle, et s'est interrogé sur la validité de certaines justifications.

« Hormis le fait de les avertir pour qu'ils notent une intervention avec des produits figurant sur la liste, cela ne sert à rien », déclare Gérard Guillaume, le médecin de l'équipe La Française des jeux, à propos de ce corps d'experts de l'UCI.

NE PAS POUVOIR DIRE NON

« Nous ne pouvons pas dire non à un médecin d'équipe, convient Mario Zorzoli, la responsabilité d'un traitement reste la sienne. Le règlement lui permet d'administrer un traitement soumis à restriction. » A ses yeux, il serait malgré tout « important de pouvoir le notifier au préalable, c'est une forme de contrôle, dit-il. Peut-être cela agit-il comme un frein pour les médecins. Je pense qu'ils réfléchissent à deux fois sur ce qu'ils vont faire. Il est vrai que, s'ils n'inscrivent pas dans le carnet de santé ce qu'ils ont réellement fait, on ne peut le savoir qu'en cas de contrôles antidopage. Mais

notre tâche n'est pas d'aller valider si quelqu'un a besoin ou pas de corticoïdes ».

Certains commencent à plaider en ce sens. Ainsi, Jean-Jacques Menuet demande-t-il que les médecins d'équipe soient « déchargés de la responsabilité de tout acte qui comporte l'administration de produits interdits » et qu'il y ait « un médecin indépendant du milieu cycliste présent sur les courses pour cela ». « J'ai fait cette proposition à l'UCI, à la Fédération française de cyclisme et au CPLD », ajoute le médecin de Cofidis, qui estime qu'il faudrait encore aller plus loin et « interdire l'usage des corticoïdes en sport ». « On ne peut pas imaginer la présence de médecins indépendants pour toutes les courses », répond Mario Zorzoli.

« Peut-être faudra-t-il développer ce que l'on a mis en place sur ce Tour : des médecins neutres UCI », considère néanmoins Daniel Baal, l'ancien président de la FFC et futur directeur général adjoint de la Société du Tour de France.

« Il n'y aurait alors plus de raisons d'avoir de médecin dans une équipe », souligne Mario Zorzoli. « Ce serait perdre de notre pouvoir médical, mais nous sommes dans un climat de suspicion tel que nous avons besoin de travailler dans la sérénité, d'être moins soupçonnés », relève Jean-Jacques Menuet, selon qui « la présence d'un médecin d'équipe demeure un élément essentiel de la lutte contre le dopage ». « Je ne suis pas qu'un distributeur de comprimés. Outre les soins normaux, sans produit interdit, il y a aussi la suivi physiologique, la nutrition et l'accompagnement psychique », déclare-t-il, tout en indiquant transporter sur le Tour 110 médicaments différents (entre une et vingt unités pour chacun d'eux).

A écouter Gérard Guillaume, il n'y aurait toutefois « pas besoin d'un médecin d'équipe en permanence » sur une épreuve comme le Tour de France. « En cas de besoin, si je ne suis pas présent, je m'appuie sur le service médical de l'organisation, déclare-t-il, cela me semble être une conception saine. »

Philippe Le Cœur

Yves Bordenave

► www.lemonde.fr/tdf2001

Audience stable à la télévision

Avec en moyenne 3 millions de téléspectateurs et 40 % de part de marché à chaque étape, l'audience du Tour 2001 sur France Télévision connaît une grande stabilité par rapport à l'an passé. La victoire de Laurent Jalabert à Colmar, le 14 juillet, a mobilisé 4,9 millions de téléspectateurs (47,4 %). Le « coup de poker » de Lance Armstrong à l'Alpe-d'Huez le 17 juillet a passionné 4,6 millions de téléspectateurs (51 %). Le magazine « Vestiaires » - qui a remplacé le « Vélo-club » de Gérard Holtz - diffusé sur France 2 après chaque arrivée entre 17 h 30 et 17 h 55 rassemble en moyenne 1,9 million de téléspectateurs et « Le journal du Tour », de 20 h 15 à 20 h 30 sur France 3 est suivi par plus de 2 millions de personnes. La direction des études de France Télévision attend une audience en hausse avec les étapes des Pyrénées.

Andreï Kivilev, le Kazakh qui n'a jamais mal tourné

PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales) de notre envoyé spécial

Voilà déjà quatre années qu'Andreï Kivilev a choisi la France. Quand il est arrivé ici, à l'automne 1997, le Kazakh a posé sa valise à Saint-Etienne. Il venait de Burgos (Espagne), où un petit club l'avait recruté pour trois francs six sous, mais l'ambiance ne lui plaisait pas. Alors, au bout de deux mois, du haut de ses vingt-trois ans, Andreï Kivilev a repris la route pour élire domicile dans un petit appartement HLM de la cité stéphanoise. Là, l'attendait son copain de toujours, coureur cycliste issu des sélections de l'ancienne Union soviétique, comme lui, son frère d'exil, Alexandre Vinokourov, de cinq jours son cadet. Depuis cette époque de bohème, tous les deux ont fait du chemin. Désormais, « Vino » court sous les couleurs de la Deutsche Telekom, où il se plie en quatre pour la gloire de Jan Ullrich, et Andreï Kivilev a rejoint la formation Cofidis à l'entame de la saison 2001.

Le 17 juillet, à la sortie des Alpes, en dépit d'une performance décevante dans la montée de Chamrousse en contre la montre (32^e à 6 min 7 s), Andreï Kivilev s'est hissé à la deuxième place du classement général, entre François Simon (Bonjour) et Lance Armstrong (US Postal). « Sa force réside à 80 % dans sa concentration extrême, expli-

que Bernard Quilfen, son directeur sportif. Comme le sont souvent les coureurs de l'ex-Union soviétique, il est dur au mal, mais, surtout, en course, il est toujours hyperconcentré. » C'est qu'Andreï Kivilev, né le 21 septembre 1973, à Taldykorgan, dans l'ancienne République soviétique du Kazakhstan, a grandi au cyclisme à la rude école de l'ex-URSS, où il s'agissait de faire beaucoup avec pas grand-chose, et, lorsqu'on rêvait de devenir champion, le maximum avec le minimum.

UN GROS TRAVAILLEUR

C'est en disputant des courses internationales qu'il a réussi à s'ouvrir les portes de l'Europe occidentale. Une fois en France, il a d'abord roulé dans le peloton amateur avec l'équipe Saint-Etienne-Loire. Mais, à l'instar de son compatriote Alexandre Vinokourov, très vite remarqué par Vincent Lavenu, qui le recrute chez Casino (devenue AG2R Prévoyance), il a séduit Michel Gros, alors adjoint de Bruno Roussel chez Festina. Il débute dans le peloton professionnel en janvier 1998. Il ne tarde pas à s'y illustrer par son courage, sa résistance et ses qualités de grimpeur. « Il a toujours été un gros travailleur », se souvient Antoine Vayer, son ancien entraîneur. Bernard Quilfen le classe parmi les cinq ou six meilleurs grimpeurs actuels.

Il n'a pas encore vingt-cinq ans et court à peine depuis trois mois au milieu des professionnels que Bruno Roussel le sélectionne dans l'équipe Festina du Tour d'Italie 1998, qu'il parvient à terminer.

Andreï Kivilev, qui n'a pas été éclaboussé par le scandale du dopage organisé au sein de sa formation mis au jour en juillet de la même année, poursuit avec Festina lorsque la nouvelle direction sportive prend les commandes. Claire Condemine-Piron, qui en devient le médecin l'espace d'une saison, dit alors de lui : « Andreï n'a jamais eu besoin de me parler du dopage. Son comportement est clair. Il se tient à l'écart de tout ça. » Il aurait dû bouclier son premier Tour de France sous les couleurs de Festina en 1999, mais fut écarté au dernier moment de l'équipe.

Titulaire d'un diplôme équivalant à une maîtrise de droit, Andreï Kivilev, qui a décroché ses premières belles victoires en juin 2001 en remportant tour à tour une étape du Critérium du Dauphiné libéré et la Route du Sud, devait entamer la phase pyrénéenne du 88^e Tour de France, vendredi 19 juillet, avec l'espoir de devenir le premier Kazakh de l'histoire du cyclisme à porter le maillot jaune.



PATRICK KOVARI/AP

Itinéraire de délestage

Le programme pyrénéen du 88^e Tour de France est si copieux que les organisateurs, craignant une indigestion massive, l'ont encadré de deux journées de repos. Trois arrivées au sommet, dix-sept côtes et cols (dont sept de 1^{re} catégorie et trois hors catégorie), voilà de quoi départager les grimpeurs et découura-

ger les autres coureurs. Les gares de piémont se préparent à accueillir au petit matin des cohortes de laissés pour compte, rasés et parfumés de frais, heureux de prendre le premier train vers le nord, si modéré question températures et altitudes. Pendant ce temps, les costauds, importés dans ces montagnes non pour proliférer mais pour s'entredéchirer, vont s'expliquer comme ils ont commencé à le faire dans les Alpes (ici, dans le col du Glandon).

LES CLASSEMENTS

Classement général

avant la 12^e étape Perpignan-Ax-les-Thermes (167 km)

1. François Simon (Fra/BJR), en 46 h 48 min 36 s ; 2. Kivilev (Kaz/COF), à 11 min 1 s ; 3. Armstrong (USA/USP), à 13 min 7 s ; 4. Beloki (Esp/ONC), à 16 min 17 s ; 5. Ullrich (All/TEL), à 16 min 41 s ; 6. Moreau (Fra/Fes), à 18 min 21 s ; 7. Gonzales Galdeano (Esp/BAN), à 19 min 5 s ; 8. Sevilla (Esp/KEL), à 19 min 31 s ; 9. Botero (Col/KEL), à 21 min 35 s ; 10. O'Grady (Aus/CA), à 21 min 48 s ; 11. L. Jalabert (Fra/CST), à 25 min 25 s ; 12. Rous (Fra/BJR), à 25 min 26 s ; 13. Serrano (Esp/ONC), à 25 min 27 s ; 14. Boogard (Pbs/RAB), à 25 min 33 s ; 15. Mancebo (Esp/BAN), à 25 min 55 s ; 16. Montgomery (Su/FDJ), à 26 min 4 s ; 17. Garzelli (Ita/MAP), à 26 min 20 s ; 18. Gutierrez (Esp/KELME), à 26 min 21 s ; 19. Sastre (Esp/ONC), à 27 min 15 s ; 20. Belli (Ita/FAS), à 27 min 23 s ; 21. Klöden (All/TEL), à 28 min 54 s ; 22. Vinokourov (Kaz/TEL), à 29 min 6 s ; 23. Merckx (Bel/DF), à 29 min 51 s ; 24. Chateau (Esp/EUS), à 30 min 20 s ; 25. Heras (Esp/USP), à 30 min 42 s ; 26. Brozyna (Pol/BAN), à 33 min 1 s ; 27. Van de Wouwer (Bel/LOT), à 35 min 39 s ; 28. Blanco (Esp/BAN), à 38 min 35 s ; 29. Laiseka (Esp/EUS), à 41 min 33 s ; 30. Julich (USA/CA), à 42 min 20 s ; 31. Brochard (Fra/DEL), à 43 min 8 s ; 32. Jaksche (All/ONC), à 43 min 47 s ; 33. Piepoli (Ita/BAN), à 46 min 18 s ; 34. Bénétou (Fra/BJR), à 47 min 4 s ; 35. Salmon (Fra/A2R), à 47 min 51 s ; 36. Trentin (Ita/COF), à 48 min 26 s ; 37. Roux (Fra/DEL), à 48 min 40 s ; 38. Aerts (Bel/LOT), m.t. ; 39. De Groot (Pbs/RAB), à 49 min 44 s ; 40. Böls (All/TEL), à 49 min 56 s ; 41. Bartoli (Ita/MAP), à 50 min 35 s ; 42. Heulot (Fra/BIG), à 50 min 47 s ; 43. Mikhailov (Rus/LOT), à 50 min 51 s ; 44. Vaughters (USA/CA), à 50 min 58 s ; 45. Dierckx (Bel/LAM), à 51 min 24 s ; 46. Livingston (USA/TEL), à 52 min 21 s ; 47. Heppner (All/TEL), à 53 min 43 s ; 48. Rodriguez (Esp/BAN), à 53 min 54 s ; 49. Voigt (All/CA), m.t. ; 50. Botcharov (Rus/A2R), à 54 min 45 s ; 51. Wauters (Bel/RAB), à 55 min 18 s ; 52. Turpin (Fra/A2R), à 55 min 25 s ; 53. Altzena (Esp/COF), à 55 min 37 s ; 54. Etxebarria (Esp/EUS), à 56 min 10 s ; 55. Pradera (Esp/ONC), à 56 min 41 s ; 56. Robin (Fra/BJR), à 56 min 53 s ; 57. Teutenberg (All/FES), à 58 min 9 s ; 58. Halgand (Fra/DEL), à 59 min 22 s ; 59. Hincapie (USA/USP), à 59 min 30 s ; 60. Pena (Col/USP), à 1 h 53 s ; 61. Guerini (Ita/TEL), à 1 h 1 min 19 s ; 62. Gutierrez (Esp/ONC), à 1 h 2 min 30 s ; 63. Tosatto (Ita/FAS), à 1 h 2 min 50 s ; 64. Garcia Casas (Esp/FES), à 1 h 2 min 53 s ; 65. Sorensen (Dan/CST), à 1 h 3 min 15 s ; 66. Questa (Esp/COF), à 1 h 3 min 27 s ; 67. Niemann (All/RAB), à 1 h 3 min 41 s ; 68. Perez (Esp/FES), à 1 h 4 min 42 s ; 69. Goubert (Fra/DEL), à 1 h 4 min 57 s ; 70. Odiozola (Esp/BAN), à 1 h 5

min 45 s ; 71. Tauler (Esp/KEL), à 1 h 6 min 32 s ; 72. Den Bakker (Pbs/RAB), à 1 h 7 min 47 s ; 73. Wlodek (Pol/DF), à 1 h 7 min 58 s ; 74. Rubiera (Esp/USP), à 1 h 8 min 28 s ; 75. Lelli (Ita/COF), à 1 h 10 min 13 s ; 76. Chavanel (Fra/BJR), à 1 h 10 min 50 s ; 77. Loda (Ita/FAS), à 1 h 11 min 1 s ; 78. Verheyen (Bel/RAB), à 1 h 11 min 53 s ; 79. Vidal (Esp/KEL), à 1 h 12 min 6 s ; 80. Bouyer (Fra/BJR), à 1 h 12 min 22 s ; 81. Baguet (Bel/LOT), à 1 h 12 min 46 s ; 82. Vermaut (Bel/LOT), à 1 h 13 min 27 s ; 83. Bouvard (Fra/DEL), à 1 h 13 min 42 s ; 84. Moncoutié (Fra/COF), à 1 h 13 min 48 s ; 85. Menchov (Rus/BAN), à 1 h 14 min 8 s ; 86. Wesemann (All/TEL), à 1 h 15 min 33 s ; 87. Knaben (Pbs/DF), à 1 h 16 min 25 s ; 88. Bettini (Ita/MAP), à 1 h 16 min 50 s ; 89. Pascual Llorente, à (Esp/KEL), à 1 h 17 min 1 s ; 90. Pinotti (Ita/LAM), à 1 h 17 min 13 s ; 91. Baldato (Ita/FAS), à 1 h 18 min 26 s ; 92. Nardello (Ita/MAP), à 1 h 18 min 46 s ; 93. Brard (Fra/FES), à 1 h 18 min 48 s ; 94. Van Hylte (Bel/LOT), à 1 h 18 min 53 s ; 95. Petacchi (Ita/FAS), à 1 h 19 min 25 s ; 96. Mengin (Fra/FDJ), à 1 h 19 min 41 s ; 97. Zubeldia (Esp/FES), à 1 h 20 min 2 s ; 98. Kjaergaard (Nor/USP), à 1 h 20 min 15 s ; 99. Jan (Fra/BIG), à 1 h 20 min 51 s ; 100. Jimenez (Esp/BAN), à 1 h 21 min 18 s, etc.

Classement de la montagne

1. Laurent Roux (Fra/DEL), 127 pts ; 2. L. Jalabert (Fra/CST), 106 ; 3. Ullrich (All/TEL), 92 (+ 30) ; 4. Armstrong (USA/USP), 91 (+ 40) ; 5. Sevilla (Esp/KEL), 86 (+ 22), etc.

Classement par points

1. Stuart O'Grady (Aus/CA), 136 pts ; 2. Zabel (All/TEL), 127 pts ; 3. Nazon (Fra/BJR), 90 ; 4. Teutenberg (All/FES), 82 ; 5. Simon (Fra/BJR), 76, etc.

Classement par équipes

1. Rabobank, 140 h 31 min 49 s ; 2. Kelme, à 25 min 8 s ; 3. Festina, à 52 min 30 s ; 4. ONCE, à 52 min 42 s ; 5. Bonjour, à 56 min 52 s, etc.

Classement des jeunes

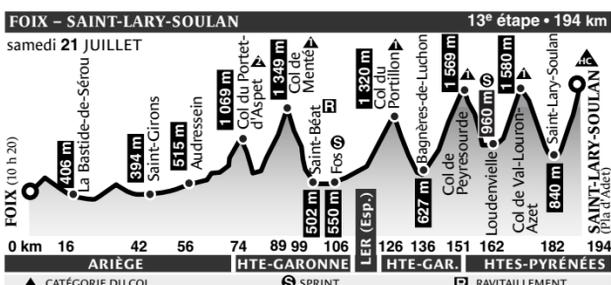
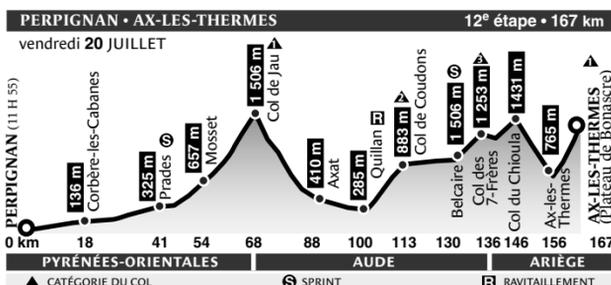
1. Oscar Sevilla (Esp/Kel), 47 h 8 min 7 s ; 2. Mancebo (Esp/BAN), à 6 min 24 s ; 3. Montgomery (Su/FDJ), à 6 min 33 s ; 4. Jaksche (All/ONC), à 24 min 16 s ; 5. Gutierrez (Esp/ONC), à 42 min 59 s, etc.

Classement de la combativité

1. Laurent Roux (Fra/DEL), 46 pts ; 2. L. Jalabert (Fra/CST), 45 ; 3. Durand (Fra/FDJ), 34 ; 4. Verbrugghe (Bel/LOT), 28 ; 5. Dierckx (Bel/LAM), 22, etc.

Abréviations

A2R (AG2R Prévoyance) ; BAN (banesto.com) ; BIG (BigMat-Auber 93) ; BJR (Bonjour) ; CA (Crédit agricole) ; COF (Cofidis) ; CST (CSC Tiscali) ; DEL (Jean Delatoir) ; DFF (Domus Frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FJM (La Française des jeux) ; FES (Festina) ; KEL (Kelme-Costa Blanca) ; LAM (Lamprom-Dalini) ; LOT (Lotto Adesco) ; MAP (Maple-Quick Step) ; ONC (ONCE) ; RAB (Rabobank) ; TEL (Deutsche Telekom) ; USP (US Postal).



La première journée du British Open de golf sourit au Français Alexandre Balicki

Le joueur de vingt-quatre ans, issu des qualifications, a su se glisser parmi les meilleurs du circuit

SAINT ANNES (Grande-Bretagne)
de notre envoyé spécial

Jusqu'au jour où l'occasion leur est donnée de montrer leur caractère, certains golfeurs ne provoquent que sympathie bienveillante. Des regards s'attachent aux gestes, d'autres passent sur un palmarès insignifiant par rapport à celui des stars. Ainsi, des spectateurs présents sur le parcours anglais de Lytham se demandaient qui pouvait bien être ce jeune homme filiforme, aux cheveux longs et bouclés, à l'air un peu dégingandé ? Certains avaient déjà remarqué ? Certains avaient déjà remarqué ? Certains avaient déjà remarqué ?

La première journée de l'Open de Grande-Bretagne de golf, troisième tournoi du grand chelem de la saison, disputée jeudi 19 juin sur le parcours du Royal Lytham à Saint Annes, près de Manchester, a permis à l'Écossais Colin Montgomerie de briller. Il est en tête d'une épreuve où, des quatre Français en lice, c'est le jeune Cannois Alexandre Balicki qui réalise la meilleure performance en se classant cinquième.

« Christophe, on s'entend très bien, cela m'aide beaucoup, on a fait juste deux ou trois petites bourdes. Il a l'habitude du circuit, je suis content qu'il soit là. »

De son côté, Christophe vante son protégé : « Il a une bonne attitude sur le parcours, ne s'énervait pas après un mauvais coup, au contraire il est positif. Il a attaqué comme il l'avait prévu pendant la partie d'entraînement. » A si bon escient

cent leur route tous seuls, écartés des sentiers balisés autant par leur propre volonté que par l'indifférence des autres.

Cela ne va pas parfois sans regrets. Celui par exemple de n'avoir pas été choisi pour faire partie du groupe de jeunes professionnels que la Fédération française de golf encadre sur le plan financier et technique le temps de leur permettre de faire leurs premiers pas. Entre la rancœur de se sentir rejeté et le soulagement d'avoir échappé à des contraintes insupportables, Alexandre était pris dans un cercle vicieux.

LES HORIZONS DU CYCLISME (11)

Richard Marillier : « Autoriser le dopage sous contrôle médical »

« LES RÉCENTS événements qui ont eu lieu sur le Tour d'Italie 2001 auront au moins le mérite de nous prouver une évidence : le contrôle antidopage aura toujours un temps de retard sur la recherche de nouveaux médicaments plus efficaces que les précédents. Je le dis avec amertume : le dopage est un vieux compa-

gnon », comme on dit – et poursuivre au-delà sans écouter les alertes que sont la douleur, le manque d'oxygène, etc. Un champion naît de cette capacité à dépasser ses limites.

Deuxième question qui découle de la première : le sport de très haut niveau, le cyclisme en particulier, doit-il être interdit ? Si le jeu se révèle si dangereux qu'il expose la santé de jeunes gens à des risques graves, vaut-il d'être joué ? La réponse est : oui, il le vaut. Non il ne faut pas l'interdire. A condition toutefois qu'il soit pratiqué par des professionnels.

« L'effort cycliste consiste à martyriser l'organisme, sans écouter les alertes que sont la douleur, le manque d'oxygène, etc. »

Troisième question : les professionnels doivent-ils être suivis médicalement ? La réponse est oui, à condition que ce soit par des docteurs en médecine.

Quatrième et dernière question : ces médecins, responsables de la santé des professionnels, peuvent-ils, le cas échéant, prescrire des médicaments figurant sur les listes des produits interdits ? Oui, si l'état pathologique de leur patient le nécessite.

gnon – pour ne pas dire l'éternel compagnon – du cyclisme, cette discipline que je défends encore et toujours.

Dès 1942, le champion Fausto Coppi parlait de la *bomba* dans les journaux transalpins. « Un coureur qui ne prend pas la *bomba* est un coureur qui n'a jamais gagné une course », affirmait-il. La *bomba*, c'étaient les amphétamines que les hommes venaient de découvrir et qui allaient connaître un énorme succès dans le monde du vélo, dans celui du sport en général, mais aussi dans d'autres activités.

Il peut paraître curieux que les instances ministérielles et sportives puissent décider des médicaments que doivent prescrire les praticiens à leurs patients. C'est un peu mettre en doute leur compétence et leur honnêteté.

Depuis 1998, le cyclisme traverse une crise dont il semble ne pas trouver les issues. Pourtant, le débat sur le dopage animait déjà colloques et conférences dans les années 1970. Toutes ces ques-

L'ancien directeur technique national de la FFC

Retiré du monde du vélo, dans lequel il a évolué durant une grande partie de sa vie, Richard Marillier, ancien responsable du service course de la mythique maison Simplex, ancien directeur technique national de la Fédération française de cyclisme (FFC) – il a cessé son activité en 1980, après le titre de champion du monde conquis, à Sallanches (Haute-Savoie), par Bernard Hinault – ancien directeur adjoint du Tour de France, ancien membre du comité directeur de l'Union cycliste internationale (UCI), et qui fut également président de la Ligue de cyclisme professionnel français (1988-1991), est âgé aujourd'hui de soixante-dix-sept ans.

C'est de la Nièvre, où il vit, qu'il observe avec tristesse, et parfois avec colère, les événements qui ébranlent un sport dont il est un passionné. Ce militaire en retraite, ancien résistant, diplômé de l'École nationale des moniteurs d'éducation physique d'Antibes (Alpes-Maritimes), est réputé pour la franchise de son verbe.

Un peu plus de vingt ans plus tard, Jacques Anquetil se confiait à son tour dans la presse française. Comme à son habitude, le Normand ne mâchait pas ses mots. « Les coureurs qui affirment n'avoir jamais pris d'amphétamines sont des menteurs », lançait-il.

Pour faire cesser cette espèce de course-poursuite entre les fabricants de produits et les tests de détection, peut-être conviendrait-il de se poser enfin les vraies questions.

D'abord, le sport de très haut niveau, le cyclisme en particulier, est-il mauvais pour la santé ? Si j'en crois les travaux d'éminents spécialistes, d'endocrinologues, comme le professeur Bruno de Lignière, la réponse est : oui. Parce que le corps humain n'est pas fait pour être martyrisé. Or, l'effort cycliste consiste à martyriser l'organisme – se mettre « dans le

Virginie Dedieu deuxième au Mondial

LA FRANÇAISE Virginie Dedieu a remporté, jeudi 19 juillet, la médaille d'argent de l'épreuve solo de natation synchronisée aux championnats du monde de natation qui se déroulent à Fukuoka (Japon) jusqu'au 29 juillet. Créditée d'un 10 (note maximum) par l'un des cinq juges, la jeune femme d'Aix-en-Provence, âgée de vingt-deux ans, a été devancée par la Russe Olga Brusnikina, qui a, elle, obtenu trois 10. Il y a deux ans, à Perth (Australie), Virginie Dedieu avait déjà terminé à la 2^e place des championnats du monde, derrière une autre Russe, Olga Sedkova. « C'est la première fois que j'ai un 10 en artistique dans un championnat du monde », s'est réjoui la Française, qui possède la particularité de ne pas utiliser de pince-nez.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le FC Nantes-Atlantique a gagné le Trophée des champions en battant le RC Strasbourg (4-1), jeudi 19 juillet, au stade de la Meinau. Prémature à toute nouvelle saison, ce match oppose le champion de France au vainqueur de la Coupe de France.

■ **OLYMPISME** : battu dans la course à la présidence du Comité international olympique (CIO), le Sud-Coréen Kim Un Yong a fustigé « le bloc européen » de l'institution, dans un communiqué diffusé jeudi 19 juillet. Arrivé deuxième derrière le Belge Jacques Rogge, M. Kim avait été rappelé à l'ordre à la veille du vote par la commission d'éthique du CIO, qui l'avait soupçonné d'avoir fait des promesses financières (50 000 dollars par an) aux membres du comité olympique. « Cette dernière calomnie a dénaturé ma proposition, qui tendait à ce que les membres du CIO n'aient pas à supporter toute la charge des dépenses liées au volontariat olympique. Cela montre jusqu'où sont prêtes à aller certaines forces au sein du bloc européen de l'organisation pour maintenir leur hégémonie », a-t-il indiqué.

Colin Montgomerie surprend encore

Malgré les apparences – une cure d'amaiçrissement à quelque peu vieilli ses traits –, l'Écossais Colin Montgomerie, âgé de trente-huit ans, semble aussi dangereux qu'un vieil éléphant blessé dans son honneur avec son impressionnant palmarès (30 victoires, 7 titres consécutifs de meilleur joueur européen) qui ne comporte cependant pas le moindre titre majeur. Ses compagnons de jeu ont appris jeudi 19 juillet à se méfier de sa démarche noble, capable de se transformer subitement en charge dévastatrice.

Rien n'est bien sûr encore joué mais, à l'issue de cette première journée – qui, contrairement aux prévisions pessimistes, n'a pas été perturbée par la pluie –, l'homme au swing efficace avait marqué de son empreinte ce 130^e British Open. Avec un score de 6 sous le par (65), il devançait de 3 coups un trio composé du surprenant Finlandais Mikko Ilonen, vainqueur l'an dernier du British amateur, et des deux Américains Brad Faxon et Chris DiMarco.

ni, attaché au service de Grégory Havret qui, lui, n'avait pas réussi à se qualifier. Alexandre pouvait difficilement mieux tomber puisque son cadet occasionnel avait déjà participé à quatre Open britanniques, avec quatre joueurs différents dont Jean Van de Velde, en 1999, avec qui il finissait deuxième.

La rencontre n'a pas été difficile puisque les deux compères se connaissent depuis plusieurs années et que cette collaboration serait profitable pour tous les deux.

qu'Alexandre a réussi un autre exploit : jamais sa balle n'est tombée dans l'un des 200 bunkers que compte le parcours.

Ce golfeur, qui va avoir vingt-quatre ans, a pourtant l'habitude des pièges et des difficultés. Sa vie golfique en est parsemée. Il est vrai qu'il n'est pas vraiment dans la norme et que cela ne facilite pas les choses. Très indépendant et volontaire, il préfère dire clairement ce qu'il pense, quitte à en payer les conséquences. Il fait partie de ces quelques joueurs qui tra-

Une issue de secours était trouvée il y a deux ans, grâce à un petit coup de pouce du destin. Les responsables du Tour sud-américain, désireux d'ouvrir leur circuit à des joueurs européens, organisaient près de Lyon une épreuve qualificative. Alexandre obtenait ainsi sa carte et partait pour l'Amérique du Sud. Cet hiver, il y disputait huit tournois et obtenait la 9^e place au classement final de ce circuit. Ce succès lui a ouvert les portes conduisant au parcours de Lytham.

Mais, même s'il s'y sent très bien, son ambition n'est pas de rester sur le continent américain. Son but est de parvenir à jouer sur le circuit européen. C'est pourquoi il ira passer, à la fin de cette année, une autre série d'épreuves qualificatives.

En attendant, sa participation à l'Open britannique est une victoire que personne ne pourra lui contester, même s'il la relativise : « Je ne m'enflamme pas, je vais continuer à jouer mon jeu, on fera les comptes à la fin. »

Jean-Louis Aragon

Voici la liste des gagnants et les solutions du concours de l'été :

<p>Daté 1-2/07 solution : MILOSEVIC</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : N. Badiel 69530 Ruenas.</p>	<p>Daté 4/07 solution : SHREK</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : R. Moindard 20152 Sorbollano.</p>	<p>Daté 6/07 solution : RUSSIE</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : M. H. Brichon 38240 Meyjan.</p>	<p>Daté 8-9/07 solution : HEZBOLLAH</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : M. Gollot 89000 S. Georges-sur-Baulche.</p>	<p>Daté 11/07 solution : ZIDANE</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : B. Serpette 44600 Paie.</p>	<p>Daté 13/07 solution : POPOV</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : R. Temmem 13400 Aubagne.</p>
<p>Du 2 au 21^{er} prix : 1 bon d'achat de 1 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : J.J. Viège 33170 Gradignan - F. Peter 14610 Epron - I. Hedrick 21000 Dijon - R. Maurice 89170 Septfonds - L. Coward 37360 Dolus-le-Sec - P. Delacour 37530 Limeray - T. Dombusch 37000 Tours - N. Pardoux 13190 Allauch - M. Laurent 77420 Champs-sur-Marne - D. Bruinaud 75009 Paris - J.C. Hanser 31700 Blagnac - M. Bergiolli 57200 Remelting - J.G. Sander 75005 Paris - T. Van Chung 75020 Paris - J.P. Girard 97300 Cayenne - A. Rieuphyrou 78220 Viry-Chaty - B. Amelin 78190 Viry-Chaty - C. Raver 75014 Paris - A. Reynaud 05000 Gap - C. Prost 91220 Bretilly-sur-C. - Soubrieux 14400 Bayeux - N. Boude 07200 S-Michel - E. Boulogne - H. Marsat 54000 Nancy - M. Guilly 80090 Amiens - M. Mauger 91700 S-Geneviève-des-Bois - J.P. Girard 38000 Grenoble.</p>	<p>Du 2 au 21^{er} prix : 1 bon d'achat de 1 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : J.C. Mouton 90000 Belfort - Y. Roxel 33120 Arcachon - C. Giffaton 91100 Evry - B. Sime 75020 Paris - A. Le Faou-Blanche 29480 Le Relocq Kerthon - I. Salessou 92100 Boulogne - M. Bremond 13008 Marseille - F. Bremond 75018 Paris - O. Behra 68290 Masevaux - M. Alloh 54000 Nancy - M. Guilly 71170 Chauvailles - T. Laplace 54600 Villers-lès-Nancy - F. Devaury 57245 Petre - M. Dewaux 45000 Orléans - M. Chathant 51510 S-Gilbert.</p>	<p>Du 2 au 21^{er} prix : 1 bon d'achat de 1 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : E. Heber 77300 Fontainebleau - C. Sorlin 17770 Migron - H. Wroblew 59453 Villeneuve d'Ascq - C. Bonne 31120 Gojrans - A. Cormanski 75011 Paris - G. Dubuisson 13000 Marseille - J.P. Battisse 92270 Bois-Colombes - A. Huet 02400 Epoux-Bézu - J.P. Boyelle 29560 Landevennec - G. Pétiard 45250 Briare - G.L. Daniel 22590 Pordic - P. Guerin 06000 Nice - E. Guignaud - Le Berre 33600 Pessac - C. Poncellet 18100 Vierzon - W. Ionoff 34510 Florensac - F. Babut 59 800 Lille - D. Laverton 92110 Cligny - P. Jouanneau 85000 La Roche-sur-Yon - G. Maga 94160 S-Mande - M.O. Martin 75015 Paris.</p>	<p>Du 2 au 21^{er} prix : 1 bon d'achat de 1 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : M. Matrat 94000 Créteil - S. Deweerdt 92310 Sèvres - J. Manlay 33200 Bordeaux - A. Durand 92200 Neuilly-sur-Seine - S. de La Brosse 75008 Paris - A. Bideau 29770 Audierne - P. Grand 33670 Sadirac - A. Van Duc 91530 St-Chéron - R. Quimant 92160 Antony - P. Codron 74000 Annecy - J. Suint 21000 Dijon - G. Faucher 95190 Goussainville - C. Jumelais 44730 Thronplage - C. Lefevre 91000 Argenteuil - M. Bony 89000 Auxerre - J.P. Boucomont 63310 Villemeuve-les-Cerfs - D. Wilk 75007 Paris - G. Morillon 77000 La Rochette - P. Chauvin 75016 Paris - P. Cruton 44100 Nantes.</p>	<p>Du 2 au 21^{er} prix : 1 bon d'achat de 1 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : D. Seigland 75005 Paris - M. Gallois 02320 Wissignicourt - J.M. Budet 76230 Bois - N. Georges 10200 Fuligny - L. Men 38710 Mens - C. Richardet 69005 Lyon - F. Bremond 75018 Paris - P. Neiz 94120 Fontenay-sous-Bois - Y. Chauvin 75015 Paris - D. Marionnet 63180 Billom - D. J. Rekkat 24390 Hautefort - D. Deldicq 25000 Morteau - M. Cheignon 95190 Goussainville - S. Botton 92100 Boulogne - J. Nguyen 13013 Marseille - J.C. Robreau 94100 S-Maur - P. Pelletier 71740 Chouze-sur-Loire - R. Wacron 75012 Paris - N. Isbled 75011 Paris - J.F. Benichou 21000 Dijon.</p>	<p>Du 2 au 21^{er} prix : 1 bon d'achat de 1 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : L. Cherkil 95450 Laverry - P. Pimmel 92160 Antony - B. Arnautou 64000 Pau - F. Zegel 75011 Paris - J.M. Sæves 41220 S-Laurent Nouan - P. Langrois 91000 Evry - C. Airiau 75015 Paris - A. Daviau 44000 Nantes - E. Colombeau 75020 Paris - M. Baur 75007 Paris - 64000 Pau - F. Zegel 24390 Hautefort - D. Deldicq 25000 Morteau - M. Cheignon 95190 Goussainville - S. Botton 92100 Boulogne - J. Nguyen 13013 Marseille - J.C. Robreau 94100 S-Maur - P. Pelletier 71740 Chouze-sur-Loire - R. Wacron 75012 Paris - N. Isbled 75011 Paris - J.F. Benichou 21000 Dijon.</p>
<p>Daté 3/07 solution : TRIMBLE</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : G. Langvin 86400 Civray.</p>	<p>Daté 5/07 solution : SPOT</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : A. Mori 79100 Brive-la-Gaillarde.</p>	<p>Daté 7/07 solution : GUAYANE</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : P. Baudry 22260 Quempereuennec.</p>	<p>Daté 10/07 solution : MONTEBOURG</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : E. Heber 77300 Fontainebleau.</p>	<p>Daté 12/07 solution : DHEA</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : M. Lempereur 59133 Phalempin.</p>	<p>Daté 14/07 solution : HONGRIE</p> <p>1^{er} prix : 1 bon d'achat de 5 000 F à valoir chez Voyageurs du Monde : G. Georges 94500 Vincennes.</p>

Les prix seront remis aux gagnants par courrier. Bravo à tous.

Dentelles et froufrous sur la Canebière

Le Musée de la mode de Marseille consacre une rétrospective à Chantal Thomass, qui, en plus de trente ans de création, a brouillé les frontières de l'intime et élevé la lingerie au rang de vêtement de mode

POITRINE gourmande sautillant dans un balconnet de velours, guêpière en ruchés de dentelle blanche frissonnant comme de l'écume sur la peau, mules de boudoir en satin saumon, robe à crinoline courte imprimée vichy..., les créations de Chantal Thomass évoquent un univers au croisement des contes immoraux des Lumières, des cabarets Belle Epoque et des pin-up des années 1950. A travers une sélection de deux cents pièces présentées sur 600 mètres carrés, le Musée de la mode de Marseille célèbre la carrière de celle qui a fait sortir la lingerie de son côté fonctionnel pour la traiter comme un vêtement ou un accessoire, agrippant des jarretelles à un blouson de cuir ou transformant une chemise blanche en bustier.

« Quand j'ai commencé, je n'avais aucune culture de mode », se souvient cette native de Malakoff qui en 1967, à vingt ans, improvise des robes à partir de foulards peints à la main par son ex-mari Bruce Thomass, alors étudiant aux Beaux-Arts. Sous la griffe Ter et Bantine – en référence à l'atelier de peinture sur tissu fréquenté par Bruce –, elle s'installe dans le garage de ses parents à Montfort-l'Amaury pour confectionner des tabliers imprimés de Mickey, des sandales compensées garnies de pompons et des robes de femme-enfant aux détails de coupe accentués (cols Claudine géants, manches ballons, etc.), que l'on retrouve aujourd'hui chez de jeunes créateurs comme Bernhard Willhelm.

Jusqu'en 1969, elle propose aussi des modèles pour Dorothée Bis, l'une des marques pionnières du prêt-à-porter. « Chantal avait déjà une main et une signature très précises », dit à son sujet Jean-Charles de Castelbajac qui, séduit par son univers « pop et déluré », lui confie en 1971 la création de deux collections Co and Ko aux côtés d'un autre jeune styliste venu du Japon, Kenzo.

Dans les années Woodstock, alors que les femmes se libèrent en brûlant leurs dessous, elle découvre la corseterie et s'en inspire pour le prêt-à-porter. « Je



SYLVIE BARIN



D.R.



D.R.

fais partie de la génération qui n'avait pas de soutien-gorge et portait des collants, raconte Chantal Thomass. Au départ, la lingerie me servait d'accessoire. Sur les trente minutes d'un défilé, les passages "deshabillés" ne représentaient pas plus de deux minutes mais on ne voyait que ça dans la presse. »

Pendant que les grands mannequins au corps sec s'enchaînent mécaniquement sur les podiums, elle fait défiler des filles aux seins rebondis et aux fesses hautes dans des robes « danseuses » de satin duchesse rose bonbon, des bustiers lacés de rubans noirs, des corsages à jabot, des gilets d'homme portés sur des jupons. Elle redonne leurs lettres de

Ci-contre, une vitrine de l'exposition à Marseille.

Ci-dessus, portrait de Chantal Thomass en 1994 ; à gauche, blouse en jersey de laine à jabot, automne-hiver 1989-1990 ; collant de la collection automne-hiver 2001-2002.

Ci-dessous, de gauche à droite, détournement d'un tissu de gilet d'homme dans un soutien-gorge et un serre-taille de l'hiver 1993 ; défilé sous la griffe Ter et Bantine, automne-hiver 1973 ; culotte à jarretelles et jambières en maille d'Irlande écru, automne-hiver 1992-1993.

WILLIAM SQUITIERI



noblesse à des pièces de la garde-robe oubliées ou confinées dans les sex-shops comme le porte-jarretelles, la guêpière et les bas de dentelle. On note l'actualité de ses bottines victoriennes bien sanglées, de ses nuisettes ou de ses corsets dont les lignes hantent à nouveau la mode.

Devant le succès de ses dessous- dessus qui chahutent le vestiaire intime, Chantal Thomass rebaptise sa marque à son nom en 1975. C'est la grande époque

des défilés-spectacles, des soirées au Palace avec Claude Montana, Thierry Mugler ou Jean Paul Gaultier. Quelques années plus tard, le directeur artistique Benoît Devarrieux prend en charge sa communication et décide de la mettre en scène plutôt que ses créations, en imposant sa silhouette de dos en ombre chinoise comme symbole graphique.

« J'ai trouvé ma coiffure à trente ans. Et à trente-trois ans, j'ai adopté le noir comme principe de ma garde-robe », rappelle souvent la créatrice qui a gardé sa coupe à la Louise Brooks, sa bouche et ses ongles peints de rouge cerise. L'atmosphère de ses boutiques et de son atelier meublé de fauteuils capitonnés, de bustes de



D.R.

« A trente ans, j'ai trouvé ma coiffure. Et à trente-trois ans, j'ai adopté le noir comme principe de ma garde-robe »

corsetières et de clichés de pin-up conforte son identité et s'accorde aux clins d'œil rétro de ses collections. Un esprit boudoir qu'a voulu reproduire le scénographe anversoise Bob Verhelst dans les salles du musée de Marseille, où les vitrines et les allées sont enveloppées de ruchés de tulle (7 kilomètres de tulle et 600 mètres de velours ont été nécessaires pour l'exposition).

Cette image parfaitement maîtrisée va pourtant lui échapper en 1995 quand le groupe japonais World – son actionnaire majoritaire depuis 1985 – la licencie pour « faute lourde » et lui interdit l'usage de son nom. C'est à cette époque qu'elle expédie une partie de ses archives au musée de Marseille, « de peur qu'on ne les élimine ». Une traversée du désert pendant laquelle elle est consultante pour des lignes de lingerie comme Wolford, Victoria's Secret, Rosy ou Rien avant de pouvoir racheter sa marque en 1998 avec l'appui du groupe Sara Lee, leader mondial sur le secteur.

Son retour à la lingerie sous la griffe Chantal Thomass ne se passe pas dans la discrétion : elle s'attire les foudres des associations

féministes quand elle expose dans les vitrines des Galeries Lafayette à Paris des mannequins vivants en sous-vêtements, occupés à des activités hautement intellectuelles comme se repousser le nez ou se vernir les ongles... « Quand je montrais une soubrette ou une nurse sexy, c'était toujours avec distance et fantaisie », se défend Chantal Thomass. « Aujourd'hui, on a perdu cet humour dans la mise en scène du corps », déplore la créatrice devant la fadeur de l'imagerie fétichiste du moment. Si elle ne pense pas pour l'instant redessiner des collections de prêt-à-porter, elle rêve de faire un jour « de la lingerie haute couture ». En attendant, l'exposition de ses créations devrait, après Marseille, s'arrêter à Calais, patrie des dentellières, avant de s'envoler pour Kobé au Japon.

Anne-Laure Quilleriet

★ **Plaisirs de femmes : Chantal Thomass, 30 ans de créations. Musée de la mode, 11, la Canebière, 13001 Marseille. Tél. : 04-91-56-59-57. Jusqu'au 30 novembre. Ouvert tous les jours sauf le lundi et les jours fériés, de 12 heures à 19 heures. Parallèlement à l'exposition, le cinéma Le Miroir présente une programmation de films retraçant l'histoire de la lingerie et du nu féminin au cinéma (Lola de Jacques Demy, Le Mépris de Jean-Luc Godard, L'Homme qui aimait les femmes de François Truffaut, une rétrospective de l'œuvre du cinéaste japonais Tatsumi Kumashiro, etc.). 2, rue de la Charité, 13002 Marseille. Tél. : 04-91-14-58-88. Du 19 septembre au 27 novembre.**



D.R.



D.R.

Une enseigne parisienne privilégie le design inattendu

AMATEURS de design sage s'abstenir. La boutique WebStore, qui s'est ouverte voilà quelques mois à Paris, rue du Louvre, a choisi de prendre le contrepied d'une création sans audace. L'initiative surprend et bouscule. Ce que l'on trouve ici a le mérite de sortir des sentiers battus. Les meubles et les objets – réalisés en exclusivité ou en édition spéciale pour la boutique – relèvent d'une conception pointue et exigeante du design. Un parti pris choisi par goût personnel et poursuivi avec une volonté farouche par Jean-Yves et Hubert Lanvin, les initiateurs du projet. Leur ambition : se faire plaisir en proposant des produits résolument tournés vers la modernité et le futur.

Parmi eux : la chaise-balançoire (Reso Design Diversion), les sandales aromathérapeutiques, la lampe métallique Nuage, le système Home Cinema portable de

Sennheiser. Du coup, l'offre apparaît tout à la fois extrêmement variée, hétéroclite et cohérente. Une force que l'enseigne tire d'un mode de sélection précis.

Dans les différents domaines que sont la mode, la décoration, la technologie, les objets sont en effet sélectionnés selon des principes de rigueur. Ne sont retenus que ceux qui présentent une forte valeur ajoutée – en créativité, utilité, qualité d'exécution – « résultant de l'alliance d'un savoir-faire incontournable et des nouvelles technologies », comme, par exemple, le débardeur tissé dans de la caséine de lait, le fauteuil audio, la chaise ergonomique. Au-delà de ces exigences, point de salut. Pas question ici d'accumuler pour accumuler. Le but est d'offrir de la qualité, esthétique, technologique, pratique. Des notions qui définissent le luxe d'aujourd'hui.

C'est par un site Internet que l'aventure a débuté. Pour faciliter l'achat en ligne, les objets y apparaissent accompagnés de fiches techniques détaillant leurs concepts, caractéristiques et historique. Cette vitrine virtuelle lancée en 1999 s'est naturellement matérialisée en avril 2000, rue du Louvre. Un pignon sur rue qui, dans un bel espace dépouillé et clair, aide à mieux appréhender les objets, accessoires et meubles.

LE CHOIX EST LARGE

S'attarder pour mieux se laisser surprendre. Aller du sac à main sériographié et brodé par Lesage, au fermoir porte-monnaie en métal doré, aux lunettes de soleil Star Glass, aux couverts dessinés selon les lignes préhistoriques (Neandertal revisité troisième millénaire), en passant par les vases Tulipano en verre de Murano. Ou préférer, la

nappe-chemise, le grand lit de repos pour chien, Big Boudoir (à prendre avec humour), la table-chaise (deux tables, une assise, réunies en une seule table), le meuble Pack Tv.

Les amoureux de gadgets technologiques trouveront leur bonheur. Le choix est large : l'appareil photo subminiature MX Set, le grand écran portable Eye Trek, le chargeur solaire Topp-Travel ou l'appareil photo numérique et Webcam Cléo. On a l'impression de toujours rater quelque chose, de passer à côté d'un petit accessoire surprenant. Il faut revenir, voir et redécouvrir les nouveautés, pour la rentrée, qui seront nombreuses.

Véronique Cauhapé

★ **Le WebStore, 29, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 01-40-26-92-80, www.le-webstore.com.**

Soleil au Sud, nuages au Nord

SAMEDI. Une perturbation peu active circule en bordure de la Manche, apportant nuages et quelques pluies. Au Sud, le soleil s'impose largement. Les températures remontent, mais restent contrastées entre le Nord et le Sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Ciel le plus souvent couvert, avec quelques pluies faibles en matinée à proximité de la Manche. Quelques éclaircies se développent sur les pays de Loire et la Bretagne dans l'après-midi. Vent de sud-ouest à 50 km/h sur les côtes. Les températures s'étagent de 19 à 22 degrés sur la Bretagne et le Cotentin et entre 22 et 25 degrés ailleurs.

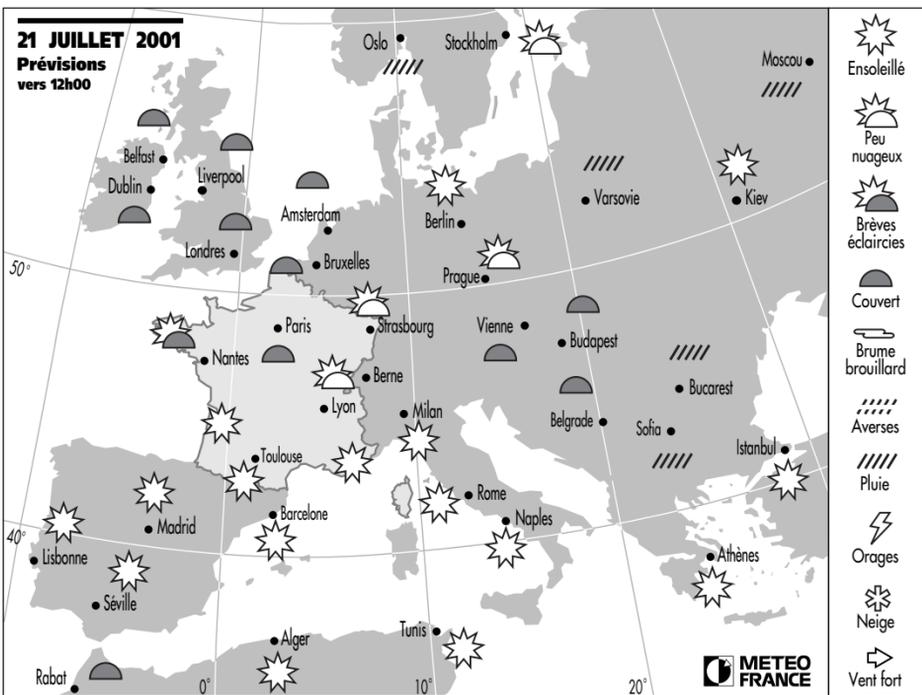
Ardenes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Ciel très nuageux à couvert sur le Nord-Picardie, la Haute-Normandie et l'Ile-de-France, avec quelques pluies intermittentes. Eclaircies plus belles sur la Sologne et le Berry. Le thermomètre affiche de 18 à 23 degrés de la Flandre au Bassin parisien et de 21 à 24 degrés sur le Centre.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est assez nuageux en matinée ; de belles éclaircies se développent ensuite. Températures comprises entre 21 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est chargé sur le Poitou-Charentes, mais le temps reste sec. En Aquitaine et Midi-Pyrénées, il fait très beau après dissipation des bancs de brume. Les températures s'échelonnent de 23 à 26 degrés sur le Poitou-Charentes et 25 à 29 degrés sur le Sud-Ouest.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Belle journée, malgré un ciel passagèrement nuageux sur le nord des Alpes et le Lyonnais. Températures : 20 à 24 degrés sur le Massif Central et 24 à 28 degrés sur Rhône-Alpes.

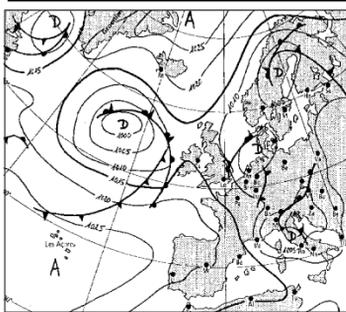
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel est bleu et le soleil radieux. Le mistral reste soutenu dans le delta du Rhône ainsi que le vent d'ouest près des côtes varoises. Les températures sont comprises entre 27 et 31 degrés.



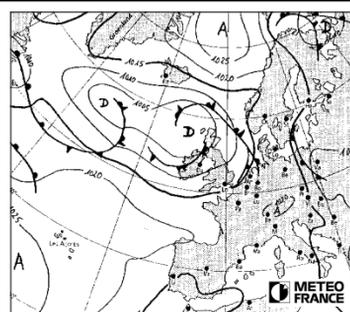
PRÉVISIONS POUR LE 21 JUILLET 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	11/25 S	ATHÈNES	25/33 S	KIEV	21/33 S	VENISE	16/27 S	LE CAIRE	24/37 S
AJACCIO	15/27 S	NANTES	15/22 N	LISBONNE	25/31 P	LISBONNE	17/31 S	NAIROBI	15/20 C	
BIARRITZ	10/27 S	NICE	18/25 S	LIVERPOOL	20/27 S	LIVERPOOL	14/19 C	PRETORIA	2/13 S	
BORDEAUX	12/25 S	PARIS	13/23 C	LONDRES	15/20 C	LONDRES	15/20 C	RABAT	20/30 C	
BOURGES	9/25 S	PAU	9/25 S	LUXEMBOURG	11/21 S	LUXEMBOURG	11/21 S	TUNIS	21/30 S	
BREST	14/19 N	PERPIGNAN	14/27 S	MADRID	25/33 S	MADRID	13/32 S	ASIE-Océanie		
CAEN	14/19 C	RENNES	16/22 C	MILAN	15/31 S	MILAN	15/31 S	BANGKOK	27/34 C	
CHERBOURG	14/19 C	ST-ETIENNE	12/25 S	MOSCOW	17/20 C	MOSCOW	21/28 P	BEYROUTH	26/30 S	
CLERMONT-F.	9/27 S	STRASBOURG	11/26 S	MUNICH	17/20 C	MUNICH	11/21 S	BOMBAY	27/29 P	
DIJON	11/25 S	TOULOUSE	10/26 S	MOSCOW	14/23 S	MOSCOW	20/28 S	DJAKARTA	26/28 P	
GRENOBLE	11/28 S	TOURS	11/25 N	OSLO	11/26 S	OSLO	11/18 P	DUBAI	33/39 S	
LILLE	13/20 C	FRANCE outre-mer		BERNE	14/20 C	BERNE	18/28 S	HANOI	27/30 P	
LIMOGES	9/23 S	CAYENNE	24/31 P	BRUXELLES	14/20 C	BRUXELLES	12/18 S	HONGKONG	26/29 P	
LYON	13/27 S	FORT-DE-FR.	26/30 S	BUCAREST	15/29 P	BUCAREST	16/26 S	JERUSALEM	24/33 S	
MARSEILLE	17/27 S	NOUMEA	17/21 S	PRAGUE	16/23 C	PRAGUE	21/33 S	NEW DEHLI	28/30 P	
				COPENHAGUE	14/19 S	COPENHAGUE	16/26 S	SEUL	24/32 S	
				DUBLIN	13/18 C	DUBLIN	20/31 S	SINGAPOUR	25/30 C	
				FRANCFORT	11/25 S	FRANCFORT	16/24 P	SYDNEY	9/16 S	
				GENEVE	13/25 S	GENEVE	22/27 S	TOKYO	27/34 S	
				HELSINKI	16/21 S	HELSINKI	17/32 S			
				ISTANBUL	25/32 S	ISTANBUL	25/28 S			
							DAKAR			
							KINSHASA			



Situation le 20 juillet à 0 heures TU

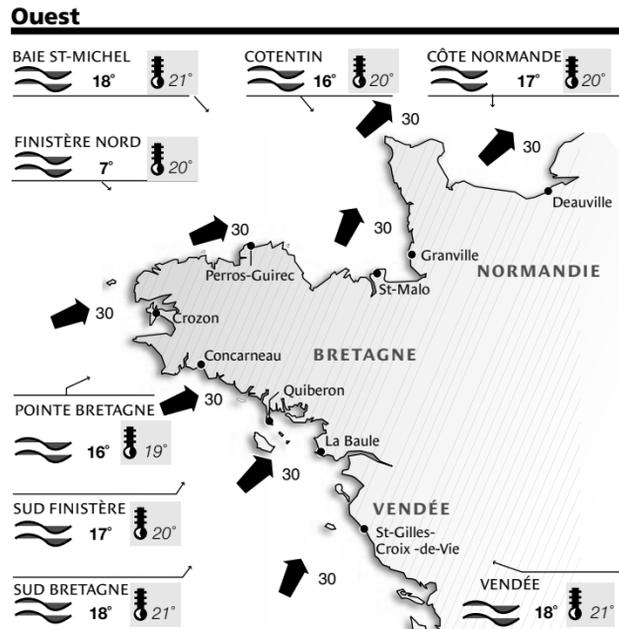


Prévisions pour le 22 juillet à 0 heure TU

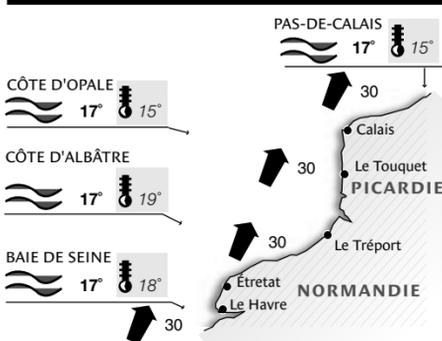
Sur les plages

Le 21 JUILLET 2001 vers 12 heures

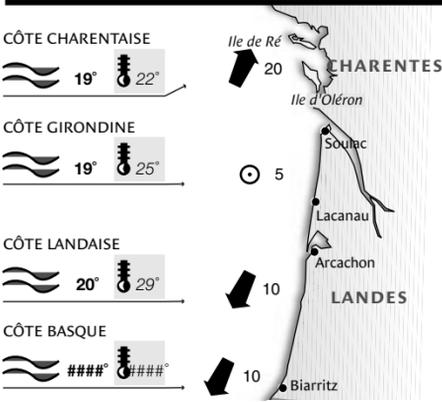
Le ciel est très nuageux en bordure de Manche avec quelques petites pluies par intermittence. Le ciel est nuageux des côtes du Finistère sud aux côtes charentaises. Le soleil est omniprésent du bassin d'Arcachon au Pays basque ainsi qu'autour de la Méditerranée et sur le littoral corse.



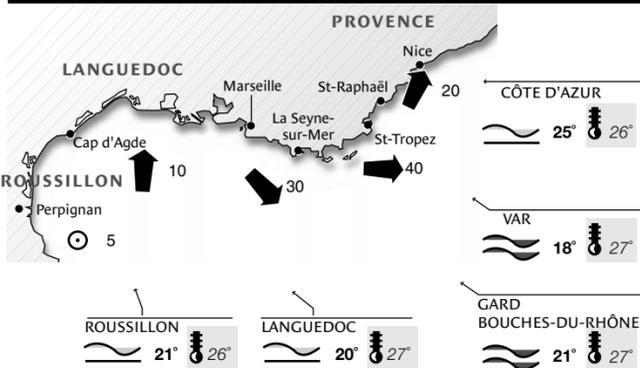
Nord



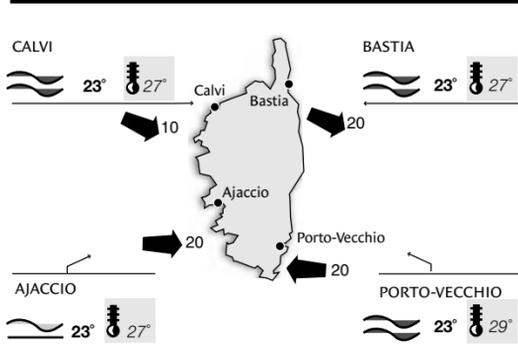
Sud-Ouest



Sud



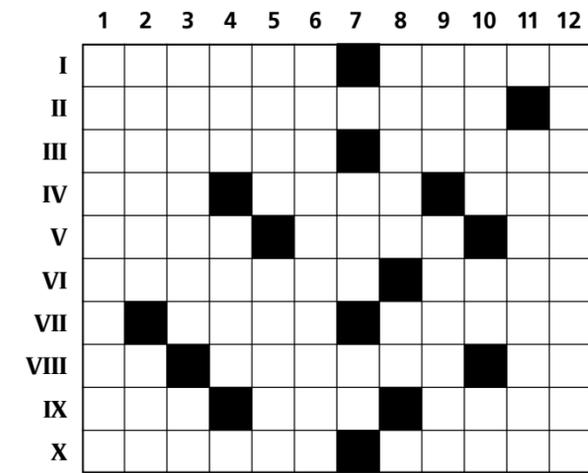
Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 170

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. On compte sur elle pour mettre de l'ordre. Il ne faut plus compter sur lui pour l'ordre. - II. A tendance à faire comme les autres. - III. C'est fort d'en prendre de la graine. Plat provençal. - IV. Après la levée. L'Irlande des poètes. Va droit au cœur. - V. Faire des soustractions. Appréciation. Coule en Italie. - VI. Assurent la ventilation en façade. Mauvais d'en broyer. - VII. Pour une bonne présentation. Opinion favorable. - VIII. En

réduction. Montés comme des moellons. Métal blanc. - IX. D'un auxiliaire. Semblable. Borde la combe. - X. Troublent la tranquillité. Engrais naturel.

VERTICALEMENT

1. Qui ont des chances d'arriver plus vite. - 2. Impose le silence. Très petit ensemble. - 3. Champ vert et bleu. Personnel. - 4. Met le feu aux organes. Fixe les règles. - 5. Sur la table de jeu, mais pas dans le milieu. Bien pourvu. - 6. Dont on ne verra jamais la fin. -

7. Homère s'y repose. Personnel. - 8. Agréable à voir. A notre portée. - 9. Sur place. Roumain, violoniste et compositeur. - 10. Paysan d'Amérique. Reste anonyme. Cours court. - 11. Vivent sur un grand pied et portent le chapeau. - 12. Vous risquez de vous ennuyer avec elle.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 169

Horizontalement

I. Flacon. Saoul. - II. Rogaton. Lune. - III. Rue. Ahuris. - IV. Vues. Boa. Dos. - V. Ormeau. Blini. - VI. Lee. Pilier. - VII. Nies. Tzara. - VIII. Tatou. Tu. Sub. - IX. Er. Triade. Al. - X. Stéréométrie.

Verticalement

1. Frivolités. - 2. L6. Ure. Art. - 3. Agrément. - 4. Cause. I6tr (r6ti). - 5. Ote. Apeuré. - 6. No (n6). Buis. Io. - 7. Nao. Tam (tam-tam). - 8. Habitude. - 9. Alu. Lez. Et. - 10. Ourdiras. - 11. Union. Ruai. - 12. Lessivable.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Le château de Grignan

« JE TROUVE que le château de Grignan est parfaitement beau... Ma fille n'ayant pas voulu jeter tous les appartements par terre, il a fallu se réduire à un certain espace, où l'on a fait un chef-d'oeuvre. », ainsi la marquise de Sévigné décrit-elle à travers sa correspondance le château de Grignan (Drôme), sujet d'un timbre à 3 F (0,46 €) en vente générale le lundi 9 juillet. Bâti sur un piton rocheux qui domine la ville, le château de Grignan, accueille en 1671 la fille de la marquise de Sévigné, qui a épousé en 1669 François Adhémar de Monteil, comte

de Grignan. C'est là que la marquise se retire en 1694 et y meurt en avril 1696. La citadelle féodale du XII^e siècle s'est transformée en une demeure plus luxueuse, comme en témoigne la façade Renaissance datant de 1545, représentée sur le timbre, ou sa terrasse réalisée vers 1630. Détruit sous la Révolution, aujourd'hui restauré, le château appartient depuis 1978 au conseil général de la Drôme.

Madame de Sévigné apparaît sur des timbres émis en 1950 et en 1996. Sur ce dernier déjà, l'image de la plume évoque son activité



épistolaire et souligne le manque d'originalité de cette émission.

Le timbre, au format horizontal 35 x 22 mm, dessiné et gravé par Martin Mörck, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

DANS TOUTS SES ÉTATS

Une lettre recommandée, datant de 1956, de Jacques Prévert adressée à Picasso, accueille le visiteur de l'exposition « Les artistes prennent le pli », dédiée à l'art postal, organisée jusqu'au 28 juillet au Musée de La

Poste de Paris. Cinq cents enveloppes, qui ont toutes voyagé par la poste, illustrées par des artistes célèbres ou anonymes, issues de la collection de Pierre-Stéphane Proust, auteur d'un livre intitulé *Les Plus belles enveloppes illustrées de 1750 à nos jours*, sont présentées sur 600 mètres carrés, organisés en deux espaces.

Le premier est consacré aux lettres des XVIII^e et XIX^e siècles, reflet de leur temps : guerres, conquête des airs... « A cette époque, remarque Patrick Marchand, le commissaire de l'exposition, les artistes ne jouent pas avec le timbre-poste. La composition est séparée de l'espace d'affran-

chissement. » La seconde salle revient à l'art contemporain. Certaines enveloppes sont confrontées à un tableau « traditionnel » de l'artiste (80 toiles et 15 sculptures au total, de Velickovic, Kojiro Akaji, Avati, Ben, Cuco, Weisbuch, etc.), inspirés par les thèmes de l'amour et du transport du courrier. Quelques créateurs de timbres pointent leur nez : Pierre Béquet, Pierre-Yves Trémois, Michel Ciry ou Serge Marko.

★ Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-XV^e. Ouvert du lundi au samedi, de 10 heures à 18 heures. Cachet illustré dessiné par Frédéric Menguy.

● LE MUSÉE Reina-Sofia de Madrid, en collaboration avec le National Museum of Photography de Bradford, propose, jusqu'au 2 septembre, une exposition passionnante, « Tra-

ces de lumière » (un parcours de 300 photos et objets), consacrée au physicien et photographe anglais William Henry Fox Talbot (1800-1877). ● SA PRINCIPALE invention, en 1840, est

FESTIVAL S
été 2001

un procédé qui permet d'obtenir un négatif sur un papier préparé aux sels d'argent. ● CE CALOTYPE permet des tirages en nombre et ouvre une porte à la reproduction photo-

graphique de masse. ● FASCINÉ par sa découverte, Talbot publie quatre ans plus tard *The Pencil of Nature*, le premier livre de l'histoire illustrée de photographies.

William Henry Fox Talbot, l'autre inventeur de la photographie

Madrid/Exposition. Le Musée Reina-Sofia rend hommage à l'artiste et scientifique anglais, auteur d'un procédé, le calotype, qui permet d'obtenir une image d'après un négatif. Reproduire massivement devient donc possible. En témoigne son ouvrage « *The Pencil of Nature* », publié en 1844

HUELLAS DE LUZ, L'ART ET LES EXPÉRIENCES DE WILLIAM HENRY FOX TALBOT. Musée Reina-Sofia, Santa Isabel 52, 28012 Madrid. Tél.: 00-34-91-467-50-62. M° Atocha. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 21 heures; dimanche, de 10 heures à 14 h 30. Entrée: 500 pesetas (3 €). Jusqu'au 2 septembre.
« *The Photographic Art of William Henry Fox Talbot* », de Larry J. Schaaf, éd. Princeton University Press, texte en anglais, 266 pages, 127 photos, 680 F (103,67 €).

MADRID

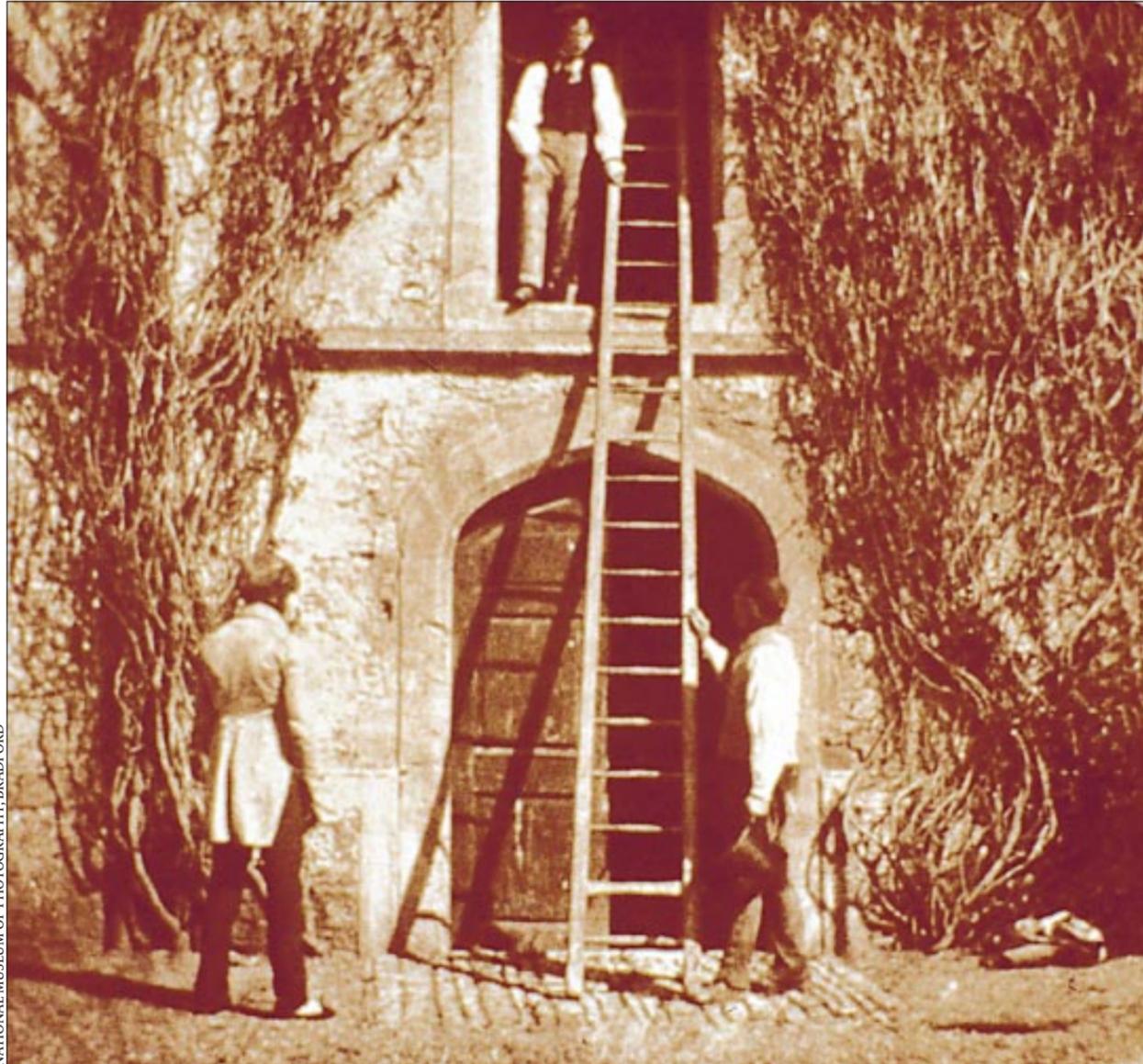
de notre envoyé spécial

A l'origine de la photographie, il y a à qui ? Nicéphore Niépce, bien sûr, dont on ne connaît qu'une seule image, *Point de vue du Gras*, autour de 1826, conservée aux Etats-Unis. Daguerre, encore, dont le daguerréotype – une fine couche d'argent sur une plaque de cuivre révèle une image miroitante – est « offert au monde » en 1839. Et puis Bayard, Blanquart-Evrard ou Le Gray, qui font avancer le procédé sur papier. Cinq Français. Une consécration. La garantie que la photographie est une invention française, la matérialisation de notre génie national.

Il faut aller à Madrid pour corriger ce tableau. Pousser les portes du Musée Reina-Sofia et découvrir une des expositions les plus passionnantes de l'été. Parce qu'il s'agit d'une révélation. Qui connaît, en dehors des spécialistes, le savant anglais William Henry Fox Talbot (1800-1877)? Une exposition conçue par le National Museum of Photography, Film and Television de Bradford (Grande-Bretagne), où ces images furent présentées une première fois durant l'été 2000, consacre l'autre inventeur de la photographie.

IMAGE LATENTE

En 1839, Talbot, le pionnier, montre des « dessins photogéniques » (*Photogenic Drawings*), qu'il expérimente depuis 1834 : un objet plat – feuille, plante, fleur, dentelle – est posé sur une feuille enduite de nitrate ou de chlorure d'argent, elle-même exposée au soleil. Les parties exposées noircissent, le papier sous l'objet reste blanc – comme pour un pochoir ou pour les rayographes de Man



« L'Echelle » (vers 1842), de William Henry Fox Talbot, épreuve sur papier salé, l'une des vingt-quatre images reproduites dans « *The Pencil of Nature* », le premier livre de l'histoire illustrée de photographies.

Ray. Mais, comme l'écrit une revue britannique de l'époque, citée par Michel Frizot dans sa *Nouvelle histoire de la photographie* (Adam Biro/Bordas, 1994), « les images de M. Daguerre dépassent de loin celles qui sont produites » par Talbot.

Un an plus tard, en septembre 1840, Talbot met au point ce qu'il appelle le calotype : obtenir un

négatif dans la chambre noire sur un papier préparé aux sels d'argent, à partir duquel on tire une épreuve. Dissocier la prise de vue du surgissement de l'image, c'est inventer, idée géniale, le concept d'« image latente », contenue dans le papier sensibilisé. Michel Frizot cite la réaction de l'Académie des sciences de Paris : « On n'y voit aucune impression. (...) Cependant, le tableau existe déjà dans toute sa perfection, mais dans un état d'invisibilité complète. (...) On fait paraître le tableau comme par magie. C'est bien la chose la plus merveilleuse qu'on puisse voir. »

TIRAGES EN NOMBRE

Talbot est un inventeur qui reste d'actualité : son calotype n'est rien de moins que le procédé négatif-positif que des millions de photographes amateurs utilisent chaque jour dans le monde. Alors que la plaque daguerrienne est un objet unique, le calotype permet des tirages en nombre. Talbot ouvre donc la photographie à la reproduction de masse. Fasciné par l'idée de multiple, le découvreur anglais laisse 6 000 images, ce qui est énorme pour les premières années de la décennie 1840, une époque où les grands photographes français du XIX^e siècle (Le Gray, Le Secq, Nadar, Baldus, Marville) n'ont pas pris une image.

De plus, dans son désir de montrer ses travaux au plus grand nombre, Talbot publie, à Londres, en 1844, *The Pencil of Nature*, qui est le premier livre de l'histoire illustrée de photographies. Quel livre ! La couverture est envahie par une typographie gothique sur fond blanc. Quatre pages de préambule justifient le titre : les photographies sont réalisées « par le seul jeu de la lumière sans aide du crayon de l'artiste ». C'est le « crayon de la nature » qui a permis de révéler les images. Dans les

vingt et une pages suivantes, Talbot décrit son « invention d'un art », remontant à ses essais de 1834. Il confie son « espoir d'être le premier à annoncer au monde » la découverte, et sa « frustration » après la divulgation du procédé daguerrien.

Vingt-quatre photographies commentées sont publiées dans *The Pencil of Nature*. Les motifs for-

ment un inventaire des possibilités du procédé : vues de villes, cathédrales, natures mortes, plantes, reproductions de sculptures, mises en scène de personnes qui miment l'instantané... Il n'y a pas de portrait à proprement dit publié dans ce livre – ou alors celui d'un buste romain –, alors que Talbot en prend beaucoup et parfois des remarquables. Mais sans doute

a-t-il voulu abandonner ce genre aux daguerréotypistes, qui, depuis 1840, multiplient les portraits en Europe et aux Etats-Unis.

The Pencil of Nature n'a pas eu la réussite publique et commerciale escomptée à cause de la complexité de l'impression et du prix du livre. Reste que Talbot ouvre la voie à un genre – livre de photographies, livre d'artiste – qui, autant, sinon plus, que l'exposition, tient un rôle central dans l'histoire de la photographie des années 1930 à nos jours.

RAISONS COCARDIÈRES

Il se trouve que l'exposition Talbot ne viendra pas en France. « *Je voulais présenter une exposition Talbot en 2003, à partir de celle de Bradford, mais je n'ai pas trouvé de sponsor, parce qu'il reste méconnu chez nous* », explique Françoise Helbrun, du Musée d'Orsay. Il se trouve aussi, comme l'écrit André Gunthert dans le numéro 4 de la revue *Pour voir*, qu'« il n'existe, de ce côté-ci de la Manche, aucun livre ni même aucun article un peu solide consacré à l'inventeur du procédé négatif-positif ». Bref, la France a raté l'occasion de corriger un oubli que certains n'expliquent que par des raisons cocardières.

A défaut d'aller à Madrid, on se plongera dans le livre (non traduit) *The Photographic Art of William Henry Fox Talbot*, de l'Américain Larry Schaaf, qui a publié d'autres ouvrages sur l'inventeur. L'objet est somptueux, donc cher. Au-delà du texte, de la qualité des images, c'est la forme du livre qui marque : un grand format lourd, une séparation entre le texte et les planches, la somptuosité de l'impression, un commentaire face à chaque image. Tout est en place, jusqu'au titre, pour consacrer, non pas un inventeur, mais un artiste, sur un protocole emprunté à l'histoire de l'art.

Talbot le mérite, mais, constate André Gunthert dans *Pour voir*, cette vision bien de l'époque, qui efface l'expérimentateur – il y a à peine dix ans, c'était l'inverse –, qui fut reprise en Grande-Bretagne dans un colloque récent sur Talbot, ne peut expliquer l'ampleur des recherches et de l'œuvre. Artiste ou homme de science ? Sûrement les deux. C'est d'ailleurs le sentiment que l'on a à Madrid.

Michel Guerrin

« Traces de lumière », une exposition savante

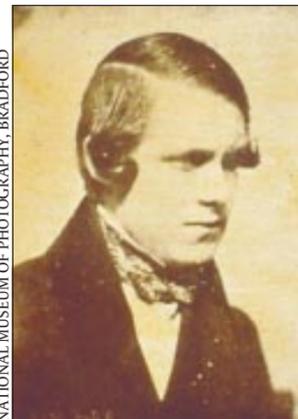
MADRID

de notre envoyé spécial

A Madrid, en plein été, l'exposition Talbot est une incongruité. Dehors dominant chaleur et luminosité. Au Reina-Sofia, il fait très froid (la « clim » tourne à fond) et il règne une pénombre qui rend difficile l'observation des petits formats. Mais les épreuves sont d'une fragilité telle qu'elles justifient ces précautions. C'est aussi une exposition savante, qui rivalise mal avec les accrochages ludiques dont les musées raffolent l'été pour attirer les touristes.

Mais attrapons Talbot avant qu'il ne replonge dans l'oubli. Présentée dans le cadre du festival Photo-España (*Le Monde* du 21 juin), l'exposition est remarquable par son ampleur et sa facture : près de 300 photos et objets à découvrir sur fond de mur violine élégant, plus des vidéos, des projections, des bornes interactives et des publications. Un regret : le matériel provient du Musée de Bradford, alors que le livre de Larry Schaaf ajoute des images d'autres collections.

L'exposition s'équilibre entre l'inventeur et l'artiste. Le premier, le plus connu, est un savant de son temps – mathématicien, botaniste, linguiste, chimiste – qui multiplie les expériences pour faire naître des images. Ces essais, dont un bel ensemble de *Photogenic Drawings*,



« Portrait d'un jeune homme » (v. 1845), de Talbot, épreuve sur papier salé.

son matériel et des travaux de contemporains sont à découvrir, même si beaucoup se limitent à la simple étude de l'homme qui cherche.

Mais nous sommes dans un musée (qui abrite *Guernica*, de Picasso). Pouvoir se confronter à l'archéologie d'un art naissant est déjà émouvant. La réunion d'autant d'images, rangées par périodes et par thèmes, fait surgir une œuvre dans sa profusion et sa cohérence. Talbot a touché à tous

les genres, sauf le nu. « Traces de lumières » est le titre bien trouvé de l'exposition, tant il surprend par sa façon d'attraper la lumière, de la faire tomber de biais, d'isoler les objets pour leur donner une aura. Ainsi, Talbot modèle des livres dans une bibliothèque, des vases sur une étagère, une table servie pour un grand dîner, un buste romain dans la pénombre, un portail d'église, une perspective urbaine, le collège Magdalen à Oxford.

On tombe sur les images célestes, certaines énigmatiques à cause de la gratuité du motif et dynamiques par le jeu géométrique – le balai devant une porte ouverte, l'échelle contre la maison de paille, des alignements de porcelaines, des compositions humaines, dont les joueurs d'échecs. On découvre une série de six portraits, stupéfiants de fraîcheur et de mélancolie, de ses filles Rosamond et Ela. Ou ces faux instantanés que sont les coupeurs de bois et les vendeurs de fruits. Reste le clou de l'exposition : la présentation du *Pencil of Nature*. Sur un mur sont accrochées, en deux rangées de douze, les 24 images du livre fondateur. Sur des tablettes, face au mur, le visiteur peut consulter un fac-similé du livre. Le moment est rare.

M. G.

BOITE 13110 PARIS

PAS TOUT BLANC

MICHEL MULLER
AU THEATRE
DE JAZZ

MISE EN SCÈNE : GILLES NICOLAS
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG / UNIVERSITÉ DE BRUXELLES / UNIVERSITÉ DE LIÈGE / UNIVERSITÉ DE PARIS
LOCATION : 01 48 87 52 55
FNAC - VIRGIN - AGENCES

A PARTIR DU 25 SEPTEMBRE

fonds soutien

subventionnés par le Ministère de Paris



Louis (Marc Ernotte) savoure les derniers instants de sa vie, entouré d'amis d'un soir ou de toujours, dans « Le Pays lointain ».

« Pays lointain », un combat contre le sommeil éternel

Avignon/Théâtre. Le bilan d'une existence, par François Rancillac, joué hors des limites du strict jeu théâtral

LE PAYS LOINTAIN, de Jean-Luc Lagarce. Mise en scène : François Rancillac. Avec Patrick Azam, Corinne Darmon, Yann de Graval, Marc Ernotte, Yves Graffey, Christine Guénon, Gaël Lescot, Adama Niane, Laurent Prévot, Frédérique Ruchaud, Bénédicte Wenders. Gymnase du lycée Saint-Joseph. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F (18,30 €) et 140 F (21,34 €). Durée : 3 h 45. A 19 heures, jusqu'au 23 juillet.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Un homme, « jeune encore », va mourir. Il lui reste un an à vivre. Il le sait. Le nom de sa maladie, le sida, ne sera pas dit. Il revient chez les parents qu'il a quittés il y a si longtemps, dans la « sorte de ville » où vivent toujours sa sœur, son frère, l'épouse de celui-ci et leurs enfants, qu'il n'a jamais rencontrés. Le « pays lointain » est celui de la famille, ouvrière ; de la province et d'une existence antérieure. Mais lui aussi vient d'une sorte de pays lointain, à peine imaginable par les siens. L'ailleurs de tentations, de séductions et d'effrois d'une ville capitale, d'un job vaguement intellectuel, et des

allées de la drague homosexuelle. Revue de deux mondes plus différents encore que ceux visités par Patrice Chéreau dans *Ceux qui m'aiment prendront le train*.

L'homme veut dresser un bilan de sa vie. En esquisser quelque chose comme le roman. Le faire défiler devant nous. Il en convoque les acteurs. Les partenaires d'une nuit et ceux de toujours. Confronte le « nous » de la famille originelle et le « nous » de la famille d'élection au « je » du narrateur. Ou plutôt du « messager ». Car il se voit comme tel, porteur théâtral et légèrement pervers de son propre faire-part de deuil. Il savoure ces derniers instants où il peut dire « je ». La scène est sa représentation. Il a le pouvoir d'appeler les vivants et les morts des deux bords devant la rampe. En émissaires de deux pays qui se déchireraient son appartenance, ou, mieux, sa propriété, et dont il observerait, avec une tendresse humide, les invitations et les fins de non-recevoir, les échanges qui meurtrissent et ne laissent sur le carreau que du silence.

L'homme en question se nomme Louis. Comme son père. Petit prince d'une dynastie bien française. Assez infatué de lui-même. Expert dans l'art de se

défausser sur les autres. Pour se sauver ? Pour fuir ? La question importe peu. Mais elle traverse le paysage. Il y pose, bien au centre de la photo. Il veut avoir été marquant, remarqué. Même son égoïsme vaut reconnaissance. La fin pressentie lui arrache des préciosités lucides : « Est-ce que ce n'est pas soi qu'on regrette le plus ? » Son œil bleu baigne dans un attendrissement permanent pour lui-même, quand il ne s'apitoie pas. Il est le pilier absent sur lequel tenteraient de s'appuyer les autres. La cause ou le révélateur de leurs déséquilibres. Il veut nous retenir à lui par cela : cette instabilité, ce qu'elle révèle de vie par lui.

PATCHWORK VERT-DE-GRIS

Le metteur en scène, François Rancillac, et le scénographe, Raymond Sarti, l'ont bien vu. Le lin-céol sous lequel repose le passé compassé se lève sur une série d'identiques petits lits métalliques accolés les uns aux autres et formant scène. Ceux du sommeil qui ne veut plus venir et du sommeil éternel. Du sexe et de la maladie. Un patchwork vert-de-gris, entrouvert sur des draps blancs et bordé de courtpointes synthétiques, façon pelouse angora. Des

oreillers à mordre ou à s'enfourer sont prêtés aux chevets sous lesquels on se cache, on se cherche. Les matelas sont les trampolines de vies déstabilisées, feuilletées dans l'émotion des regards en arrière et d'un futur bloqué.

Ils sont onze acteurs en scène. Unis comme dix doigts autour du meneur de jeu. Leur interprétation est largement éprouvée par la tournée déjà longue du *Pays lointain*, mais en rien amenuisée par elle. Pas un qui ne s'attache à lancer d'un coup son personnage en scène, et à le maintenir ensuite, fermement. La frangine et le père, l'ami de toujours et le voyou de rencontre : tous sont égaux en puissance, en invention. Et leur égalité suscite une émotion toute particulière, qui déborde le strict jeu théâtral. Elle empêche la captation du texte par un seul, le fait circuler plus vivement, dans une relance ininterrompue. Elle renvoie à une relative égalité des personnages, à l'impossibilité de les hiérarchiser, de les juger. Elle entérine la fusion de la famille des origines et de celle des aventures dans une troisième, la seule qui tienne : celle du théâtre.

Jean-Louis Perrier

Chants basques pour un soir de pluie

Ixassou/Spectacle. Un partage humain et artistique somptueux, dû à l'énergie créatrice du poète et chanteur Beñat Achiary

FESTIVAL ERROBIKO, 64250 Ixassou. Jusqu'au 21 juillet. Prochains spectacles : soirée hommage à Xenakis le 20 juillet, chants et danses de Martinique le 21 juillet. Prix des places : de 20 à 80 F (3,05 à 12,20 €). Tél. : 05-59-29-30-53.

ITXASSOU

de notre envoyée spéciale

Le village invisible. Ainsi, Ixassou, localité du Pays basque située à une vingtaine de kilomètres de Biarritz, sur les contreforts des Pyrénées, est-elle auréolée d'un mystère propice à tous les enchantements. Invisible ? Oui et non, évidemment. Sept ou huit petits groupes de maisons (il y a environ 1 500 habitants) sont posés au creux d'une série de vallons noyés d'arbres. De la place centrale, près du fronton découvert de pelote basque, on ne voit pas l'église, à 2 kilomètres en contrebas, entourée de tombes. Ici, le vert, très vif, sature le regard. Normal, il pleut souvent. Et c'est malheureusement le cas jeudi 19 juillet, au plus fort de la 6^e édition du festival Errobiko pilotée par Beñat Achiary, poète, chanteur et âme de cette manifestation inaccoutumée. Désireux de mettre en valeur les paysages de son pays, il inscrit tous les concerts, spectacles de danse ou simples débats dans des sites qui lui sont chers : près de la Nive, la rivière tumultueuse qui court à Ixassou, dans des grottes, ou plus simplement au milieu d'un champ.

Aujourd'hui, le rendez-vous nocturne de 21 heures pour le concert des voix, hommage au chant basque et tibétain, est fixé en haut de la montagne Artzamendi (le mont de l'ours), soit une grimpe de 985 mètres. Beñat Achiary est soucieux. Il a déjà dû annuler la marche de la poésie en compagnie du biologiste Claude Dendaletche et du poète Serge Pey, prévue l'après-midi.

Il refuse d'opérer le repli du matériel du spectacle à Atharri, le fronton couvert qui fait office de salle en cas d'intempéries. Il veut croire en la météo qui lui prédit une soirée lumineuse et prie peut-être la Grand-mère Soleil (dans la tradition basque, le Soleil et la Lune sont féminins) d'être clémente. A 17 heures, sous les trombes d'eau, Beñat Achiary, qui a bâti la programmation de ce festival 2001 autour de l'idée de résistance, doit se faire un raison. Rendez-vous est donné aux

spectateurs dans le village. Ceux qui avaient apporté la tente et le sac de couchage pour dormir à la belle étoile dans les hauteurs devront remettre au lendemain leur projet.

Déplacée dans Atharri tendu de rideaux de velours noir, la beauté limpide des chants basques, éminemment liés à la terre, résiste à l'environnement un peu raide du lieu. Interprétées d'abord à cappella par des jeunes filles, ces mélodies font vibrer une formidable palette de nuances : douceur parfois presque fluette de certaines voix, aspect plus rugueux d'autres, grands écarts entre des envolées très dynamiques suivies de chutes rapides et retenues.

PUISSANCE ET INVENTION

Quelques chants sont signés par Beñat Achiary ou le flûtiste Mixel Etxecopar, qui poursuivent et réinventent la tradition transmise de mère en fille et de père en fils à l'église (pour les unes) et au café (pour les autres). Signe des temps, les filles « sortent de la cuisine » pour occuper le devant de la scène, contrairement à la coutume. D'ailleurs, Mixel Etxecopar a composé pour la sienne et ses copines une chanson intitulée *Les Filles de leur mère*. Dans une région où la femme a toujours tenu un rôle de premier plan, tout un programme !

Un des chants datant du XVII^e siècle interprété ensuite par Beñat Achiary raconte l'histoire d'une jeune fille, vierge le matin, mariée à midi, veuve le soir, sa rivale ayant empoisonné son mari. En duo avec le poète Serge Pey, Achiary glisse cette œuvre ancienne au milieu d'une improvisation vocale d'une puissance et d'une invention confondantes. On plonge dans une transe quasi chamanique, avec des sons animaux, des hullements, des vociférations. Frappant son tambour, allant jusqu'à en mordre le rebord, il semble transpercé par la musique, les sons mêmes qu'il émet. Déposition périlleuse de soi que cette plainte viscérale acceptée avec un courage claquant par Beñat Achiary. Un peu plus tard dans la soirée, il s'aventure à chanter avec le Tibétain Tenzin Gonpo, et l'on croirait que les montagnes du Tibet et celles du Pays basque sont voisines. Un partage humain et artistique somptueux pendant que, dehors, il continue de pleuvoir à verse.

Rosita Boisseau

Le Budapest Orchestra sous le signe de la voix

Montpellier/Musique. Du Wagner un peu plat sauvé par un « Barbe-Bleue » magnifique. Dans la Salle Pasteur, la violoniste Baiba Skride fait danser

LOHENGRIN (acte III, scènes 1 et 2), de Wagner. Avec Adrienne Pieczonka et Albert Bonnema, le Chœur des Opéras de Montpellier ; **LE CHÂTEAU DE BARBE-BLEUE**, de Bartok. Avec Eva Marton et Laszlo Polgar (Barbe-Bleue), le Budapest Festival Orchestra, Ivan Fischer (direction). Festival de Radio France et Montpellier, Opéra Berlioz-Le Corum, le 18 juillet à 20 heures. **SONATE EN SOL MAJEUR**, de Ravel, **SONATE n° 3 opus 108**, de Brahms, **HAVANAISE opus 83**, de Saint-Saëns, **CARMEN FANTASIE opus 25**, de Sarasate. Avec Baiba Skride (violin) et Lauma Skride (piano). Festival de Radio France et Montpellier, Salle Pasteur-Le Corum, le 19 juillet à 12 h 30.

Second volet des concerts donnés par le Budapest Festival Orchestra, cette fois sous le signe de la voix. Avec deux face-à-face amoureux et destructeurs, dont l'enjeu n'est plus le duo d'amour mené à son paroxysme érotique, mais la dévoration de l'autre poussée jusqu'à l'aveu du « secret indicible et mortel ». Celui du *Lohengrin* wagnérien tout d'abord, où la jeune Canadienne Adrienne Pieczonka confirme qu'elle est fine musicienne : une Elsa sensible, au registre égal, aux aigus pleins, dont le timbre ne peut que gagner encore en plénitude. Face à

ce ramage pavoisé, le plumage du Lohengrin d'Albert Bonnema, certes de bonne texture, manque un peu de lustre. Tout comme les Chœurs des Opéras de Montpellier, souffrant d'une articulation approximative, et, dans la partie à huit voix de femmes (« *Wie Gott euch selig weihete* »), faisant fi de l'homogénéité et de la justesse – timbres saillants et vibratos intempéstifs.

Si le Budapest Festival Orchestra nous a paru un peu plat, c'est sans doute qu'il se réservait pour la magnifique *Château de Barbe-Bleue*, de Bartok. Musique somptueuse qu'Ivan Fischer fait briller de tous ses feux, passant magistralement de l'enfouissement le plus souterrain à la lumière de la plus crue. Face au Barbe-Bleue de Laszlo Polgar, à la voix noble et sombre comme les fondations de son château, la Judith d'Eva Marton est incroyable. Bien sûr, la technique vocale de jadis en a pris un coup (l'émission est moins sûre, la tenue plus approximative), mais quelle artiste et quelle interprète ! Comme elle sait se parer tour à tour des visions ouvertes par les portes, jouer la totalité du spectre de l'amour absolu : du tremblement à l'extase, de l'intransigeance à la peur viscérale. Un art de la maturité, belle et forte.

Autre matin, autre musique. Elle a juste vingt ans, Baiba Skride, la jeune violoniste lettone qui vient de remporter le premier prix du con-

cours Reine Elisabeth de Belgique, l'année du jubilé 2001. Elle est frêle et blonde dans sa longue robe noire. Encore si près de l'enfance... Mais son instrument, un Stradivarius « Huggin » de 1708 prêté par la Nippon Music Foundation, n'a rien d'un ours en peluche. D'ailleurs, rien ne peluche dans ce style déjà accompli, sobre et élégant. Ni la justesse, qui est quasi parfaite, ni la ligne flexible et sûre, ni le vibrato bien serré, la virtuosité sans ostentation. Bien sûr, cette *Sonate*, de Ravel, nous laisse un peu décontenancés, avec son tempo trop lent, son côté propre, un rien anorexique, ses sons délicats « comme un papillon de mai ». Mais déjà le Brahms éveille l'intérêt, pur et chantant comme un fredon intérieur, gracieux et grave dans le mouvement lent, même si le scherzo du 3^e mouvement, un tantinet dédaigneux, hésite encore à se livrer.

Avec la *Havanaise*, de Saint-Saëns, c'est l'histoire d'un violon qui ne voulait pas danser, mais savait pourtant comment on fait danser les autres. Ainsi en sera-t-il d'une *Carmen Fantaisie* de Sarasate particulièrement ciselée et virtuose. Incontestablement, la demoiselle Skride – au demeurant bien secondée par sa sœur Lauma au piano – a de la technique et du maintien. Un beau violon dont l'avenir dira s'il connaît aussi la musique.

Marie-Aude Roux

L'électronique en fraternité avec le classique

Montpellier/Musique. René Koering ouvre son festival aux musiques nouvelles, loin d'une vision étroite de la techno

TOHU-BOHU, musiques électroniques au Festival de Radio France et Montpellier. Le 19 juillet, The Youngsters, Alessandro F. Prochains concerts : Aqua Bassino, Twin Pink, le 20, Isolée, Swayzak, le 21, à 19 heures, place Dionysos (quartier d'Antigone). Gratuit.

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

René Koering, directeur du Festival Radio France et Montpellier, tient à la main le quadruple CD, « plus un DVD », que vient de lui envoyer son comparse de l'an passé, Manu le Malin. Ces CD manifestes, tant par la forme que par le contenu, rappellent à la postérité qu'il fut possible, un jour d'août 2000, de marier un orchestre philharmonique (l'Orchestre national de Montpellier-Languedoc-Roussillon), un compositeur-pianiste (René Koering) et deux DJ tendance dure, Manu le Malin et Torgult.

Content de l'expérience tentée à l'Opéra Berlioz de Montpellier, à la toute fin du festival techno Heliocolors, René Koering a fait rentrer les musiques électroniques dans la programmation du Festival de Radio-France, jusqu'alors purement classique et contemporain. Pourquoi ? « Parce que cette musique emporte l'imaginaire, et qu'elle a plus de chan-

ces que n'importe quelle autre d'évoquer », répond René Koering, en citant Pierre Schaeffer, Pierre Henry et Kraftwerk. A quelques heures des concerts qu'ils vont donner dans le quartier à jamais futuriste d'Antigone, Olivier le Gamin et Olivier M., qui forment le duo The Youngsters, ainsi qu'Alessandro F. « Al Ferox » devisent avec le bouillonnant directeur du festival (et de la musique à Radio France). Représentants de la tendance techno de la très active scène électronique montpelliéraine, The Youngsters et Alessandro F. ont l'expérience des clubs et du dance-floor.

LES CORPS OU LES ACCORDS

Les premiers ont puisé dans l'inspiration de la techno de Detroit – de Kevin Saunderson à Underground Resistance – mais ils ont intégré la bande éclectique mais très française dans l'inspiration de F Communications, dont Laurent Garnier est l'un des fondateurs. Alessandro F., punk dans l'âme, selon lui, peu amateur de compromis et d'amitiés faciles, a tourné ses regards vers l'Allemagne, vers le mélange de charge lourde de BPM et de subtilités électriques des Berlinoises (site : kobayashi-records.com). Pascal Maurin, chargé de la programmation de Tohu-Bohu, les a mariés pour illustrer la diversité de la scène électronique, comme il a allié chaque soir depuis

le 16 juillet deux représentants de la house, du trip-hop, de l'électro, du big-beat...

La diversité est justement au cœur du débat qui agite le milieu des musiques électroniques françaises. A Montpellier, entre la bibliothèque et la piscine municipales, s'organise une sorte de militantisme anti-globalisation : une vision fermée de la techno, réduite aux *free parties*, qui n'en sont qu'un élément, ne « peut que nuire à la bonne perception de ce phénomène, où la France, à cause d'une politique répressive, a accumulé les retards en matière de lieux et d'organisation », dit Gilles le Gamin, qui possède un magasin de disques en ville, Z'apps, et un label de disques, G Funk (theyyoungsters.net).

La démarche du Festival de Radio France et Montpellier est d'autant plus cruciale qu'à l'instar du festival Sonar à Barcelone, elle inscrit les musiques électroniques dans leur contexte artistique – ici, en toute fraternité avec le classique. René Koering, qui vient d'une tradition savante et cérébrale, propose des pistes de réflexion : « L'électronique doit aussi être une musique de concert, une musique à écouter, et non plus seulement à danser, ce qui oblige à garder une rythmique lancinante. » Que doit-on privilégier ? Les corps ou les accords ? Cela se discute.

Véronique Mortaigne

Les nuances du rire selon Michèle Guigon et Achille Tonic

Paris/Théâtre. Deux spectacles fantaisistes apportent la preuve qu'être comique est un dur métier

GUIGON ET CIE, par Michèle Guigon et la compagnie du P'tit Matin. Cabaret sauvage, parc de La Villette, 75019 Paris. Jusqu'au 28 juillet, du mercredi au samedi à 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. De 80 F (12,13 €) à 100 F (15,17 €).
VARIETA, par Achille Tonic. Paris Quartier d'été, Théâtre Athénée-Louis-Jouvet, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 75009 Paris. Jusqu'au 4 août à 21 heures. Tél. , Fnac : 08-92-68-36-22. De 80 F (12,13 €) à 100 F (15,17 €).

L'art du rien, de la rature et des ratés, tel est le territoire fragile sur lequel la comédienne et metteur en scène Michèle Guigon a jeté les pilotis de son Cabaret, baptisé tout simplement Guigon et Cie. Un cabaret qui tient du cabanon bricolé de bric et de broc et investi par un bataillon de zouaves tout de guingois. Une bonniche en blouse y

balait les confettis un par un, un costaud rugit comme un lion, un acrobate ne sait plus lever la patte...

Heureusement le trio des Amuse-Girls est là pour colmater en chantant les béances d'un scénario dérisoire et volontairement calamiteux. Sous la houlette d'une animatrice (Michèle Guigon) à qui l'on fauche ses fringues au fur et à mesure du spectacle au point de l'obliger à rester en coulisses, ce cabaret annoncé à double fond est aussi à double tranchant. Pour peu que les gags rachitiques, les numéros de magie volontairement minables, les vrais tics et les faux couacs coincent, ce show en permanence au bord du vide (et du bide !) y chute en faisant un gros flop. Mais la grâce de Michèle Guigon et de ses complices est celle de funambules progressant sur le fil du rasoir au point de faire basculer ce cabaret dans un bain de sang fantaisique, heureusement lavable à 40 degrés. Accompagné par un orches-

tre swing, rien ne tombe impec, tout va de travers et, pourtant, le spectacle met dans le mille : faire rire, avec parfois ce drôle de frisson tragique qui fait Guigon. Le comble étant atteint avec un numéro de clowns soi-disant estoniens dont les sketches non sous-titrés font se gondoler le public qui n'y pige rien.

VAGUES DE RIGOLADES

De toute façon, il n'y a rien à comprendre, mais tout pour se marrer ! C'est précisément le message de Varietà, nouveau music-hall à l'italienne de la troupe Achille Tonic, qui fait passer le public par toutes les nuances du rire pendant deux heures de temps. On pouffe, on glousse, on se retient, on s'esclaffe, on hulule avant d'aboyer à qui mieux-mieux. Rien que de tendre l'oreille aux vagues de rigolades qui dévalent le Théâtre de l'Athénée-Louis Jouvet, on se poile encore plus. Sur le plateau, le tandem de choc des Achille,

Corinne et Gilles Bénizio, entouré de quatre acteurs et trois musiciens plus que parfaits, règle leur compte à tous les clichés et colifichets de la comédie italienne. Entre le miracle de la Madone sous « hallu » et le péplum garanti d'époque avec courses de chars, les maquereaux napolitains ne font qu'une bouchée des limandes.

L'humour glisse comme une pizza, sans jamais déraiser, les chansons (signées par Stéphane Sansévérino, qui cartonne actuellement sur les ondes avec *Les Embouteillages*) ricanent, mais toujours avec tendresse. Outrageusement parodique et délirant, le divertissement selon Achille Tonic apporte une fois de plus la preuve qu'être comique et fantaisiste est non seulement un dur métier (non subventionné par le ministère de la culture !), mais parfois un art.

Rosita Boisseau

Quand les tchadors déboulent sur le pré du Centre Pompidou

ETRANGE PAYSAGE. Sur le béton du niveau moins 1 du Centre Pompidou est déposé le gazon, du vrai, rendu humide et gras par le temps de chien qui sévit sur Paris. Sur l'herbe, dans une ambiance village, 2 000 personnes, en majorité des jeunes, assises en tailleur claquent parfois dans les mains. Au « balcon », depuis le niveau principal du Centre, des paquets de gens pressés contre la balustrade, surplombent le pré. Tous attendent. Quelques tchadors afghans – les tchadri –, avec leur grillage sur lequel butent les yeux, sont proposés à des femmes dans le public. Certaines l'acceptent, y plongent leur tête, font disparaître leur visage. Des chants religieux égyptiens montent. Un climat de gravité gagne l'assistance. Jeudi 19 juillet, à 19 h 40, dans le cadre de Paris Quartier d'Été, juste après la présentation de la nouvelle « collection » de Philippe Guillotel (inspirée du Maroc), commence le passionnant défilé-performance de Majida Khattari.

Depuis quatre ans, cette artiste marocaine de trente-cinq ans, issue d'un milieu libéral, installée à Paris détourne le principe du défilé de mode, pour le transformer en forme artisti-

que. Majida Khattari, passionnée d'information, crée des robes, des vêtements non commercialisés et importables – encore que... – qui lui permettent d'aborder des questions graves, essentiellement autour de l'islam : épinglez autant les extrémistes musulmans qui bafouent les femmes, que les Français persuadés que l'islam ne recrute que des intolérants.

« Je veux, défilé après défilé, désacraliser l'islam. » Dans ce défilé unique au Centre Pompidou, Majida Khattari a rendu hommage « aux mille et une souffrances » de la femme afghane. 25 vêtements portés par dix garçons et dix-neuf filles, tous non professionnels, qui ont marché au milieu du public, sur une musique que l'artiste a choisie avec Pedro, du groupe Digital Bled. « J'ai insisté sur la violence du vêtement », affirme Majida Khattari. S'avancent d'abord des hommes sûrs d'eux dans des vêtements libres et amples, proches des immenses jupes de derviches tourneurs. Ils marchent lentement, s'arrêtent, dévisagent avec arrogance un public devenu cible. Puis s'élevèrent des chants touaregs, de souffrance, qui accompagnent le chemin de croix des vêtements noirs,

étouffants, infligés aux femmes. Une femme avance sur les genoux, une autre est pliée en deux, une autre encore se débat avec un cou-teau qui lacère sa robe, une quatrième étouffe dans un fourreau sans manches, une cinquième a le corps meurtri par des dizaines de perles bleues et rouges qui sont autant d'épingles – réelles – pointées vers la chair.

Adeptes des ruptures, Majida Khattari enchaîne avec un tableau léger sur une musique moderne orientale qui invite à la danse. Elle caricature la mode : un tchador avec barbe pour l'automne, en jean pour l'hiver, camouflage pour le printemps, en tulle pastel pour l'été où l'on peut lire « *Taliban Beach* ».

Déboulent enfin quatre filles de blanc vêtues, les houris, portant « soixante-dix voiles », le corps si transparent qu'il donne à voir les veines – des bandes rouges et bleues. Elles sont offertes aux hommes alors que s'élevèrent des voix océaniques du Liban et de Syrie. Bonheur ou résignation ? « J'aime l'ambiguïté », répond Majida Khattari.

Michel Guerrin

HORS CHAMP

■ **MARCHÉ DE L'ART : la directive harmonisant au niveau européen le « droit de suite »**, perçu par les artistes vivants ou leurs ayants droit lors des reventes de leurs œuvres, a été définitivement adoptée le 19 juillet par le conseil des ministres de la Commission européenne. Au-dessus de 3 000 €, les auteurs percevront une rémunération lors de chaque cession de leurs travaux dans des galeries ou salles de ventes. Elle sera modulable, de 4 % jusqu'à 50 000 € – avec option pour les Etats membres d'appliquer 5 % – à 0,25 % au-dessus de 500 000 €. La directive est applicable à partir du 1^{er} janvier 2006, avec un délai supplémentaire de quatre, voire six ans, pour les Etats qui le souhaitent, comme le Royaume-Uni, farouche opposant de ce droit d'auteur : les galeries anglo-saxonnes craignent, à juste titre, que cette directive ne délocalise le marché de l'art contemporain en Suisse et aux Etats-Unis.

■ **CINÉMA : « la domination de Hollywood est dangereuse pour le cinéma mondial »**, a déclaré la star coréenne Moon Seong-keun, à l'occasion de l'appel à la création d'un nouvel organisme international de défense de la diversité culturelle et de promotion d'autres cinémas que ceux conçus dans le cadre du système hollywoodien. Cet appel a été lancé au Festival de Puchon, en présence de personnalités des cinémas asiatiques et européens, en vue des futures négociations à l'OMC. L'acteur dirige la Coalition for Cultural Diversity in Moving Images (CDMI), qui mène ce combat en Corée.

600 millions de francs pour les monuments antiques du Sud-Est

Le secrétaire d'Etat au patrimoine a annoncé un plan de rénovation sur sept ans

MICHEL DUFFOUR, le secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, a annoncé, le 17 juillet à Arles, que 600 millions de francs (91,5 millions d'euros) seront consacrés sur sept ans à un plan de rénovation du patrimoine antique du sud-est de la France, dont la moitié est prise en charge par l'Etat. Ce « Plan patrimoine antique », « un des plus grands chantiers de restauration du patrimoine », a pour objectif de « valoriser des lieux laissés en déshérence depuis le XIX^e siècle », a expliqué Michel Duffour à l'AFP.

Parmi les sites retenus, les arènes et le théâtre antique d'Arles, le sanctuaire à portique et le théâtre de Vaison-la-Romaine, « Les Antiques » de Saint-Rémy-de-Provence, qui sont classés monuments historiques et pour la plupart inscrits au patrimoine de l'humanité par l'Unesco, sont la propriété de communes dont « aucune n'a les moyens de faire face aux exigences » de ces monuments, a ajouté M. Duffour.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Les autres principaux sites concernés par ce plan sont la crypte de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, à Digne, l'amphithéâtre de Fréjus, l'abbaye de Saint-Victor, à Marseille, les sites archéologiques de Cimiez, à Nice, le théâtre antique et l'arc de triomphe d'Orange. Les travaux, qui devraient commencer dans le courant 2002, seront précédés de fouilles archéologiques. L'Agence

pour le patrimoine antique est pour sa part chargée de mieux faire connaître ces monuments au public.

Ces bâtiments antiques, qui attirent un public nombreux, souffrent de dégradation, allant parfois jusqu'à entraîner leur fermeture partielle. Le manque d'entretien et de restauration allié à un accroissement de la pollution et aux intempéries est la cause d'un délabrement inquiétant : pierres instables, disparition de gradins originaux, polychromie altérée. Outre la participation de l'Etat, le plan, décidé en 1999 à Arles, sera financé à 20 % par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à 25 % par les conseils généraux et à 5 % par les communes. Michel Duffour doit également signer un pro-

tole de décentralisation culturelle avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), comme il l'a fait par le passé avec le département de la Lozère et doit le faire prochainement avec six autres collectivités territoriales.

Les bâtiments inscrits à l'inventaire des Monuments historiques – ils sont au nombre de mille deux cents en PACA – doivent être transférés sous la compétence des collectivités territoriales, avec l'aide financière de l'Etat. « Ce n'est pas un désengagement de l'Etat ; les collectivités sont mieux à même de mener ce travail de valorisation », a déclaré Michel Duffour, précisant que 19 millions de francs (2,9 millions d'euros) seraient débloqués par l'Etat dans ce cadre dans les trois ans à venir. – (AFP)

NOUVEAU FILM

ÉVOLUTION

■ Il était à craindre que la mode parodique inspirée de *Scream* ne détienne sur d'autres genres cinématographiques. *Evolution* reprend le principe d'une invasion extraterrestre qui menace notre planète pour y jeter un regard uniquement ironique. Ivan Reitman copie au passage quelques classiques du genre, de *L'Invasion des profanateurs de sépultures*, de Don Siegel (1956), à *Men in Black*, de Barry Sonnenfeld (1997), en passant par *Independence Day*, de Roland Emmerich (1996), et se contente d'y infu-

ser un humour de corps de garde où, par exemple, l'un des personnages, épidémiologiste au service de l'armée, a l'habitude de se prendre les portes dans la figure. Soutenu par des comédiens qu'on a connus autrefois plus inspirés, comme David Duchovny et Julianne Moore, *Evolution* marque une incontestable régression pour un cinéma de genre américain, de plus en plus cynique, et de moins en moins original. **Samuel Blumenfeld** *Film américain d'Ivan Reitman. Avec David Duchovny, Orlando Jones, Julianne Moore. (1 h 42.)*

SORTIR

PARIS

La Cinémathèque de la Danse

Pour les amateurs et les amoureux, ceux qui aiment les coups de cœur et les comédies musicales, la Cinémathèque de la Danse organise un week-end cosmopolite et endiablé dans le cadre du cycle des 100 comédies musicales de l'été 2001 présenté par la Cinémathèque française. Au programme, huit films et non des moindres, voyages du Brésil à l'Espagne en passant évidemment par les Etats-Unis, avec les grands noms du genre : Fred Astaire, Judy Garland, Maurice Chevalier, Carmen Amaya, Bill Robinson ou les Nicholas Brothers. *Cinémathèque française, salle des Grands-Boulevards, 42, bd de Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. M^e Bonne-Nouvelle. Les 20, 21, 22 juillet, séances à 19 heures et 21 h 30. Tél. : 01-56-26-01-01.*

Dany Doriz

Un petit coup de blues ? L'envie de commencer par le commencement ? Un sombre désir de voir de vrais danseurs acrobates ? Courir la chance d'expliquer le jazz aux étudiants et étudiantes étrangers qui fréquentent, on se demande bien sur quelle recommandation, le lieu ? Hop ! tous au Caveau de la Huchette, en plein Quartier latin, lequel n'existe plus, c'est son charme, la moustache du patron, le vibraphone de Dany Doriz, les vieilles pierres, si vraies qu'on les dirait en carton-pâte, l'ambiance impayable de gentillesse et d'amusement, un peu de musique tout de même, et la possibilité de voler quelques baisers. *Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris-5^e. M^e Saint-Michel. Du 19 au 26 juillet à 21 h 30, sauf le lundi 23. Tél. : 01-43-26-65-05. De 55 à 75 F.*

Didier Ben Loulou

Photographe installé à Jérusalem depuis 1993, Didier Ben Loulou affirme qu'il vit dans « une ville qui n'a d'autres fonctions que de présenter au regard un fragment concentré d'univers ». Usant de couleurs chaudes dominées par le rouge sang, offrant des images attractives et précises, mais aussi inquiétantes, Ben Loulou propose une déambulation

mentale et poétique dans une capitale à travers ses « traverses et marges ». Une nouvelle « topographie » s'affirme dans ces formats carrés, « où des détails de visages, de pierres, des inscriptions composent les morceaux d'un même puzzle ». *Musée d'art et d'histoire du judaïsme, Hôtel de Saint-Aignan, 71, rue du Temple, Paris-3^e. M^e Rambuteau ou Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-53-01-86-60. Du lundi au vendredi, de 11 heures à 18 heures ; dimanche, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 septembre. 25 F.*

BÉZIERS

Festa d'Oc

La ville de Béziers présente le festival « Festa d'Oc », poursuivant son action estivale de valorisation de son patrimoine culturel. Cette semaine festivalière vise en effet à promouvoir l'identité occitane de Béziers, en ouvrant un dialogue entre l'Occitanie et les cultures environnantes, notamment méditerranéennes, de France et d'Europe. Festival pluridisciplinaire centré sur la musique, Festa d'Oc propose des concerts, des spectacles de rues, des animations permanentes, des causeries thématiques, tout cela dans le cadre d'une ville habillée aux couleurs de l'Occitanie. *Béziers (Hérault). Festival de plein air. Du 21 au 28 juillet. Tél. : 04-67-28-86-48*

PIERREFONDS

Un château dans l'Oise, revu par Viollet-le-Duc. Un rendez-vous sans prétention, avec des spectacles de qualité : *L'Éveil du printemps*, de Wedekind, mis en scène par Paul Desvauz (le 21 juillet) ; *Igor et cætera*, par la compagnie des Lucioles (le 28 juillet) ; *Voyage en terre intérieure*, un spectacle-parcours les yeux bandés, imaginé par Léa Dant (le 4 août). Il y a aussi, à l'ombre du donjon, des marionnettes, du jonglage, des groupes de musique et une installation vidéo de Benoît Périer. *Pierrefonds (Oise). Château. Jusqu'au 4 août. Tél. : 03-44-42-80-00. De 65 à 130 F. Parcours festival 3 spectacles : De 150 à 240 F.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Cela dit exactement ce que cela dit** de la compagnie Hop là ! nous vivons. *Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Gare au théâtre, 13, rue Pierre-Sémard. Les samedi 21, dimanche 22, samedi 28, dimanche 29, à 16 h 15. Tél. : 01-46-82-62-86. De 35 F à 80 F.*

Samuel Berthod, Viviane Tassel Œuvres de Brahms, Schumann. Samuel Berthod (clarinette), Viviane Tassel (piano). *Quatuor Diotima. Archives nationales, hôtel de Rohan, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3^e. 19 h 30, le 21. Tél. : 01-40-27-60-00. De 37 F à 100 F.*

Orchestre national d'Île-de-France Œuvres de Strauss et Beethoven. Cheryl Studer (soprano), Jacques Mercier (direction).

Parc André-Citroën, rue Balard, Paris-15^e. M^e Balard. 21 h 30, le 21. Tél. : 01-44-94-98-00. Entrée libre.

Quatuor Belcea Œuvres de Schubert, Janacek, Brahms. Patrick Dussart (alto), Yovan Markovitch (violoncelle). *Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. RER Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 21. Tél. : 01-46-60-07-79. 110 F et 150 F.*

John Mc Laughlin *Parc floral de Paris (bois de Vincennes). Paris-12^e. M^e Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 21. Tél. : 01-55-94-20-20. 10 F.*

Nuit hongroise Jardin des Tuileries, Paris-1^{er}. M^e Concorde. 20 heures, le 21. De 80 F à 100 F. **Noites do Brasil** *Le Divan du monde, 75, rue des Mar-*

tyrs, Paris-18^e. M^e Pigalle. 23 heures, le 21, jusqu'au 8 septembre. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.

Broadway Yves Pépin : *Broadway. La Défense (92). Fontaine Agam, 1, place de la Coupole, la Défense 6. RER Grande-Arche-de-la-Défense. 22 h 30, le 21. Tél. : 01-47-96-24-24. Entrée libre.*

RÉGIONS

La Prochaine Fois, le feu de James Baldwin, mise en scène de Bakary Sangaré, avec Bakary Sangaré. *Avignon (Vaucluse). Hors Champs sur l'Île. 22 heures, le 22. Entrée libre.*

Le Réve de Kafka, avec la compagnie Là où théâtre. *Avignon (Vaucluse). Hors Champs sur l'Île, 16 h 30, le 22. Entrée libre.*

La Scie patriotique de Nicole Caligaris, mise en scène de Sylvie Baillon, avec Eric Guilouzel et Delphine Sauvage. *Villeneuve-lès-Avignon (Gard). Tinel de la Chartreuse, 22 heures, le 22. Tél. : 04-90-14-14-14. 60 F et 80 F.*

L'Inventaire des théories de Patrick Dubost, mise en scène de Dominique Houdart, avec Jeanne Heudin et Dominique Houdart. *Villeneuve-lès-Avignon (Gard). La Chartreuse. 21 h 30, du 22 au 24. Tél. : 04-90-14-14-14. 60 F et 80 F.*

Nicolas Bucher (orgue). Œuvres de Messiaen, Hosokawa, Bach, Durflé. *Chartres (Eure-et-Loir). Cathédrale. 16 h 45, le 22. Tél. : 02-37-18-26-26. Entrée libre.*

Ensemble orchestral de Paris Œuvres de Schumann, Beethoven. Georges Pludermacher (piano), John Nelson (direction). *Reims (Marne). Grand Théâtre, 5, rue Vesle. 18 heures, le 22. Tél. : 03-26-77-45-25. 50 F.*

Collegium vocale de Gand Œuvres de Gubaidulina, Bach. Prometheus Ensemble, Daniel Reuss, Christophe Coin (direction). *Saintes (Charente-Maritime). Abbaye aux Dames. 13 heures, le 22. Tél. : 05-46-97-48-31. 90 F.*

Une collection de 71 références.

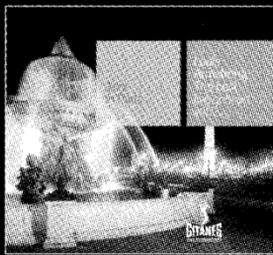
Le jazz au fil de la Seine...

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

Jazz in Paris



1 Louis Armstrong 013 030-2 The best live concert vol. 1



2 Louis Armstrong 013 031-2 The best live concert vol. 2

Le rêve passe.

Premières douceurs de l'été pour cette dernière apparition parisienne du trompettiste et chanteur sans qui le jazz ne serait pas devenu ce qu'il est : un élément ineffaçable de notre environnement sonore. Et de "Volare" à "When The Saints Go Marching In", de "Muskrat Ramble" à "Hello Dolly", la ferveur de la foule fit de ce chant du cygne un absolu triomphe. Ou quand une émotion entre dans la légende.



VENDREDI 20 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 22.00 Au nom du fric, l'intimité perdue. Forum
23.00 Le Cinéma Indien. Forum

MAGAZINES

- 21.00 Rock Press Club. Prince. Canal Jimmy
21.00 Recto Verso. Henri Salvador. Paris Première
22.45 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». TF 1
22.50 Paris dernière. Paris Première
22.55 Vu de la loge. Les meilleurs moments d'« On ne peut pas plaire à tout le monde ». France 3

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Kabylie, au cœur de la révolte. Arte
20.25 Les Emeus, de drôles de compagnons. Odyssee
20.30 Butte, Montana. Au rêve en ruine. Planète
20.30 Les Mystères de la Bible. L'échelle de Jacob. La Chaîne Histoire
21.00 Le Concorde. Odyssee
21.00 Civilisations. Les Grandes Batailles du passé. Histoire
21.15 Les Mystères de l'Histoire. Auprès de Franco en Espagne. La Chaîne Histoire
21.55 Civilisations. Zaïre, le cycle du serpent. Histoire

Le Monde TELEVISION

Ciné Cinémas 2

21.00 **Le Cri de la soie** ■ A Paris, en 1914, une jeune couturière parisienne est arrêtée dans un grand magasin pour le vol d'un coupon de soie. Un psychiatre s'intéresse à la jeune analphabète, retrouvant en elle ses fantasmes, et lui apprend à lire et à écrire. Ce film d'Yvon Marciano à la perversité légère bénéficie de l'interprétation, excellente, de Marie Trintignant, Anémone et Sergio Castellito.

- 22.00 Sous la mer. Les grands dauphins d'Afrique du Sud. Voyage
22.00 Dancing in the Street. [7/10]. Hang On to Yourself. Canal Jimmy
22.10 Grand format. Les Glandeurs. Arte
22.15 Le Pétomane. Fin de siècle fartiste. Planète
22.20 Les Grandes Batailles. Les guerres zouloues. La Chaîne Histoire
22.25 Le Big Mach. Odyssee
22.25 Les Dossiers de la Crime. Tueurs en série. Catherine May Wood et Gwendolyn Graham [1/2]. 13^{ème} RUE
22.55 Enquêtes médico-légales. Les miracles de la criminalistique. 13^{ème} RUE
23.10 Le Ramayana, un voyage. [3/6]. L'exil. Planète
23.15 Biographie. Tito. La Chaîne Histoire
23.30 Loctudy-Abidjan, aller simple. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 20.05 Athlétisme. En clair. Golden League. Meeting Herculis. Au stade Louis-II, à Monaco. Canal +
22.30 Boxe. Championnats de France. A Palavas-les-Flots. Pathé Sport

DANSE

- 21.55 Stamping Ground. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Chavez. Par Le Nederlands Dans Theater. Avec Nora Kimball, M. Knoben, Hélène Perback, Glenn Eddy, James Vincent, Nacho Duato. Avec les percussions de Makoto Aruga. Mezzo

MUSIQUE

- 17.05 Chez Jean-Sébastien Bach. Lors des 24 Heures Bach 2000. Mezzo
19.30 Classic Archive. En 1966, 1969 et 1965. Avec Pierre Fournier, violoncelle; Jean Fonda, piano. Mezzo
20.00 Jazz à Antibes 90. Muzzik
21.00 Bach par Paul Badura-Skoda. 11^{ème} Flâneries musicales de Reims 2000. Avec P. Badura-Skoda, piano. Mezzo
23.05 The Velvet Underground. A l'Olympia, juin 1993. Canal Jimmy

THÉÂTRE

- 22.50 Les Fausse Confidences. Pièce de Marivaux. Festival

TÉLÉFILMS

- 20.35 Le Gourou occidental. D. J. Suissa. Monte-Carlo TMC
20.45 Le Lac du doute. C. Schenkel. RTL 9
20.45 Vertiges du chœur. Jobst Oetzman. Arte
21.00 Un cœur pour deux. Rolf von Sydow. France 3

SÉRIES

- 18.55 Le Caméléon. La beauté cachée. M 6
20.50 P.J. Dragues. Canal O. France 2
20.55 Le Clown. Trafic. L'ennemi invisible. M 6
22.50 Ally McBeal. The Obstacle Course (v.o.). Téva
23.35 A la Maison Blanche. Les fêlés et toutes ces femmes. Monsieur Willis de l'Ohio. France 2

FILMS

- 21.00 L'Etrangère ■ Neil Jordan (Grande-Bretagne, 1991, 95 min) O. Cinéstar 2
21.00 La Bataille des Ardennes ■ Ken Annakin (Etats-Unis, 1966, v.o., 145 min) O. Ciné Cinémas 3
21.00 Scandale à Milan ■ Vincent Sherman (France - Italie, 1955, 85 min) O. Cinétoile
21.00 Le Cri de la soie ■ Yvon Marciano (France - Belgique, 1995, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
21.00 Au loin s'en vont les nuages ■ Aki Kaurismäki (Finlande, 1996, v.o., 95 min) O. Cinéfaz
21.00 Hors d'atteinte ■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
22.30 Le Procès ■ Mark Robson (EU, 1955, 110 min). TCM
22.35 La Fille aux allumettes ■ Aki Kaurismäki (Finlande, 1989, v.o., 70 min) O. Cinéfaz
23.00 Sexe, mensonges et vidéo ■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1989, 100 min) O. Cinéstar 1
23.15 49^e parallèle ■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1941, v.o., 125 min) O. Ciné Classics
23.45 Une brigue d'enfer ■ Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1985, 85 min) O. Cinéfaz



- 0.05 Un jour au cirque ■ Edward Buzzell. Avec Florence Rice, Groucho et Chico Marx (EU, 1939, v.o., 90 min) O. Cinétoile
0.55 Conan le Barbare ■ John Milius (Etats-Unis, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
1.10 La Grande Bouffe ■ M. Ferreri (Fr., 1973, 130 min) O. Cinéfaz
1.20 Le Carrefour de la mort ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1947, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
1.35 Sursis pour un vivant ■ Victor Merenda (France - Italie, 1959, 85 min) O. Cinétoile

SAMEDI 21 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : L'écriture et la vie. Invité : Bertrand Poirot-Delpech. LCI
21.00 La Liberté par la danse. Forum
22.00 Histoire du temps. Forum
23.00 Découvrir nos grands espaces. Forum

MAGAZINES

- 18.00 Courts particuliers. Invitée : Sylvie Testud. Paris Première
18.55 Union libre. Best of. France 2
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 21 juillet 1951 : Moyen-Orient 1951 : assassinats contre la paix. Arte
20.30 Le Club. Invité : Francis Girod. Ciné Classics
HR21.05 Thalassa. L'homme-turbot. Les crustacés de feu. TV 5
21.40 Metropolis. Rotterdam, capitale culturelle européenne. Okwui Enwezor et la Documenta. Claus Peymann à Salzbourg. Mode 2001 à Anvers. Stephan Eicher présente « Mélodies ». Arte
22.15 Envoyé spécial. DHEA. Sida : le retour du risque. TV 5
22.25 La Route. Invitées : Christine Orban et Daniela Lombroso. Canal Jimmy
22.45 Tout le monde en parle. Les remix de l'été. Invités : Henri Salvador ; Bruno Solo ; Francis Huster ; Cristiana Réali ; Aurélie Dupont ; Franck Dubosc ; Sarah Marshall ; Claude Allègre ; Ilie Nastase ; Ovidi. France 2

- 23.10 Rock Press Club. Prince. Canal Jimmy
23.30 Fréquentar. José Garcia et Bruno Solo. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Antogo. La pêche sacrée. La Cinquième
17.10 L'Actors Studio. Andy Garcia. Paris Première
17.30 La Terre où nous vivons. Au-delà de la plage et des vagues. Odyssee
17.30 Carnets de plongée. Les requins de Maaya Thula. La Cinquième
17.45 Mariage tout compris. Planète
18.05 Le Mystère de la baleine franche. TSR
18.05 Raging Planet. Les Tremblements de terre. La Cinquième
18.25 Sergueï Eisenstein, autobiographie. Ciné Classics
18.40 Notre siècle. [3/9]. 1918-1928 : Les années jazz. Planète
19.00 Les Grandes Batailles du passé. [12/28]. Lépante, 1571. Histoire
19.05 Le Concorde. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Planète

20.05 Maloya, les racines de la liberté Depuis son apparition, le maloya, complainte dansée et ritualisée des esclaves réunionnais, a presque été étouffé par la France coloniale puis métropolitaine. La reconnaissance des cultures régionales a permis de le faire sortir de la clandestinité. Le documentaire de Marie-Claude Lui Van-Sheng illustre ce travail de mémoire encore en chantier. Mais l'absence d'archives se fait ressentir.

- 19.30 Averty à la télé. Canal +
19.35 La Grande Cordée. Planète
19.55 Zaïre, le cycle du serpent. Histoire
20.15 Le Nu mystérieux. Arte
20.20 Du Cap au Caïre. Guerriers et sorciers. Odyssee
20.30 Biographie. Joseph Staline. La Chaîne Histoire
20.30 Anciennes civilisations. [8/13]. L'Empire ottoman. Planète
20.30 Sur la route. Le messager de l'Himalaya. Voyage
20.35 Napoléon. [1/2]. L'irrésistible ascension de Bonaparte. Canal +
20.45 L'Aventure humaine. Vingt ans avant Christophe Colomb. Mission secrète vers le Nouveau Monde. Arte
21.05 Biographie. Tito. La Chaîne Histoire
21.25 Chroniques d'Hollywood. [2/26]. L'écran censuré. Histoire
21.45 L'Asie d'aujourd'hui. [1/5]. La Chine. Odyssee
21.50 Une histoire de la médecine. [3/8]. L'hôpital, de la charité à l'ordinateur. Histoire
22.00 Pilot Guides. Les îles du Pacifique sud. Voyage
22.10 Des animaux et des stars. Avec Anne-Sophie Roberts. Disney Channel
22.10 100 ans / 100 films. [4/10]. CinéCinéma
22.15 Maloya, les racines de la liberté. Planète
23.05 Butte, Montana. Un rêve en ruine. Planète
0.05 Dancing in the Street. [7/10]. Hang On to Yourself. Canal Jimmy
0.10 Civilisations. Les divinités du Mont Olympe. La Chaîne Histoire
1.00 Pilot Guides. L'Australie. Voyage

21.55 **Zaïre le cycle du serpent** Thierry Michel a filmé le (long) retrait du pouvoir du maréchal Mobutu, entre la fin annoncée de son règne, en 1991, et son départ réel, en 1997. On voit la nomenclatura protéger ses privilèges et jouer de démagogie, tandis que la population, à la fois soumise et révoltée, n'en peut plus de cette interminable fin de dictature qui l'a menée à la misère et à la mendicité. Un film fort.

Arte

22.10 **Grand Format Les Glandeurs** Trois jeunes Finlandais de dix-huit à vingt ans, au sortir de l'adolescence et déjà chômeurs, dont le rendez-vous habituel est situé sur le parking d'un centre commercial : le trio, son désœuvrement, ses virées dans des autos cabossées servent de sujet à Susanna Helke et Virp Soutari. Elles filment au plus près, mais la proximité de la caméra ne fait jamais obstacle au naturel des personnages.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : L'écriture et la vie. Invité : Bertrand Poirot-Delpech. LCI
21.00 La Liberté par la danse. Forum
22.00 Histoire du temps. Forum
23.00 Découvrir nos grands espaces. Forum

MAGAZINES

- 18.00 Courts particuliers. Invitée : Sylvie Testud. Paris Première
18.55 Union libre. Best of. France 2
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 21 juillet 1951 : Moyen-Orient 1951 : assassinats contre la paix. Arte
20.30 Le Club. Invité : Francis Girod. Ciné Classics
HR21.05 Thalassa. L'homme-turbot. Les crustacés de feu. TV 5
21.40 Metropolis. Rotterdam, capitale culturelle européenne. Okwui Enwezor et la Documenta. Claus Peymann à Salzbourg. Mode 2001 à Anvers. Stephan Eicher présente « Mélodies ». Arte
22.15 Envoyé spécial. DHEA. Sida : le retour du risque. TV 5
22.25 La Route. Invitées : Christine Orban et Daniela Lombroso. Canal Jimmy
22.45 Tout le monde en parle. Les remix de l'été. Invités : Henri Salvador ; Bruno Solo ; Francis Huster ; Cristiana Réali ; Aurélie Dupont ; Franck Dubosc ; Sarah Marshall ; Claude Allègre ; Ilie Nastase ; Ovidi. France 2

- 23.10 Rock Press Club. Prince. Canal Jimmy
23.30 Fréquentar. José Garcia et Bruno Solo. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Antogo. La pêche sacrée. La Cinquième
17.10 L'Actors Studio. Andy Garcia. Paris Première
17.30 La Terre où nous vivons. Au-delà de la plage et des vagues. Odyssee
17.30 Carnets de plongée. Les requins de Maaya Thula. La Cinquième
17.45 Mariage tout compris. Planète
18.05 Le Mystère de la baleine franche. TSR
18.05 Raging Planet. Les Tremblements de terre. La Cinquième
18.25 Sergueï Eisenstein, autobiographie. Ciné Classics
18.40 Notre siècle. [3/9]. 1918-1928 : Les années jazz. Planète
19.00 Les Grandes Batailles du passé. [12/28]. Lépante, 1571. Histoire
19.05 Le Concorde. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Planète

20.05 Maloya, les racines de la liberté Depuis son apparition, le maloya, complainte dansée et ritualisée des esclaves réunionnais, a presque été étouffé par la France coloniale puis métropolitaine. La reconnaissance des cultures régionales a permis de le faire sortir de la clandestinité. Le documentaire de Marie-Claude Lui Van-Sheng illustre ce travail de mémoire encore en chantier. Mais l'absence d'archives se fait ressentir.

- 19.30 Averty à la télé. Canal +
19.35 La Grande Cordée. Planète
19.55 Zaïre, le cycle du serpent. Histoire
20.15 Le Nu mystérieux. Arte
20.20 Du Cap au Caïre. Guerriers et sorciers. Odyssee
20.30 Biographie. Joseph Staline. La Chaîne Histoire
20.30 Anciennes civilisations. [8/13]. L'Empire ottoman. Planète
20.30 Sur la route. Le messager de l'Himalaya. Voyage
20.35 Napoléon. [1/2]. L'irrésistible ascension de Bonaparte. Canal +
20.45 L'Aventure humaine. Vingt ans avant Christophe Colomb. Mission secrète vers le Nouveau Monde. Arte
21.05 Biographie. Tito. La Chaîne Histoire
21.25 Chroniques d'Hollywood. [2/26]. L'écran censuré. Histoire
21.45 L'Asie d'aujourd'hui. [1/5]. La Chine. Odyssee
21.50 Une histoire de la médecine. [3/8]. L'hôpital, de la charité à l'ordinateur. Histoire
22.00 Pilot Guides. Les îles du Pacifique sud. Voyage
22.10 Des animaux et des stars. Avec Anne-Sophie Roberts. Disney Channel
22.10 100 ans / 100 films. [4/10]. CinéCinéma
22.15 Maloya, les racines de la liberté. Planète
23.05 Butte, Montana. Un rêve en ruine. Planète
0.05 Dancing in the Street. [7/10]. Hang On to Yourself. Canal Jimmy
0.10 Civilisations. Les divinités du Mont Olympe. La Chaîne Histoire
1.00 Pilot Guides. L'Australie. Voyage

21.55 **Zaïre le cycle du serpent** Thierry Michel a filmé le (long) retrait du pouvoir du maréchal Mobutu, entre la fin annoncée de son règne, en 1991, et son départ réel, en 1997. On voit la nomenclatura protéger ses privilèges et jouer de démagogie, tandis que la population, à la fois soumise et révoltée, n'en peut plus de cette interminable fin de dictature qui l'a menée à la misère et à la mendicité. Un film fort.

Arte

22.10 **Grand Format Les Glandeurs** Trois jeunes Finlandais de dix-huit à vingt ans, au sortir de l'adolescence et déjà chômeurs, dont le rendez-vous habituel est situé sur le parking d'un centre commercial : le trio, son désœuvrement, ses virées dans des autos cabossées servent de sujet à Susanna Helke et Virp Soutari. Elles filment au plus près, mais la proximité de la caméra ne fait jamais obstacle au naturel des personnages.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : L'écriture et la vie. Invité : Bertrand Poirot-Delpech. LCI
21.00 La Liberté par la danse. Forum
22.00 Histoire du temps. Forum
23.00 Découvrir nos grands espaces. Forum

MAGAZINES

- 18.00 Courts particuliers. Invitée : Sylvie Testud. Paris Première
18.55 Union libre. Best of. France 2
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 21 juillet 1951 : Moyen-Orient 1951 : assassinats contre la paix. Arte
20.30 Le Club. Invité : Francis Girod. Ciné Classics
HR21.05 Thalassa. L'homme-turbot. Les crustacés de feu. TV 5
21.40 Metropolis. Rotterdam, capitale culturelle européenne. Okwui Enwezor et la Documenta. Claus Peymann à Salzbourg. Mode 2001 à Anvers. Stephan Eicher présente « Mélodies ». Arte
22.15 Envoyé spécial. DHEA. Sida : le retour du risque. TV 5
22.25 La Route. Invitées : Christine Orban et Daniela Lombroso. Canal Jimmy
22.45 Tout le monde en parle. Les remix de l'été. Invités : Henri Salvador ; Bruno Solo ; Francis Huster ; Cristiana Réali ; Aurélie Dupont ; Franck Dubosc ; Sarah Marshall ; Claude Allègre ; Ilie Nastase ; Ovidi. France 2

- 23.10 Rock Press Club. Prince. Canal Jimmy
23.30 Fréquentar. José Garcia et Bruno Solo. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Antogo. La pêche sacrée. La Cinquième
17.10 L'Actors Studio. Andy Garcia. Paris Première
17.30 La Terre où nous vivons. Au-delà de la plage et des vagues. Odyssee
17.30 Carnets de plongée. Les requins de Maaya Thula. La Cinquième
17.45 Mariage tout compris. Planète
18.05 Le Mystère de la baleine franche. TSR
18.05 Raging Planet. Les Tremblements de terre. La Cinquième
18.25 Sergueï Eisenstein, autobiographie. Ciné Classics
18.40 Notre siècle. [3/9]. 1918-1928 : Les années jazz. Planète
19.00 Les Grandes Batailles du passé. [12/28]. Lépante, 1571. Histoire
19.05 Le Concorde. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Planète

20.05 Maloya, les racines de la liberté Depuis son apparition, le maloya, complainte dansée et ritualisée des esclaves réunionnais, a presque été étouffé par la France coloniale puis métropolitaine. La reconnaissance des cultures régionales a permis de le faire sortir de la clandestinité. Le documentaire de Marie-Claude Lui Van-Sheng illustre ce travail de mémoire encore en chantier. Mais l'absence d'archives se fait ressentir.

- 19.30 Averty à la télé. Canal +
19.35 La Grande Cordée. Planète
19.55 Zaïre, le cycle du serpent. Histoire
20.15 Le Nu mystérieux. Arte
20.20 Du Cap au Caïre. Guerriers et sorciers. Odyssee
20.30 Biographie. Joseph Staline. La Chaîne Histoire
20.30 Anciennes civilisations. [8/13]. L'Empire ottoman. Planète
20.30 Sur la route. Le messager de l'Himalaya. Voyage
20.35 Napoléon. [1/2]. L'irrésistible ascension de Bonaparte. Canal +
20.45 L'Aventure humaine. Vingt ans avant Christophe Colomb. Mission secrète vers le Nouveau Monde. Arte
21.05 Biographie. Tito. La Chaîne Histoire
21.25 Chroniques d'Hollywood. [2/26]. L'écran censuré. Histoire
21.45 L'Asie d'aujourd'hui. [1/5]. La Chine. Odyssee
21.50 Une histoire de la médecine. [3/8]. L'hôpital, de la charité à l'ordinateur. Histoire
22.00 Pilot Guides. Les îles du Pacifique sud. Voyage
22.10 Des animaux et des stars. Avec Anne-Sophie Roberts. Disney Channel
22.10 100 ans / 100 films. [4/10]. CinéCinéma
22.15 Maloya, les racines de la liberté. Planète
23.05 Butte, Montana. Un rêve en ruine. Planète
0.05 Dancing in the Street. [7/10]. Hang On to Yourself. Canal Jimmy
0.10 Civilisations. Les divinités du Mont Olympe. La Chaîne Histoire
1.00 Pilot Guides. L'Australie. Voyage

21.55 **Zaïre le cycle du serpent** Thierry Michel a filmé le (long) retrait du pouvoir du maréchal Mobutu, entre la fin annoncée de son règne, en 1991, et son départ réel, en 1997. On voit la nomenclatura protéger ses privilèges et jouer de démagogie, tandis que la population, à la fois soumise et révoltée, n'en peut plus de cette interminable fin de dictature qui l'a menée à la misère et à la mendicité. Un film fort.

Arte

22.10 **Grand Format Les Glandeurs** Trois jeunes Finlandais de dix-huit à vingt ans, au sortir de l'adolescence et déjà chômeurs, dont le rendez-vous habituel est situé sur le parking d'un centre commercial : le trio, son désœuvrement, ses virées dans des autos cabossées servent de sujet à Susanna Helke et Virp Soutari. Elles filment au plus près, mais la proximité de la caméra ne fait jamais obstacle au naturel des personnages.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : L'écriture et la vie. Invité : Bertrand Poirot-Delpech. LCI
21.00 La Liberté par la danse. Forum
22.00 Histoire du temps. Forum
23.00 Découvrir nos grands espaces. Forum

MAGAZINES

- 18.00 Courts particuliers. Invitée : Sylvie Testud. Paris Première
18.55 Union libre. Best of. France 2
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 21 juillet 1951 : Moyen-Orient 1951 : assassinats contre la paix. Arte
20.30 Le Club. Invité : Francis Girod. Ciné Classics
HR21.05 Thalassa. L'homme-turbot. Les crustacés de feu. TV 5
21.40 Metropolis. Rotterdam, capitale culturelle européenne. Okwui Enwezor et la Documenta. Claus Peymann à Salzbourg. Mode 2001 à Anvers. Stephan Eicher présente « Mélodies ». Arte
22.15 Envoyé spécial. DHEA. Sida : le retour du risque. TV 5
22.25 La Route. Invitées : Christine Orban et Daniela Lombroso. Canal Jimmy
22.45 Tout le monde en parle. Les remix de l'été. Invités : Henri Salvador ; Bruno Solo ; Francis Huster ; Cristiana Réali ; Aurélie Dupont ; Franck Dubosc ; Sarah Marshall ; Claude Allègre ; Ilie Nastase ; Ovidi. France 2

- 23.10 Rock Press Club. Prince. Canal Jimmy
23.30 Fréquentar. José Garcia et Bruno Solo. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Antogo. La pêche sacrée. La Cinquième
17.10 L'Actors Studio. Andy Garcia. Paris Première
17.30 La Terre où nous vivons. Au-delà de la plage et des vagues. Odyssee
17.30 Carnets de plongée. Les requins de Maaya Thula. La Cinquième
17.45 Mariage tout compris. Planète
18.05 Le Mystère de la baleine franche. TSR
18.05 Raging Planet. Les Tremblements de terre. La Cinquième
18.25 Sergueï Eisenstein, autobiographie. Ciné Classics
18.40 Notre siècle. [3/9]. 1918-1928 : Les années jazz. Planète
19.00 Les Grandes Batailles du passé. [12/28]. Lépante, 1571. Histoire
19.05 Le Concorde. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Planète

20.05 Maloya, les racines de la liberté Depuis son apparition, le maloya, complainte dansée et ritualisée des esclaves réunionnais, a presque été étouffé par la France coloniale puis métropolitaine. La reconnaissance des cultures régionales a permis de le faire sortir de la clandestinité. Le documentaire de Marie-Claude Lui Van-Sheng illustre ce travail de mémoire encore en chantier. Mais l'absence d'archives se fait ressentir.

- 19.30 Averty à la télé. Canal +
19.35 La Grande Cordée. Planète
19.55 Zaïre, le cycle du serpent. Histoire
20.15 Le Nu mystérieux. Arte
20.20 Du Cap au Caïre. Guerriers et sorciers. Odyssee
20.30 Biographie. Joseph Staline. La Chaîne Histoire
20.30 Anciennes civilisations. [8/13]. L'Empire ottoman. Planète
20.30 Sur la route. Le messager de l'Himalaya. Voyage
20.35 Napoléon. [1/2]. L'irrésistible ascension de Bonaparte. Canal +
20.45 L'Aventure humaine. Vingt ans avant Christophe Colomb. Mission secrète vers le Nouveau Monde. Arte
21.05 Biographie. Tito. La Chaîne Histoire
21.25 Chroniques d'Hollywood. [2/26]. L'écran censuré. Histoire
21.45 L'Asie d'aujourd'hui. [1/5]. La Chine. Odyssee
21.50 Une histoire de la médecine. [3/8]. L'hôpital, de la charité à l'ordinateur. Histoire
22.00 Pilot Guides. Les îles du Pacifique sud. Voyage
22.10 Des animaux et des stars. Avec Anne-Sophie Roberts. Disney Channel
22.10 100 ans / 100 films. [4/10]. CinéCinéma
22.15 Maloya, les racines de la liberté. Planète
23.05 Butte, Montana. Un rêve en ruine. Planète
0.05 Dancing in the Street. [7/10]. Hang On to Yourself. Canal Jimmy
0.10 Civilisations. Les divinités du Mont Olympe. La Chaîne Histoire
1.00 Pilot Guides. L'Australie. Voyage

21.55 **Zaïre le cycle du serpent** Thierry Michel a filmé le (long) retrait du pouvoir du maréchal Mobutu, entre la fin annoncée de son règne, en 1991, et son départ réel, en 1997. On voit la nomenclatura protéger ses privilèges et jouer de démagogie, tandis que la population, à la fois soumise et révoltée, n'en peut plus de cette interminable fin de dictature qui l'a menée à la misère et à la mendicité. Un film fort.

Arte

22.10 **Grand Format Les Glandeurs** Trois jeunes Finlandais de dix-huit à vingt ans, au sortir de l'adolescence et déjà chômeurs, dont le rendez-vous habituel est situé sur le parking d'un centre commercial : le trio, son désœuvrement, ses virées dans des autos cabossées servent de sujet à Susanna Helke et Virp Soutari. Elles filment au plus près, mais la proximité de la caméra ne fait jamais obstacle au naturel des personnages.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : L'écriture et la vie. Invité : Bertrand Poirot-Delpech. LCI
21.00 La Liberté par la danse. Forum
22.00 Histoire du temps. Forum
23.00 Découvrir nos grands espaces. Forum

MAGAZINES

- 18.00 Courts particuliers. Invitée : Sylvie Testud. Paris Première
18.55 Union libre. Best of. France 2
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 21 juillet 1951 : Moyen-Orient 1951 : assassinats contre la paix. Arte
20.30 Le Club. Invité : Francis Girod. Ciné Classics
HR21.05 Thalassa. L'homme-turbot. Les crustacés de feu. TV 5
21.40 Metropolis. Rotterdam, capitale culturelle européenne. Okwui Enwezor et la Documenta. Claus Peymann à Salzbourg. Mode 2001 à Anvers. Stephan Eicher présente « Mélodies ». Arte
22.15 Envoyé spécial. DHEA. Sida : le retour du risque. TV 5
22.25 La Route. Invitées : Christine Orban et Daniela Lombroso. Canal Jimmy
22.45 Tout le monde en parle. Les remix de l'été. Invités : Henri Salvador ; Bruno Solo ; Francis Huster ; Cristiana Réali ; Aurélie Dupont ; Franck Dubosc ; Sarah Marshall ; Claude Allègre ; Ilie Nastase ; Ovidi. France 2

- 23.10 Rock Press Club. Prince. Canal Jimmy
23.30 Fréquentar. José Garcia et Bruno Solo. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Antogo. La pêche sacrée. La Cinquième
17.10 L'Actors Studio. Andy Garcia. Paris Première
17.30 La Terre où nous vivons. Au-delà de la plage et des vagues. Odyssee
17.30 Carnets de plongée. Les requins de Maaya Thula. La Cinquième
17.45 Mariage tout compris. Planète
18.05 Le Mystère de la baleine franche. TSR
18.05 Raging Planet. Les Tremblements de terre. La Cinquième
18.25 Sergueï Eisenstein, autobiographie. Ciné Classics
18.40 Notre siècle. [3/9]. 1918-1928 : Les années jazz. Planète
19.00 Les Grandes Batailles du passé. [12/28]. Lépante, 1571. Histoire
19.05 Le Concorde. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Planète

20.05 Maloya, les racines de la liberté Depuis son apparition, le maloya, complainte dansée et ritualisée des esclaves réunionnais, a presque été étouffé par la France coloniale puis métropolitaine. La reconnaissance des cultures régionales a permis de le faire sortir de la clandestinité. Le documentaire de Marie-Claude Lui Van-Sheng illustre ce travail de mémoire encore en chantier. Mais l'absence d'archives se fait ressentir.

- 19.30 Averty à la télé. Canal +
19.35 La Grande Cordée. Planète
19.55 Zaïre, le cycle du serpent. Histoire
20.15 Le Nu mystérieux. Arte
20.20 Du Cap au Ca

Les vacances de M. Blair

par Pierre Georges

SONT-ILS perfides, ces Blair ! Que croyez-vous que le service de presse du 10 Downing Street ait concocté comme communiqué, jeudi 19 juillet, pour informer les populations et, éventuellement, moquer le Continent ? Une brève annonce d'où il ressort : 1) que Tony, Cherie et leur ample progéniture ont bien l'intention de partir en vacances à la fin du mois ; 2) que ces vacances les conduiront successivement au Mexique pour voir les Mexicains, dans le sud-ouest de l'Angleterre pour soutenir le moral de l'agriculteur anglais frappé d'un aphteux désespoir ; et enfin, le meilleur pour la fin, dans le sud de la France. Et 3), surtout 3), car tout le venin est là, le service de presse a tenu à faire connaître, sans nous épargner, le mode de financement de ces vacances et voyages.

Pour le Mexique, c'est tout simple : une radicale distinction entre déplacement public et privé. A l'aller, Tony Blair devant effectuer, préalablement, une visite officielle avec son épouse au Brésil, en Jamaïque et au Mexique, les frais de transport seront à la charge du gouvernement. Dès que la visite officielle sera achevée, leurs quatre enfants rejoindront leurs parents par un vol régulier, en classe économique, aux frais des Blair, genre réduction famille nombreuse. Au retour du Mexique, même topo, billet de groupe privé, à la charge du chef de famille.

Deuxième étape : le sud-ouest de l'Angleterre profonde. Là, faute d'informations précises, on ne peut qu'imaginer : un grand break des familles sans doute, en route vers de rurales aventures, le séjour à la ferme, bed and breakfast pour six et

partie de campagne pour une famille anglaise presque anonyme.

Cap sur la France enfin : là les choses sont claires, presque cruelles. Les Blair ont acheté des billets à tarif réduit aller-retour et voyageront en charter sur les lignes Londres-Nice-Londres de la prestigieuse compagnie Easyjet. Quant à la nature, au lieu et au coût de leur séjour en France, nous n'avons ici, et croyez que nous en sommes désolés, pas d'autre information.

Comment dit-on déjà au cinéma ? Toute similitude avec des personnages existants ou situations réelles présumées avoir fait pschitt serait pure coïncidence. Mais tout de même, Tony Blair - Lionel Jospin, mêmes vacances !

A propos de pschitt, de Pschitt précisément, nous voici fort embarrassé. Les efforts de réhabilitation de cette belle onomatopée, lors d'une récente intervention présidentielle, nous avaient conduit à évoquer une marque de sodas que nous avions cru défunte et à tout jamais disparue des gondoles. Erreur ! Pschitt existe encore, toujours et entend profiter de l'aubaine et de cette onction souveraine.

Par coursier, à l'instant, ce matin même, une attachée de presse qui ne perd point le nord vient de nous faire livrer non pas une, non pas deux, mais trois bouteilles de Pschitt ! Orange mon ange, Citron garçon, Limonade mon ? Trois bouteilles de Pschitt ! Ah ! merci, le groupe Neptune pour ce soda sorti des ondes. Encore qu'à l'instant de l'orgie, un tourment déontologique nous tracasse : doit-on vraiment boire de ce Pschitt-là ?

L'HOMME est d'une extrême courtoisie, une affabilité des temps passés. Et cette urbanité, dénuée de toute préciosité, tranche avec le style de l'écrivain. Boualem Sansal écrit au défilant, sans faire de prisonniers. Ce n'est pas qu'il ait le ton militant, tout le contraire. Sansal n'a pas de camp, hors celui des démystificateurs : il tire tous azimuts.



Gallimard
Le Monde

S'appuyant sur une langue somptueuse, un français inventif et flamboyant, un ton de conteur pour temps malheureux, il mène bataille sur le front multiforme des mensonges accablant son pays. Algérien, la cinquantaine tout juste passée, économiste, il est haut fonctionnaire au ministère de l'Industrie. Romancier, il a entrepris une œuvre de salut public : décaper ce qui fut longtemps le discours officiel algérois, faire exploser des années de langue de bois tyrannique, dire ce que le rais est nu.

Mais à peine a-t-il fustigé le régime qu'il s'en va rompre des lances, tout aussi acérées, avec ses ennemis islamistes, « musulmans overdosés », « commerciaux de l'épouvante ». Les uns et les autres se tiennent. C'est parce qu'elle fut sans cesse mesu-

rée, confrontée à l'aune d'un discours officiel aussi glorieux que mensonger, que la réalité est apparue insupportable. C'est très largement de cette schizophrénie infligée à tout un peuple qu'est sorti le monstre islamiste... et les deux premiers romans de Boualem Sansal : *Le Serment des barbares* (1999) et *L'Enfant fou de l'arbre creux* (2000).

Dans l'un et l'autre, une intrigue policière, une enquête criminelle, un mystère à percer : « Quel autre

sonnage - préparerait, c'est bien connu, « son retour [en Algérie] dans les containers de l'humanité »...

Manie du complot, faillite économique, désastre environnemental, échec monumental du socialisme d'Etat d'hier, rapines et gabegie d'aujourd'hui : pratiquant l'humour féroce des désespérés, Sansal est sans pitié dans le portrait qu'il dresse d'un régime qui voit les mêmes hommes se partager le pou-

faire en français, il a essayé d'insupportables soupçons et une campagne de vilénies. Or cet homme-là n'a pas quitté Alger aux moments les plus durs de la furia islamiste. Il a refusé de porter une arme. Auteur à succès en France, il a, chaque jour, été au bureau à Alger.

« J'écris tôt le matin, ensuite je vais au ministère ; j'écris chez moi, entre 5 et 7 heures. C'est un moment magique, je suis encore dans mes rêves et pas tout à fait dans la réalité », explique-t-il. A cette heure-là, donc, il concocte sa recette. Dans le mélange sansalien s'entrechoquent guerre d'indépendance et guerre actuelle, personnages hauts en couleur et bureaucrates lugubres, vieux flics et jeunes loups du pouvoir, une ambiance d'intrigues à ramifications complexes, de drôlerie et de cruauté, d'incessantes allées et venues entre hier et aujourd'hui. Car, chez Sansal, une partie du malheur algérien vient du passé ou, plutôt, de la manière dont a été raconté le passé : gelé, pétrifié dans une version officielle mensongère. Dynamiteur de mythes, subversif polymorphe, Boualem Sansal explique encore : « Je ressens comme un devoir d'apporter ma pierre à la mise à nu du système. »

Alain Frachon

Lire notre cahier spécial

► www.lemonde.fr/livres

« Quel autre genre littéraire que le polar le plus noir serait approprié ? », demande-t-il, pour raconter « l'arriération » d'un pouvoir algérien qui a eu, et a encore, « recours au crime et à la torture »

genre littéraire que le polar le plus noir serait approprié ? », demande-t-il, pour raconter « l'arriération » d'un pouvoir algérien qui a eu, et a encore, « recours au crime et à la torture » ; qui défend « une honorabilité de façade » en ayant toujours à portée de propagande un bouc émissaire commode, « guerre des islamistes » ou parti de l'étranger, en l'espèce la France, le *Hezb Franca*, ce « parti français », lequel - fait-il dire à l'un de ses per-

voir depuis plus d'une trentaine d'années. Les islamistes sont traités avec la même encre : « Le couteau est leur drapeau, le sang leur religion, leur chapelet un bouclier de misère qui rêve d'avaler toute la terre sans faire de retenue. »

Le kalachnikov éclectique, Sansal s'est fait beaucoup d'ennemis dans son pays. Parce qu'il s'est attaqué à certains des dogmes de l'Algérie officielle - le mythe de la fraternité révolutionnaire dans un Etat nomenklaturiste - et parce qu'il a choisi de le

Vache folle : nouvelle méthode de dépistage de la forme humaine de la maladie

UNE ÉQUIPE de chercheurs britanniques annonce, dans le prochain numéro de l'hebdomadaire médical *The Lancet* (daté 21 juillet), avoir mis au point une nouvelle méthode, hautement sensible, de dépistage de l'infection de l'organisme humain par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). Un diagnostic qui ne peut aujourd'hui être confirmé que *post mortem*. Cette avancée technique pourrait, de l'avis des spécialistes, avoir de notables conséquences en termes de santé publique. Elle pourrait, à ce titre, marquer une étape importante dans la lutte contre cette maladie émergente, dont on redoute qu'elle puisse aujourd'hui se diffuser par le biais de contaminations interhumaines via l'usage de matériels médicaux diagnostiques ou thérapeutiques, voire par l'usage de produits dérivés du sang.

La publication de *The Lancet* est signée d'un groupe de sept scientifiques dirigé par le professeur John Collinge (Imperial College School of Medicine at St Mary's, Londres), l'un des chercheurs les plus réputés parmi ceux qui se consacrent à la recherche sur les formes animale et humaine de l'ESB. Les auteurs expliquent comment ils ont réussi, à partir de prélèvements d'autopsies effectués sur quatre malades décédés de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), à mettre au point une technique qui,

selon eux, est nettement plus sensible que celle qui est utilisée depuis cinq ans pour diagnostiquer la présence du prion pathologique de l'ESB dans certains tissus humains. « Cette publication est très intéressante en ce sens qu'elle permet d'avoir une approche quantitative et d'estimer le niveau de l'infectiosité des tissus contaminés », explique le professeur Dormont, président du comité français des experts des maladies à prions. Les auteurs montrent que le niveau d'infectiosité qui peut être déduit de leurs résultats est de l'ordre de 10 000 unités infectieuses par gramme de tissu dans les tissus lymphoïdes. »

LE RISQUE DE CONTAMINATIONS INTERHUMAINES

Les chercheurs britanniques expliquent avoir, grâce à la sensibilité de leur méthode, retrouvé le prion pathologique à l'origine de la vMCJ dans différents organes autres que ceux du système nerveux central, et que l'on savait à haut risque infectieux (amygdales, rate), mais aussi dans le nerf optique et la rétine, ce qui n'avait jamais été démontré jusqu'à aujourd'hui. Dans un cas, le prion pathologique a été retrouvé au niveau du rectum ce que l'on pouvait craindre compte tenu de la présence de tissus du système immunitaire dans cette portion du tube digestif. Les dosages effectués sur les différents composants du sang (cellules et plasma) se sont révélés négatifs, ce qui, en toute rigueur, ne veut pas

dire que le prion pathologique n'y soit pas présent mais que, s'il y est, c'est à des concentrations inférieures à 1 000 unités par millilitre.

Une autre publication importante de l'hebdomadaire britannique, signée d'une équipe dirigée par le professeur Moira Bruce (Institut pour la santé animale, Edimbourg) démontre qu'il existe bien de l'infectiosité dans les tissus lymphoïdes des sujets atteints de la vMCJ. Un tel résultat était attendu, mais il n'avait pas été démontré. Seule la présence de la protéine pathologique avait jusqu'ici été observée. Pour le professeur Dormont, cet ensemble de résultats justifie les réflexions qui ont eu lieu en France et dans d'autres pays sur les risques potentiels de contaminations liés, notamment, aux endoscopies digestives. « Le comportement a déjà pris une série de mesures préventives pour réduire le risque des contaminations interhumaines par le prion pathologique responsable de la vMCJ lors des gestes médicaux et chirurgicaux », souligne Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Et, compte tenu de l'importance de ce sujet, nous continuons, en permanence, à étudier de quelle manière nous pourrions encore progresser, l'histoire montrant malheureusement que dans le champ de la sécurité sanitaire on peut souvent craindre le pire. »

Jean-Yves Nau

Deux attentats à l'explosif ont visé la police en banlieue parisienne

L'ALERTE a été prise au sérieux. Un télégramme appelant à la « vigilance » a été adressé par le directeur de la police judiciaire parisienne Gérard Girel à l'ensemble des services du ressort de la préfecture de police à Paris et dans les départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne). Il fait suite aux deux attentats à l'explosif artisanal, qui ont visé le commissariat de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le 14 juillet, et une voiture de police à proximité du commissariat de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), le 15 juillet. Dévoilés par Europe 1, ces deux actions n'ont provoqué que des dégâts matériels.

Dans son télégramme, en date du 18 juillet, M. Girel recommande de l'intervention du laboratoire de police scientifique de Paris à la moindre présence suspecte, et la mise en place d'un périmètre de sécurité en cas d'alerte. L'hypothèse selon laquelle d'autres engins du même type avaient été déposés sans avoir explosé n'a pas été écartée. A Saint-Denis et à Champigny, il s'agissait d'un objet de fabrication artisanale de même type : un cylindre renfermant un mélange explosif, il était percé pour permettre le passage d'une mèche facilitant la mise à feu. Lors de l'explosion de faible puissance, des débris ont été projetés alentour à la manière d'une grenade.

Dans les deux cas, les enquêteurs du service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis et du commissariat de Champigny s'orienteraient vers des attentats liés aux violences urbaines. A Saint-Denis, la nuit du 13 au 14 juillet avait été marquée par des incidents opposant des gardiens de la paix à des personnes qui leur lançaient des pétards. Lorsque les policiers du commissariat ont vu sur les écrans de vidéo-surveillance qui protègent les locaux une fumée, puis une déflagration, ils ont d'abord pensé à un simple pétard, d'autant plus que l'explosion n'avait endommagé que quelques carreaux de façade. Ce n'est qu'après l'analyse du laboratoire

que l'engin a été identifié. Les enquêteurs ont pu recueillir des témoignages qui mettent en cause un groupe de jeunes gens qui stationnaient à proximité. L'un d'entre eux aurait été vu courant vers le commissariat, puis s'enfuyant quelques instants avant la déflagration. A Champigny-sur-Marne, les caméras du commissariat auraient, selon nos informations, permis d'identifier les auteurs de l'attaque contre la voiture de police qui a été partiellement détruite par un incendie consécutif à l'explosion.

Pascal Ceaux

► www.lemonde.fr/securite

DÉPÊCHES

■ **BATA** : les 875 salariés de l'usine Bata-Hellocourt de Moussey (Moselle), en situation de redressement judiciaire, ont voté, vendredi 20 juillet, le déblocage de leur « trésor de guerre », un stock de quelque 450 000 paires de chaussures présent sur le site, a-t-on appris auprès des syndicats. Le dépôt de chaussures est utilisé comme moyen de pression depuis le début du conflit avec la direction le 6 juin. Le déblocage du stock est le signe d'une possible sortie de crise. Au cours d'une réunion du comité d'entreprise jeudi, les syndicats ont obtenu la garantie qu'il n'y aurait pas de décision concernant la question des licenciements avant le 15 septembre.

■ **RAVE** : quatre personnes d'une vingtaine d'années ont été mises en examen à Metz, jeudi 19 juillet, après la mort d'un jeune participant à une rave-partie à Saint-Jure (Moselle), samedi 14. La juge d'instruction chargée du dossier, Marie-Claire Delorme, a mis en examen les deux organisateurs de la soirée, pour « organisation de manifestation récréative ou culturelle à but lucratif sans déclaration préalable et exercice occasionnel de l'activité d'entrepreneur », et deux autres jeunes, pour « homicide involontaire » et « infraction à la législation sur les stupéfiants. »

■ **INTEMPÉRIES** : la fillette de cinq ans qui avait été retrouvée sous plus d'un mètre de boue à Tulle (Corrèze), après les intempéries qui avaient frappé le département dans la nuit du 5 au 6 juillet, est décédée, a indiqué son père, jeudi 19 juillet. L'enfant est la seule victime de ces violents orages survenus en Corrèze, dans le Lot et en Dordogne.

■ **FAITS DIVERS** : le conducteur présumé d'un tractopelle, qui avait foncé sur un camion de sapeurs-pompiers samedi 14 juillet à Aulnay-sous-Bois, a été écroué jeudi 19 juillet. Le jeune homme, âgé de seize ans, a été mis en examen pour « dégradation de bien public, violence volontaire avec arme et en réunion » et « vol en réunion d'un engin de chantier ». Dans la nuit du 14 juillet, le tractopelle avait percuté un fourgon de pompiers qui intervenaient sur l'incendie du bâtiment de la Protection maternelle et infantile. Quatre pompiers avaient été blessés (*Le Monde* du 18 juillet).

■ **SONDAGE** : près de 75 % des Français ne souhaitent pas de changement dans leur vie personnelle. Ils sont pourtant 65 % à penser que la société française doit changer, selon un sondage CSA - France-Inter réalisé en juin et publié dans *L'Expansion* du 19 juillet. Seuls 8 % des Français pensent que la société est « très bien comme ça ». Un Français sur deux souhaite un changement dans sa vie professionnelle. Parmi eux, 40 % expriment le besoin d'« un changement fort » dans le travail, 29 % désirent « plus de responsabilité », 25 % préféreraient travailler à mi-temps et, enfin, 17 % « rêveraient de reprendre leurs études ».

Tirage du Monde daté samedi 21 juin 2001 : 536 625 exemplaires.

1-3

Révissez vos Classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL PHILIPS

RACHMANINOV, TCHAIKOVSKY CONCERTOS N°3 et 1 ARGERICH

IMMERSIONS RUSSES. Peut-on imaginer qu'il s'agisse d'enregistrements publics ? Dans le Troisième Concerto pour piano de Rachmaninov, la pianiste argentine Martha Argerich crée un véritable tremblement de terre discographique ! Sa virtuosité scintillante, la lutte qu'elle entreprend avec le chef d'orchestre Riccardo Chailly sont extraordinaires. L'un et l'autre vivent un moment d'ivresse sonore, reculant sans cesse les limites techniques dans l'un des concertos les plus périlleux du répertoire. Le son du piano se projette avec la même facilité dans le Premier Concerto pour piano de Tchaïkovsky. La direction du chef russe Kirill Kondrachine est imprévisible, aussi inventive que le jeu de la pianiste.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "CARREFOUR DE LODÉON"

France Inter

www.lemonde.fr/securite

BOUALEM SANSAL

LA VOIX

GALLIMARD - *Le Monde*

BOUALEM SANSAL

Ecrivain algérien, il a choisi le roman pour crier « Au secours ». « Au secours », dit-il, devant les dérives de l'Algérie, d'hier et d'aujourd'hui. Tout juste cinquante ans, grisonnant, lunettes sages, presque timide, c'est un homme qui, page après page, dynamite le discours algérien : la langue de bois que l'on cultive dans les cercles d'un pouvoir officiel épuisé ; les imprécations sanguinaires que hurlent les islamistes. Boualem Sansal rompt des lances avec tout ce qui ment, manipule, trompe, gruge, abêtit dans les cercles dirigeants – du gouvernement et de l'opposition. Economiste, haut fonctionnaire au ministère de l'industrie à Alger, son premier ouvrage *Le Serment des barbares* (1999) a reçu le Prix du premier roman ainsi que le Prix Tropiques de l'Agence française de développement. Le Prix Michel-Dard a récompensé son deuxième roman, *L'Enfant fou de l'arbre creux* (2000). Dans un français somptueux, d'une truculente créativité, il mène son œuvre de guérillero solitaire, attaché à décrire au scalpel le malheur algérien. *La Voix*, que nous publions ici, est dans la continuité de ce travail sans concession.



J. SASSIER/GALLIMARD

La Voix

Tous les réveils ne se ressemblent pas. La routine la mieux réglée a ses couacs. Il n'est pas dit non plus que le surnaturel, le fantastique, doive se manifester dans notre vie à la manière d'une irruption ou revêtir des formes inattendues. Souvent, chaque fois, on ne dévie pas de la banalité, les choses viennent les unes à la suite des autres, à petits pas, nous trouvant sur leur chemin, baillant d'ennui tranquille. Elles s'installent, et commence aussitôt le travail de sape. On pestera contre les désagréments, parfois le temps presse, on se bouscule, les subordonnés se prennent les doigts dans les rouages, la machine hoquette, le courrier se perd, le courant s'arrête, on ne sait où est sa tête dans tout ça, et de temps à autre il y a de vraies menaces dans l'air ; l'élan est brisé. Ce remue-ménage est ridicule si on y songe avec philosophie. La routine a ses ficelles, des vices cachés, des merveilles de cuisine interne, elle sait retrouver son chemin, infailliblement, et la pesanteur sa bonne vieille oppression. On s'ébroue et ça repart, on se voûte dans sa coquille. Ainsi vont les jours, lentement le matin, pas trop vite le soir, ne doutant jamais de leur bon vieux infatigable train-train. Entre deux clins d'œil, la vie prend la pose, rien ne bouge sinon les gens que le regard mène par le bout du nez. Il est pourtant des réveils catastrophiques. De vieux gémissements éreintés par le ronron des jours explosent dans les oubliettes d'une manière infernale et nous remontent à la gueule comme la lave d'un volcan. L'éboulement se produit quand tout baigne, alors que demain s'annonce comme une parfaite réplique de la veille. Mais dieu, que savons-nous des cris de l'âme, des déchirures de l'être, des

misères silencieuses qui gangrènent les jambes ? Là où l'esprit ne visite jamais, faute de lumière, de passerelles et d'une bride de folie suffisamment étreignante pour endurer les rôles, les odeurs de putréfaction, les enlacements visqueux, dans les profondeurs se trament des ruptures colossales, des drames infinis, des fins ultimes ; et d'espoirs derniers auxquels on se raccroche dans un geste machinal, ne restent que de vagues débris au fond du précipice. « Les ruines du monde le frappèrent sans l'émouvoir » est une autre façon, fort belle, et majestueusement antique, de dire que l'homme, juste ou lâche, vit toujours trop près de la fin. On meurt de saisissement, d'écœurement, plus que de la brisure. Le bouleversement ouvre sur un univers extraordinaire, une dérive terrifiante dans l'absurde, dans l'extrême.

L'histoire de Si Flène est en cela exemplaire. On ne la lira pas sans avoir mal au cœur, nous sommes des innocents, nous rêvons d'amour et nos mains de caresses, nos drames viennent du manque, nous ne savons que les affres de l'attente. On le nommera ainsi, Si Flène se traduisant commodément par Monsieur Quelqu'un ou mieux par Monsieur Grosse Huile. Il est la tête d'un service de l'Etat inconnu du public, quelque part en marge des grands rouages, une pièce rapportée il y a longtemps, à l'utilité peu évidente, subsidiaire sans doute, à l'instar d'une caisse de vieux outils dans une belle grande usine automatique, posée là, dans un geste d'oubli prudent, entre un poteau et un mur ou sous un bras d'escalier. Pourquoi, on ne le sait pas, les années passent cahin-caha, accumulant la poussière derrière elles, la routine réduit la perception qu'on a des choses et, nous le savons, la vue baisse plus vite que l'âge. Les Membres l'appellent le sas, et en vrai il constitue une sorte de chambre de décompression entre deux sphères du pouvoir aux buts antinomiques, un peu comme le service des impôts qui péniblement pompe l'argent du contribuable et celui du budget qui le dépense à son aise. Une sorte de Grand Scrutateur ou mieux, ainsi l'entendent les Membres, un Juge que rien ne doit distraire.

Le service s'habilla de sigles divers et variés au fil des ans, les uns officiels, les autres colportés sous le manteau, traduisant les remous internes du régime et c'est peut-être pour cela que les Membres, inamovibles parce que soucieux de continuité, lui ont donné le nom de sas. Qu'on entre ou qu'on sorte, on montre patte blanche et il importe qu'elle soit bien sale.

Si Flène est un homme cultivé, possédant l'expérience des êtres et des systèmes. Son passé révolutionnaire est des plus brillants. Il a accompagné les plus grands, des figures de proue de l'Histoire, tombés au champ d'honneur mais vivant au panthéon des panthéons : le cœur des héritiers de novembre. Plus personne ne peut témoigner de ses hauts

faits d'arme, c'est dire s'ils furent décisifs. Il est respecté, adoré, craint, honni, vilipendé comme tous les hommes de pouvoir. Sans être utile il est indispensable, sans être connu son nom est sur toutes les lèvres. Il est très sollicité. Les hauts dignitaires le visitent à dates fixes, la veille des commémorations et de loin en loin, un peu précipitamment, presque comme par enchantement, lorsque le tam-tam résonne sourdement dans la ville pour annoncer le changement de lune et l'avènement d'une ère nouvelle. Les autres, de petits singes grelottants, attendent leur tour en mesurant la queue avec l'espoir qu'Allah sera toujours là au jour du Jugement. En cas de coup dur, on va vers lui, on sait qu'il ne jette rien, n'oublie personne, s'accommode de tout. Appui, faveur, service, coup de main, et tout ce qui dit la reconnaissance éternelle, sont les mots utilisés par les visiteurs. Etre dans le besoin est leur sport favori bien que tous traînaient d'innombrables fortunes, plus lourdes que le pays ne sait en rêver. Ecouter comme lui relève du tour de force. Il a sa façon de boire le thé, toute hiératique, le verre comme en sustentation dans l'air, au ras du regard, à fleur de l'écliptique. L'œil est impénétrable, la façade infranchissable, et devant sa bouche une moustache impériale monte une garde de fer. Son silence promet pourtant ce que sa moue met au conditionnel, cela met à l'aise le quémandeur, l'incitant à en dire plus et surtout à ne rien dissimuler. Entre amis, le plus urgent est de ne rien se cacher. En ressortant, les visiteurs adressent des sourires à la secrétaire, elle a une mémoire d'éléphant. Elle est aussi vieille que le service et d'un certain point de vue encore plus fermée. Dans les milieux influents, on parle de son influence comme de quelque chose de redoutable, c'est dire.

Est-il heureux ? est une question qu'il se pose, se faisant en retour la même réponse, un peu transcendante, comme un point final à un discours oiseux : l'Etat n'a pas d'état d'âme. Ses hommes, les Membres, aguerris à en être malades, voient en lui le pro, l'inamovible, égal à lui-même, supérieur aux autres. Ils l'admirent et leur admiration les laisse entrevoir des miracles hors du commun. Rien ne l'impressionne, se disent-ils à la cafétéria en chiffonnant rageusement le journal. Les tueries, les cris, les scandales, les accusations, le verbiage, les déluges, glissent sur son armure de grand maître de l'ordre des Constantes. Les Membres lui ont donné toutes sortes de noms appropriés à ses multiples qualités : le canard, l'aigle, l'araignée, gant d'acier, trustman... Ses amis, qui sont aussi ses ennemis, lui prêtent tout ce dont ils manquent : argent, pouvoir, santé, et lui envie cette merveilleuse longévité qui permet de jouir de la vie sans précipitation ni boulimie. Ah l'impunité, c'est un plus mais on ne peut pas tout avoir. Ses chefs, ô ils ne sont pas nombreux, disons donc ses pairs, ne jurent que par lui. Son service est doublé par

d'autres plus anciens ou plus récents, mais les taupes des uns et des autres se connaissant mieux que quiconque, la bonhomie générale n'est pas fondamentalement menacée. Les épouses se fréquentent, toute jalousie mise de côté, partageant d'emblée le même coiffeur, le même traiteur et le même avion spécial ; garçons et filles se téléphonent beaucoup, comme des dingues, dès qu'ils en ont l'âge, cousins et cousines dansent dans le cercle, ne reculant devant aucune fureur. Ce monde de femmes et d'enfants trop heureux pour faire leurs devoirs est marginal, il ne sait rien, hors les mystères de la mode et les misères de la domesticité.

Malgré des journées de vingt-quatre heures, Si Flène offre le meilleur à sa famille. Il veille particulièrement à son confort et tient à concevoir lui-même ses voyages tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume. Le côté improvisé de leurs allées et venues est apparence. Les galopades des garçons, les criaileries des fillettes, les yeux écarquillés de rage, les coups de gueule des mémés, le bourdonnement de la valetaille, les bâillements soulagés des jardiniers, ajoutent à la tromperie. Et dans le regard des belles dames se lit tout le contraire de ce qu'elles pensent. Ainsi la tribu va sans que les chiens ne se doutent de rien.

Les temps ont changé. Derrière le décorum empoisonné et les grandes prières du vendredi, poussaient des clivages profonds, des dérives aveugles, des zizanies mortelles, des tremblements de terre minaient les esprits, les grands et les petits, indistinctement infatués, et des faillites incroyables se dessinaient dans le ciel ; et tout naturellement la guerre vint dire son mot. Le navire prend eau de toutes parts. La tempête loin de s'essouffler se nourrit de la panique générale. Il n'y a plus de morale pour freiner un tant soit peu le maelström. La machine est cassée, au plus profond, la bête gigote dans sa merde, le pourrissement emporte tout dans son dérèglement. Les braves gens qui pourtant ont toute la sagesse du monde en eux et aiment leurs enfants n'aspirent même plus à la paix. Y croire de nouveau leur semble le plus grand des péchés. C'est le bout du désastre qu'elles veulent toucher. Envie de suicide ? Pour être sûr que le Mal ne pourra plus faire de mal ? Pour jeter sur les responsables un opprobre éternel ? Ou, malheur sur nous, parce qu'arrivé à ce point du désespoir on hérite sa déchéance et on n'aime plus ses petits ?

Les grands ont leurs soucis. Parer au plus pressé est le plus urgent. Plus de plans, de fils directeurs merveilleusement tramés, de débats stratégiques poussés jusqu'à ce que l'imagination se brise sur le mur de l'impossible, plus le temps à rien. Improviser, rebondir, courir, contrer, retourner la situation, reprendre l'initiative, attaquer, harceler, se replier pour reprendre le souffle, réfléchir en se pressant la tête, compter les

munitions, attendre la nuit ou le jour pour sortir comme si de rien n'était. Se méfier de tout, de soi d'abord, le crime parfait n'existe pas, la fatigue est un piège, un vertige, le bord du précipice n'est jamais loin. Lancer des leurres. Changer d'adresse. Changer de codes. Changer de route. Telle est la donne, telle est la loi du milieu.

Depuis quelque temps, Si Flène présente les signes d'une fatigue surhumaine. Les Membres mordent la poussière plus souvent qu'à leur tour. Les coups viennent d'on ne sait où, on ne sait qui on frappe soi-même. Les choses disparaissent, des bâtiments entiers, des villages entiers, des pans entiers, le vide aspire le reste. Tout se fait à l'improviste. On change de clan, de langue, de religion, de pays. Les pseudos fleurissent, les sigles s'enchevêtrent, les coups médiatiques explosent en chapelet, le Net est miné, les sites déroutés. L'incurie aidant et l'ennemi intérieur suppléant, l'étranger regarde de près, réduisant les marges de manœuvre, jetant la lumière sur les zones d'ombre, les lieux secrets, les dessous de l'histoire, les machinations d'antan dans lesquelles finalement traîtres, héros et hommes de paille partageaient le même rôle, publie des noms, des numéros, des organigrammes, fouille les mémoires et le bric-à-brac des tiroirs, exhume des dossiers, des pièces essentielles, entretient le doute et le suspense, créant ainsi des parallaxes qui donnent au regard du malheureux cette lueur pathétique de l'ignorance. Ce qui se dit n'est en définitive rien à côté de ce qui ne se dit pas. Ce serait là une grande et étrange révélation si un jour on découvre que la vérité est précisément cela que nous savions déjà sans pouvoir le dire. Le gros est hélas à venir, mais le temps manque pour tout entendre et à cela on ne peut rien.

Si Flène regardait la télé, en fait il fixait dans les yeux son principal animateur en maugréant entre les dents. « Un arriviste, un nabot qu'on a sorti du désert... Qu'est-ce qu'il lui prend de cracher dans la soupe ? A qui doit-il son emploi ? Son carrosse ? Sa cour ? Son avion ? Sa garde chamarrée, sa couronne de diamants, son bâton de faux prophète, ses foules en extase, son miroir magique ?... Sait-il tout ce qu'on sait sur lui ? » L'artiste, qui se sait admiré vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en rajoute à grosses louches, à droite, à gauche, à la figure, en insistant sur sa merveilleuse dextérité. Le jour où la télé le perdra, car mortel il est sûrement, vraiment, on saura si c'était du chien ou du cochon.

Si Flène se tenait la tête, ça lui arrivait souvent ces derniers temps. Il restait là, prostré, de longs moments, les coudes tétanisés, balançant le buste comme un taliban en fièvre rumine son bréviaire. La fatigue n'y est pour rien, il le sentait, ni davantage la pression toujours plus grande du danger, c'est la routine. Quelque chose lui disait qu'une limite avait été franchie, ni Dieu ni le diable n'avaient voulu cela. Il se débattait dans...

« Bon Dieu c'est quoi cette douleur que j'ai en moi, qui me dévore ?... Bon, ce n'est pas ça qui m'abattra », se dit-il en s'ébrouant pour reprendre du poil de la bête.

La mystérieuse secrétaire entra en vacillant. Voilà du nouveau, ma secrétaire a des émotions, se dit-il, et de soupirer : on ne peut se fier à personne.

- Si Flène, hier en fin de journée j'ai reçu un coup de téléphone curieux... je veux dire... différent des appels habituels.

- J'écoute.

- L'homme travestissait sa voix mais j'ai l'impression de l'avoir entendue. Sûrement un de vos amis... je veux dire un familier qui vous fait une plaisanterie...

- Au fait.

- Euh... je ne sais comment dire... il m'a demandé de vos nouvelles puis m'a dit, sauf votre respect, de vous répéter fidèlement cette phrase : l'égorgeur de Tablat te salue bien, vieille fripouille. Il a ajouté : je rappellerai lorsqu'il aura digéré ça.

- C'est tout ?

- C'est tout.

- Vous enregistrerez les prochains appels. Merci. Euh, attendez... hum... demandez donc à... oui Krino du service technique de localiser l'appel... et d'en référer à moi seul.

« Voilà de quoi réfléchir. Comme si le reste ne suffisait pas. Une blague ?... un signal ?... un nouvel acteur ?... une gorge profonde qui se met en branle. L'un ou l'autre, pourquoi ? Qui est l'égorgeur de Tablat ?... On veut me coller une gamelle, me déstabiliser, c'est ça, me pousser à agir, abattre mes cartes... On veut me manipuler, pardi, me contraindre, me conduire pas à pas vers... ? Bon sang, existe-t-il encore des directions ? Il faut repenser les repères, changer de techniques, modifier la pression... inventer de nouveaux leurres, lâcher des lièvres dans tous les champs... trouver une solution de tir comme disent les sous-mariniers... En attendant gardons le silence... le cap... étancher le sas... Oui aussi, surveiller la secrétaire, elle est vieille et fidèle mais ça veut dire quoi, on peut être vieux, fidèle et tout ce qu'on veut et avoir des complices.

C'est quoi ce silence, bordel ? Personne ne court dans les couloirs, pas de claquements, on n'entend pas le grondement de la ville... ses sirènes non plus, ni les trépidations de la Machine du sous-sol... pourtant c'est de la belle mécanique... non, c'est la tension, j'ai déconnecté... c'est ça, oui, ma tête crie, mes oreilles saignent, mon cœur suffoque... mes genoux... ô oui, oui, mes genoux jouent du tambour, mes poux dansent et mes hiboux tapent des mains... mais... qu'est-ce que je dis ? je deviens

fou, c'est pas possible... J'ai des élancements au fond de l'âme... comme si quelque chose voulait s'en échapper... ou y entrer, sans y parvenir... Et si c'était un malade ?... oui un MALADE. Moi-même je suis malade, je couve quelque chose. »

Les appels se sont succédé. Toujours à la même heure, en fin de journée, lorsque Si Flène quitte le bureau pour ses mystérieuses rencontres du soir. Personne dans le sas ne sait lesquelles, on en parle seulement, entre collègues, un peu pour le plaisir d'imaginer l'impensable, un peu pour se perfectionner dans la théorie. On connaissait la mystérieuse rencontre du mardi, on se doutait que celle du jeudi n'avait rien de moins clair mais c'est du boulot, rien de plus. Entre chefs de clans, on se concerta, loin des troupes, on balise le terrain, on accorde les violons, on arrange de nouveaux accords, on équilibre les nominations, on règle le problème crucial des indemnisations, on fume le calumet. Celle du lundi avait un caractère officiel et même carnavalesque mais ne l'a pas conservé, Si Flène n'y va plus qu'avec l'idée d'y mettre fin. "Ce bordel me sort par les trous de nez, je vais les renverser" l'a-t-on entendu se dire entre deux portes blindées. Pour les autres contacts, on se perd en conjectures. Peut-être pas celui du vendredi, c'est le jour de la vidange pour tous, on va au stade puis on se pinte à pas retrouver sa porte. Un homme est un homme ou alors il n'est pas musulman. Et le soir on se prend un plein fourgon de putes à la diète. Et Si Flène est un homme, un vrai, ses poules ont de la santé, elles valent leur pesant d'or.

Au fil des appels, le tableau se précisa sans pour autant qu'une image d'ensemble se révélât. Si Flène écoutait et réécoutait les enregistrements, l'oreille fascinée, le corps en état de suspens absolu. La secrétaire les apportait le matin à la première heure sur le plateau, entre le café et le croissant, sous les journaux. Le geste est grave, celui de l'officiant présentant aux mages une relique enfin retrouvée... ou les couilles du roi du Bronx enfin déchu. Bien que sachant tout d'elle et de ses lubies, il se demandait parfois où cette parfaite bonne femme pouvait bien dormir ; sûrement pas dans un lit, concluait-il en souriant derrière sa belle moustache de boxeur. L'égorgeur de Tablat avait un sobriquet, Debbah, le boucher. Un truc primitif, ça ne lui disait rien. Les maquis en regorgent... s'appellent tous Debbah, le couteau est leur drapeau, le sang leur religion, leur chapelet un boulier de misère qui rêve d'avaler toute la terre sans faire de retenue... La voix, contrefaite mais familière... plus il l'écoutait, plus... moins il la situait. Si Flène s'était pris au jeu, une tension surnaturelle et sordide, en même temps porteuse d'une formidable révélation ; la nouvelle d'une fin de monde grande comme le monde. D'ailleurs il avait envie de tout détruire, à commencer

par lui-même, la chienne d'à-côté aussi, et égorger tous les égorgeurs de la terre. L'atmosphère s'épaississait, quelque chose en lui bougeait, se débattait... un murmure, un cri étouffé, une angoisse folle... Debbah était le plus sanguinaire maquisard de la wilaya II. Sa réputation avait franchi les frontières. Au Caire, on briquait sa légende sur la terrasse du Grand Café, persuadé que la chose exciterait les danseuses du ventre du palais et les putains du Nil. A Tunis, on se félicitait de sa hargne en s'inquiétant toutefois de l'admiration que lui vouaient certains, elle annonçait le culte de la personnalité et des tensions à n'en pas voir la fin. A Alger, et Paris à la traîne, les cracks du deuxième bureau, rêvant de lui toutes affaires cessantes par ailleurs, intriguaient avec le diable pour le voir un jour vomir son pus au pied de la guillotine de Barberousse. Sa tête était mise à prix dans tous les souks du pays. Quand la réputation faite à un homme vient un jour à son oreille, commence alors le drame. Debbah se régala de ce que lui amenait le vent, il poussait dans l'horreur à mesure que son nom gagnait de bruit et son affiche de zéros. Des phrases, des bribes, des silences nauséux hantaient son sommeil, des ombres le tiraillaient, des cris... Si Flène faisait corps avec son cauchemar. « ... Debbah a égorgé de sa main des hommes, des femmes, des enfants, par dizaines, par centaines... Tablat, ça te dit rien?... La katiba de Si El Hadj... le QG de la zone 6... installé dans la grotte du diable... nous l'appelions ainsi, elle n'avait pas de fond, sentait la corne brûlée... ha-ha-ha... (oui ris, ris, on verra qui rira le dernier, mon salaud)... les paysans du coin l'appelaient le cul de l'ogresse... libidineux, les bouseux... le soleil, les collines opulentes, les petites bêtes dans la broussaille, le temps chargé de langueur, tu comprends... la katiba avait chopé sept soldats du contingent, je me souviens, l'un d'eux s'appelait Fernand... c'était le ramadan... des bleus encore tout blancs, ha-ha-ha... (je te ferai avaler tes dents, va, tu perds rien à attendre)... ils se la coulaient douce dans leur fortin entre ciel et terre, torse nu, le front ceint du bandeau de Tarzan. Ils débarquaient, ils croyaient faire du tourisme en Andalousie... soleil et figes de barbarie sur fond de musique yé-yé pour exciter les cigales... l'adjudant les avait abandonnés, il a remonté sa casquette et est parti tirer son coup au village... on l'avait repéré rasant les talus, on en a profité. Debbah les a égorvés par la nuque, l'un après l'autre, lentement, les mains entravées dans le dos, la tête posée sur sa cuisse... ils chiaient dans le froc, jouaient des épaules pour repousser le couteau... Marie mère de Dieu sauve-nous, qu'ils marmonnaient en grelottant (bism'allah el rahman el rahim)... Ah comme il se délectait... Mais bon, c'était l'ennemi, le saigner faisait partie du jeu, il nous tirait comme des lapins dès qu'on lui tournait le dos après nous avoir offert le bain... ha-ha-ha (crapule, va !)... une autre fois, ce fut une famille de

traîtres... des musulmans, des frères... nous étions d'accord pour exécuter le père, la mère éventuellement, pas les enfants... Je m'en souviens comme d'aujourd'hui, la femme s'appelait Fadila, elle était belle comme le soleil avec ses grains de beauté et ses yeux de louve... les djounouds larmoyaient comme des enfants, on aurait voulu l'épouser sur-le-champ et l'aimer toute la vie... Devines-tu par qui il a commencé ? Imagine la mère regardant ses petiots se faire égorger comme des agneaux... six gosses ébouriffés de peur et un bébé rondelet tout nu qui te glissait des mains... elle est restée debout, n'a pas dit mot, n'a pas tremblé. Quand son tour est arrivé, elle s'est avancée d'un geste et a posé sa tête sur le genou de Debbah sans la moindre hésitation... je crois qu'à cet instant quelque chose s'est écrit dans le ciel pour l'éternité... Au fait, comment vont ta femme et tes enfants ? C'est bête comme on se perd de vue... la vie nous devance mais quelquefois on va plus vite que sa mémoire, on s'oublie, ensuite on croit ce qu'on veut. »

Et les jours passaient, trop longs, trop courts, rebelles à la norme. A contre-pied, on ne distingue pas le bruit de l'écho et l'empreinte du temps n'a rien à voir avec le pas de l'homme. Les appels s'étaient installés dans la routine mais derrière le dégoût et l'impatience se creusait le chaos. La folie sévissait en ville, on n'y échappe pas ou alors par la porte des morts. Comme on dit au village : pour un homme debout, deux sont allongés à pleurer leur vie. Et dans sa transe, Si Flène voyait un monde inconnu se dresser pour s'écrouler sur lui. La Voix ne disait ni plus ni moins, ce qu'elle apportait de précision, toujours plus grande, se dissipait dans les ténèbres d'un temps dont on a perdu la clé, qu'on a trop malmené pour le visiter sans surprises, sans en mourir.

Si Flène est un homme d'action avant tout. « Qu'on m'envoie Bon Sauf ! », cria-t-il un soir alors que la troupe préparait le paquetage pour quelque nouvelle expédition. C'est un phénomène ce Bon Sauf, un Gaston la gaffe de la Secrète. Il a tellement trahi au cours de sa vie qu'il lui reste en tout et pour tout un œil, une oreille, un tiers de doigts, une moitié d'orteils et à peine un brin de peau vierge où on peut écrire son nom en entier. Chaque clan lui a ôté un bout de sa personne avant de le renvoyer à l'envoyeur avec un message qu'il sait par cœur tant il l'a répété. - Bon Sauf, trouve-moi l'enfant de putain qui me fait perdre mon temps, tu as carte blanche !

- Je le trouverais même s'il se cache dans le ventre de sa mère.

« Voilà qui est bien, se dit Si Flène, l'animal va faire tellement de dégâts que les autres croiront que j'ai perdu la boule. Ça va les rassurer, je pourrais m'occuper de mon tourmenteur sans attirer l'attention... Le topo se présente ainsi : 1) Une ombre du passé veut me manœuvrer dans je ne sais quel but. 2) Le téléphone à partir duquel elle officie n'est pas

localisé... putain de Krimo, qu'est-ce qu'il fout ? Un pro, il parle concentré, moins des cinq minutes requises pour tirer son numéro. Notre matériel date de la préhistoire, nous aurions dû le changer quand le baril était à quarante dollars, les terroristes nous ont devancés, ils sont sur le satellite et certains, des malins, siègent au gouvernement et fument le havane, les pieds sur la table. Si le Krimo a perdu la main, je lui fais sa fête, il tourne en rond. 3) La Voix a parlé d'un bouge dans les faubourgs de Blida et dit que Debbah y avait traîné la patte les premières années de l'indépendance. "Je ne l'ai plus revu depuis le temps où il fréquentait le trou de Chez Kiki dans le quartier nègre de la ville des roses... un miracle a dû se produire, il a disparu, pour faire sa vie sans doute... et toi, sais-tu ce qu'il est devenu ? Bien sûr c'est loin, tout est loin pour qui oublie." Pourquoi devrais-je le savoir, putain de putain ?... Mais le trou existe vraiment, avec cet air de déjà-vu qu'ont tous les trous de ce bas monde mais voilà, il n'a ni le téléphone ni l'eau courante, trop beau pour lui, et sa patente est de la vraie fausse monnaie. Le néon pété témoigne de ce que la vie l'a habité, il y a longtemps, le silence s'est installé, ses clients ont un air macabre que rien ne semble pouvoir guérir. "Trop louche pour accéder à sa demande", avait estimé les RG, il y a vingt ans quand le proprio, un orang-outan tatoué de la tête aux pieds nommé Kiki, pris dans la folie de la consommation dans laquelle l'Infatih de Chadli avait brutalement poussé le peuple, s'était mis en tête, comme chacun, d'être à la première page du bottin. Personne dans le trou ne connaît Debbah et personne ne se souvient avoir jamais entendu parler de lui, le grand singe m'a cependant lancé un drôle de regard, un truc pesant avec une lueur de vieux routiers genre "gaffe, ils sont planqués au prochain virage". Ai-je rêvé ? Non le louffiat m'a collé à la peau, il... merde ! un de mes imbéciles de gardes lui a collé une torgnole qui lui a dévissé la tête pour m'avoir dévisagé, et le fil s'est rompu. »

Si Flène retourna le voir, seul, l'a rassuré, lui a tapoté le dos et lui a tendu une oreille fraternelle. L'animal a maintenu ne l'avoir à un aucun moment regardé autrement que comme un inconnu qu'on croit connaître. Si Flène n'avait plus de temps à perdre, le sol se dérobaît sous ses pieds, son mental donnait des signes de claquage imminent, il se sentait pris dans une course contre la montre dans laquelle tout est perdu d'avance. Alors il expliqua à l'orang-outan en quoi consistait la Machine dans son sous-sol. La bête capitula, elle avait l'intelligence de l'homme :

- J'ai connu un Debbah... il s'appelait ainsi, c'était la mode de se donner des noms terrifiants. On revenait des maquis, ce qu'on n'a pas fait là-haut, on l'inventait en bas. Les fous tenaient la tête, courant dans tous les sens, ajoutant à leur démente l'ivresse de la liberté. Ah j'en ai vu

des Meurs debout, des Ecorcheur, des Tueur, des Antar, des Seif'Allah ! Un jour il est rentré dans mon café et n'en est pas ressorti des années durant... trois ou quatre. Tôt le matin il s'installait là, dans ce coin, se racontait des exploits décousus en riant jusqu'à pleurer dans sa morve et le soir à la fermeture il regagnait l'asile de Joinville où l'attendaient une paillasse et une gamelle parmi tout un monde de pauvres types rendus fous par la guerre. La force de l'habitude guidait ses pas, de son nuage il ne voyait que des ombres fuyantes et des éclairs.

- Avait-il un autre nom que Debbah ?

- Sûrement mais le savait-il... c'était une bête, mon frère...

- A quoi ressemblait-il ?

- Euh... à un fou !

- Précise !

- Euh... il était maigre, sale... des yeux agités qui... ne regardent rien... et des mains énormes, ça m'avait frappé... un peu comme... euh...

- Que regardes-tu ainsi ?... pourquoi m'as-tu dévisagé l'autre jour ? Parle !

- Euh... non, jeuh... j'ai cru voir... mais... je vois tant de monde, de pauvres diables... et maintenant je suis vieux et malade... et bientôt je vais devenir aveugle.

- Seulement si tu te fais arracher les yeux, rassure-toi. Qu'est-il devenu ?

- Un jour il a disparu. Les autres fous y sont allés chacun de son explication mais eux-mêmes n'y croyaient pas, alors...

Les recherches à l'asile n'ont rien donné. Les araignées ont dressé une vraie jungle, obscure et délétère, avancer n'est pas simple ; le plafond est bas, ça pendouille dangereusement, le moisi prend à la gorge, le grondement des cataractes dans le lointain paralyse, les projectiles fusent, les pièges n'ont pas de logique, c'est effrayant, et dans les ruines de ce qui fut peut-être une agora avec son temple gesticulent des pantins couverts de poussière. Les archives sont dans un état pitoyable, elles partagent les combles avec les pigeons, de pauvres volatiles malades à force de hurlements, de chialeries et de cavalcades sur les toits. Les rats bouffent les uns, rongent les autres, dans une formidable orgie primitive. Malédiction, ces malabars ont tout de l'humain, ils portent d'incroyables rapières ébréchées et quelques-uns, des chefs sanguinaires sans doute, des jambes de bois. Ah comme ils ont plaisir à toquer du pilon sur le pont ! Trop de fous sont passés dans ses murs à un moment ou à un autre de leur folie, il ne reste dans la mémoire des survivants que des rires sans joie, des yeux hagards ou éteints, des empoignades sans passion et beaucoup, beaucoup de silence béat. Et dans les dossiers entremêlés dégoulinants de fientes, sous les

touffes de poils, de plumes et les amoncellements de rats morts au combat, de rage soudaine, de désespoir ou de pauvre vieillesse, pullulent d'infâmes gribouillis. Le personnel ne tient pas en place, il se carapate vite fait pour aller se noyer dans une bouteille à la mer ou se fond parmi les épaves du pensionnat. Rien ne distingue un fou d'un autre, même si les uns portent des stéthoscopes autour du cou, les autres des ficelles aux oreilles, les originaux des crayons entre les doigts de pieds et les rescapés des champs de bataille des sabres de bois par-dessous le mouchoir.

Où chercher, qu'y a-t-il au fond de la folie ? Le vide avance à mesure que le mal croît et le retour n'a pas de chemin.

Le pauvre Krimo ne quitte plus sa table d'écoute, il a deux chiffres sur dix, et encore trois milliards de clés à tourner dans le bon ordre. Il refuse d'admettre qu'il a perdu l'oreille et l'honneur, il file du mauvais coton. Quant à Bon Sauf, on parle de lui dans la presse, il a oublié sa mission mais a gardé la carte blanche, il court dans la ville, il emmerde les gens pour un oui et pour un non il les abat. Déjà les Membres voient en lui un futur grand seigneur, ils se posent des questions de caractère religieux : lui baiser la main, genou à terre, ou lui écrabouiller la tête à coups de marteau. Si Flène laisse pisser, il en rit, la succession sera ce qu'elle a toujours été, sanglante, et c'est tant mieux. Le fils sera pire que le père, ainsi va ce monde.

Et encore la Voix, accrochée à son fil, allant sur sa fin. Elle délire, elle hurle, elle radote, elle murmure, puis entre deux sanglots se love dans le silence des lâches. Si Flène l'imagine rencognée dans une salle perdue, grelottant, bafouillant, dans une ville sans âme, dans un pays qui toujours attend ses héros et toujours veille ses morts. Et encore et toujours, sans jamais faiblir, ce vent fou qui souffle dans les rues.

En arrivant au petit matin avec le plateau et sa moisson de calamités, l'énigmatique secrétaire trouva Si Flène affalé sur le bureau, la tête éclatée, dans la pose du suicidé tardif. Dans la main, son revolver préféré, un Smith et Wesson 7,65 étincelant de lumière, la crosse habillée de nacre incrustée d'émeraudes de Bali. Une merveille. Le cadeau d'un prince du Golfe en remerciement d'un petit service. Le féodal s'était fait une habitude de venir chaque année au déclin du printemps chasser l'outarde et la gazelle du Sahara. L'organisation, conçue par Si Flène, lui offrait en sus cette indispensable et invisible discrétion sans laquelle un prince ne serait qu'un voyou comme les autres. Sa tente était de soie couleur de sable et ses pur-sang des 4x4 uniques dans leur genre. Une fillette violée, morte étouffée, un prince trop soûl pour se dégager, une tribu sur le pied de guerre, un poste de méharistes incendié, des rumeurs de folie qui courent le désert et là-haut Alger en crise à l'idée de devoir

aller se coucher devant un vulgaire roi du pétrole. L'ordre miraculeusement revenu, le prince termina son safari sans plus de soucis. Si Flène donnait l'impression de dormir, telle une sentinelle au quart, ainsi qu'il le fait souvent lorsque les temps sont aux abois et les loups en chasse. La solitude est le remède pour les mal accompagnés. La lampe de bureau restée allumée disait combien la nuit fut longue et le labeur délicat. Le canon du revolver près de la tête, son trou noir collé au crâne défoncé, semblait dire au mort des choses insensées. Dans le cône de lumière une feuille blanche à l'en-tête de la république sur laquelle était écrit un mot, un seul : Debbah.

Pas émue pour deux sous, la secrétaire introduisit la cassette dans le magnétophone et appuya sans tendresse, ni regret, ni mauvais esprit sur le bouton Lecture. Pendant que la Voix presque inaudible disait son testament, elle dégusta l'arabica de feu son patron en regardant par la fenêtre la prodigieuse baie d'Alger :

« Flène, l'heure est arrivée, la comédie est terminée. J'espère t'avoir réconcilié avec toi-même, il te reste à saluer ton dieu et à me rejoindre chez le diable. Moi Debbah, l'égorgeur de Tablat, ton frère et ton père, et ton double, et ta mémoire oubliée, je suis mort depuis longtemps. Au moment où mon fantôme te parle, la ville sort de sa nuit et se jette de toutes ses forces dans la clameur du jour. Tu n'as pas une seconde à perdre. »

Dans le port, une grue soudoyée décharge un bateau à la va-vite. Des conteneurs, des 48 pieds, on n'en a jamais vu de pareils à Alger. Les douaniers sont en ville, faisant probablement ce qu'ils peuvent pour ne pas revenir à temps. Autour des camions, des hommes fument avec discrétion en regardant nerveusement leur montre tandis qu'un écoreur virevoltant tient les comptes en suçant un crayon. Plus loin, sur la rampe de sortie un jeune dandy planqué derrière de grosses lunettes noires secoue un portable comme s'il avait une rage de dent. La secrétaire consulta sa montre, manière de prendre date. « Un nouvel épisode de la guerre des conteneurs vient de commencer », se dit-elle en haussant les épaules. Dans le ciel, les mouettes dansent avec les nuages, elles le font depuis les origines et rien ne dit qu'elles cesseront un jour cette farandole.